Série III. 7e année. | N° 1 | Janvier-Mars 1935

ALAUDA

Revue trimestrielle d'Ornithologie

publiée par Paul PARIS, Professeur de Zoologie
à la Faculté des Sciences de Dijon
Rédacteur : Henri JOUARD

Bulletin de la

Société d'Études Ornithologiques

Secrétaires : Henri HEIM DE BALSAC et André BLOT



André Blot, éditeur, 12 avenue de la Grande-Armée, Paris

ALAUDA

Revue trimestrielle d'Ornithologie

COMITÉ DE SOUTIEN

Le constitueront tous ceux qui, appréciant les efforts du Comité de Rédaction et tenant à le soutenir moralement et matériellement, verseront, en guise d'abonnement, une somme d'*au moins* 120 francs.

Le nom des membres du Comité de soutien sera donné, pour autant qu'ils ne s'y opposent pas, dans le dernier fascicule de l'année, avec l'indication du montant de leur versement.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 60 francs.
Etranger : 75 francs (60 + 15 francs de frais de port supplémentaires)
Prix du présent numéro : 20 francs

Le montant des abonnements, qui sont dus au 1er janvier, doit être adressé à

M. le Dr Etienne BÉRAUT

97, rue de Vaugirard, Paris

Compte chèques postaux : **Paris 1402-09**

AVIS DIVERS

Toutes publications pour compte rendu ou en échange d'*Alauda* doivent être adressées, impersonnellement, à M. le Rédacteur d'*Alauda*, Faculté des Sciences, 51, rue Monge, Dijon (Côte-d'Or).

Tous manuscrits, demandes de renseignements, etc., doivent être adressés à M. Henri Jouard, Rédacteur, 3, boulevard-Carnot, Dijon (Côte-d'Or).

La Rédaction d'*Alauda* reste libre d'accepter, d'amender (par ex. quant à la nomenclature en vigueur) ou de refuser les manuscrits qui lui seront proposés. Elle pourra de même ajourner à son gré leur publication.

Elle serait reconnaissante aux auteurs de présenter des manuscrits tapés à la machine, *n'utilisant qu'un côté de la page* et sans additions ni rature.

Faute aux auteurs de demander à faire eux-mêmes la correction de leurs épreuves (pour laquelle il leur sera accordé un délai max. de 8 jours), cette correction sera faite *ipso facto* par les soins de la Rédaction sans qu'aucune réclamation y relative puisse ensuite être faite par ces auteurs.

Alauda ne publiant que des articles signés, les auteurs conserveront la responsabilité entière des opinions qu'ils auront émises.

Voir, page 3 de la couverture, les indications concernant la Société d'Études Ornithologiques

ALAUDA

Série III. 7e année. N° 1 Janvier-Mars 1935.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES

Conseil de Direction.

Le Conseil de Direction de la Société d'Etudes Ornithologiques, dans ses séances des 12 *et* 24 *janvier* 1935, *a pris connaissance d'une lettre-circulaire adressée par M. J. Delacour, secrétaire général du* 9e *Congrès ornithologique international, à MM. Heim de Balsac et Jouard, délégués de la S. E. O. au Comité exécutif français de ce Congrès.*

Par cette lettre, M. Delacour avisait les délégués qu'ils seraient convoqués vers le 15 *février* 1935 *à une réunion du Comité exécutif français afin de décider de plusieurs mesures importantes concernant l'organisation du* 9e *Congrès (siège, date, programme, nomination de membres supplémentaires invités à titre personnel et expressément désignés), mais demandait qu'un vote par correspondance — exprimé avant le* 10 *janvier sous peine d'acquiescement implicite aux mesures proposées — sanctionnât par avance, au moyen de bulletins de vote annexés à sa lettre, les mesures par lui proposées.*

Cette initiative devant placer les délégués devant des décisions acquises sans discussion préalable possible, et sans même qu'un vote secret ait été prévu, selon l'usage, pour la désignation des membres supplémentaires, le Conseil, délibérant à la majorité des membres présents ou représentés, a approuvé les protestations formulées par les délégués de la S. E. O. dans leurs réponses à M. Delacour et décidé que la présence des délégués de la S. E. O. au sein du Comité exécutif français du 9e *Congrès ornithologique international n'avait plus d'objet.*

Le Muséum National d'Histoire Naturelle, qui célébrera bientôt son troisième centenaire et qui organise à cette occasion des

fêtes qui se dérouleront à Paris du 24 au 29 juin 1935, a aimablement invité la *Société d'Etudes Ornithologiques* à s'y faire représenter. Dans sa séance du 24 janvier, le Conseil de Direction a désigné à cet effet MM. Henri HEIM DE BALSAC et Henri JOUARD.

En raison de ces fêtes auxquelles, nous en sommes sûrs, beaucoup de nos collègues de province tiendront à prendre part, notre dernière séance d'été, qui avait d'abord été fixée au 6 juillet, se tiendra, entre le 24 et le 29 juin, à une date qui sera fixée ultérieurement.

Dans sa séance du 9 mars, le Conseil a élu membres de la Société :

MM. FJERDINGSTAD, présenté par M. JOUARD, sur proposition de M. Jean DROIT ;

l'Abbé P. PARQUIN, présenté par M. BLOT, sur proposition de M. DE CHAVIGNY ;

R. LIÉNHART, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Nancy, présenté par M. HEIM DE BALSAC.

A la même séance, M. Henri JOUARD, que divers soucis risquent d'empêcher désormais de s'occuper d'une façon active de l'administration de la Société, mais qui entend ne pas abandonner pour autant la rédaction proprement dite d'*Alauda* et de nos autres publications éventuelles, a été, sur sa demande, relevé de ses fonctions de secrétaire-adjoint et nommé rédacteur aux publications, tandis que M. André BLOT était nommé secrétaire-adjoint en remplacement de M. JOUARD.

Le poste de bibliothécaire restera provisoirement vacant. C'est donc à M. R. SEYDOUX, bibliothécaire-adjoint (4, rue Hervieu, Neuilly, Seine), que nos collègues voudront bien s'adresser désormais pour l'emprunt des livres et périodiques de la bibliothèque.

Séance du 5 janvier 1935.

Présidence de M. le Professeur Louis LAVAUDEN.

Membre de province présent à la séance : M. Jean MARÇAIS.

S'étaient excusés de ne pouvoir assister à la séance : MM. L. DELAUNAY, J. DROIT, H. JOUARD, B. MOUILLARD, Baron H. DE SANCY.

Invité : M. FJERDINGSTAD.

M. Jean MARÇAIS signale qu'il a trouvé au Maroc oriental une colonie, assez importante, d'Ibis chauves *Comatibis eremita*, sur

laquelle il donnera quelques précisions dans un prochain numéro d'*Alauda*.

M. Jacques DE CHAVIGNY présente huit pontes de Sirli de Dupont *Chersophilus duponti* recueillies en 1934 en Algérie (dép. de Constantine).

M. H. HEIM DE BALSAC fait une causerie sur les Pies-grièches du paléarctique occidental. Après avoir rappelé les caractères des diverses espèces, pour la comparaison desquelles notre collègue M. G. COGNEAU avait eu l'obligeance d'apporter une série de spécimens et de pontes, notre secrétaire général attire l'attention sur les différences biologiques de nos Pies-grièches. Tandis que la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* est sédentaire en raison de son régime à base de petits Vertébrés, au contraire les Pies-grièches écorcheur, à tête rousse et d'Italie *Lanius collurio*, *L. senator* et *L. minor*, à peu près exclusivement insectivores, sont de grands migrateurs. M. HEIM DE BALSAC rappelle que *L. senator* émigre du Nord au Sud, traversant la Méditerranée et l'Afrique du Nord, alors que *L. collurio* et *L. minor* suivent en Europe occidentale une route Est-Ouest, puis empruntent la voie égyptienne. Ce singulier trajet, qu'empruntent d'ailleurs plusieurs autres espèces, a donné lieu de la part des auteurs à diverses considérations sur l'origine orientale de ces migrateurs. Notre collègue insiste encore sur l'aire de distribution de *Lanius nubicus*, très limitée par rapport à celle des autres espèces, et sur la présence en Afrique du Nord de *Tschagra senegalus*, qui représente un type de Laniidé essentiellement éthiopien.

Séance du 2 février 1935.

Présidence de M. le Professeur Louis LAVAUDEN.

Membre de province présent à la séance : M. Jean MARÇAIS.

S'étaient excusés de ne pouvoir assister à la séance : MM. L. DELAUNAY, Vicomte EBLÉ, H. JOUARD, B. MOUILLARD, Comte Georges DE VOGUÉ.

M. H. HEIM DE BALSAC, pousuivant la série de ses causeries sur les différents groupes d'oiseaux, traite aujourd'hui des Pics du paléarctique occidental. (M. G. COGNEAU, toujours empressé à répondre à nos appels avec une inlassable obligeance, avait apporté des peaux et des pontes des diverses espèces de Pics.) Notre secrétaire général insiste d'abord sur la rareté du Pic mar *Dryo-*

bates medius, largement répandu mais toujours sporadique, et sur la présence, à l'état de colonies résiduelles, du Pic tridactyle *Picoïdes tridactylus* dans les Alpes, et du Pic leuconote *Dryobates leucotos* dans les Pyrénées. Notre collègue rappelle en outre l'habitat relativement restreint de *Dryobates syriacus.*

De curieuses modifications de régime et de comportement se manifestent chez plusieurs espèces. Le Pic vert *Picus viridis* continue, en Angleterre, à rechercher les insectes xylophages, tandis que, sur le continent, la même espèce ne consomme guère que des Fourmis. Le régime granivore du Pic épeiche *Dryobates major* est poussé à tel point dans les régions septentrionales que l'espèce devient migratrice lorsque viennent à manquer les graines de Conifères qu'elle recherche particulièrement. Notre collègue rappelle encore l'extension de l'aire du Pic noir *Dryocopus martius* en Belgique et la distribution du Pic vert et de l'Epeiche dans la péninsule ibérique et en Afrique du Nord. Dans cette dernière région se sont formées des races très différenciées : *Picus viridis vaillantii* et *Dryobates major numidus.*

Assemblée générale du 9 mars 1935.

Présidence de M. le Professeur Louis LAVAUDEN.

Membres de province présents à la séance : MM. Albert HUGUES, Henri JOUARD, Bernard MOUILLARD, Dr Paul POTY.

S'étaient excusés de ne pouvoir assister à la séance et s'y étaient fait représenter : MM. G. BERTHET, P. BOUERY-VEYSSEYRE, J. E. COURTOIS, L. DELAUNAY, F. HUET, E. LEBEURIER, J. MARÇAIS, O. MEYLAN, Comte DE BONNET DE PAILLERETS, Professeur Paul PARIS, Baron Henri DE SANCY, Comte Georges DE VOGÜÉ.

Le Président fait part à l'assemblée des décisions prises par le Conseil (voir ci-dessus p. 1 et 2) et des distinctions et nominations dont nos collègues MM. JOUARD et MOUILLARD, tous deux présents, ont été récemment honorés (voir p. 8), puis il donne la parole à notre secrétaire général pour l'audition de son rapport sur l'année 1934.

M. HEIM DE BALSAC se félicite de l'activité et de la bonne marche de la Société au cours de l'année 1934. Les séances ont été suivies avec assiduité et ont donné lieu à des communications et à des échanges de vues toujours animés. Une excursion ornithologique

a été organisée avec le concours de M. G. COGNEAU. D'autres sont prévues pour le printemps de 1935, une, notamment, dans la région de Laon où, avec le concours de notre collègue M. Bernard MOUILLARD, nous espérons voir et entendre, entre autres espèces, la Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*, l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* et, peut-être, l'Hypolaïs ictérine *Hippolais icterina*.

La Société s'est accrue en 1934 de quinze membres nouveaux, chiffre qui ne pouvait être statutairement dépassé. En dépit de la crise économique qui provoque dans la plupart des sociétés d'histoire naturelle des démissions atteignant jusqu'à 10 % de l'effectif, nous n'avons eu à enregistrer en 1934 au sein de la S. E. O. qu'une seule démission. Et pendant ce même temps nous avons eu la satisfaction de voir le nombre des abonnés d'*Alauda* s'accroître de plus de 15 %. Ce sont là les plus sûrs gages de la bonne marche de la S. E. O., de sa vitalité, et de l'intérêt suscité par ses travaux.

Après approbation, par l'assemblée, des comptes de l'exercice 1934 présentés par le trésorier, on procède à l'élection d'un nouveau membre du Conseil de Direction en remplacement du regretté Chevalier VAN HAVRE. Au nom du Conseil, le Président propose à cet effet aux suffrages de l'assemblée M. Bernard MOUILLARD, qui accepte. Mise aux voix, la candidature de M. MOUILLARD est ratifiée à l'unanimité.

M. le Professeur LAVAUDEN fait ensuite une causerie sur la Perdrix grise des Pyrénées.

« La Perdrix grise des Pyrénées *Perdix perdix hispaniensis* RECHW. a été signalée pour la première fois par le Dr LOPEZ-SEOANE, en 1870, et nommée par lui *Perdix charrela* mais sans aucune description à l'appui. En 1873, le Comte R. DE BOUILLÉ, dans une courte notice, la décrivit très complètement, en donnant les caractères qui la différencient de la Perdrix grise, mais sans la nommer autrement qu'en français ! Il en indiquait sommairement la biologie, et sa note, très exacte, peut en somme passer pour assez complète.

« En 1892, le Dr REICHENOW décrivit cette Perdrix sous le nom de *Perdix hispaniensis*, d'après un échantillon que lui avait adressé en communication le Dr LOPEZ SEOANE. Celui-ci, dans un opuscule *daté de* 1891, décrit cette Perdrix à laquelle il donne le nom de

P. charrela. L'opuscule du Dr SEOANE n'étant pas extrait d'un périodique, n'a pas été admis par les Congrès zoologiques comme ayant date certaine [1]. Quoi qu'il en soit de cette question de nomenclature, il n'en est pas moins certain que cette Perdrix diffère tout à fait des Perdrix grises ordinaires par sa morphologie, par ses mœurs et par son habitat.

« Elle se distingue, au premier abord, de toutes les autres Perdrix grises, par la coloration permanente de la tête et du haut du cou, qui sont couverts de larmes jaunâtres, et se trouve ainsi avoir, en permanence, un plumage qui, chez la Perdrix grise ordinaire, est essentiellement temporaire et a été baptisé *Plumage éclipse* par OGILVIE GRANT, d'après WATERTON. Il y a aussi d'autres caractères de plumage, bien décrits dans l'étude que notre confrère le Dr Louis BUREAU a publié il y a trente ans.

« Etant donné qu'on peut considérer la Perdrix grise des Pyrénées comme une forme primitive, il semble bien que le plumage éclipse des Perdrix de la plaine puisse être considéré comme un rappel ancestral. La mue du petit plumage de la *P. p. hispaniensis* n'a pas été étudiée dans le détail.

« Cette forme hautement caractéristique habite tout le massif des Pyrénées, entre 1.500 et 2.500 m., *au-dessus de la Perdrix rouge*, qui, dans d'autres régions de la France, habite *au-dessus* de la Perdrix grise. Il y a là une répartition extrême curieuse, qui peut s'expliquer en considérant les périodes humides de la fin du quaternaire.

« La Perdrix des Pyrénées fréquente les pâturages supérieurs et les éboulis ; elle pond des œufs qui sont indiqués comme plus foncés que ceux des autres formes de Perdrix grises de la France. »

M. DE CHAVIGNY soumet à l'examen de nos collègues une petite série d'œufs du Coucou nord-africain *Cuculus canorus bangsi* OBERHOLSER, et fait remarquer combien l'adaptation-couleur de l'œuf du parasite aux œufs des parasités semble parfaite et constante, si l'on en juge non seulement par les œufs présentés mais aussi par les quelques spécimens qui existent à l'étranger. Il attire spécialement l'attention sur le fait que les œufs qu'il présente — provenant d'une région d'Algérie assez limitée — semblent adaptés *à plusieurs espèces* de parasités, alors que le Coucou de la Péninsule

1. Cf. C. DAVIES SHERBORN, *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, 1894, p. 754.
2. Cf. *Proc. of the IV Ornith. Congress, London*, 1905.

ibérique et des îles méditerranéennes (de la même race) ne paraît avoir adapté ses œufs, jusqu'ici, qu'*à une seule espèce.*

Après examen d'une peau de *Cuculus canorus bangsi*, obligeamment envoyée par M. HUET, une intéressante discussion s'élève entre plusieurs de nos collègues sur quelques-uns des points que soulève la communication de M. DE CHAVIGNY, qui se réserve, d'ailleurs, de revenir sur la question et de publier prochainement dans *Alauda*, en collaboration avec notre collègue M. LE DÛ, une note oologique sur le Coucou nord-africain, note qui comprendra, sans doute, également quelques observations biologiques sur cet Oiseau.

Le Président remercie M. DE CHAVIGNY, puis M. Henri JOUARD présente divers ouvrages et périodiques d'échange, notamment un livre de M. Sten BERGMANN *Zur Kenntis Nordostasiatischen Vögel* relatif à l'avifaune du Kamtschatka et les îles Kouriles, et *Les Oiseaux* de A. L. THOMSON, traduit de l'anglais par P. RODE, desquels *Alauda* publiera une note bibliographique.

M. JOUARD rend compte ensuite de la façon dont furent conduits les travaux de la *Commission pour l'unification des noms français d'Oiseaux* (noms des Oiseaux *nicheurs d'Europe*, abstraction faite de leurs races géographiques), des difficultés avec lesquelles cette Commission se trouva aux prises, et des résultats auxquels elle finit par arriver. En ce qui le concerne, notre délégué s'est efforcé de trouver un compromis entre les desiderata des membres qui, d'emblée, s'affrontèrent au sein de la Commission : ceux pour qui l'usage devait être souverain ; ceux qui voulaient profiter de l'occasion pour réformer tout ce qui laissait à désirer. Il ne proposa de rompre avec l'usage que lorsque les dénominations usuelles étaient absolument inexpressives, ou absurdes, ou susceptibles de provoquer des erreurs — mais il lutta, alors, avec acharnement, et ce n'est pas de sa faute si certaines appellations fâcheuses ont été maintenues. D'ores et déjà il apparaît que les efforts de la Commission n'ont pas été vains et que, pour n'être pas parfaite, sa « Liste » marque un progrès considérable sur la nomenclature, d'ailleurs éminemment instable, qu'on employait jusqu'à présent. Conformément à un accord intervenu la veille au Conseil de la *S. E. O.*, les publications de la Société seront dorénavant — sauf désir contraire, expressément signifié, de leurs auteurs — accordés à la

nomenclature française unifiée (Voir, dans ce numéro même d'*Alauda*, le rapport de M. le Professeur M. BOUBIER, secrétaire de la Commission).

M. JOUARD, enfin, fait sur la *voix des Oiseaux* une causerie, fort appréciée, qu'il divise selon les chapitres : Considérations générales sur la voix des Oiseaux. — De l'intérêt que présente la connaissance de la voix des Oiseaux. — Comment étudier cris et chants —, et qu'il termine en faisant écouter et en commentant une nouvelle édition, beaucoup plus satisfaisante, des disques de M. A. BRAND qui furent l'objet d'un compte rendu de sa plume dans *Alauda* (1934, pp. 409-411).

Un dîner amical, tout particulièrement agréable, vint clore cette assemblée générale.

Distinctions et nominations.

Nous sommes heureux d'apprendre, et d'informer nos lecteurs, que :

M. Lucien CUÉNOT, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy, membre du Comité de patronage d'*Alauda*, a été nommé officier de la Légion d'Honneur ;

M. SEURAT, professeur à la Faculté des Sciences d'Alger, également membre du Comité de patronage d'*Alauda*, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur ;

notre rédacteur, M. Henri JOUARD, vient d'être nommé Membre correspondant de la *Deutsche ornithologische Gesellschaft* (Société ornithologique allemande) de Berlin ;

notre collègue, M. Bernard MOUILLARD, juge d'Instruction à Laon, a été nommé Procureur de la République à Péronne.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA « COMMISSION POUR L'UNIFICATION DES NOMS FRANÇAIS DES OISEAUX »

par Maurice BOUBIER,
Docteur ès sciences
Secrétaire de la Commission.

Introduction.

Le point de départ des travaux de la « Commission pour l'unification des noms français des Oiseaux » est une brève proposition faite en 1932 [1] et dont voici l'essentiel :

« Les oiseaux sont connus en français tantôt sous un seul vocable : le Freux, le Geai, le Loriot, tantôt sous deux noms : la Corneille noire, le Moineau domestique. Trop souvent, et faute d'imagination, le second nom n'est autre que l'un des détestables qualificatifs « ordinaire » ou « vulgaire » ou « commun » : le Verdier ordinaire, le Casse-noix vulgaire, etc. Soit dit en passant, ces adjectifs doivent absolument disparaître de la liste des oiseaux.

D'autre part, on constate quelques variantes dans les noms employés par divers auteurs, par exemple : Gélinotte des coudriers ou Gélinotte des bois ; Autour des ramiers, Autour des palombes ou Epervier autour ; Bécasseau violet ou Bécasseau maritime, etc., etc.

Il conviendrait donc de procéder à une unification de la nomenclature française binominale des espèces d'oiseaux de la Faune européenne. Dans ce but, nous lançons un appel pressant à nos confrères de France, de Belgique et de la Suisse romande, et nous invitons les sociétés et périodiques ornithologiques de ces trois

1. M. BOUBIER, *in « Bulletin ornithologique romand »*, août 1932.

pays à désigner les personnalités qui constitueraient une Commission chargée de mener à bien cette réforme.

Notre appel fut entendu et, en janvier 1934, la Commission fut constituée comme suit :

Pour la France :

M. J. BERLIOZ, sous-directeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, délégué de la Ligue française pour la protection des oiseaux.

M. H. JOUARD, délégué de la Société d'Etudes ornithologiques et d'« Alauda. »

M. J. RAPINE, délégué de la Société ornithologique et mammalogique de France et de « L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie. »

MM. DELACOUR et N. MAYAUD, invités.

Pour la Belgique :

M. Ch. DUPOND, directeur du « Gerfaut ».

M. le Chevalier G. VAN HAVRE [1].

Pour la Suisse :

M. M. BOUBIER, délégué de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux.

M. O. MEYLAN, délégué de la Société suisse « Ala ».

M. A. RICHARD, rédacteur de « Nos Oiseaux ».

Pour le Canada français :

M. A. DÉRY, délégué de la Société Provancher d'Histoire naturelle du Canada.

La Commission chargea M. BOUBIER du secrétariat et se mit au travail par lettres et circulaires.

Sa première tâche fut d'établir quelques principes d'ordre général, et de dresser une liste provisoire permettant de procéder à une première sélection des noms jugés bons à l'unanimité et de soumettre les autres à une discussion serrée.

---

1. Malheureusement décédé le 1er juin 1934.

Celle-ci fut longue et parfois difficile. Dès le début, deux camps opposés furent en présence, l'un fait de partisans de la primauté de l'« Usage », l'autre qui entendait profiter de l'occasion pour remanier carrément toute nomenclature défectueuse. Le résultat fut évidemment, dans nombre de cas, un compromis, du reste satisfaisant, c'est-à-dire qu'on convint de ne pas sacrifier un nom de pratique courante et qui n'a rien de répréhensible, à un autre nom moins usuel, même plus expressif, qu'il soit ancien ou nouveau, et par conséquent de conserver un certain nombre de noms d'usage courant dont la signification est inconnue ou peu précise, tels que litorne, macroule, etc.

Voici au surplus quelles ont été les décisions d'ordre général prises tant au début qu'au cours des travaux :

1. La Commission s'est proposé, à l'usage du public cultivé et en vue des futurs ouvrages et publications ornithologiques, d'unifier la nomenclature française des Oiseaux, en éliminant les imperfections, mais en évitant autant que possible les transformations radicales et en respectant l'usage lorsqu'il ne va pas à l'encontre de la logique et de la raison.

2. Cette unification a porté sur la totalité des espèces *nichant* en Europe.

3. L'unification devant avoir une portée scientifique, il a été établi une nomenclature binominale pour toutes les espèces, même si le public continue à n'utiliser qu'un seul nom pour désigner tel ou tel Oiseau.

Autrement dit, la Commission a reconnu comme nécessaire d'adjoindre à tous les noms de Genre un qualificatif spécifique, choisi de préférence parmi ceux dont l'emploi est déjà courant.

4. L'unification devant avoir pour résultat nécessaire, et d'ailleurs évident, que chaque espèce n'aura désormais qu'une seule dénomination *officielle*, ou *valable*, il conviendra de ne plus utiliser une synonymie telle que :

Nette à huppe rousse = Brante roussâtre = Brante huppé = Nette rousse = Nette huppée = Canard siffleur huppé = Canard rufin ;

Pluvier argenté = Pluvier varié, Pluvier gris, Vanneau pluvier, Vanneau suisse...

Dans de tels cas, c'est le nom le mieux approprié qui a été adopté.

5. La question du « Genre large » ou du « Genre restreint » a été difficile à régler et finalement ne l'a pas été d'une façon rigide

Chaque groupe systématique important a fait l'objet d'une étude particulière. C'est ainsi que les grands Genres Alouette, Bruant n'ont pas été disloqués, alors que le groupe des Aigles et celui des Canards l'ont été. La Commission s'est donc tenue, là, sur une position intermédiaire demandant un peu de souplesse, de façon que le « premier nom » oriente plus ou moins largement vers la parenté systématique.

6. La Commission a admis que la nomenclature binominale française n'est pas nécessairement à calquer sur la nomenclature latine, et que l'appellation française peut être indépendante du nom latin et ne pas en être la traduction intégrale. Ainsi, Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*) et Grimpereau des bois (*Certhia familiaris*).

7. Ont été rigoureusement éliminés les qualificatifs tels que commun, vulgaire, ordinaire, etc., qui ne précisent rien et sont même bien souvent faux pour certaines régions.

Il en a été de même pour les noms qui évoquent des idées erronées ou qui créent des confusions :

Stercoraire, Jaseur de Bohême, Pinson des Ardennes, etc. (voir Commentaires).

8. Autant que possible, la Commission a retenu, parmi les noms vernaculaires, ceux qui rappellent une particularité morphologique, biologique, etc. : Buse pattue, Torcol fourmilier, etc.

9. Les noms dérivés du latin et surtout du grec ont été en général remplacés par des noms français, plus compréhensibles et plus expressifs : Pic à dos blanc (au lieu de leuconote), Hibou des marais (au lieu de brachyote), etc.

Cependant, quelques noms scientifiques ont été conservés parce qu'on les trouve dans les dictionnaires français, voire dans le Petit Larousse. Par exemple : tridactyle.

10. La Commission a fait toutes rectifications utiles quant à l'orthographe des noms. Exemple : Pipit (au lieu de Pipi) ; Sittelle (et non Sitelle, du latin *Sitta*) ; nonnette (et non nonette, parce que diminutif de nonne), etc...

11. Quand un oiseau a été spécifiquement déterminé par le nom de l'auteur qui, le premier, l'a découvert ou étudié, on l'a fait comprendre par l'addition de la préposition « de » entre ses deux noms. Exemple : Pouillot *de* Bonelli.

Dans la mesure du possible, la Commission a toutefois cherché à remplacer ces noms d'ornithologistes par un qualificatif rappe-

lant un caractère frappant, comme Fauvette masquée (pour F. de Rüppell). La seule consécration par l'usage a agi comme un frein sur ces modifications.

Il a enfin été entendu que :

12. Dans la nomenclature binominale, la première lettre du premier nom sera seule écrite avec majuscule, sauf si le second nom est le nom de Genre : Héron bihoreau, Grand Corbeau.

13. Lorsqu'un nom générique est composé, les termes composants seront unis par un trait d'union : Pie-bleue, Gobe-mouche, Casse-noix.

Il en sera de même des noms spécifiques composés, tels que Héron garde-bœuf, à moins qu'ils ne soient purement descriptifs, comme « à longue queue », à « tête noire », etc. (voir la Liste).

14. Pour acclimater les noms nouveaux adoptés par la Commission, il conviendra de faire figurer entre parenthèses les anciens synonymes qui ont subi un changement vraiment radical.

Bibliographie.

Quelques membres de la Commission ont publié leur manière de voir sur les questions qui allaient être débattues. La lecture de ces articles, comparée avec l'examen de la Liste unifiée qui va suivre, permettra de se rendre compte que plusieurs des vues exprimées ont dû être modifiées ou abandonnées à la suite d'une discussion approfondie ou par l'effet d'une mise en minorité là où des votes — parfois multipliés — intervinrent en dernier ressort.

MAURICE BOUBIER. — « Pour l'unification des noms français des oiseaux de la faune européenne. » *Bulletin ornithologique romand*, fasc. 1, août 1932.

HENRI JOUARD. — « D'une nomenclature française « qui se tienne ». » *Alauda*, nº 4, p. 500-510, décembre 1933.

OLIVIER MEYLAN. — « A propos des noms français des Oiseaux. » *L'Ornithologiste*, p. 25-28, novembre 1933.

NOEL MAYAUD. — « A propos d'un essai d'unification des noms français d'Oiseaux. » *Alauda*, nº 1, p. 114-115, janvier-mars 1934.

G. VAN HAVRE et CH. DUPOND. — « L'unification des noms français d'Oiseaux » (2 notes). *Le Gerfaut*, 1934.

Voir aussi :

MAURICE BOUBIER. — « Origine et étymologie des noms français des oiseaux de l'Europe occidentale. » Une brochure en vente chez l'auteur, Grange-Canal, Genève (contre envoi préalable de un franc suisse).

Liste unifiée des noms d'espèces d'Oiseaux nichant en Europe.

Les * renvoient aux Commentaires qui suivent.
(Entre parenthèses, les synonymes les plus couramment employés.)

Grand Corbeau.
Corbeau freux (Freux des moissons).
Corbeau corneille (Corneille noire, Corbeau corbine).
Corbeau mantelé (Corneille mantelée).
Choucas des tours (Corbeau choucas, Choucas des clochers).
***Corbin crave** (Corneille à bec rouge, Corneille crave, Crave à bec rouge).
***Corbin chocard** (Corneille à bec jaune, Corneille chocard, Chocard à bec jaune, Chocard alpin).
***Pie bavarde** (Pie à longue queue).
***Pie-bleue à calotte noire** (Pie bleue de Cook).
Casse-noix moucheté.
Geai des chênes (Geai glandivore).
Mésangeai imitateur.
Etourneau sansonnet.
Etourneau unicolore.
Martin roselin.
Loriot jaune.
Pie-grièche grise.
***Pie-grièche à tête rousse** (Pie-grièche rousse).
Pie-grièche écorcheur.
Pie-grièche à poitrine rose (Pie-grièche d'Italie).
***Pie-grièche masquée** [*Lanius nubicus* LICHT.]
***Jaseur boréal** (Jaseur de Bohême).
Gros-bec casse-noyaux.
Verdier d'Europe.
Chardonneret élégant.

Tarin des aulnes (Tarin vert).
Venturon montagnard (Venturon alpin).
***Linotte mélodieuse** (Linotte rouge, Linotte des vignes).
Linotte à bec jaune (Linotte de montagne).
***Sizerin flammé** (Linotte sizerin, Sizerin boréal).
Serin cini (Serin méridional).
***Bouvreuil pivoine** (Bouvreuil ordinaire).
Roselin cramoisi.
Dur-bec des sapins.
Bec-croisé des sapins (Bec-croisé ordinaire).
Bec-croisé perroquet.
Bec-croisé bifascié.
***Pinson des arbres** (Pinson ordinaire, Pinson des pinsonniers).
***Pinson du nord** (Pinson des Ardennes).
***Niverolle des Alpes** (Pinson des neiges, Niverolle des neiges).
Moineau domestique (Moineau franc).
***Moineau espagnol.**
Moineau friquet.
Moineau soulcie.
Bruant proyer (Proyer d'Europe).
Bruant jaune.
Bruant à calotte blanche (Bruant pithyorne).
Bruant à tête noire (Passerine mélanocéphale).
Bruant auréole (Passerine auréole).
Bruant zizi (Bruant des haies).
Bruant ortolan.
Bruant cendrillard.
Bruant fou (Ortolan de Lorraine).
Bruant rustique.
Bruant nain.
***Bruant des roseaux**
Bruant lapon (Bruant montain, Plectrophane lapon).
Bruant des neiges (Plectrophane des neiges, Passerine des neiges).
***Alouette calandre** (Calandre ordinaire).
Alouette à ailes blanches (Calandre sibérienne).
Alouette nègre (Calandre nègre).
Alouette calandrelle (Calandrelle brachydactyle).
Alouette pispolette.
Alouette cochevis (Cochevis huppé).
Alouette de Thékla (Cochevis de Théela).

Alouette lulu.
Alouette des champs.
Alouette de Dupont (Sirli de Dupont).
Alouette oreillarde (Alouette hausse-col, Alouette alpine, Erémophile alpestre, Otocorys alpestre).
Grimpereau des jardins (Grimpereau brachydactyle).
Grimpereau des bois (Grimpereau familier).
Tichodrome échelette (Grimpereau de muraille).
Pipit rousseline (Pipit des champs, Agrodrome champêtre).
Pipit des prés (Pipit farlouse).
Pipit à gorge rousse.
Pipit des arbres (Pipit des buissons).
Pipit spioncelle (Pipit aquatique).
Pipit de la Petchora [*Anthus gustavi* Swinhoe].
Bergeronnette printanière [*Motacilla flava* L.].
Bergeronnette citrine [*Motacilla citreola* Pallas].
*__Bergeronnette des ruisseaux__ (Bergeronnette boarule, B. jaune, Hochequeue ou Lavandière jaune).
Bergeronnette grise (Lavandière grise, Hochequeue gris).
Gobe-mouche gris.
Gobe-mouche noir (Gobe-mouches becfigue).
Gobe-mouche à collier.
Gobe-mouche nain (Erythrosterne rougeâtre).
Sittelle torche-pot.
Sittelle corse.
Sittelle des rochers (Sittelle de Neumayer).
Mésange charbonnière.
Mésange bleue.
Mésange azurée.
Mésange noire (Mésange petite charbonnière, Mésange des sapins).
Mésange huppée.
Mésange à plastron [*Parus cinctus* Bodd.].
Mésange lugubre.
Mésange nonnette (Mésange à calotte brillante).
*__Mésange boréale__ (Mésange à calotte mate, Mésange alpestre et Mésange des saules réunies).
Mésange à longue queue (Orite longicaude).
Mésange penduline (Rémiz penduline).
Mésange à moustaches (Panure à moustaches).
Roitelet huppé (Roitelet couronné).

Roitelet à triple bandeau (Roitelet tête-de-feu).
Grive litorne (Grive de genièvre, Grive tia-tia).
Grive draine (Grive de gui).
Grive musicienne (Grive vendangette, Grive chanteuse).
Grive mauvis.
***Grive à ailes rousses** (Grive brune, Merle brun) [*Turdus eunomus* TEMM.].
***Grive à gorge noire** [*Turdus ruficollis atrogularis* TEMM.]
Merle à plastron (Merle à collier).
Merle noir.
Monticole de roche (Merle de roche).
Monticole bleu (Merle bleu).
Traquet motteux (Motteux cendré).
Traquet oreillard (Traquets oreillard et stapazin réunis).
Traquet pie (Traquet leucomèle).
Traquet isabelle.
Traquet rieur.
Traquet des prés (Tarier des prés, Tarier ordinaire).
Traquet pâtre (Tarier pâtre, Tarier rubicole).
Rouge-queue à front blanc (Rouge-queue de muraille, Rouge-queue des arbres ou des jardins, Rossignol de muraille).
Rouge-queue noir (Rouge-queue titis).
Rossignol philomèle (Rossignol ordinaire).
Rossignol progné.
Calliope sibérienne (Rossignol calliope).
Gorge-bleue à miroir.
Rouge-gorge familier.
Accenteur alpin (Accenteur pégot).
Accenteur mouchet (Mouchet chanteur, Traîne-buisson, Fauvette d'hiver).
Accenteur montanelle (Mouchet montagnard) [*Prunella montanella* (PALLAS)].
Troglodyte mignon.
Cincle plongeur (Aguassière, Merle d'eau).
Hirondelle de cheminée (Hirondelle rustique, Chélidon rustique).
Hirondelle de fenêtre (Hirondelle cul-blanc).
Hirondelle rousseline (Chélidon rousseline).
Hirondelle de rivage (Cotyle riveraine, Hirondelle des sables).
Hirondelle des rochers (Cotyle des rochers).
Pouillot véloce (Pouillot rousset, Pouillot de mars).

***Pouillot chantre** (Pouillot fitis).
Pouillot de Bonelli (Pouillot Natterer).
Pouillot siffleur (Pouillot sylvicole).
Pouillot boréal.
Bouscarle de Cetti.
Lusciniole à moustaches (Amnicole à moustaches).
Locustelle fluviatile.
Locustelle luscinioïde.
Locustelle tachetée.
***Rousserolle turdoïde** (Grande Rousserolle, Grande fauvette des roseaux).
Rousserolle effarvatte (Rousserolle des roseaux, Petite fauvette des roseaux).
Rousserolle verderolle (Rousserole des marais).
Rousserolle isabelle [*Acrocephalus agricola* JERDON].
Rousserolle des buissons [*Acrocephalus dumetorum* BLYTH].
Rousserolle des phragmites (Phragmite des joncs).
Rousserolle aquatique (Phragmite aquatique).
Contrefaisant à longues ailes (Hypolaïs ictérine, Hypolaïs philomèle, Hypolaïs à ailes longues).
Contrefaisant à ailes courtes (Hypolaïs polyglotte, Hypolaïs lusciniole, Hypolaïs à ailes courtes).
Contrefaisant pâle.
Contrefaisant des oliviers.
Contrefaisant russe [*Hippolais scita* (EVERSM.)]
Fauvette épervière.
Fauvette orphée
Fauvette des jardins.
Fauvette à tête noire.
Fauvette grisette.
Fauvette babillarde.
Fauvette naine.
***Fauvette masquée** (Fauvette de Rüppell).
***Fauvette mélanocéphale** (Fauvette des fragons).
***Fauvette subalpine** (Fauvette passerinette).
***Fauvette à lunettes.**
Fauvette pitchou (Pitchou, Fauvette des ajoncs).
Fauvette sarde.
Agrobate rubigineux.
Cisticole d'Europe.

Martinet noir.
Martinet à ventre blanc (Martinet alpin).
Martinet pâle (Martinet murin).
Engoulevent d'Europe.
Engoulevent à collier roux.
Rollier d'Europe.
***Guêpier méridional** (Guêpier apivore).
Huppe fasciée.
Martin-pêcheur d'Europe.
Pic vert.
Pic cendré.
Pic épeiche.
Pic épeichette.
Pic à dos blanc (Pic leuconote).
Pic mar.
Pic tridactyle.
Pic noir.
***Torcol fourmilier** (Torcol tire-langue).
Coucou gris (Coucou chanteur).
Coucou nain.
Coucou geai (Oxylophe geai).
Harfang des neiges (Chouette des neiges).
Hibou grand-duc (Grand-duc ordinaire).
Hibou moyen-duc.
Hibou des marais (Hibou brachyote).
Hibou petit-duc (Scops petit-duc).
Chouette hulotte (Hulotte chat-huant).
Chouette laponne.
Chouette de l'Oural (Ptynx de l'Oural).
Chouette chevêche.
Chouette de Tengmalm (Nyctale tengmalm).
Chouette chevêchette.
Chouette épervière (Surnie caparacoch).
***Effraie des clochers** (Chouette effraie).
Faucon pèlerin.
Faucon lanier.
Faucon sacre.
Faucon gerfaut.
Faucon d'Eléonore.
Faucon hobereau.

Faucon émerillon.
Faucon à pattes rouges (Faucon kobez).
Faucon crécerelle.
***Faucon crécerellette** (Faucon crécerine).
Autour des palombes.
Epervier d'Europe.
Epervier à pattes courtes.
Busard Saint-Martin (Busard bleuâtre).
Busard pâle (Busard blafard, Busard de Swainson).
Busard cendré (Busard de Montagu).
***Busard des roseaux** (Busard harpaye, Busard des marais).
Milan royal.
Milan noir.
Milan rayé.
***Elanion blac.**
***Bondrée apivore** (Buse bondrée).
Buse variable (Buse commune).
Buse féroce.
Buse pattue.
Buse des steppes.
Circaète Jean-le-blanc (Aigle Jean-le-blanc, Aigle des serpents).
Aigle impérial.
Aigle royal (Aigle fauve).
***Aigle criard** (Grand aigle criard) [*Aquila clanga* PALLAS].
***Aigle pomarin** (Petit aigle criard) [*Aquila pomarina* BREHM].
Aigle des steppes [*Aquila nipalensis* HODGSON].
Aigle botté.
Aigle à queue barrée (Aigle de Bonelli).
***Pygargue à queue blanche** (Pygargue ordinaire).
Pygargue de Pallas.
***Balbuzard fluviatile.**
Gypaète barbu.
Vautour fauve.
Vautour moine (Vautour arrian).
***Percnoptère d'Egypte** (Néophron percnoptère, Catharte alimoche).
Héron cendré.
Héron pourpré.
Héron garde-bœuf (Garde-bœuf ibis).
Héron crabier (Crabier chevelu).
Héron bihoreau (Bihoreau à manteau noir).

Butor blongios (Blongios nain).
Butor étoilé.
Grande Aigrette.
Aigrette garzette.
Spatule blanche.
Cigogne blanche.
Cigogne noire.
Ibis falcinelle.
Grand Cormoran.
Cormoran huppé.
Cormoran pygmée.
Pélican blanc.
Pélican frisé.
Fou de Bassan (Fou blanc).
Flamant rose.
Cygne sauvage.
Cygne de Bewick.
Cygne muet (Cygne tuberculé, Cygne domestique).
***Canard col-vert** (Canard sauvage).
Canard chipeau (Chipeau bruyant, Canard ridenne).
Canard siffleur (Marèque pénélope).
Canard pilet (Pilet acuticaude, Pilet à queue effilée).
Canard souchet.
Sarcelle d'hiver.
Sarcelle d'été.
Sarcelle marbrée.
Tadorne de Belon.
Casarca roux (Canard casarca).
Nette à huppe rousse (Brante roussâtre, Brante huppé, Nette rousse, Nette huppée, Canard siffleur huppé, Canard rufin).
Fuligule milouin.
Fuligule morillon.
Fuligule milouinan.
Fuligule nyroca (Canard à iris blanc).
Garrot à œil d'or (Garrot vulgaire, Garrot sonneur).
Garrot islandais.
Garrot arlequin (Histrion arlequin, Garrot histrion).
Harelde de Miquelon (Miquelon glacial).
Erismature à tête blanche.
Eider à duvet.

Eider à tête grise.
Eider de Steller (Eniconette de Steller).
Macreuse noire (Macreuse commune).
Macreuse brune (Double macreuse).
Harle bièvre (Grand Harle).
Harle huppé.
Harle piette.
Oie cendrée.
Oie naine.
***Oie rieuse.**
Oie des moissons.
Oie à bec court.
Oie de Sushkin.
Bernache cravant.
Bernache nonnette (Bernache à joues blanches).
Grand Tétras (Coq de bruyère, Grand coq de bruyère).
Tétras lyre (Petit coq de bruyère, Petit tétras, Tétras à queue fourchue).
Lagopède des saules (Lagopède des tourbières).
Lagopède des Alpes.
Lagopède d'Ecosse.
Gélinotte des bois (Gélinotte des coudriers).
***Faisan de chasse.**
Perdrix grise.
Perdrix rouge.
***Perdrix de Barbarie** [*Alectoris barbara* (Bonn.)]
Perdrix bartavelle.
Caille des blés.
Pigeon colombin.
Pigeon ramier.
Pigeon biset.
Tourterelle des bois.
***Tourterelle turque** [*Streptopelia decaocto* Frival.]
Ganga unibande.
Ganga cata.
Syrrhapte paradoxal.
Turnix d'Andalousie (Hémipode des bois) [*Turnix sylvatica* (Desf.)].
Grue cendrée.
Grue sibérienne (Grue leucogérane).

Demoiselle de Numidie.
Outarde barbue (Grande Outarde).
Outarde canepetière.
Râle d'eau.
Râle des genêts (Roi de cailles, Crex des prés).
***Marouette ponctuée** (Porzane marouette, Râle marouette, Marouette tachetée).
Marouette poussin (Râle poussin).
Marouette de Baillon (Râle de Baillon).
Foulque macroule (Foulque noire).
Foulque à crête.
Poule d'eau.
Poule sultane (Porphyrion ou Talève bleu).
***Grand Gravelot** (Grand Pluvier à collier).
Petit Gravelot (Petit Pluvier à collier).
Gravelot à collier interrompu (Pluvier à collier interrompu).
***Pluvier argenté** (Pluvier varié, Pluvier gris, Vanneau pluvier, Vanneau suisse).
Pluvier doré.
Pluvier guignard.
Pluvier sociable (Chettusie sociable).
Vanneau huppé.
***Tourne-pierre à collier** (Tourne-pierre interprète).
Œdicnème criard.
Bécasse des bois.
Bécassine des marais (Bécassine ordinaire).
Bécassine double.
Bécassine sourde.
Chevalier cul-blanc.
Chevalier sylvain.
Chevalier gambette (Chevalier à pieds rouges).
***Chevalier arlequin** (Chevalier brun, Chevalier sombre).
***Chevalier à pattes vertes** (Chevalier gris, Chevalier aboyeur).
Chevalier stagnatile.
Chevalier combattant (Combattant variable).
***Chevalier guignette** (Guignette fluviatile).
Barge à queue noire (Barge égocéphale).
Barge rousse.
***Bargette cendrée** (Térékie cendrée, Barge térek).
***Grand Courlis** (Courlis cendré).

Courlis corlieu.
Bécasseau variable (Bécasseau brunette, Bécasseau cincle).
***Bécasseau violet** (Bécasseau maritime).
Bécasseau de Temminck (Bécasseau temmia).
***Bécasseau minute.**
***Bécasseau falcinelle** (Bécasseau platyrhynque).
Bécasseau maubèche (Maubèche canut).
***Bécasseau sanderling** (Sanderling des sables).
***Phalarope à bec large** (Phalarope platyrhynque, Ph. dentelé).
Phalarope à bec étroit (Phalarope hyperboré, Ph. lobé).
Echasse blanche (Echasse à manteau noir).
Avocette à manteau noir.
Huitrier pie.
Glaréole à collier.
Glaréole de Nordmann.
Sterne Pierre-Garin (Hirondelle-de-mer fluviatile).
Sterne caugek.
Sterne de Dougall.
Sterne arctique (Sterne paradis).
Sterne caspienne (Sterne tschégrava).
Sterne hansel.
Sterne naine.
Guifette noire (Guifette épouvantail).
Guifette à ailes blanches (Guifette leucoptère).
Guifette à moustaches (Guifette moustac, Guifette hybride).
***Goéland marin** (Goéland à manteau noir).
Goéland cendré (Goéland à pieds bleus).
Goéland brun (Goéland à pieds jaunes).
Goéland argenté (Goéland à manteau bleu).
Goéland bourgmestre.
Goéland à ailes blanches (Goéland leucoptère).
Goéland d'Audouin.
Goéland à bec grêle (Goéland railleur).
Goéland à tête noire (Goéland ichthyaète).
Goéland sénateur (Pagophile blanche).
Mouette tridactyle (Risse tridactyle).
Mouette rieuse.
Mouette mélanocéphale.
Mouette de Sabine (Xème de Sabine).
Mouette pygmée.

*__Labbe parasite__ (Stercoraire parasite).
Labbe pomarin (Stercoraire pomarin).
Labbe à longue queue (Stercoraire longicaude).
Grand Labbe (Stercoraire skua, Stercoraire cataracte).
Puffin des Anglais.
Puffin cendré.
Pétrel glacial (Fulmar glacial).
Pétrel tempête (Thalassidrome tempête).
Pétrel cul-blanc (Océanodrome cul-blanc, Pétrel de Leach).
Guillemot de Brunnich.
*__Guillemot à miroir__ (Guillemot grylle).
*__Guillemot de Troïl.__
Petit Pingouin (Pingouin torda).
Macareux moine.
Mergule nain.
Grèbe huppé.
*__Grèbe esclavon.__
Grèbe à joues grises (Grèbe jougris).
Grèbe à cou noir.
Grèbe castagneux.
Plongeon à gorge noire (Plongeon lumme).
Plongeon à gorge rousse (Plongeon cat-marin).
Plongeon imbrin.
*__Plongeon à bec blanc__ (Plongeon d'Adams).

Commentaires.

Chocard et Crave. — Ces deux espèces, du Genre latin *Pyrrhocorax*, ont été séparées des Corbeaux et Corneilles sous le nom générique de Corbin, qui rappelle leurs affinités avec les précédents, tout en marquant la place spéciale qui leur revient légitimement dans le groupe.

Pie bavarde. — Ce sont les exotiques *Urocissa* qui sont les vraies Pies « à longue queue ».

Pie-bleue. — Nom générique composé (avec -) correspondant au latin *Cyanopica.*

Pie-grièche à tête rousse. — C'est uniquement la calotte qui, chez cette espèce, est rousse. L'appeler Pie-grièche rousse

risque d'introduire une erreur, d'autant plus que, bien souvent, on ne distingue pas dans la nature la couleur de la tête.

Jaseur boréal. — Improprement appelé Jaseur de Bohême, cet Oiseau niche dans les régions boréales des Deux-Mondes.

Linotte mélodieuse. — Cet oiseau, au chant exceptionnellement flûté, est certainement le meilleur chanteur d'entre nos « granivores ». Il n'est pas juste de l'appeler Linotte des vignes ou Linotte des plaines, car, dans les Alpes, il niche souvent très haut, jusque dans les derniers buissons rabougris des pierriers, à côté du Pipit spioncelle.

Sizerin flammé. — Toutes les races de Sizerins appartiennent à la même espèce synthétique *Acanthis flammea* (L.).

Bouvreuil pivoine. — Le pivoine, nom vulgaire du Bouvreuil.

Pinson des arbres. — Pour rappeler que cet Oiseau est un compagnon fidèle de l'arbre.

Pinson du nord. — Improprement appelé Pinson des Ardennes ou Pinson d'Ardennes, il niche dans le nord de l'Europe.

Niverolle des Alpes. — Ne pas dire Niverolle des neiges, tautologie. Niverolle des Alpes convient bien pour caractériser l'espèce vis-à-vis des espèces asiatiques. Cet Oiseau n'est pas un Pinson ; certains ornithologistes le placent même avec les Moineaux, dans une autre Famille, celle des Plocéidés.

Moineau espagnol. — Son rattachement, comme race géographique, à l'espèce synthétique Moineau domestique est encore discuté par les systématiciens.

Bruant des roseaux. — Nom collectif des anciennes espèces *Emberiza schoeniclus*, *tschusii* et *pyrrhuloides*, considérées actuellement comme de simples races, ou groupes de races, d'une même espèce synthétique.

Alouettes. — Le maintien du Genre large Alouette est préférable à son morcellement. C'est la formule la plus simple et la plus naturelle, car les Alouettes ont un aspect et des mœurs plus homogènes que les Fringilles et tels autres groupes démembrés par la Commission.

Alouette de Thékla. — Dédiée par BREHM à l'une de ses filles, prénommée Thékla.

Bergeronnette des ruisseaux. — Désignation la plus rationnelle et la plus expressive. Le synonyme Bergeronnette jaune a entraîné de nombreuses confusions chez les amateurs ; celui de Bergeronnette boarule repose sur une erreur, car, dans nos pays, cet Oiseau ne se plaît pas dans la compagnie des troupeaux (boarule vient du latin *boarius* = qui concerne les bœufs).

Mésange boréale. — Ce nom exprime bien le caractère relativement nordique de *Parus atricapillus* et a été employé il y a longtemps par Bailly et d'autres auteurs pour certaines formes des Alpes, tandis qu'il est aujourd'hui avéré que la race nordique dite *borealis* est incertaine. Il est donc tout indiqué de l'employer spécifiquement, au lieu de « à calotte mate », qui est vraiment un peu long, pour désigner en français ledit *Parus atricapillus*. Les noms de « Mésange alpestre » et de « Mésange des saules » pourront être réservés pour la désignation des « groupes de races » montagnard ou de plaine de cette espèce synthétique.

Grive à ailes rousses. — Grive brune ne convient pas, comme trop vague et pouvant s'appliquer à presque toutes les Grives.

Grive à gorge noire. — Race de l'espèce *Turdus ruficollis* (*ruficollis* = à gorge rousse), qui niche sur les confins de l'Europe orientale et qui a la gorge noire, tandis que la race nominale, de la Sibérie orientale, a la gorge rousse.

Pouillot chantre. — Pas « fitis », qui n'est qu'une race, la race allemande, de *Phylloscopus trochilus* (L.).

Rousserolles et Phragmites. — Faisant partie du même Genre latin *Acrocephalus*, il est tout indiqué de leur donner aussi en français le même « premier nom ».

Contrefaisant. — Ce nom, sous lequel sont unanimement connues les Hypolaïs en Belgique, fait encore partie du langage populaire de quelques provinces françaises, comme le Nord et la Bourgogne. Hypolaïs est un nom scientifique grec, qui signifie « sous les broussailles » et qui s'applique biologiquement à tort à ces Oiseaux.

Les Hypolaïs ictérine et polyglotte sont toutes deux et au même titre : ictérines (jaunes) et polyglottes, tandis que la longueur de leurs ailes permet de caractériser nettement ces deux espèces si voisines.

Fauvette masquée. — Caractérisée par son masque noir bien dessiné.

Fauvette mélanocéphale. — Mélanocéphale, tiré du grec et qui signifie « à tête noire », a été conservé pour ne pas créer de confusion avec « Fauvette à tête noire ».

Fauvette subalpine. — Habite surtout les fourrés des versants des basses montagnes.

Fauvette à lunettes. — Bien que les « lunettes » soient quasi invisibles sur l'Oiseau dans la nature !

Guêpier méridional. — Guêpier apivore, tautologie.

Torcol fourmilier. — Les Fourmis et leurs larves entrent dans l'alimentation de cet Oiseau pour 99 % au moins (Madon, en France), pour 99,8 % (Csiki, en Hongrie).

Effraie des clochers. — Se distingue franchement des Chouettes par nombre de caractères anatomiques et morphologiques, ce qui autorise à lui donner un nom générique différent.

Faucon d'Eléonore. — Dédié par Gené en 1839 à la reine Eléonore, épouse de Charles-Albert, roi de Sardaigne. De là le nom de « Falco della Regina » donné par les Italiens à cette espèce.

Faucon crécerellette. — « Crécerellette » est plus expressif, comme diminutif, que « crécerine », qui n'est qu'un doublet de forme douteuse de « crécerelle ».

Busard des roseaux. — C'est le seul Busard qui niche exclusivement dans les vastes champs de roseaux, les autres Busards étant aussi plus ou moins « des marais ».

Elanion blac. — « blac » a été conservé pour raison d'usage. Ce nom, donné à ce Rapace par Le Vaillant, est le début altéré de l'anglais « blackshouldered », soit « à épaules noires ».

Bondrée apivore. — Souvent prise pour une Buse, elle en est bien différente, à part son aspect extérieur.

Aigle criard et Aigle pomarin. — La confusion la plus complète a régné jusqu'à nos jours sur ces deux espèces. Leur nomenclature scientifique étant liquidée, aucun qualificatif spécifique ne leur convient mieux que celui qu'on tire de la traduction intégrale du nom latin, car il exclut toute équivoque.

« Tacheté », surtout, doit être rejeté pour le « pomarin », puisque des deux c'est le « criard » qui est le plus tacheté.

Pygargues et Balbuzard. — Il y a lieu de ne pas employer les noms d'Aigles de mer pour les Pygargues et d'Aigle pêcheur pour le Balbuzard. Cela peut prêter à confusion.

Percnoptère d'Egypte. — Distingué des Vautours proprement dits à cause de sa petite taille et de ses caractères propres ; « d'Egypte » est la « *terra typica* » de l'Oiseau décrit par SAVIGNY.

Canards. — La Commission s'est tout d'abord décidée à distinguer les Canards de surface et les Canards plongeurs :

Parmi les Canards de surface, les Sarcelles ont été maintenues à part, parce que leur nom est consacré par un usage porfondément enraciné. Ce groupe comprend donc les Canards col-vert, chipeau, siffleur, pilet et souchet, les Sarcelles d'hiver, d'été et marbrée, puis le Tadorne de Belon et le Casarca roux, Genres particuliers.

En tête des Canards plongeurs vient la Nette à huppe rousse, dont la synonymie est abondante. Ce sont ensuite les Fuligules milouin, morillon, milouinan et nyroca, les Garrots à œil d'or, islandais et arlequin, puis deux espèces auxquelles la Commission, pour raison d'usage, a conservé leur nom à tournure scientifique, le Harelde de Miquelon et l'Erismature à tête blanche ; enfin les Eiders à duvet, à tête grise et de Steller (Eniconette) et les Macreuses noire et brune.

Nette à huppe rousse. — Le Canard *Netta rufina* (PALLAS) est peut-être plus connu sous le nom de Brante, nom qui vient de l'allemand « Brandente », lequel désigne en réalité le Tadorne et parfois, par erreur, la Nette. On sait d'autre part que *Branta* SCOPOLI 1769 est le nom générique latin des Bernaches. Par erreur aussi, BOIE en 1822 donna le nom de *Branta rufina* à notre Oiseau. Il y a donc plusieurs bonnes raisons qui doivent primer sur « l'usage », pour abandonner Brante et pour adopter Nette (du grec *netta* = canard), nom créé par KAUP en 1829. Déjà introduit en français, il est irréprochable tant au point de vue de la langue qu'à celui de la nomenclature.

Oie rieuse. — « Oie à front blanc » est à rejeter, parce que l'Oie naine a aussi le front blanc.

Faisan de chasse. — Mélange de toutes sortes de formes de *Phasianus* qui peuplent nos bois et nos vallées. Il y a lieu de réserver le nom de Faisan de Colchide à la race pure.

Perdrix de Barbarie. — Parfois, mais improprement, désignée sous le nom de Perdrix gambra ou Perdrix de roche, Oiseau de la Gambie (autrefois nommée Gambra) qui porte en latin le nom de *Ptilopachus fuscus*.

Tourterelle turque. — Très répandue en Turquie, où elle semble avoir été importée. Elle ne doit être nommée ni « à collier » parce que d'autres espèces de Tourterelles portent aussi un collier, ni « rieuse », car ce n'est pas la vraie « Tourterelle rieuse » de l'Inde.

Marouettes. — Synonymes : Râles, Porzanes. Marouette est plus employé par les auteurs et il est plus français que Porzane. La différence du bec justifie une dénomination spéciale pour les Marouettes vis-à-vis des Râles proprement dits.

Marouette ponctuée. — Doit être nommée « ponctuée » et non « tachetée » parce que la Marouette de Baillon est tachetée mais non ponctuée. La Marouette ponctuée est en effet ornée de points blancs très apparents sur toute la partie antérieure du corps.

Gravelots. — Synonyme : Pluviers à collier. Ces petites espèces se différencient franchement des Pluviers proprement dits, que, d'ailleurs, la nomenclature latine désigne par des noms particuliers.

Pluvier argenté. — Abondante synonymie ! « Argenté » convient fort bien à l'Oiseau qui, en plumage nuptial, est au moins aussi « argenté » que l'espèce parente est « dorée ». « Varié » est un qualificatif trop vague, qui peut s'appliquer à d'autres Oiseaux et tout particulièrement au Pluvier doré qu'il s'agit justement de distinguer.

Tourne-pierre à collier. — Le synonyme « interprète » a un sens trop obscur pour être conservé.

Chevalier arlequin. — Ne peut être nommé « brun », car il n'est jamais brun, mais noir ou gris foncé suivant la saison ; c'est le plus sombre des Chevaliers.

Chevalier à pattes vertes. — Le synonyme « aboyeur » doit être abandonné, parce que le cri de cet Oiseau ne rappelle nullement l'aboiement d'un chien.

Chevalier guignette. — Le synonyme Guignette fluviatile est défectueux car il semble localiser au bord des fleuves et ruisseaux un Oiseau qui est aussi commun sur les rivages maritimes.

Bargette cendrée. — La nomenclature latine a éliminé le nom *Terekia* pour le remplacer par celui de *Xenus*. Térékie n'a donc plus de signification dans la nomenclature. La Commission a créé pour cet Oiseau le nom générique de Bargette, qui a l'avantage de rappeler et sa petite taille et sa parenté avec les vraies Barges.

Grand Courlis. — Bien préférable à Courlis cendré, car les Courlis ne sont pas précisément « cendrés ».

Bécasseau minute. — Ne pas écrire « minule » qui provient d'une erreur typographique. Le nom latin de l'espèce est *Erolia minuta* (Leisler) et *minuta* signifie en latin « petit », « tout petit ».

Bécasseau violet. — Préférable à Bécasseau maritime, nom qui peut s'appliquer à toutes les autres espèces.

Bécasseau falcinelle. — Du latin *Limosa falcinella* (*Tringa platyrhyncha auctorum*), allusion au bec doublement courbé de cet Oiseau, falcinelle signifiant « petite faux ».

Bécasseau sanderling. — Le synonyme Sanderling des sables est une tautologie : « Sand » est un mot germanique qui veut dire « sable ».

Phalaropes. — Les divers synonymes couramment employés pour les deux espèces européennes de Phalaropes sont très peu satisfaisants : « platyrhynque » est pédant ; « dentelé » et « lobé », qui se rapportent aux doigts à palmures festonnées, ont un sens identique ; « hyperboré » est mal choisi pour le *Phalaropus lobatus*, car c'est le moins hyperboré des deux, le *Phalaropus fulicarius* ou « platyrhynque » étant bien plus arctique encore. La Commission a donc retenu les deux noms « à bec large » et « à bec étroit », qui s'appliquent très justement aux deux espèces.

Goélands et Mouettes. — Le nom de Goéland doit s'appliquer aux Laridés de grande taille et celui de Mouette à ceux de petite taille, la Mouette tridactyle étant la plus grande d'entre ces derniers.

La nomenclature de ces Oiseaux doit abandonner le critère très défectueux de la coloration du manteau et des pattes.

Labbes. — Le synonyme Stercoraire doit être éliminé, comme basé sur une erreur : on croyait autrefois que ces Palmipèdes, pourchassant d'autres Oiseaux, attrapaient au vol, pour s'en repaître, les excréments (en latin *stercus*) que ceux-ci lâchaient dans leur frayeur. On sait qu'en réalité ils saisissent ainsi la nourriture que la victime dégorge lorsqu'elle est vivement poursuivie. Labbe vient du suédois « labb », nom de ces Oiseaux.

Guillemot à miroir. — Le miroir ou tache blanche sur l'aile est un caractère frappant et distinctif.

Guillemot de Troïl. — Parfois nommé Guillemot à capuchon, ce qui entraîne une confusion avec le Guillemot de Brünnich qui a, lui aussi, un capuchon. Cette espèce a été dédiée par Linné en 1761 à Uno de Troil, auteur de « Lettres sur l'Islande ». En français, Troïl, à cause de la prononciation.

Grèbe esclavon. — Le synonyme « oreillard » est à rejeter, parce qu'il a surtout servi à désigner le Grèbe à cou noir et a donné lieu à de perpétuelles erreurs et confusions.

Plongeon à bec blanc. — A l'état frais, le bec de cet Oiseau est d'un ivoire à peine jaunâtre.

LES LITTORAUX D'AUNIS ET SAINTONGE : LEURS PEUPLEMENTS AVIAIRES

par le Dr Henri DALMON.

Ce travail résume quatre années consécutives d'observations, à chaque jour de l'année, sur le territoire d'études du Muséum départemental FLEURIAU, organe de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Inférieure, du moins en ce qui concerne son littoral et son peuplement ornithologique du type « sauvagine ».

Antécédents de l'observateur.

Rochelais par le père, briard par la mère, né à Paris, nous avons fait nos études jusqu'en 1906 en cette ville et ce n'est qu'aux vacances, c'est-à-dire au moment de la chasse, le plus mauvais moment, que nous pouvions toucher le terrain des réalités.

De 1906 à 1925, nous commençons à mieux tenir le terrain, tout en exerçant notre profession médicale, en vallée du Loing sur la bordure de la Forêt de Fontainebleau.

A partir de 1925 commence une période meilleure, avec Jean LASNIER, élève de Gabriel ETOC, et Jean DALMON, mon fils, à qui je dois beaucoup. Nous avons eu de 1925 à 1930 une véritable station ornithologique à Bagneaux-sur-Loing, où les documents intéressants de cinq ans d'observations continues ont été recueillis par nous trois, sous la direction de LASNIER.

Le rude hiver 1928-1929, en faisant fonctionner la Vallée du Loing comme voie secondaire de passage, procura à Jean DALMON de très beaux échantillons. Jean LASNIER, en son gabion d'Harfleur, étudiait sur le littoral.

Un véritable enthousiasme pour la « sauvagine » nous saisit et, nous rappelant que notre grand-père avait été jadis « chasseur de sauvagine » en Aunis, nous prîmes un grand parti : celui d'émigrer aux lieux de pose des oiseaux que nous avions dessinés dans la Vallée du Loing.

I. — Lieux d'observation.

En 1850, mon grand-père avait sa propriété, le Margat, aux portes de La Rochelle, en bordure d'un marais, la Moulinette, petit golfe comblé d'argile marine et recevant les eaux du plateau pour déboucher dans le port rochelais.

Perpendiculairement à l'anse de ce marais, un autre marais présente son front de mer entre la pointe du Ché et la pointe d'Arroux, au platin d'Aytré, avec la petite Ile d'Aix en face et la grande Ile d'Oléron barrant son horizon occidental. Entre l'Ile d'Oléron et la côte d'Aunis, divisés par le banc sous-marin de la Longe, les courants de la Charente et de la Seudre sous-marines s'en vont gagner le pertuis d'Antioche en entraînant les débris continentaux vers le large.

Le mouvement d'Oiseaux se fait pour la grande migration dans le sens du courant sous-marin charentais, et, au moment des poses, de la mer à l'arrière-pays, du platin d'Aytré aux besses et écours, champs de marais salants de la Moulinette, dans le cas particulier.

En 1850, le Margat était pour un observateur ornithologue un point privilégié. Malheureusement, aujourd'hui, deux lignes de chemin de fer et une usine viennent barrer le mouvement biologique. Nous avons voulu nous rendre compte si ce mouvement se trouvait gêné, le platin d'Aytré et le marais de la Moulinette restant encore dans les mêmes conditions qu'en 1850. Nous avons pris le service médical de l'usine d'Aytré, au lieu dit Bel-Aire, pour avoir un centre d'observation continue.

D'autre part, nous avons établi un autre poste d'observation, dans l'axe même de migration, à Saint-Maurice, près La Rochelle. Ce point est survolé de nuit par les Oiseaux migrateurs qui passent du Marais de Rochefort et Brouage au marais poitevin. De mon lit, par la cheminée, j'entends les cris caractéristiques de rappel des bandes en voyage.

Quatre fois par jour, je puis suivre le mouvement des Oiseaux, sur le port de La Rochelle, où les Laridés protégés abondent de septembre à avril, surveiller les mouvements littoraux sur les grèves d'Aytré, La Rochelle, Vaugoin et le Plomb. Aux jours intéressants, mon ami M. John Graham, directeur de l'usine d'Aytré, met aimablement son auto ou son yacht « Honolulu », ainsi que son habileté de tireur, au service de l'ornithologue pour explorer les îles et le marais vendéen.

Au Muséum départemental FLEURIAU, la collection ornithologique et le catalogue de BELTRÉMIEUX donneraient à un débutant un noyau de documents locaux, mais nous avons eu à notre arrivée mieux que ces vieilles captures. Jusqu'à sa mort, le si bon naturaliste SEGUIN-JARD, de l'Aiguillon, a mis à notre disposition sa belle collection et le trésor de ses observations locales.

Mais c'est le terrain et les observations personnelles qui à notre avis comptent seuls. Nous avons parcouru à pied et à des époques très différentes le territoire ornithologique d'Aunis. C'est un état de lieux que nous avons voulu dresser avant tout, au cours d'une année continue. Cet état de lieux, le voici en 1934 :

Littoraux, leurs caractères.

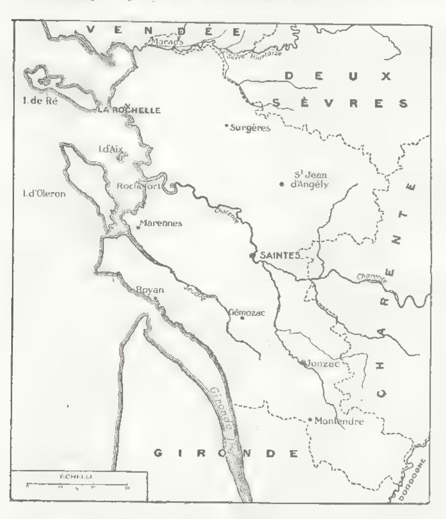
La côte continentale française de Talmont (Vendée) à Royan (Charente-Inférieure) est sculptée en pierre tendre, dans les auréoles jurassiques et crétaciques. Nous n'avons plus là les éléments durs des terrains primaires, qu'on trouve en Vendée, à l'Ile d'Yeu ou aux Sables-d'Olonne. Il en résulte un littoral bas et plat, dont la plateforme côtière sous-marine sans cesse délitée fournit aux eaux atlantiques des troubles.

Au sud de l'Ile d'Yeu, la visibilité dans les eaux diminue considérablement. Selon l'état du temps et de la mer, le coefficient de visibilité établi au disque de Secchi tombe à rien. Rarement l'eau y est verte ou bleue, le plus souvent jaunâtre, tenant en suspension des vases fines qui viennent se décanter dans l'anse de l'Aiguillon, vaste concavité qui borde l'entonnoir du marais poitevin, ou sur les « platins » d'Aunis.

Ces vases ont comblé les pavillons de toutes les petites vallées côtières qui affluent à la Charente ou à la Sèvre Niortaise sous-marines. Le fond de ces vallées au voisinage de la mer actuelle est constitué par une argile bleuâtre, le bri, où on trouve subfossilisées des coquilles de « lavagnons » (*Scrobicularia depressa* DA COSTA) et de « sourdons » (*Carolium cotulet*). Les hommes, sur ce bri, ont creusé leurs champs de marais salants, alimentés par les fossés spéciaux. Les points hauts représentent les parties résistantes des auréoles, calcaires en culture.

On sait qu'à la période jurassique moyenne les eaux avaient terminé leur travail d'abrasion des continents hercyniens et dans ces eaux pures et chaudes les Coraux et les Invertébrés d'accom-

pagnement fixaient de la chaux en quantité, d'où nos calcaires d'Aunis. A la fin de la régression, les argiles et les vases, silicates de chaux, remplaçant les carbonates précédents, en noient les coraux ; et les bancs plastiques succèdent aux bancs durs.



Aujourd'hui, les bancs durs plus résistants à l'érosion forment les dos de pays, qui s'avancent sur la mer en abrupts et falaises, protégées par une base d'abrasion sous-marine. Les flots actuels y viennent débiter la roche en galets transportés par le flot en amas longitudinaux. Les bancs plastiques, mous, délitables, ont été burinés par l'érosion jusqu'au niveau de base marin : ventres ou

fonds de vallées articulés par les plages basses à la mer. Le rivage est ourlé d'un cordon des galets arrachés à la falaise et transportés sur la plage : c'est le galet de tempête ou cordon littoral,auquel font suite des bourrelets de sable, les dunes, loin des falaises.

Suivant la lunaison, le flot atteint plus ou moins le galet de tempête et classe les éléments meubles en plage haute de sable pur et en plage basse de sable vasard. A la limite du flot bas des grandes marées d'équinoxe ou malines, on voit la roche crue du platin rejoindre, en avant des plages, la base dure des falaises. Cette roche crue s'appelle banche en terme local. La banche calcaire est dite « cervelle », la banche infiltrée d'argile est dite « banche » pourrie.

Voici, de Talmont à Royan, comment se succèdent les points hauts durs à falaises et les points bas mous à plages ou à bri :

A. — De Talmont à Esnandes, les argiles du substratum ont été enlevées par la mer jusqu'au niveau de base marin, sauf une mince auréole de calcaire résistant qui a donné des îlots alignés ; de là un vaste golfe poitevin, qui s'est ensuite colmaté de bri. Les îlots sont devenus les points hauts de : Marans, Charron, Puyravault, Champagné, Saint-Michel en l'Herm, La Dive, la Tranche, le Grouin-du-Cou.

Descendant en longues flèches articulées au littoral ou aux îlots, les matériaux détritiques pris à la Vendée ont fait des appareils littoraux terminés par les pointes sableuses d'Arçay et de l'Aiguillon. Entre ces deux langues, coule la rivière le Lay sur des polders. Ensuite, c'est le littoral bas des relais de l'Anse de l'Aiguillon, aux vases dures enherbées (les misottes) et vases blanches molles, enlisantes sous-jacentes.

Tous les fleuves côtiers qui descendent des hauteurs vendéennes viennent se jeter dans cette grande concavité, transformés en canaux endigués, fermés par une varenne ou porte de marée. Au delà de la varenne,le petit fleuve canalisé reprend ses caractères sauvages; c'est le « ruisson » des basses marées. Une digue de terre continue protège les terres conquises sur le flot des hautes marées, en arrière de l'atteinte des tempêtes.

Le marais poitevin, c'est-à-dire le lit majeur d'estuaire de la Sèvre Niortaise, est donc une sole de produits détritiques récents classés et accumulés par le jeu des marées. Les cordons littoraux et les îlots sont englobés dans le bri, argile marine récente. Des vases

molles continuent à ourler la bordure littorale, devant le flot en régression.

L'homme suit le retrait du flot et, par la construction de digues de terre, s'empare des misottes, vases récemment enherbées de Salicorne, de Spartines. A l'abri de ces digues, et drainées par des petits fossés articulés aux canaux côtiers ou écours, la misotte s'assèche, perd son primitif peuplement végétal, devient prairie, où paissent les troupeaux. Une ferme, « La Cabane », se construit là. C'est la prise : terrain géométrique entouré de sa digue et de son fossé, où l'on accède par le « pas », fermé d'une clôture de troncs d'arbre.

I. Des Wisigoths ont commencé à exploiter le marais poitevin. Leurs terres sont aujourd'hui à l'abri de digues insubmersibles, et le régime des eaux sous l'influence des crues de la Sèvre Niortaise est réglé suivant la saison : c'est le marais mouillé aux nombreux canaux plantés de Peupliers, aujourd'hui arrière-pays de la sauvagine d'eau douce. On pratique là des cultures, qui ont beaucoup d'analogie avec l'hortillonnage de la vallée de la Somme.

II. En aval des digues du marais mouillé, s'étend vers la mer le marais asséché, de tout autre aspect. Là les crues de la Sèvre Niortaise sont soigneusement annihilées. Protégé par un autre système de digues autonomes, le régime des eaux est réglé par la marée, suivant la lunaison, au moyen du jeu des varennes. Prairies d'élevage sans autres arbres que les « Tamarins »[1] bordant les fossés. Avant-pays de « sauvagine » de mer.

Au marais mouillé : jeu des vannes sur les écluses de la Sèvre Niortaise.

Au marais asséché : jeu des varennes sur le littoral même de l'Anse de l'Aiguillon ; varennes du canal d'Andilly, varenne du canal de la Brune, varenne du canal de Luçon, etc...

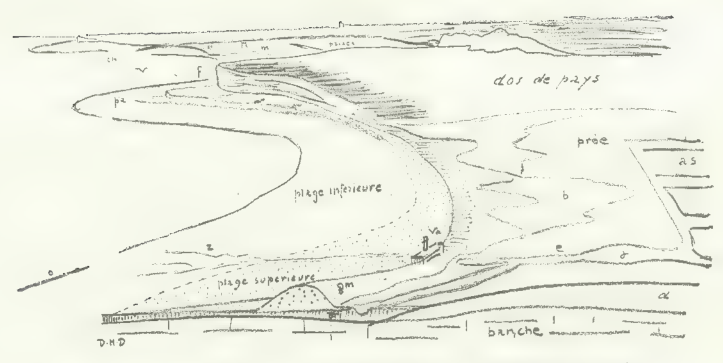
Il n'y a ainsi que de l'eau douce sur les deux marais.

Une série de digues concentriques affrontées à la mer marque les prises de l'homme sur la vase molle : digues de 1668, 1771, 1874, étapes de conquête.

III. En avant des digues les plus récentes sont les misottes, territoire naturel où la nature opère ses peuplements sous le jeu de la marée de Spartines, et de Salicornes.

Alors que l'Etat vend définitivement les prises qui sont à l'abri des digues, les misottes de Salicornes et Atriplex submergées aux

1. Nom local et ancien du Tamaris.



Éléments du littoral d'Aunis. — d, f = dos de pays et falaise ; prée = ventre de pays et cordon littoral ; bri = bri, substrat supralittoral ; gm = cordon supralittoral ou grève de tempête ; ps = plage supérieure (mortes eaux) ; pi = plage inférieure (vives eaux) ; pa = plateforme d'abrasion ; e, r, v = écours, étier, ruisson, varenne ; b = besse ; m, p = misotte, prises, digue de terre ; ≡ = niveau du bas-flot de maline ; ch = chenal ; va = vases de l'anse ; — (schématisation de l'anse du Plomb, commune de Lhoumeau, Ch.-Inf.).

malines, grandes marées de coefficient surpassant 105, sont louées par concession de cinq ans, pour être fauchées à la belle saison par temps de sécheresse.

IV. En avant des misottes [1], vases enherbées, sont les vases blanches commençant à durcir [2], sorte de trottoir d'épaisseur à peine suffisante par sécheresse pour porter un homme et où certains indigènes viennent, de temps immémorial, tendre leurs filets droits sur des perches, sorte de tramails pour « pêcher » les Oiseaux rasant le flot. Ces vases sont dites : relais. Les filets ont fourni à Seguin-Jard des échantillons de petit gibier fort intéressant, dont sa Térékie cendrée *Terekia cinerea* (Guldenstadt), 1774.

V. Ensuite, découvrant à marée basse, c'est la vase non portante, de très grande épaisseur, molle, enlisante, où l'homme ne peut plus circuler qu'en acon, embarcation spéciale des bouchôleurs inventée par l'Irlandais Walton au XIIIe siècle, et encore en usage à Esnandes.

VI. Enfin, ouvert sur le pertuis breton, le bassin maritime, où se font les poses d'oiseaux de pleine mer.

Le mouvement avien, dans ses directions essentielles, va :

1° Du Nord au Sud, ou inversement, dans le sens général des migrations.

2° Du bassin maritime vers le ventre du marais, eaux douces de la Sèvre Niortaise et affluents, suivant l'époque et l'heure du jour. Actuellement, un mouvement routier humain, très limité et local, vient seul perturber le mouvement avien dans ses évolutions naturelles, de jour.

Les « cabaniers » (ainsi sont désignés les habitants du marais poitevin), à part leurs armes perfectionnées, conservent vis-à-vis des Oiseaux leurs comportements traditionnels : exploitation d'une richesse naturelle. Mais l'automobile tendra de plus en plus à apporter des éléments perturbateurs étrangers en cette région à peine touchée par la civilisation.

B. — A Villedoux et Esnandes, les relais de vases viennent s'articuler aux falaises de l'Aunis et aux hauteurs limitant par le Sud le golfe poitevin.

A Esnandes, falaise crue, battue par lames à la Pointe Saint-Clément. A Villedoux falaise morte éboulée. Les vallées d'Aunis

1. Schorre, de Sollaud.
2. Slikke, de Sollaud.

viennent déboucher dans la rive gauche du marais par des surfaces encombrées de Joncs, où se localise une faune avienne limitée aux Bécassines, Hérons, Butors, Canards et Sarcelles : sources de fond d'hiver.

I. De Saint-Clément à Chef de Baie, la côte est haute ; abrupt de falaises de 5 à 12 mètres, calcaires, blanches, coupées par l'ouverture de petites vallées : les *prées* (prées de Sion, de la Richardière, de l'Houmeau, de Pampin, de la Mare à la Besse, aujourd'hui port de La Pallice).

Ces prées représentent en miniature le disposif du marais poitevin; mais elles sont limitées par un galet de mer de tempête et une plage basse. Autrefois aménagées en marais salants, leur cours d'eau ou étier est fermé d'une varenne et se décante dans des réservoirs (les vasiers ou jas) avant d'alimenter les champs salants. Quelquefois, derrière le cordon, une mare ou besse.

Le mouvement avien, qui représente sur une petite échelle celui du marais poitevin, est perturbé par une foule de chasseurs urbains. Dans un espace très limité, c'est de nuit seulement que l'Oiseau vient là, comme autrefois de jour. Cette côte, taillée dans les calcaires jurassiques séquaniens, est le dos du pays d'Aunis à l'altitude de + 18 à + 25 mètres. Elle se prolonge par l'axe de l'Ile de Ré. La passe de — 12 mètres, établit aujourd'hui une solution de continuité qui fait communiquer le Pertuis Breton avec la Rade de La Rochelle.

II. La rade de La Rochelle, creusée dans la banche de la banquette littorale sous-marine (Lavardin, Rocher d'Amour, plateau des Duragnes), s'articule à un pavillon (le chenal) où s'ouvrent ou s'ouvraient la prée Maubec, le marais de Tasdon, Moulinette, le chenal de Parthenay, le marais de Vaugouin. La ville de La Rochelle s'est établie, au moyen âge, sur un îlot (Rupella) à l'abri d'un galet de mer (Le Perrot). A la fin du XVII[e] siècle l'envasement favorisé par la digue de Richelieu a réduit les profondeurs.Une autre digue latérale a fermé un marais artificiel (le marais perdu), où l'eau persiste. En hiver, les Canards migrateurs y trouvent refuge, comme les Laridés se posent sur le havre d'échouage. Ceux-ci protégés, ceux-là fusillés.

Les abords même de la ville, autrefois très fréquentés par la « sauvagine », sont en hiver des gîtes d'étapes ou des poses habituelles, sauf les samedi, dimanche et lundi, jours où les Oiseaux seront pourchassés. En hiver, on y voit quantité d'Oiseaux inté-

ressants et, par la tempête, des Thalassidromes, des Phalaropes.

En y décrétant, comme à Genève, une protection, cette rade à proximité des Muséums serait un terrain d'études de premier ordre.

III. Avec la pointe des Minimes jusqu'à la pointe du Grand-Cornard (Vieux Chatelaillon) la côte reste haute, à falaises, coupée par le débouché de l'anse de Roux, du platin d'Aytré, de la platère d'Angoulins et le marais de Salles, dont le front de mer est barré de dunes.

La pointe du Grand-Cornard reliée, sous la passe, à l'Ile d'Aix, qui est un reliquat du continent bordant la rive droite immergée de la Charente, termine un dos de pays dominant les marais du Marouillet et de Rochefort, considérables par leur étendue, aménagés en prairies. Elle a de remarquable : une vue étendue sur toute la région. Peut-être pour cette raison, ses croupes d'herbe rase sont-elles choisies comme lieu de pose par la Grande Outarde *Otis tarda* L.

En face de cette côte séparée de l'Ile de Ré par le Pertuis d'Antioche ouvert sur la rade de La Rochelle, est l'Ile d'Oléron.

C. — L'Ile d'Oléron est séparée de la terre de Saintonge par le chenal de la Seudre, entre la pointe d'Ors et celle du Chaput, large de quelques centaines de mètres et que les Sangliers passent à la nage.

Le chenal de la Charente débouchant entre la pointe de Fouras, l'Ile d'Aix et l'Ile Madame-les-Palles, vient s'accoler à celui de la Seudre, avec le banc de la Longe, balisé du Fort Boyard entre les « deux courants ».

D. — Le marais de Brouage, sur un front de 6 kilomètres avec ses bancs de sable vasard, s'ouvre sur le chenal de la Seudre, dont on voit l'entrée à la Tremblade.

L'embouchure de la Seudre est bordée de deux rives basses sur bri, où les gens de Marennes et de la Tremblade ont établi des marais salants et des claires à huîtres, sur une longueur de 20 kilomètres.

Entre l'extrémité Sud de l'Ile d'Oléron et le pays d'Arvert : le pertuis de Maumusson, encombré de bancs de sable, et le petit Bassin de Ronces-les-Bains. C'est le pays des hautes dunes de sable dont certaines dépassent 20 mètres de hauteur : grand lieu de passage des Bécassines en migration. Marais doux d'Arvert.

A la Coubre (phare) commence l'estuaire de la Gironde. En face

est le Verdon. Par ces deux points s'opère la migration des Tourterelles et de nombreux Oiseaux gagnant les Landes.

E. — De la Coubre, par Maumusson, on remonte le long de l'Ile d'Oléron et de Ré, par les pointes de Chassiron (phare) et des Baleines (phare), la côte sauvage aux grandes plages bordées de dunes : grande voie de migration principale. Le seul petit port de la Cotinière, fréquenté par les petites embarcations des pêcheurs de Crustacés, sert d'abri, en cas de tempête. Les plages, terminées par des banches, où sont établies les écluses à Poissons, sont désertées, la mer y est toujours mauvaise et brise. Le marais de Chaucre s'ouvre près de la falaise terminale de Chassiron : refuge de Laridés.

La côte sauvage de l'Ile de Ré est basse, bordée de dunes moins hautes, à pointes rocheuses sous-marines (Chauchardon, le Martray, les Baleines) et grandes plages.

Le pertuis d'Antioche s'ouvre sur une fosse sous-marine de — 32 mètres, entre les deux îles. Le pertuis Breton, entre les Baleines et le Grouin-du-Cou, s'ouvre sur la fosse de Chavarache, de même profondeur. Nous revenons à la Vendée.

Au large, le plateau continental avec un îlot sous-marin de même substratum que l'Ile d'Yeu, le plateau de Rochebonne, dont la Pierre Levée qui atteint la surface des flots (balise lumineuse) est un ancien lieu de pêche des embarcations rochelaises, toujours remué. D'intéressantes captures pélagiques y ont été faites et apportées au Muséum FLEURIAU.

F. — Entre les Iles et la côte est la mer des Pertuis,où la tempête du large, neutralisée par la côte sauvage insulaire, n'a plus qu'une action amoindrie. C'est le lieu de refuge des Oiseaux pélagiques et des grands voliers de migration, surtout en novembre. Particulièrement fréquentés en hiver et par gros temps : le Fier d'Ars, la fosse de Loix, la rade d'Aix et des Trousses. Derrière les dunes des Saumaunards, faisant suite au marais de Saint-Georges, est le marais occupé par les salines de Sauzel. Là existe une importante colonie d'hiver de Hérons gris,dont le dortoir est en mer sur les forts Boyard et Enette.

Peuplements.

Le peuplement végétal de ces lieux varie selon la nature du sol et son altitude. Sans entrer dans les détails de phytogéographie, résumons pour l'ornithologie l'aspect général des peuplements.

Dans l'arrière-pays sec, les anciennes forêts de Chênes atlantiques et Yeuses sont complètement déboisées. A leur place il y a des branderais de Bruyères, très rares, ou des cultures. Les arbres ne subsistent que dans les parcs de grandes demeures, le long des routes ou en haies (palisses).

Bien que les grands arbres, Résineux ou Ormes, puissent prospérer au bord des falaises, ce sont des Tamarins ou des buissons de « fesse-cul » *Atriplex halimus* L. qui subsistent près de la mer. La culture a considérablement réduit les peuplements naturels et les prés d'herbe sauvage steppiques.

Pour trouver les associations végétales naturelles, il faut parcourir les abords mêmes du rivage, certains marais non aménagés ou des marais salants abandonnés. Les dunes sont fixées par les Graminées et plantées de Pins maritimes.

En avant des falaises ou des cordons littoraux, dans la zone où se fait le jeu des marées, est la zone intercotidale ou estran. Suivant le retrait des eaux sous l'influence de la lunaison (grandes marées d'équinoxes ou malines, marées de syzygies ou de vives eaux, marées de quadratures ou de mortes eaux), on distingue quatre zones correspondant à ce retrait, c'est-à-dire de bas en haut de l'estran :

1° Zone quatre : à grandes Laminaires et Algues cystosyres (côte sauvage insulaire) jusqu'au 0 de la carte marine.

2° Zone trois : à Sart dentelé ou *Fucus serratus* L. (découverte de vives eaux).

3° Zone seconde : à Sart craquet ou *Fucus vesiculosus* L. (découverte de mortes eaux).

4° Zone première : nue ou à Lichens et *Pelvetia caniculata* L. (haut flot de malines), à + 6 m. au-dessus du 0 de la carte.

Les Algues brunes et rouges s'étendent jusqu'à Rochebonne sous une épaisseur d'eau de cent mètres.

Le long des chenaux, enracinés jusqu'à trente mètres de fond, sont les Zostères ou Laines, Potamées monocotylédones, dont les pousses sont paturées par les Bernaches.

Sur les plages sableuses ou vasardes, presque pas d'Algues fixées, quelques Ulves vertes, nourriture de fortune des Bernaches, dans le doucin, filtrage des eaux du marais à travers le galet de mer : entéromorphes.

Des Mollusques et Crustacés herbivores vivent dans les Sarts,

fucus de la banche. Au flot montant, c'est là que le « petit gibier », Bécasseaux, Chevaliers, Barges, Pluviers, viennent, perchés sur les pierres, les saisir.

Les grands bancs de sable de la plage inférieure du Martray des Trousses, d'Aytré, contiennent des Annélides tubicoles et limnicoles que les Courlis et Barges, Oiseaux à long bec, vont saisir dans leurs sondes.

Les Avocettes pêchent en surface de ces plages et des vases. Les Echasses préfèrent l'aménagement des aires de marais salants, ou les plages inférieures au bas flot.

Chaque type d'Oiseaux a ses préférences. Les Laridés de petite taille charognent aux estuaires et en bordure des chenaux, à marée haute et marée basse, s'enfonçant dans les terres en hiver quel que soit le temps, beau ou mauvais. Leurs Stercoraires d'accompagnement ne les suivent pas sur les littoraux, mais les harcèlent sur les rades et chenaux.

Les Fuligules, vrais Canards de mer à palmures délicates, se cantonnent dans la mer des pertuis, au large de l'Anse de l'Aiguillon, dans le Fier d'Ars, aux estuaires du Lay, Sèvre Niortaise et Charente, et viennent rarement au marais. Les Milouins *Nyroca ferina* L. passent cependant les digues à la volée du soir pour exploiter les cours d'eau.

Les Oies, qui aiment la pâture des grands bancs herbés, où leur défiance est servie par la nudité des lieux, ne semblent pas à leur aise dans les marais poitevins et d'Aunis, localisés en prises de petite étendue par leurs digues de terre. Les misottes peu larges sont pour elles des gîtes d'étapes et non des lieux de séjour. Cependant, dans des lieux inaccessibles des marais du Marouillet et de Rochefort, quelques douzaines d'Oies hiverneraient plus longtemps. Nous sommes loin des immenses bandes hivernantes des bancs herbés de la Basse-Seine, où les Bœufs paissent dans la liberté de plusieurs kilomètres, presque à l'état sauvage.

Ces constatations générales établies, abordons maintenant les détails spécifiques.

II. — Répartition et comportement du peuplement aviaire.

A mesure qu'on s'éloigne de La Rochelle pour gagner le grand large, « le Golfe » comme disent les marins, on pénètre de plus en

plus dans la zone pélagique : région de la grande houle et des grands fonds, où la masse marine, semblable à une gelée verdâtre, se meût par grandes amplitudes.

Là nagent les grands Cétacés, les Céphalopodes, quelques Ptéropodes et le plancton pélagique, les gros Poissons de surface que les thonniers viennent pêcher avec leurs tangons.

Les Oiseaux qui animent la surface de cette mer sont des pélagiens spécialement adaptés à une respiration dans le grand vent. Deux tubes prolongent leurs narines sur le bec (*Tubinares*).

Les marins pêcheurs nous rapportent de ces lieux : le Pétrel glacial *Fulmarus glacialis* L., charognard de Cétacés et mangeur de Céphalopodes ; les Puffins majeur, cendré et le très rare fuligineux *Puffinus gravis* (O'Reilly), *P. kuhli* (Boie), *P. griseus* (Gm.). Le Labbe cataracte *Stercorarius skua* Brünn., gros Stercoraire, accompagne les charognards.

Les Thalassidromes *Oceanodroma leucorhoa* Vieill. et *Hydrobates pelagicus* L., ou « Hirondelles de tempête », sont des petits Pétrels, dont nous verrons par novembre les vols parfois rabattus à la côte, où ils viennent mourir. Par beau temps, ces Satanites viennent parfois dans les parages des îles, sans pour cela y périr. Lorsque le vent souffle un peu fort, ils cherchent abri au flanc du bateau. En temps ordinaire, ils volent ras la lame comme des Martinets.

Au moment des migrations, certaines bandes de Passereaux coupent au court, de Bretagne à l'Espagne, loin du littoral. Ainsi un chalutier rochelais, dans le golfe de Gascogne, vit se poser une bande de Pipits Richard *Anthus Richardi* Vieill. à son bord et nous apporta quelques spécimens.

A partir de Rochebonne commence la zone côtière : on touche aux littoraux charentais, à l'ancien Canatellos de Ptolémée, et le nombre des oiseaux pélagiques diminue. Ce sont encore le Puffin des Anglais *Puffinus puffinus* Brünn. qui, en hiver, vient survoler la rade de La Rochelle, le Guillemot troile *Uria troille* L. qu'on trouve dès l'été au large de la côte sauvage, de plus en plus nombreux à mesure qu'on descend vers le Sud et que le froid arrive. Dans la rade de La Rochelle et la mer des Pertuis, qui ont les conditions d'un lac fluvio-marin, les grands Plongeons habitués des lacs et lochs d'Ecosse aiment à hiverner, surtout le Lumme *Colymbus arcticus* L.

Le Plongeon imbrin *Colymbus immer* Brünn. descendait autrefois jusque-là. Aujourd'hui, c'est le Catmarin *Colymbus stellatus*

PONTOPP. qu'on rencontre le plus souvent, et dans le pertuis breton, le long des côtes.

Les Grèbes ont une prédilection pour les anses abritées, en décembre — Grèbe huppé *Podiceps cristatus* L. —, et le fier d'Ars : Grèbe oreillard *Podiceps auritus* (L.), Grèbe jougris *Podiceps griseigena* (Bodd.). Les Harles sont avec eux, par grands froids : Harle huppé *Mergus serrator* L., le plus commun (jeunes individus), Harle piette *Mergus albellus* L., moins fréquemment. Quant au Harle bièvre *Mergus merganser* L., il est rare ; il semble préférer les rivières de l'arrière-pays.

En approchant des côtes, dans les lieux de pêche du Maquereau, de la Sardine, nous voyons les Oiseaux habituels se multiplier et, alors que les Oiseaux qui touchent exceptionnellement le pays n'ont pas de noms locaux, tous les Oiseaux côtiers, qu'ils soient sédentaires (de plus en plus rares) ou passagers, ont leur nom spécifique patois et variable.

Au large, sur les chalutiers à vapeur du Golfe, le Fou de Bassan *Sula bassana* L. devient le « grenouillard » ou « grand guillou », les Puffins des « dindins », qui est plutôt le nom donné au Damier du Cap. Le Pingouin torda *Alca torda* L., qui accompagne les Guillemots et les bancs de Sardines, est nommé « le sardinier ». En hiver on en voit quelques-uns approcher des côtes et se faire tirer au fusil par les chasseurs, qui arment une embarcation pour la journée afin d'atteindre les poses de mer dans la baie de l'Aiguillon.

Dans la mer des pertuis, randonnent autour des balises, où ils viennent se sécher, les Cormorans *Phalacrocorax carbo* L., dont plusieurs captures baguées par Rossitten ; ce sont des hivernants qui nous arrivent vers septembre, les jeunes en août.

Le fort Boyard, vieux fort désaffecté qui se dresse comme un bloc ovale et haut entre l'Ile d'Aix et l'Ile d'Oléron, est un perchoir et un dortoir pour les Cormorans et les nombreux Laridés qui viennent pêcher sur le courant de la Charente.

Autour de l'Ile d'Aix et sur sa crique, on rencontre tous les Laridés : *Larus marinus* L., ou « dominicain », *Larus fuscus* L., ou « goéland brun à pieds jaunes », *Larus argentatus* L. ou « goéland d'hareng ». Ce sont les « grands goélands » des marins, qu'on voit depuis le large jusque sur les marais, tantôt patrouillant, tantôt pêchant ou en poses à haut flot sur la mer ou sur les vases et bancs au découvert. Les jeunes de ces espèces sont dits « grisards », indifféremment. Le grand Goéland bourgmestre *Larus hyperboreus* GUNNERUS est

exceptionnel, en jeunes. Les vieux individus nous sont rapportés du Groenland par les chalutiers-morutiers à vapeur, mis au frigorifique. Il faut se méfier des oiseaux putréfiés qui viennent à la laisse de mer et se garder de les considérer comme captures locales : le plus souvent ils représentent des rejets de navires.

Faut-il assimiler à ces rejets, ou à un accompagnement, la Frégate *Fregata aquila* L. vivante, qui a été tuée, épuisée, à la demi-lune d'Aytré par le garagiste rochelais Pineaud ? La tête de cette Frégate est conservée dans la collection locale du Muséum Fleuriau. C'est une capture authentique que nous pouvons certifier pour en avoir contrôlé les circonstances sur de nombreux témoins actuels (Dr Etienne Loppé, Directeur des Muséums).

Le petit Goéland à pieds bleus *Larus canus* L. est très nombreux en hiver au-dessus du havre de La Rochelle, où il perche certains jours sur les tours. Il vient sur l'arrière-pays. On l'appelle ici « Mouette de Danemark » à cause de nombreuses captures baguées. Les autres Laridés, suivant leur taille, sont appelés « goéles » ou « goélettes ». On appelle « goualiche » la Mouette tridactyle *Rissa tridactyla* L. Cette Mouette, à la commissure saumonnée, et qui nous vient d'Allemagne (nombreuses captures baguées), est en général très nombreuse. Elle affectionne les marais salants. Elle nous quitte tard, après la Mouette rieuse *Larus ridibundus* L. en avril. On l'appelle aussi « mouette blanche » parce qu'elle ne prend pas le capuchon, fin mars. Les Mouettes rieuses prennent le capuchon noir d'été avant de nous quitter. Elles sont très nombreuses et peu farouches l'hiver dans le havre de La Rochelle, où elles verotent à marée basse et pêchent la Piballe, remontée d'Anguilles dans les eaux du canal de Marans.

Les Goélands restent en pose sur les abords vaseux du chenal, en deça de la Tour de Richelieu. En août, nous avons vu à plusieurs reprises des Mouettes de Sabine *Xema sabini* Sabine en pose sur la rade, en allant à l'Ile d'Oléron. Cette Mouette, dont la migration est encore mal répérée, ne doit pas être si exceptionnelle qu'on l'a cru tout d'abord. Le Goéland pygmée *Larus minutus* Pall. a été capturé à plusieurs reprises à l'Aiguillon. Rappelons les captures exceptionnelles de Seguin-Jard : la Mouette de Ross *Rhodostethia rosea* (Mac Gillivray) du 22 décembre 1913, à la pointe de la Roche, côte atlantique de la Faute ; le Goéland de Bonaparte *Larus philadelphia* Ord., que M. Guérin dit aussi avoir tué (*dixit mihi* S. J.). Avec les Goélands mélanocéphale *Larus melanocephalus*

TEMMINCK et atricille *Larus atricillus* L., nous arrivons à des captures de hasard pour le pays, erreurs de migration et de route.

Nous préférons suivre le mouvement de tous les Laridés qui nous fréquentent habituellement en hivernants, à tous âges. On les voit arriver peu à peu sur la région, venant des pays de nidification plus septentrionaux ou propices, dès les derniers jours de juillet, pour repartir l'an suivant à partir de la mi-mars et même plus tard. Successivement, et selon les jours, aussi d'après l'heure de la marée, en pose de mer, en pêche de vol ou à pied, sur les rades, les littoraux, les marais salants ou les terres, ils vont coucher dans les Graminées qui ourlent les premiers bourrelets des plages désertes des îles. Au moment des emblaves de blé ou d'avoine, ils suivent les laboureurs comme des Freux.

Les Labbes parasite et longicaude, *Stercorarius parasiticus* et *longicaudus* VIEIL., « chasse-merde » des marins, semblables à de gros Pigeons noirs, accompagnent les Mouettes jusque sur la rade de l'Ile d'Aix. Le Labbe pomarin *Stercorarius pomarinus* (TEMMINCK) vient exceptionnellement à la côte, épuisé : SEGUIN-JARD en a tué un à sa porte, sur le banc herbé de la rivière du Lay. Il est pélagien et septentrional.

Il nous est arrivé de rencontrer en vol, au-dessus de notre jardin de Saint-Maurice, des Oiseaux habituels au large, entre autres des Fous de Bassan, si faciles à identifier par leur queue triangulaire. A notre avis, ces vieux mâles qu'on capture exceptionnellement à terre et qui vivent encore quelques jours, sans vouloir s'alimenter, sont des sujets âgés « à bout de leur rouleau ». Il faut une fin, même à un Oiseau de mer.

On objectera : oui ! mais ces Macareux *Fratercula arctica* (L.), ces Mergules nains *Alle alle* (L.), ces Thalassidromes qui viennent mourir à la côte, loin de leur itinéraire habituel de migration, ce ne sont pas de vieux individus ! D'accord, mais l'autopsie fait voir que, par suite de circonstances, ces voyageurs ont été privés de leur ravitaillement, et lorsqu'ils essaient à nouveau de pêcher, les forces les trahissent. Ils doivent céder non à l'épuisement de la vieillesse, mais à l'épuisement d'un jeûne trop prolongé. Des Macareux recueillis par un chalutier tiennent encore huit jours sans s'alimenter, vigoureux en apparence. Tout ce qu'on prend par tempête ou froid exceptionnel a la gave vide remplie d'une huile verdâtre, probablement biliaire.

Le manque de nourriture rabat quelquefois les Oiseaux sur nos côtes : ainsi les Bernaches cravant *Branta bernicla* (L.), qui, par

suite de pénurie de Zostères, venaient pour pâturer les Ulves et Entéromorphes en décembre-janvier 1932-1933 sur nos côtes, dans des endroits où elles étaient inconnues des chasseurs.

Accompagnés par l'Aigle pygargue *Haliæetus albicilla* (L.) (nombreuses captures locales) qui saisit ces sujets amoindris en traîne, les Anatidés ne tardent pas à descendre.

Dès août [1], quelques jours après les premières descentes des Goélands argentés, on commence à voir pêcher les Sternes (« les gâchets » des cabaniers « grand gachet » = *Sterna tschergraca* Lepech., « petits gachets » = *Sterna minuta* L. et *S. hirundo* L., « moyen gachet » = *Sterna sandvicensis* Latham.) dans la rade et aux abords des plages insulaires jusqu'à plusieurs milles au large.

Les Thalassidromes de Leach *Oceanodroma leucorhoa* (Vieill.) accompagnent par beau temps les Sternes du large.

Les Canards pilets *Anas acuta* L., dans la dernière dizaine d'août, commencent la série des migrations anatidées. On les voir passer, même de jour, en « bloc », grosses bandes sans dispositions angulaires mais dans le même plan. Ce sont ces bandes, à hauteur de mât, qu'on rencontre en vol, sur le bassin de Ronce-les-Bains, en route pour le littoral des Landes. Ils font de grosses poses de mer, reconnaissables spécifiquement à la jumelle, mais inabordables. En plus de ces gros contingents, ils passent moins pressés en petites bandes en longeant la côte ; des couples se posent même par le froid au marais sur les besses et les écours où les cabaniers les tuent au fusil sous le nom de « pointu » (♂) ou « pointue » (♀). Le Souchet *Spatula clypeata* L., dit « souchard », est un Canard qu'on tue assez fréquemment au Marouillet, et même par le froid. Le Chipeau *Anas strepera* L., marqué du miroir blanc à l'aile, est très rare et n'a pas de nom local.

Les Canards qui font l'appoint de chasse et ont été longtemps une richesse locale, un objet de commerce pour les cahutiers du littoral de l'Aiguillon qu'on voit par tous les temps en tiges de mer et en capote cirée dans les touffes de spartine des misottes ou à la volée du soir et du matin, derrière les digues (le gabion et hutte étant encore inconnus au marais vendéen), sont :

Les « sauvages » [2] *Anas platyrhynchus* L., dont les tailles et les

1. Du 25 juillet au 20 août, en pleine canicule, on voit la rade de la Rochelle, vide d'Oiseaux en juin-juillet, se peupler de Mouettes, Stercoraires, Cormorans, Pilets, Sternes, venant du Nord.

2. Ces noms et les suivants, sont ceux de l'Aiguillon ; plus au Nord, ils changent (voir Nantais) plus au Sud également (voir Arcachon).

passages correspondent aux observations des autres pays. Passages importants de Saint-André (4 décembre) et de Noël (20 à 30 décembre). Nombreux sédentaires dans tous les marais ; les couvées sont recherchées pour faire les appelants.

Les « Mélouins calot » *Anas penelope* L., qui sont les « Vingeons » des Normands, et qui abondent, mais moins qu'en baie de Seine.

Les « Sarcelles et Sarcellotes » *Anas crecca* L. (Sarcelle d'hiver), le sauveur de la bredouille, le fond du carnier.

Les « Kraké » *Anas querquedula* L. (Sarcelles d'été) pour lesquelles se fait une véritable mobilisation de fusils au moment des passages, variables en densité selon les années. Les sédentaires de ces espèces constituent le « canage », plus au moins abondant.

Il ne faut pas s'en tenir à ce qui est tué pour apprécier la densité des contingents tenant la région. Les données de la chasse sont toutes différentes des données de l'observation ornithologique.

Pour apprécier les comportements de ces Anatidés, il faut les observer en poses, en vol aussi bien dans la journée que dans les passées du soir et du matin. De petites bandes en file représentent des Oiseaux arrêtés sur la région pour plus ou moins longtemps, dans la tranquillité d'une villégiature ou d'un domicile. Les grandes bandes angulaires, qui survolent même les villes, indiquent une véritable fuite d'étrangers septentrionaux, sans arrêt durable. C'est la passée en grandes masses, le débourrage devant la transgression du froid, occasion de « nuits exceptionnelles » mais sans lendemain pour le cahutier.

Au moment des passages habituels, l'observateur va se poster derrière une digue avant le coucher du soleil : les Canards sont encore en mer, posés ou à proximité des vasières ; le soleil baisse et empourpre les brumes. Pour ceux qui ont la mystique du marais, l'heure est sublime, les détails s'assombrissent, la digue devient noire, le ciel fait un panneau dont l'éclairage varie de minute en minute. Voici d'abord deux gros Canards lents, en forme d'obus ; c'est un couple de « mélouins » *Nyroca ferina* (L.) (Fuligule milouin), qui passent en hauteur. Puis un Hibou brachyote *Asio flammeus* (Pontop.) vient randonner, d'un vol mou, et se perd dans l'ombre. Un sifflement d'ailes, et les « Sauvages », bien visibles, apparaissent un instant au-dessus de la digue. A vos côtés, depuis Esnandes jusqu'à l'Aiguillon, les coups de feu s'allument et crépitent ; on entend les détonations lourdes des canardiers, avec des silences... Le mâle, qui seul a précédé les bandes, chante près de là ;

les passées continuent, de moins en moins visibles, perceptibles au sifflement des plumes, avec de brefs cancannements, et par à-coups.

Les « Vingeons » se distinguent par la haute tonalité de leur passage. Des bandes de Sarcelles passent en vitesse, avec des sifflements de projectiles. On est maintenant dans la nuit, et la lune commence à monter. Le marais enténébré est occupé par les arrivants et les coups de feu s'espacent et cessent ; la passée du soir est finie et les Oiseaux sont en pâture à l'abri des chasseurs, puisqu'ici on ne gabionne pas. La repassée du matin dans le brouillard donne peu de renseignements ; par beau temps on voit les bandes très haut regagner la mer par petits paquets.

Si les grandes gelées solidifient le marais, les bandes localisées aux sources, dans les besses non gelées, se remettent en lignes angulaires de voyage et filent dans le Sud-Ouest, plus loin vers les étangs des Landes. Quelquefois un chasseur heureux tombe sur une bande massée au fond d'une besse et fait un beau coup. Cette bonne fortune s'amplifie de bouche en bouche. L'employé de chemin de fer ou le conducteur d'autobus de la ville en transmet la nouvelle. « On a fait des é...catombes de Canards ! » Et la ville de mobiliser ses fusils, mais il n'y a plus rien. On attendra la repassée, qui sera le plus souvent discrète et tout autre.

Au cours de ces descentes d'erratiques, on tue des Eiders (mâles en transition, jeunes) *Somateria mollissima* (L.) de temps à autre sur le flot, en bordure. Le Fuligule nyroca *Nyroca nyroca* Güld., ou Canard à œil blanc, descend aussi. Le plus souvent ce sont des jeunes, à iris jaune, qu'on tue, comme on tue des Fuligules milouinans *Nyroca marila* (L.) en barque à l'estuaire. Seuls parmi les Fuliguliens, Canards de mer aux larges palmures molles, les Fuligules milouins *Nyroca ferina* (L.) ont un nom local : « mélouins », et aussi les Fuligules morillons *Nyroca fuligula* (L.), dénommés « moras », qui viennent aux froids, avec quelques Milouinans. Les jeunes Morillons (« Canards bruns » de Buffon) sont appelés « Moratons ».

Le Garrot *Bucephala clangula* (L.) n'est pas commun, jeunes individus. Les mâles en beau plumage sont très rares.

L'Histrion *Histrionicus histrionicus* (L.) n'a jamais été rencontré : aucune collection locale n'en comporte.

Le Brante roussâtre *Netta rufina* (Pall.) est exceptionnel.

Les Tadornes *Tadorna tadorna* (L.) descendent certaines années et se localisent souvent par couples adultes sur les grandes plages

désertes en bordure des dunes, principalement à la pointe d'Arçay et à celle de l'Aiguillon. Pendant le mois de décembre 1933, SEGUIN-JARD a eu seize captures à monter, dont trois mâles superbes.

L'Harelde glaciale *Clangula hyemalis* (L.), confondue avec la « pointue », passe inaperçue. Les collections n'en comportent pas, mais nos renseignements rhétais en font parfois mention.

Des captures de Macreuses doubles à miroir *Oidemia fusca* (L.) ont été enregistrées par SEGUIN-JARD, la dernière en décembre 1933. La Macreuse ordinaire *Oidemia nigra* (L.), en pose près de l'embouchure du Lay, Fier d'Ars, Rade d'Aix, vase de l'Aiguillon, est commune dans les bouchôts ; on prétend qu'elle se nourrit de « naissains », ce que nous avons pu vérifier nous-même sur des Oiseaux pris au filet (1935). La Macreuses à lunettes *O. perspicillata* (L.), américaine, n'est pas signalée.

La Bernache cravant, nous l'avons dit, suit les vicissitudes du Zostère. Les espèces nonette *Branta leucopsis* (BECHST.) et à cou roux *Branta ruficollis* (PALLAS) n'ont pas été signalées, ou autrefois par LESSON au marais de Rochefort, en 1830. Du reste les Oies, pour les raisons proposées *infra*, ne tiennent guère le pays, comme en baie de Seine. L'Oie cendrée *Anser anser* (L.), sur les misottes, est plutôt de passage que sédentaire. L'Oie des moissons *A. fabalis* (LATH.) passe plutôt sur l'arrière-pays, comme partout ailleurs et de bonne heure. Par les grands froids, ces Anséridés sont en poses de mer. Elles passent et arrivent fin octobre, quelquefois avant. Les Oies rieuses *A. albifrons* (SCOP.) et d'Egypte *Alopochen ægyptiacus* (L.) ne sont pas signalées, ou très rarement.

On tue des Cygnes sauvages *Cygnus cygnus* L. et des Cygnes de BEWICK *Cygnus bewicki* YARELL par grands froids. Les Cygnes tuberculés *Cygnus olor* (SML.) tués au rivage en décembre 1933 étaient des échappés du Parc municipal de La Rochelle.

* * *

Nous voici maintenant sur l'estran, terrain de banches ou de sables où joue la marée, dans les « sarts » ou « fucus », parmi les galets plus ou moins roulés, à observer le petit gibier. Les samedi et dimanche, ainsi que le lundi, jour de sortie des bouchers, cet estran est vide d'Oiseaux. Mais les autres jours, où l'usine et le commerce retiennent les chasseurs, il n'en est plus de même.

Assis et sans fusil, attendons la remontée du flot dans la zone du

varech (on dit ici les sarts), avant que l'étale de morte-eau soit acquise, les cris flûtés des « Alouettes de mer » annoncent l'arrivée de ces petits exploiteurs. Des « bouchons » venus des misottes, bandes rapides aux ailes triangulaires, randonnent sur la mer, explorant les lieux, et après quelques rapides circuits, les voici qui s'abattent près de nous, complètement immobilisés. Si le sifflet du veilleur n'a pas alerté les arrivants, la confiance règne vite et la poursuite ou la pêche aux petits Crustacés commence.

Ce sont les Bécasseaux variables *Calidris alpina* (L.), auxquels s'adjoignent parfois Bécasseaux de Temminck *Calidris temmincki* (Leisl.), Bécasseau minute *Calidris minuta* (Leisl.), Bécasseau violet *Calidris maritima* (Brunn.). Celui-ci accompagne plutôt les Maubèches *Calidris canutus* (L.). Les filets droits, plus que le fusil, « pêchent » ces sujets de collection.

C'est le Bécasseau variable, dit ici « Alouette de mer à collier », qui est commun et constitue ces gros « bouchons » qu'à Pâques et fin septembre, quelquefois en août, nous voyons tournoyer comme des mouches sur les grandes plages parmi les Thalitres, petits Crustacés sauteurs des laisses de mer.

Courent aussi sur ces plages, à la laisse du flot, les Sanderlings *Crocethia alba* (Pallas) sans pouce, bien moins communs que les « Alouettes de mer ».

De la même façon que les Variables et souvent avec eux, et avec les Bécasseaux cocorlis *Calidris ferruginea* (Brünn.) faciles à repérer à la jumelle par la forme arquée de leur bec (d'où ce nom de Cocorlis), voici les « Moineaux de mer », Pluviers à collier complet, ou à collier interrompu *Charadrius hiaticula* L., *Ch. dubius* Scop., *Ch. alexandrinus* L., d'août à mai.

Cette association de petits Echassiers d'espèces différentes est à noter. Nous avons vu ainsi un petit Pluvier à collier se faire le brancardier d'un Cocorli amputé d'un tarse et le suivre dans ses pérégrinations, des Chevaliers gambettes *Tringa totanus* (L.) vivant avec des Echasses à manteau noir *Himantopus himantopus* (L.), et leur donner l'alerte. Dans le marais, pendant la nichaison, les Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* (L.), se font les gardiens des couvées, suivant l'homme qui pénètre dans les polders, en le harcelant de leurs « dix-huit ! dix-huit ! », jetant l'alarme.

Le Bécasseau variable, le petit Pluvier à collier, le Chevalier gambette nichent dans certains coins du marais ou des plages désertes. Les Gambettes ou « tirançons » se font des tunnels dans

les herbes pour atteindre le point de ponte. La Guifette épouvantail *Hydrochelidon nigra* (L.) (« petit gachet »), niche avec eux près des points d'eau.

Sur des aires abandonnées de marais salants, parmi les Joncs et là où l'eau de pluie forme des flaques, nous avons observé à plusieurs reprises, à Aytré, des couples d'Echasses. Malheureusement, l'ouverture de la chasse au marais venait mettre fin à nos observations, en amenant comme conséquence la disparition de ces Oiseaux si beaux en vol, cou tendu, pattes roses pendantes, allure d'Oiseaux japonais. La capture d'une très jeune Echasse ferait supposer que cet Oiseau nicherait volontiers dans nos marais salants abandonnés, comme elle le fait encore plus au Nord, en Vendée, sur les terrains d'observation de M. Georges Durand, de Beautour.

Certains Chevaliers font comme les Echasses un va-et-vient de la vasière aux fossés et aires des marais salants. Le Chevalier aboyeur *Tringa nebularia* (Günn.) (« Pied vert ») dès août se trouve en bordure du flot. Le Chevalier arlequin *T. erythropus* (Pall.) plus rare, s'arrête sur la lisière vaseuse des jas, des champs de marais salants, surtout s'ils sont doux. Les Chevaliers gambettes abondent, suivant l'estran pour pêcher et se remisent au marais, dans les polders. Sédentaires ils se renforcent dès août des hivernants de passage. Les petits Chevaliers cul-blanc *T. ochrophus* L. et Guignettes *T. hypoleuca* L. ont les mêmes habitudes. On les trouve en grand nombre, même par étés très secs, dès juillet. Ce sont les hôtes des marais salants, avec les Bergeronnettes printanières *Motacilla flava* L., pendant deux ou trois mois.

Sur les « bossis » c'est-à-dire les ados des fossés où paissent les vaches, les Busards des marais *Circus æruginosus* L. (« cossardes ») viennent se poser sur les piquets. Très nombreux sur le marais, ils chassent surtout les Campagnols d'eau ou les Campagnols de marais.

Les Pluviers gris ou Vanneaux suisses *Squatarola squatarola* L. (« plévis ») font des bandes qui vont, selon l'heure, des misottes aux prises mouillées, passant à ras les digues et à contre-jour du chasseur, et aussi dans les endroits à Bécassines, à flaques de pluie. Le Pluvier doré *Charadrius apricarius* L. reste moins longtemps sur le marais que le précédent. Quant au Pluvier guignard, ou Pluvier de Sibérie *Charadrius morinellus* L., c'est une rencontre agréable, mais de moins en moins fréquente.

Avec ces Oiseaux, nous voici revenu aux grosses espèces du

« petit gibier » qui mobilisent le chasseur à certaines époques de passage. Parmi les Echassiers guettés à leurs double passage, et dès les premiers jours de septembre, citons les Barges (on dit les « berges » ici) : Barge à queue blanche (grande berge) *Limosa limosa* (L.), Barge laponne (la « rousse ») *L. lapponica* (L.), qui viennent à l'estran comme les Bécasseaux. Elles passent en lignes angulaires, nombreuses, le cou rentré, pattes pendantes. Les Tournepierres *Arenaria interpres* (L.) passent aussi après les Barges. En bandes méfiantes, les femelles se posent et pêchent comme les Barges. Mais avant l'arrivée de ces bandes, l'observateur immobile dans le galet de mer voit arriver un mâle en beau plumage qui explore les cailloux et chasse un Insecte thysanoure, le *Machilis maritima* Leach.

La grande passée, attendue et qui fait brûler en baie de l'Aiguillon des centaines de cartouches, c'est celle des « canatons » c'est-à-dire des Maubèches canut *Calidris canutus* (L.). Ces Maubèches, surtout en revenant vers le Nord, passent par « milliers ».

Nous ne quitterons pas les grandes plages et ces misottes aux abords desquelles les Maubèches font gîte d'étapes d'une journée ou deux, sans mentionner les Chevaliers combattants *Philomachus pugnax* (L.), qui, à leur passage de retour, commencent déjà à plastronner. Les longues flèches de sable d'Arcay à la Tranche sont lieux de poses des Combattants. Chaque année Seguin-Jard, pourvu par les filets d'Alouet, en ornait ses volières en mai. Avec les Combattants, les Tournepierres et les Pluviers gris en robe de noces.

Les Huîtriers pies *Hæmatopus ostralegus* L., dès août en petites bandes, explorent les plages des Iles (Oléron, Ré et Aix) et autrefois du platin d'Aytré, sur les parties dures. Les Courlis, *Numenius sp.*, avec leurs becs longs et falciformes, sondent les plages basses aux vases molles où les Invertébrés fouisseurs creusent leurs galeries. Ils affectionnent les « ruissons ». Le Vanneau huppé, extrêmement abondant sur les polders et endroits mal drainés par hivers doux et humides, fuit la sécheresse et le froid noir. Certains restent et nichent dans le Nord du marais poitevin. Des vols triangulaires annoncent la fuite.

En décembre 1933, alors que, par les premiers grands froids, nous étions à la passée des Canards, aux relais de Champagné, un couple d'Avocettes *Recurvirostra avosetta* L. rasant la digue devant nous, fut abattu par notre partenaire. Cette capture à cette époque est intéressante, non que l'Avocette soit rare sur le marais ven-

déen, où on l'appelle « la fougne », mais la date est tardive pour une espèce qui se rabat plus tôt vers le midi. Ce jour-là, une douzaine de Spatules *Platalea leucorodia* L. s'éleva dans la prise en arrière de la digue. On en voit chaque année dans le marais, vieilles ou jeunes. L'Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* (L.) est plus rare, les captures en sont espacées. De temps en temps sur les plages d'Aytré, on tue une Cigogne blanche *Ciconia ciconia* (L.). La Cigogne noire *Ciconia nigra* (L.), a été tuée à plusieurs reprises dans la région de l'Aiguillon. La Grue cendrée *Melagornis grus* (L.) est ici une grande rareté ; sa ligne habituelle de migration N. E.-SW passe plus à l'Est, dans l'arrière-pays, vers Cognac. Ce n'est pas un oiseau de littoral, à proprement parler. Un Flamant rose *Phœnicopterus ruber antiquorum* TEMMINCK a été capturé près de la Tranche.

Cette revision des Oiseaux propres aux marais de mer nous amène aux Ardéidés, les « n'hérons » « grands n'hérons », « petits n'hérons » des Oléronais. Le plus commun est le Héron cendré *Ardea cinera* L., qu'on trouve en hiver sur tous les marais, mais dont la colonie la plus importante et la plus facile à étudier est celle du marais de Sauzel. Exploitant les Anguilles des canaux des salines, en toute tranquillité, dans un pays où l'on trouve encore des cabanes de Roseaux et légitime de voir prélever sur le Poisson ce tribut naturel, les Hérons viennent percher et dormir en mer dans le « jardin » du fort Boyard, depuis que le gemmage des Pins de la forêt domaniale des Saumonards les dérange. Des captures baguées par Adrien LEGROS ont permis de reconnaître là un gîte d'étapes des Oiseaux de la forêt de Clair Marais, pendant leur migration extrême sur le Portugal (Albert CHAPPELLIER). Mais il y a aussi des Hérons d'autres lieux, baguages du Muséum de Bruxelles. Le fort Enette reçoit aussi d'autres Hérons cendrés.Ces Oiseaux arrivent dansla deuxième quinzaine d'août et restent jusqu'en avril. Depuis peu une colonie sédentaire paraît s'établir : on a capturé cette année un jeune au fort Boyard. Mais y aura-t-il suite ?

En 1929, alors que le Dr BÉCUE et Jean DALMON tuaient sur la rivière du Loing, en Seine-et-Marne, une jeune femelle de Bihoreau *Nycticorax nycticorax* L., en juillet, le Bihoreau nichait sur le marais de l'Aiguillon. SEGUIN-JARD naturalisa les poussins. Ce naturaliste pensait qu'une colonie de Bihoreaux allait s'établir là, comme au lac de Grandlieu ou en Camargue. On n'en revit plus l'année suivante. Des passages de nuit de Bihoreaux, au cri caractéristique, laissent quelquefois des mâles épuisés, perchés sur les arbres. Nous

en avons une capture à Chef-de-Baie, et j'en ai entendu passer à Saint-Maurice. Lorsque le marais gèle dur en hiver, car ici, en janvier et février, quand souffle le vent continental, on voit le thermomètre tomber à — 15° et les bassins d'eau saumâtre geler un jour ou deux après 8 à 10 jours de gelée noire sur les eaux douces, les Hérons et les Vanneaux commencent à se fatiguer. De très vieux individus sont alors pris à la main. En certains endroits, toujours les mêmes et aux mêmes époques, on capture le Butor étoilé *Botaurus stellaris* L. Pendant l'hiver 1933-1934, les captures furent nombreuses à la Moulinette, à Saint-Xandre.

A la fin de l'hiver, on apporte au préparateur du Muséum Fleuriau des Hérons pourprés *Ardea purpurea* L. Cette année, nous avons eu un spécimen qui s'était posé vivant sur un chalutier rochelais, sous le parallèle du lac de Grandlieu (colonie de Hérons pourprés) et assez loin en mer, au large de Noirmoutier. Lorsque nous aurons dit la rareté du Blongios *Ixobrychus minutus* (L.), la capture d'un Crabier chevelu *Ardeola ralloides* (Scopoli), la revue des Oiseaux des littoraux charentais se terminera par les Phalaropes, qui deviennent habituels aux gros temps de novembre. Le Phalarope dentelé, au bec aplati *Phalaropus fulicarius* (L.), n'est plus maintenant une rareté. Le Phalarope hyperboré, au bec pointu, *P. lobatus* (L.) est plus rare.

Si les lieux restent les mêmes pour les Oiseaux, leur présence et leur nombre, leur durée de séjour sont fonction des multiples facteurs de l'état du temps. La publication de nos journaux ornithologiques établis au jour le jour donnerait des précisions de capture sur un sujet que nous n'avons voulu exposer que sous un plan général, pour établir un chaînon géographique dans la longue route des étapes de la « sauvagine » de l'Europe occidentale. Nous avons laissé de côté les captures de Glaréole *Glareola pratincola* (L.), Courvite isabelle *Cursorius gallicus* (Gmel.) conservées au Muséum Fleuriau : ce sont les faits habituels et surtout leur localisation précise sur le terrain que nous avions en vue aujourd'hui.

* * *

En résumé, les littoraux d'Aunis et Saintonge présentent les facies les plus divers caractérisant les bordures continentales tendres. On y trouve encore, non comme sédentaires, mais comme passagers ou hivernants, la collection à peu près complète des

Oiseaux de l'Europe occidentale peuplant habituellement les littoraux. Leur répartition et leur densité prouve ce que les zoologistes ont observé pour les Invertébrés : les littoraux charentais sont la zone de raccordement insensible de la province celtique et de la province lusitanienne.

A cause de conditions spéciales qui ont été étudiées surtout par le service agricole départemental, en particulier par MM. Verdié et Silloret, un caractère d'adaptation méditerranéen est manifeste. Au point de vue migratoire, les dates de mouvements sont réglées astronomiquement, mais il y a dans ces mouvements des variantes et qui jouent dans une grande amplitude.

Jean Dalmon a reconnu que la loi de transgression de Le Danois, qui s'applique aux mouvements des Poissons, s'applique à ceux des Oiseaux, par effet inverse. La transgression des grands froids et de la sécheresse qui solidifient ou évaporent les eaux du marais ont une action très marquée en faisant fuir les Oiseaux à la limite de ces transgressions. Au contraire, tout ce qui favorise l'humidité tiède fixe les Oiseaux, du moins les migrateurs habituels, à condition que les circonstances locales des pays d'où ils proviennent soient elles-mêmes défavorables.

Ces constatations ne s'appliquent évidemment qu'aux Anatidés, plutôt erratiques que migrateurs réglés et,dans une certaine mesure, aux Echassiers, aux Vanneaux en particulier. L'action du mauvais temps sur les pélagiens et côtiers paraît moins marquée qu'on ne veut bien le dire, car par temps ordinaire et par bonne mer on voit se produire des mouvements analogues à ceux des temps de tempête. Pour certaines espèces de petite taille (Thalassidromes), la biologie du plancton a une très grosse importance (Jean Dalmon).

L'action de l'homme a son effet, mais ayant leur liberté de manœuvre en trois dimensions et sur de grands espaces, les Oiseaux arrivent à la déjouer, si elle est nuisible.

Une protection relative a de grands effets biologiques, fixe la nidification et empêche la ruine. L'importance des refuges est évidemment marquée. Il y aura lieu de les multiplier dans la région charentaise.

Manuscrit reçu à *Alauda* le 15 octobre 1934.

La Rochelle, 22 août 1934.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU RÉGIME DES OISEAUX AQUATIQUES

par Paul Madon.

I. – CHARADRIIFORMES

Dans une publication antérieure : *Esquisse du régime des Gruiformes, Charadriiformes, Lariformes* (*R. F. O.*, janvier 1926), j'ai donné, en attendant un travail plus complet, les résultats de 309 analyses de Charadriiformes d'Europe, dont seulement 23 inédites, et de 127 américaines. Hors d'état de continuer ces études, j'espère être utile à d'autres en réunissant les analyses nouvelles dispersées chez les correspondants qui ont eu l'obligeance de m'envoyer des estomacs. J'en donne ici pour ce groupement 332, dont les 23 comprises dans la publication précédente, à laquelle je prie de se rapporter pour les détails sur celles d'Europe dont je résume seulement ici 304 du continent et 83 de Grande-Bretagne, auxquelles j'en ajoute 153 de l'Amérique du Nord sur les mêmes espèces ou d'autres très voisines. Avec les autres notes sur les Ardéiformes, Ralliformes, Lariformes et Ansériformes, les matériaux d'étude offerts au public scientifique comprennent, sans compter des renseignements divers et plusieurs centaines de pelotes, le résumé d'environ 9.246 analyses dont 725 inédites, 1.540 du continent, 2.357 de Grande-Bretagne, 4.613 d'Amérique et 11 des régions antarctiques.

La nécessité de comparer aux résultats déjà obtenus en Europe imposait presque la méthode par constatations, malgré ses inconvénients ; les énormes différences de digestibilité ont dissipé toute hésitation, les petits Mollusques marins conservant leur volume et presque leur poids, tandis qu'il ne reste des Néréides que des mandibules absolument insignifiantes par rapport à l'état primitif du Ver. On est même découragé d'abord par la rareté et l'émiettement

des restes, l'activité de la digestion et la trituration par les graviers et le sable absorbés en quantité faisant paraître les estomacs presque vides ; mais un examen très attentif fait reconnaître que de copieux repas sont représentés par des résidus presque invisibles comme ces minuscules mandibules translucides. Dans les 332 analyses nouvelles, les Insectes, avec l'adjonction des Arachnides, sont représentés 189 fois (56,9 %), les Mollusques 115 (34,6), les Crustacés 99 (29,8), les Vers (en grande majorité Néréides) 64 (19,3), les Végétaux 94 (28,3). Il convient d'ajouter une constatation de Campagnol et 10 de restes animaux indéterminables. Les Poissons n'y ont pas été rencontrés, mais figurent 9 fois dans les autres analyses citées. Les proportions sont un peu différentes pour l'ensemble des 872 ; mais, compte tenu de la digestibilité, on peut adopter pour le régime du groupement Insectes, Vers, Crustacés, Mollusques, Végétaux, dans la mesure permise par l'inégalité de représentation des diverses espèces d'Oiseaux.

Le régime mixte, annoncé dans la précédente note, est confirmé par de nombreuses constatations nouvelles ; il est particulièrement prononcé chez le Vanneau, les Pluviers, la Bécasse et les Bécassines qui prennent en outre beaucoup d'Insectes et très peu de Crustacés. Les Mollusques, consommés par presque toutes les espèces, sont particulièrement recherchés par quelques-unes. Les assez nombreux Myriapodes et les quelques Arachnides ont été récapitulés avec les Insectes [1].

Glareolidae. — Glareola pratincola (L.). *Glaréole à collier.*

T. Bir Mcherga, 18.V.24, ♂. Ailes de 6 ou 7 Agrions, mucilage.
T. Id., ♂. Une trentaine de Tipulides vertes des bouses.

Elles ne contenaient que des Insectes pris au vol, suivant le mode de chasse habituel de ces Oiseaux, tandis que deux de Toscane ont montré des espèces prises à terre, *Cleonus*, larves de Lamellicornes, deux Jules outre d'autres dont une quarantaine d'Hémiptères (Roster). Dans les steppes du Volga, cette Glaréole fait une grande consommation d'Orthoptères (Pallas).

---

1. PROVENANCES sauf indication spéciale. — B.-P. Basses-Pyrénées, envois N. MAYAUD; F. Finistère, envois LEBEURIER et RAPINE; G. Gard, envois A. HUGUES; L. Léman, prof. R. PONCY; L.-I. Loire-inférieure, N. MAYAUD et HEIM DE BALSAC; M.-M. Meurthe-et-Moselle, HEIM DE BALSAC; O. et S. Oise et Somme, G. COCU; T. Tunisie, L. LAVAUDEN; V. Vendée, prof. G. GUÉRIN. — Le Var est très peu représenté, une cinquantaine d'analyses des marais salants d'Hyères ayant brûlé avec ma collection.

Arenariidae. — **Arenaria interpres** (L.). *Tourne-pierre.*

V. L'Aiguillon, 12.V.26, ♀ (98 gr.) — 1 pince de Crustacé ; fragment d'Insecte ; 1 Araignée.
F. Lampaul, 2.VI.28, ♂. 0,47 — restes de Crustacés macroures.
S. Saint-Valéry, 20.VIII.26, 15 h. juv. — Menus débris de Crustacés.
S. Id., id. — 0,81, plein de petits Crust. brachyures de 5-7 mm. dont 5 *Xantho.*
S. Cayeux, 26.VIII.28. 0,74, sable fin avec fragm. de Diptères et d'autres Insectes.
S. Id., id. juv. 0,65, id. avec 2 fr. d'Amphipodes et 2 de Brachyures.
L.-I. Le Croisic, 18.VIII.28. — 18 h., marée haute, ♂. 0,10, fr. de Crabes, ailes de Diptères.
L.-I. Id., 21.VIII.29, 14 h., marée montante, ♀. — 7 graviers 0,08 ; pâte d'Orchestini 0,76.
F. Primel, plage, 3.**IX**.28. — 0,88, sable avec restes d'Ins. et de petits Crust.
F. Id., id., ♀. — 0,86, même contenu sans traces d'Insectes.
F. Id., id., ♀. — 1,30, tr. d'Insectes dont 1 *Sitona* ; de petits Crust. ; 2 Moll. *Littorina.*
F. Lampaul, 25.IX.27, 18 h., ♂ juv. — 0,63, sable avec 1 *Feronia* et 1 petit Crust.
F. Id., id., ♀ ad. — 0,61, sable, traces de Crust. et menus fragm. végétaux.
F. Id., 27.IX.27, 17 h., ♀ juv. — 9 graviers, 0,10 ; 0,79, 1 très petit Moll. *Defrancia* ; chrysalides brunes et fragm. de pupes noires de Diptères.
F. Id., 19.**XI**.27, ♂. — 10 grav. 0,08 ; 0,20, poussière de Crust. amphipodes ; 1 Diptère.
Dans **15** : Ins. 8, Crust. **12**, Moll. **2**, Vég. **1**.

Sur le Léman, il prend beaucoup de *Simulium maculatum* Poncy (*S. Z. G.* III, 37). D'après Yarrell, il se nourrit en été d'Hyménoptères, de chenilles d'*Argynnis chariclea* et de *Dasychira groenlandica*, de Tipulides, mais consomme aussi Crustacés et Mollusques. C'est un des très rares auteurs ayant cité les Crustacés, qui paraissent dominer dans son régime.

Haematopodidae. — **Haematopus ostralegus** L. *Huîtrier pie.*

Var, Saint-Cyr, plage, 12.**III**.73, 1 *Acinopus* (*Carab.*) et débris d'Insectes.
L.-I. Le Croisic, 8.**VIII**.28, 8 h., ♂ — 3 grav. 0,1 ; 2 fragm. bivalves et byssus, 0,2.

L.-I. Id., 21.VIII.28, 8 h., ♂ — 13 grav. 0,48 ; fr. bivalves nacrés 0,20 ; byssus et Algues 2,60.
L.-I. Id., 21.VIII.29, 14 h., ♀ — Estom. et œsoph. 5,42 dont 0,15 pour 6 grav. — Crust. 5,23 ; 6 ex. en mue, de 7 à 9 mm. dont 2 *Portunus pusillus* avec frai, viscères sans test d'autres Crabes, 2 ou 3 Orchestidi ; Moll. 0,04 : 5 opercules de deux espèces et fr. de bivalves.
L.-I. Id., id., 14 h., ♀, marée mont. — Viscères de Crabes 0,19 ; 3 fr. de bivalves 0,02.
L.-I. Id., 27.VIII.28, 13 h., ♂ — 1,36 dont 0,02 p. 1 grav. 1 Carabique, byssus avec de très petits Vers et restes Vég.
S. Saint-Valéry, 13.VIII.28, 17 h. — 3 grav. quartz 0,25 ; fr. d'Insectes, 0,10 ; de bivalves, *Cardium*, *Tapes*, 0,35 ; fil. vég. 0,05.
S. Id., 26.VIII.28 — 1,82, chair de deux gros bivalves sans coquilles.
L.-I. Le Croisic, id., 16 h., ♀, marée haute — 17 grav. et verre, 0,73 ; byssus avec Vers et Vég. 4,82.

Dans 9 : Ins. 3, Crust. 2, Vers 2, Moll. 8, Vég. 3.
Dans **19** : Ins. **9**, Crust. **2**, Vers **4**, Moll. **14**, Vég. **4**, avec 5 de Rörig, 1 de Baer, 2 d'Italie, 2 de Prusse, Flœricke.

Burrhinidae. — Burrhinus oedicnemus (L.). *Oedicnème criard.*

V. 9.**IX**.26, ♀ j. (375 gr.) — 1 *Arvicola*, 1 *Ephippiger*, 1 Ins. indét.
L. 27.**X**.26, ♂ ad. — Graviers et fragm. de Coléoptères.

Dans 2 : Mamm. 1, Ins. 2, Moll. 0, Végét. 0.
Dans 31 : Mamm. 7, Ins. 19, Moll. 3, Végét. 8, avec 15 de Rörig, 1 de Schlegel, 1 de Baer, 1 de Suisse, 11 d'Italie.

Régime mixte nettement dessiné et confirmé par les observations de M. de Dumast, malgré les auteurs ; surtout Crucifères et Légumineuses, ce qui le rapproche des Outardes.

Charadriidae. — Charadrius apricarius L. *Pluvier doré.*

S. Saint-Valéry, 28.**II**.28, 11 h., ♂ — Grav. 0,2 ; Ins. 0,4 : 1 *Phytonomus*, 1 *Ceutorhynchus*, 1 Coléopt. ind., 1 Forficule, 1 larve Dipt. encéphale, 1 Chenille.
S. Id., 5.**VIII**.28, matin, ♀ — 7 grav. quartz 0,22 — Ins. 1 *Phyton.*, 1 Forfic. ; 3 fil. herbes.
S. Id., 26.VIII.27, id., ♂ — Sable 1,10 — Fragm. Crust. amphip. ; 1 *Phyton.* ; 2 Cléoniens ; 5 mand. Néréides.

S. Id., 30.VIII.27, id. — 1 larve Hémiptère et filam. vég.
F. Lampaul, dunes, 23.IX.27, 18 h., ♀ ad. — 1 *Feronia* ; 1 *Helix cespitum*, 14 *Bulimus acutus* et fragm. 0,9 ; Filam. Vég.
V. Fontaines 21.X.26, 14 h., ♂ (180 gr.) — Ins. 30 % ; 1 *Clivina fossor*, 12 larves d'Elatérides, 2 petits Curculionides ; Géophiles ; — Moll. 20 % : 1 *Helix* de 9 mm. et fragm. ; — Lombrics, 30 % ; — Vég. divers, graminées, 20 %.
V. Id., id., ♀ (218) — Ins. 50 % : 1 *Minyops*, 1 *Plinthus*, 4 autres Curc., 11 larves d'Elat., 1 Forficule ; — Lombrics 35 % — Vég. divers 15 %, plus graviers et terre.
V. Id., id., ♀ (218) — Ins. 20 % : 1 *Poecilus*, 1 Carabique, 7 larves d'*Agriotes* ; — Moll. 30 %, 2 *Helix* de 7 et 9 mm. plus fragm. — Lombrics 25 % ; — Vég. 25 % plus 1 grav. et terre.
V. Id., id., ♀ (230) — Ins. 50 % : 1 *Phytonomus*, 3 Curcul., 7 l. d'Elat. dont un *Corymbitee*, 1 Forfic. ; — Lombrics 20 % ; — Tiges végét. 30 %, plus sable et terre.
Dans 9 : Ins. 9, Crust. 1, Lomb. 4, Néréides 1, Moll. 3, Végét. 7 fois.
Dans 39 : Ins. 36, Crust. 1, Lomb. 6, Néréides 1, Moll. 7, Végét. 14 fois.
avec 10 de Rörig, 16 de l'enquête italienne, 4 de Rey. Dans d'autres non détaillés, Rörig aurait trouvé 2 Campagnols. En Sibérie, l'été, principalement moustiques (Seebohm).

Squatarola squatarola L. *Pluvier varié ou Vanneau suisse.*

F. Primel, 12.II.19, ♀ — Fragm. Coléopt. ; 1 pince Crust. ; 9 *Trochus*, fragm., mucilage, 0,27.
S. Saint-Valéry, 5.V.27, ♀ — 1 petit Crust. amphipode ; 2 *Cardium exiguum* et fragm. de bivalves, 0,70.
F. Dunes, 26.IX.27, 11 h., ♂ j. — 4 *Bulimus* et fragm. 0,02 ; fil. vég. 0,3.
Dans 3 : Ins. 1, Crust. 2, Moll. 3, Vég. 1.
Dans 6 : Ins. 3, Crust. 4, Moll. 5, Vég. 2,
avec 2 de Rey et 1 de Flœricke, de Prusse.
Aux E.-U. sous-esp. **cynosurae** : Mollusques, Insectes, baies.

Charadrius morinellus L. *Pluvier guignard.*

F. Lampaul, dunes, 22.IX.27, 12 h., ♂ ad. — Ins. 0,3 : 6 *Phyton. punctatus*, 1 *Phyt. sp.*, 1 Coléopt. indét., débris. — Moll. 0,1 : 5 *Bulimus acutus*, 2 *Planorbis*, fragm. — Fil. vég. 0,15.

F. Id., id., ♀ ad. — 3 grav. quartz — Ins. 0,4 : 8 *Phyt. punct.*, 1 *Phyt. fasciculatus*, 2 *Cleonus piger*, 1 larve d'*Agriotes*, 1 *Aphodius fimetarius*, 5 *Timarcha rugulosa*, 1 indét. ; — Moll. 0,1 : 1 *Bulimus* et fr. ; — Fil. vég. 0,2.
F. Id., 26.IX.27, ♂ ad. — 1 grav. — Ins. 0,2 : 7 *Phyt. punct.*, 2 *Tim. rugulosa*, fragm. ; — Fil. vég. 0,3.
Dans 3 : Ins. 3, Lombr. 0, Moll. 2, Vég. 3.
Dans 14 : Ins. 14, Lombr. 2, Moll. 3, Vég. 3,
avec 1 de Prusse, 10 de Toscane (ROSTER) dans lesquels *Oniscus*, et nombreux Myriapodes.

Charadrius alexandrinus L. *Pluvier de Kent.*

L.-I. Le Croisic, 30.VIII.28, 15 h., ♂ — 0,07 : 3 petits grav., traces de Coléopt. ; 1 *Rissoa*, 1 *Littorina*.
S. Cayeux, 24.VIII.26, 13 h. — Sable fin, 4 mandib. de Néréides.
S. Id., id. — 1 grav., sable ; fragm. de bivalves.
S. Id., id. — 2 grav., sable ; fragm. d'un Ins. et de bivalves.
Dans 4 : Ins. 2, Crust. 0, Néréides 1, Lomb. 0, Moll. 3, Vég. 0.
Dans 16 : Ins. 13, Crust. 1, Néréides 2, Lomb. 1, Moll. 6, Vég. 1.
avec 2 de REY, 1 de Suisse, 9 italiennes.

Charadrius hiaticula L. *Pluvier à collier.*

B.-P. Hendaye, 27.III.27, 10 h. — 1 Hydrophilide, 1 Curcul., 1 Grillon (mandib.) ; fragm. de Crustacé.
S. Saint-Valéry, 4.V.28, ♂ — Sable fin 0,2 ; fr. de Crustacés 0,6.
S. Id., 10.V.28, 5 h. — 6 grav. 0,1 — 6 *Sitona* ; 14 mand. de Néréides ; fr. de bivalves.
L.-I. Le Croisic, 20.VIII.28, 17 h., ♀ — 5 grav. 0,6 ; — 26 *Rissoa* et fr. 0,2.
L.-I. Id., 31.VIII.28, 14 h., ♀ — 6 grav. 0,1 ; — 1 *Rissoa*, 7 *Littorina*, 0,1 fr. ; — petits Vers fermentés.
S. Saint-Valéry, 19.VIII.28, 2 grav. 0,03 ; — 6 petites larves et fr. d'un petit Crust. amphipode 0,05.
S. Id., id. — 0,1. Tr. de larves de Diptères et 4 mand. Néréides.
S. Cayeux, 24.VIII.26, 12 h., ♂ ad. — Sable très fin et grav. — 0,9 fragm. de Carabiques et de bivalves.
S. Id., id. (avec les 4 suiv. de 13 à 16 h. — Quelques grav., fragm. de Carabiques et d'un Col. aquat.
S. Id., id. — 1 Staphylin, 2 Coléopt., 1 larve ; 2 petits Moll.
S. Id., id. — Sable, grav., fr. de bivalves ; 13 petits Moll. prosobranches.
S. Id., id. — Sable ; 7 Moll. prosobr. ; 50 mand. Néréides.

S. Id., id. — Sable avec fr. de bivalves ; 3 mand. Néréides.
S. Saint-Valéry, 17.X.26 — Sable ; 5 Moll. prosobr. de 1,2 à 1,5 mm.
S. Id., id. — Fr. d'un petit Crust. et 1 Moll. prosobr.
S. Id., id. — Restes animaux très digérés.
S. Id., id. — Tr. d'Ins., de Crust. et 3 Moll. prosobr.
S. Id., id. — 4 fr. bivalves ; 4 Moll. prosobr., 4 mand. Néréides.
S. Id., id. — 3 frag. de bivalves et mucilages.
S. Id., id. — 1 id., 3 Moll. prosobr. ; fr. végétal.
S. Id., ic. — 1 *Apion*, 2 petits Col. ; 2 Moll. pros., 4 fr. bivales ; 5 mand. Néréides.
S. Cayeux, 22.IX.26, 11 à 13 h. avec les suivants — 3 grav., 1 Ins., 2 Moll. pros. ; 5 mand. Néréides.
S. Id., id. — Quartz, charbon — 1 Moll. pros., nomb. fr. bivalves divers ; mucilage.
S. Id., id. — 4 grav. — Mat. animales très digérées.
S. Id., id. — Grav. — Fr. de bivalves ; 2 mand. d'*Heteronereis.*
S. Id., id. — 3 grav. — Fr. d'Insectes et de bivalves ; fil. vég.
S. Id., id. — Fr. d'un Curcul., d'un Ins. indét., de bivalves ; traces anim.
L.-I. Le Croisic, 25.IX.29, 8 h., ♂ — 3 grav. 0,03 ; 1 Fourmi et menus fr. d'Ins. ; 1 *Rissoa*, 5 mand. Néréides.
F. Primel, 20.X.28, 10 h., ♂ — 0,12, sable fin avec traces de petits Crust.
L. Léman, 15.IX.25 — Grav. — Fr. de Coléopt., d'une larve aqu. et de *Simulium maculatum.*
Dans 30 : Ins. 16, Crust. 6, Néréides 10, Lomb. 0, Moll. 23, An. ind. 4, Vég. 3.
Dans 37 : Ins. 21, Crust. 7, Néréides 11, Lomb. 1, Moll. 24, An. ind. 4, Vég. 3.
Avec 1 de Rey, 1 de Baer, 4 de Rörig, 1 de Flœricke.

Charadrius sp., probablement le précédent (Anal. Heim de Balsac).

L.-I. Sainte-Marguerite, 25.VIII.16 — Graviers, Talitres, 1 Moll.
L.-I. Id., 25.IX.16 — Grav., Pupes, Talitres.
L.-I. Id., id. — Id. Débris d'Insectes, Talitres.
L.-I. Id., 26.IX.16 — Id., Pupes de Diptères, Talitres.
L.-I. Id., id. — Id., id., id., plus 1 larve de Coléopt.
Dans 5 : Ins. 4, Crust. 5, Moll. 1.

Charadrius dubius Gmel. *Petit Pluvier à collier.*

Dans 2 ex. d'Italie, Ins. 2 fois, Lomb. 1, Moll. 1. Cette espèce préfère les eaux douces.

Vanellus vanellus (L.). *Vanneau huppé.*

F. Primel, 17.I.29, 15 h., ♂ — 22 grav. et terre 1,09 ; — Ins. 0,1, 1 Forfic. ; 2 larves ; Lomb. 1,1 ; fil. vég. 0,1.

F. Id., id., 16 h., ♂, vol d'une centaine sur labour. — 14 grav. 0,50 ; fil vég. 0,13.

F. Id., 18.I.29, 15 h., ♂ gras — 8 grav. 0,18 ; fil. vég. 0,10.

F. Plougasnou, id., 16 h., ♂ — 4 grav. et terre 0,3 ; Ins. 1 *Phyton punctatus*, Lombrics 1,1 ; fil. vég. et 2 graines Polygonées 0,1.

F. Id., id., ♂, vol de 150 sur chaume — 19 grav. et terre 0,5 ; fr. de Lombric 0,1 ; fil. vég. et 19 gr. Polyg. 0,1.

F. Id., id., ♂, id. — 25 grav. et terre 0,9 ; 1 larve Coléopt. 0,03 ; fil. vég. et 1 graine 0,07.

F. Id., 25.I.29, 17 h., ♀, vol de 50 sur vieux labour avec Etourneaux — 6 grav. 0,17 ; 3 *Sitona* et fr. 0,05 ; vég. 0,13.

F. Id., 15.II.29, ♂ — 29 grav. et sable 0,34 ; fr. d'Ins. dont 1 Fourmi ; traces végét. 0,20.

F. Primel, 15.II.29, ♀ — 11 grav. et traces végétales 0,45.

F. Id., id., ♀ — 19 grav. et fr. de 2 Curculionides 0,65.

F. Id., id., ♀ — 4 grav. 0,10 ; Ins. 0,1 ; 1 *Amara*, 1 autre Carab., 1 *Onthophagus*, 1 *Sitona*, 1 Curc., 2 Col. indét., traces de larves ; fr. de Lombrics 0,1 ; 2 *Helix* de 2 et 4 mm. 0,05.

F. Id., 19.II.29, 16 h., ♀ ; deux sur un pré — 2 grav. 0,02 ; Ins. 0,3 ; 1 *Rhizotrogus*, 1 *Limonius*, 2 larves Tipulides ; mousses et fil. vég. 0,09. — Grands froids, maigreur extrême.

F. Id., 22.II.29, 14 h., ♀ ; quatre sur luzerne. — Ins. 0,12 : 1 *Amara*, 1 *Sitona*, 1 Curc., 2 larves Dipt., 1 Forficule, 5 Fourmis ; 1 petite *Helix* 0,01 ; fr. vég. 0,07. — Mêmes froids.

S. Saint-Valéry, 27.II.28, 12 h., ♂ — Ins. 0,2 : 2 *Phyton.*, 1 *Sitona*, 1 chenille, 5 larves ; Moll. 0,1 : 4 *Helix* de 1 à 3 mm. ; Vég. décomposés 0,1.

S. Id., 17.III.28, 11 h., ♀ — 2 grav. quartz 0,14 — 1 chen. de Noctuelle et 2 larves de Diptères 0,2 ; 4 *Helix* de 1 à 3 mm. ; Vég. décomp. 0,2.

V. Olonne, 13.V.27, 14 h., ♂ — Ins. 0,46 : 1 *Poecilus*, 2 *Hister quadrimaculatus*, 1 *Byrrhus*, 2 Elatérides, 1 *Onthoph. vacca*, 2 Curcul., 2 larves.

S. Saint-Valéry, 5.VIII.27, 14 h. — 8 grav. quartz et fr. d'Anodonte, 0,4. — Ins. 0,1 : 8 puparium de Tipules, 1 pupe ; fil. vég. 0,1.

S. Id., id., — 0,1 : 5 *Phyton.*, 2 *Sitona*, 2 Curcul. ; 1 *Zua lubrica* (Moll.) ; 1 brin d'herbe.

S. Id., 20.VIII.28 — 2 grav. silex et vase 0,1 ; — Ins. 1,0 : 6 *Phyton.*, 1 *Sitona*, 4 fortes chenilles : 2 fil. herbes.
S. Id., id. — 7 grav. silex 0,23 — 1 petit Curcul. et restes de chenilles, 0,07.
S. Id., 26.VIII.28 — 1 grav. 0,03. — Ins. 1,3 : 4 *Phyton.*, 9 larves d'*Eristales*, 15 larves ou chen. très digérées ; — Vég. 0,01.
S. Id., id. — 0,45 : 8 *Phyton.*, restes de larves ; 1 Moll. prosobranche.
S. Id., id. — 7 grav. 0,15 — Ins. 0,08 : 1 *Phyton.* ; 3 Forficules ; 1 Jule. — Fil. vég. 0,1.
S. Id., id. — 4 grav. 0,12 — Ins. 0,1 ; 7 *Phyton.* et débris.
S. Id., id. — 1 grav. 0,06 — Ins. 0,1 ; 6 *Phyton.* et débris.
S. Boismont, 27.VIII.27 j. — 10 grav. — 6 *Phyton.*, 1 *Sitona*, 1 larve d'Elater. ; 25 % vég.
S. Id., id. — 4 grav. silex. — 5 *Phyton.*, 1 Curcul. sp.
S. Id., id. — 22 id. — 8 *Phyton.*, 1 *Sit.*, 1 *Sphæridium*, 2 Carabiques, 1 *Aphodius*, 3 Col. ind. — 3 *Zua lubrica* (Moll.) ; 25 % vég.
S. Id., id. — 16 id. — 1 Carabique, 1 *Phyton.* ; 75 % vég.
S. Id., id. 14 h. — 7 id. — 2 *Phyton.*, 1 *Sit.* ; 1 *Zonites* de 2 mm. (Moll.).
S. Id., id. — 9 id. — 4 *Phyton. punctatus*, 1 *Phyt. domus*, 2 *Sit.*, 40 % vég.
S. Id., id. — 9 id. — 2 *Abax*, 1 *Onthelestes*, 1 *Staph. sp.*, 1 *Aphodius fim.*, 1 chenille.
S. Id., id. — 3 id. — 1 *Abax*, 4 *Phyton.*, 2 *Sitona* et débris.
S. Id., id. — 8 *Phyton. punct.* ; 33 % vég.
S. Id., id. — 16 grav. silex — 1 *Poecilus cupreus*, 1 Féronide, 1 *Aphodius*, 1 Forficule ; 33 % vég.
S. Noyelles, 29.VIII.27 — 3 grav. — 6 *Phyton. punctatus.*
S. Id., id. — 2 grav. — 2 *Phyton.*, 3 *Sitona*, 1 Curcul., 1 Coléopt.
S. Id., id. — 7 grav. — 1 *Phyton. punctatus.*
S. Id., 18.**IX**.26, 14 h. — 1 grav., sable. — 6 *Sitona*, 4 Curcul. ; 20 % Mousses, Graminées.
S. Id., id. — 0,97 — 1 Charbon. — 1 Carabique, 1 *Sit.*, 3 Curc., 1 Ins. ; 35 % vég. dont 5 graines.
S. Id., id. — 0,80. — Vase. — 2 Curcul. ; 2 fr. bivalves ; 20 % vég.
S. Id., id. — 0,32. — 3 Curcul. ; 2 fr. bivalves ; 20 % vég.
S. Id., id. — 0,80 — Graviers. — 6 Curcul., 1 Coléopt. indét. ; 30 % vég.
S. Id., 6.**X**.28, 6 h. — 2 *Phyton.*, 18 Forfic., 1 larve d'Eristale et restes d'autres ; — 3 fr. et mucilage de Moll. univalves ; — Fil. vég. et une graine aquat.
V. Plaine Saint-Martin, 14.X.25, ♀ j. (200 gr.) — 1 *Zabrus tenebroides*, 1 *Pheuginus dimidiatus*, 1 *Harpalus sp.*, 2 Féronides, 4 *Opatrum sabulosum*, 1 Orthopt. ; — 10 % vég.

V. Plaine Pétosse, X.27, ♂ ad. (255 gr.) — 7 grav. 0,4 — 1 Carabique, 2 Curcul., 2 Forfic. — 1 *Helix* de 7 mm.; — 10% vég.
V. Id., id., ♀ naine (170 gr.) — 6 grav. quartz 0,25 — 1 Staphylin, 1 larve *Campylus* (Elat.), 1 Curc. (2 Vers intestinaux) 0,1; — 45 % débris vég.
V. Id., 14.X.26, ♂ j. (204) — 5 grav. quartz — 1 *Pheuginus dimidiatus*, 1 *Pœcilus*, 2 *Opatr. sabulosum*, 2 *Phyton.*, 1 larve Elatér., 1 *Xantholinus*; 4 grandes chenilles noires; 1 Jule; — 10 % vég.
V. Fontenay, 14.X.25, ♂ j. — 3 grav. quartz. — 6 *Sitona* (*humeralis*, *suturalis*, *lineatus*), 2 *Exomias*, 1 *Pœcilus*, 1 *Staphyl. aeneocephalus*, 1 *Silpha*, 1 larve Elat., 2 Forficules, 1 forte larve, 1 Araignée; 2 fil vég.
L.-I. Vase de la Brière, 16.X.16 (Anal. H. de B.). — Graviers — 5 larves Tipulides, larves Dipt.; — 1 graine.
T. Oued Bezirk, 7.**XI**.23, ♂ ad. — Sable très fin. — 2 mand. grand Coléopt. créophage, 1 *Pachychila*, 1 Curc., 1 larve; 3 fil. vég.
S. Noyelles, 10.XII.28, 9 h., ♀ — 0,33 — 6 grav. — 1 graine de Graminée.
S. Id., 20.**XII**.28, 8 h. — 3 grav. 0,12 — Débris de *Phyton.* et filasse vég. 0,08.
S. Id., id. — 10 grav. quartz et grés, 0,60. — Ins. 0,20 : 2 *Staph. aeneocephalus*, 3 *Phyton. punctatus*, 5 larves; — Filasse vég. en partie verte 0,20.
S. Id., id. — 4 grav. quartz, 0,20 — 1 *Phyton.* et 1 *Sit.* 0,03; 1 *Bulimus* 0,01. — Fil. vég. 0,20.

Dans 55 : Ins., Myr., Ar. 52, Lombrics, Vers 4, Moll. 11, vég. 43 fois.

Dans **112** : Ins., Myr., Ar. **96**, Lombrics, Vers **16**, Moll. **14**, vég. **58** fois.

Dont 16 de Rörig, 31 de Rey, 4 de Baer, 3 de Flœricke, 1 de Suisse, 2 d'Italie. — Je n'ai retenu des 50 de Rörig que celles se prêtant au dénombrement des constatations.

Pour 69 ex. W. E. Collinge a obtenu par la méthode volumétrique : Insectes et Myriap. 64 %, Lombrics 10, Mollusques 10, matières animales diverses 5, mat. végétales 11 dont 6 de semences sauvages et 5 diverses. J'ai donné quelques détails et signalé leurs habitudes nocturnes dans la première étude.

Hoplopterus spinosus (L.). *Pluvier armé.*

Trois analyses de mars 1881 dans une mare à Larnaca (Chypre) ne m'ont donné que des Coléoptères et des traces de Diptères aquatiques.

On ne peut distinguer dans les Charadriidés ceux des fragments de petits bivalves qui sont pris avec le gravier; mais ils ont peu d'influence sur la proportion des constatations de Mollusques. De toutes les espèces recommandées pour la destruction d'Insectes nuisibles, bien peu y ont autant de droits que les Vanneaux et les grands Pluviers ; ils consomment moins de carnassiers et d'indifférents que la plupart des autres et détruisent en nombre les Tipulides, les larves d'Elatérides, les chenilles de Noctuelles ainsi que les *Phytonomus* et les *Sitona* dont les dégâts sont appréciables dans les trèfles, les luzernes et d'autres cultures. Ces jolis Oiseaux mettent beaucoup de charme et d'animation dans les campagnes, et nous fournissent de précieuses ressources alimentaires. Ils sont cependant particulièrement persécutés ; leur chasse est prolongée par leurs mœurs en partie aquatiques ; dans beaucoup de pays, les œufs des premiers sont l'objet d'un grand commerce. Comme ils sont peu prolifiques, leur disparition prochaine paraît inévitable tandis que celle des grands Pluviers sera retardée par leur nidification très septentrionale. La Grande-Bretagne, qui n'a pas adhéré à la Convention internationale, se lamente sur leur diminution très rapide, mais ne peut s'en prendre qu'à elle ; d'autres ont quelque droit de se plaindre de concessions hypocrites qui leur font perdre le fruit d'une entente ne se traduisant guère pour eux que par des tracasseries souvent injustifiées.

Les petites espèces sont indifférentes au point de vue de leur alimentation, composée surtout d'Insectes halophiles, de minuscules Mollusques, de Crustacés et de Vers ; mais elles ont quelque valeur pour la table et se recommandent à nous par la grâce de leurs attitudes et la sobre élégance de leur plumage. Les unes et les autres se familiariseraient très vite si elles étaient moins persécutées.

Recurvirostridae. — Recurvirostra avosetta L. *Avocette.*

S. Baie, I.**IV**.29, ♀ — 7 grav. 0,30 — 0,13 *Odostomia* (Moll.) ; 39 mand. de Néréides (1 Parasite Tœniide).

S. Saint-Valéry, 13.**VIII**.28, 17 h., j. — 1 grav. 0,03 — Sable fin avec poussière de Crustacés, 0,40 ; fr. de bivalves ; rares fil. vég.

S. Id., id., j. — Même pouss. de Crustacés, 0,30 ; 4 *Rissoa*, 0,01 ; 3 masses de vég. cellulaires 0,30.

S. Id., id., id. — 42 *Rissoa* de plusieurs espèces, 0,30 ; 26 mand. de Néréides.

S. Id., 26.VIII.28, matin. — Fragm. de bivalves, surtout *Tapes*, 0,25.
L.-I. Le Croisic, 19.IX.27, marée haute, 15 h. ♂ — 24 grav. div. col. 1,18 — 4 *Rissoa* et mucilage 0,2.
Vides, Somme, 12.VIII.27, 11 h. — 26.VIII.28, matin.
Dans 6 : Ins. 0, Crust. 2, Lomb. 0, Néréides 2, Moll. 5, Vég. 2.
Dans 10 : Ins. 3, Crust. 2, Lomb. 1, Néréides 3, Moll. 6, Vég. 2.

avec 3 Suisses et 1 Italienne (détails dans la première étude). Les Mollusques et les Végétaux n'étaient pas indiqués dans leur régime ; mais dans *R. americana*, Wetmore donne pour 67 ex. : Ins. 41,2 % en volume, Crust. 8,6, Moll. 0,8, mat. anim. diverses 14,5 et mat. vég. 34,9 ; Mc Atee, Coues et Varrow, Bryant, Aughey indiquent seulement des Insectes ; Grimel ajoute 16 Poissons dans une (Henderson).

Himantopidae. — Him. himantopus (L.). *Echasse.*

V. Olonne, 6.VI.27, 11 h., ♂ (170 gr.). — 5 grav. quartz, 0,22 ; — 73 puparium de Tipulides, 1,25.
V. Id., id., ♀ (170) — 13 grav. diversicolores 0,60 ; — 25 *Helochares lividus* (Coléopt.) et mucilage.
V. Id., id., ♀ (180) — 1 grav. 0,02 — 160 pup. de Tipulides, 12 larves d'Eristales, 1 *Helophorus*, 3,05.
Dans 3 : Ins. 3, Moll. 0.
Dans 14 : Ins. 14, Moll. 3.
avec 3 de Suisse (Poncy), 2 de Saxe (Baer), 6 d'Italie (Roster).

Harting confirme les Mollusques, *Physa* et *Succinea*. Wetmore, pour 80 *Him-mexicanus* : Ins. 84,6 % surtout Hémiptères et Coléoptères, Crustacés 0,5, Moll. 7,9, Poiss. 3,2, mat. anim. diverses 2,7 ; mat. vég. 1,1 (Henderson, 171). Les « Vermisseaux », que les auteurs d'Europe inscrivent au premier rang, paraissent jouer un faible rôle dans l'alimentation, tandis que l'importance des Insectes, qu'elle prend même au vol, est confirmée par les observations en captivité (Plocq, *R. F. O.*, 1917, 14).

Scolopacidae. — Numenius arquata (L.). *Courlis cendré.*

S. Baie, 13.II.29, 13 h. ♂ — Vide par un froid excessif.
L.-I. Le Croisic, 17.VIII.28, 14 h., marée montante, ♂ — 5,03, au moins 6 Crabes.
S. Saint-Valéry, 3.VIII.26, j. — 5 Crustacés décapodes, *Pilumnus* et *Thia*, plus nombreuses pattes.

S. Id., 21.**IX**.26, 17 h. — Sable fin ; au moins 6 Crabes *Portunidi* ; 18 mand. Néréides.
L.-I. Sainte-Marguerite, 2.IX.16 (An. H. de B.). — 1 petit Crabe, 2 Talitres.
L.-I. Id., id., 13.**X**.16. — Graviers ; pattes de Crabes ; Talitres.
L.-I. La Lande, id. — Graviers ; débris de Crabes ; Talitres.
V. **XI** (An. GUÉRIN). — Gésier vide ; dans le ventricule, pelote très dure de vase, débris de coquilles, petits fragments de Crabes, pinces minuscules.
Dans 7 : Ins. 0, Crust. 7, Lomb. 0, Nér. 1, Moll. 1.
Dans 11 : Ins. 2, Crust. 7, Lomb. 1, Nér. 1, Moll. 1.

Avec 1 de RÖRIG, 2 de BAER (Saxe), 1 d'Italie. — Il est singulier que beaucoup d'auteurs, basant le régime sur la forme du bec plus que sur les observations, ne parlent pas des Crustacés. Les pattes de Crabes se détachent facilement par autotomie ; mais le Courlis ne les arrache pas avant de les avaler, comme l'assurent certains chasseurs.

Numenius phaeopus (L.). *Courlis corlieu.*

S. Saint-Valéry, 19.**V**.27, ♂ — 1 grav. quartz — 1 *Carabus cancellatus*, 1 Curcul., 2 chenilles, 0,3.
V. L'Aiguillon, 20.**VIII**.25, 17 h., ♂ — Très petits Crabes.
L.-I. Poulinguen (An. H. de B.), 6.**IX**.26 — Petits Moll., 1 Sauterelle et 1 mand., 2 larves d'Eristales ; larves de *Stratiomys* ; 3 *Araneus cornutus*.
Vides : Somme, 19.V.27, ♂, 1 gravier. — 7.VIII.27, 9 h., mucilage jaune.
Dans 3 : Ins. 2, Crust. 1, Moll. 1, Vég. 0.
Dans 14 : Ins. 13, Crust. 1, Moll. 4, Vég. 2.

Dont 9 de RÖRIG, 1 de FLŒRICKE, 1 de Suisse de R. PONCY avec 80 Grillons ! Il convient de lire leurs allées et venues en baie de Seine pour chasser les Talitres et recueillir les Hannetons rejetés par le flot, décrites par L. TERNIER (*R. F. O.*, IX, 192). Les Insectes terrestres dominent. Leur régime est certainement mixte, un estomac contenant des baies de Myrtille et les espèces américaines, **hudsonicus** et **americanus** prenant des baies et des graines à la fin de l'été et en automne. AUGHEY a trouvé dans dix des derniers 483 Acridiens, 158 autres Insectes et 123 semences (dans neuf).

Limosa lapponica (L.). *Barge rousse.*

V. L'Aiguillon, 14.IV.27, ♀ (230 gr.). — Sable avec fragm. de Crustacés.

L.-I. Pouliguen, 6.IX.16 (Anal. H. de B.). — Graviers ; larves de Tipules ; 3 graines.

L.-I. Le Croisic, 7.IX.29, 15 h. 30, marée haute, ♂ (Env. N. M.) — 8 grav. 0,18 ; — 2 *Nerina fluviatilis* et fragm.

L.-I. Id., 13 h. 45, id., id. — 0,05 sable fin ; — 1 Coléopt. ; 26 mand. Néréides.

L.-I. Id., 17.IX.29, 9 h. 30, marée presque haute — 7 grav. 0,08 ; — fragm. d'Insectes 0,04.

L.-I. Id., 17.IX.29, 17 h., marée haute. — 36 grav. diversicolores 0,55 ; — fr. d'Insectes 0,01.

Dans 6 : Ins. 4, Crust. 1, Néréides 1, Moll. 1, Vég. 1.

Dans 7 : Ins. 5, Crust. 1, Néréides 1, Moll. 1, Vég. 1.

Avec 1 de BAER. Aux E.-U. AUGHEY a trouvé dans 6 **L. fedoa,** 260 Insectes dont 43 Acridiens; elle prend aussi les Crustacés, les Vers et les Mollusques.

Limosa limosa (L.). *Barge égocéphale.*

S. Saint-Valéry, 9.**III**.28, grand matin, ♂ — 24 grav. 0,96 — 7 larves fermentées 0,05 ; 1 graine (deux parasites dans le gésier, au moins 7 Distomes dans l'intestin).

S. Baie, 1.**IV**.29, ♀ — 96 grav. 1,82. — 7 fragm. Moules et autres bivalves, 0,09 : 23 mand. Néréides 0,01 ; — Vég. 0,03.

Dans 2 : Ins. 1, sangsue 0, Néréides 1, Moll. 1, Vég. 2.

Dans 7 : Ins. 2, sangsue 1, Néréides 1, Moll. 2, Vég. 4.

Avec 2 de Suisse et 3 d'Italie. Je rappelle les Olives de Tunisie (BLANCHET, *R. F. O.*, 1925).

Terekia cinerea (GÜLD.). *Barge Térek.*

L.-I. Saint-Marguerite, 21.**IX**.16 (Anal. H. de B.). — Graviers ; Talitres.

T. Ksassi, 16.**XI**.19, 16 h. 30. — Sable, une quinzaine d'Insectes, surtout Tenebrionides.

Dans 3 : Ins. 2, Crust. 1, avec une de FLŒRICKE en IX.

Tringa nebularia (GÜNN.). *Chevalier aboyeur.*

S. Hourdel, 6.**V**.28, ♂. — Sable fin, 0,2 ; — fragm. de petits Crust. 0,2.

S. Saint-Valéry, 27.VIII.26 — id., très petits fragm. Crust. et 20 mand. Néréides.

Dans 8 : Ins. 6, Crust. 3, Néréides 1, avec 2 de Suisse, 3 d'Italie, 1 de Prusse (FL.).

En Hollande, IX, BONHOTE a trouvé surtout de petits Poissons, indiqués aussi par d'autres.

Tringa erythropus (PALLAS). *Chevalier arlequin ou brun.*

S. Saint-Valéry, 21.VIII.30 — 0,06, très menus débris de Crustacés. — Id., 19.VIII.30, vide.

Dans 4 : Ins. 3, Crust. 1, Moll. 1.

Avec 1 de Prusse, 1 de Suisse et 1 d'Italie.

Tringa totanus (L.). *Chevalier gambette.*

S. Saint-Valéry, 3.V.28, 12 h., ♂ — 0,35 mucilage avec petits fragm. Crust.

S. Id., id. ♀. — 0,05 sable. — 0,35 mucil. avec 12 Crust. mous de 12-15 mm.

S. Id., id., ♀ — 0,24, très petits fragm. Crust. et 1 *Agonum*.

S. Id., 14.V.28, 7 h., flot montant, ♂ — 0,05, fragm. très petits Crust. et 4 mand. Néréides.

S. Id., 17.V.28, matin, ♂ — 0,02, menus fragm. Crustacés.

S. Id., 23.V.29, 10 h., ♂ — 0,15, 1 Crust. amphipode très digéré.

S. Id., 7.VIII.26, 9 h. 30. — 0,18, menus fragm. Crust.

S. Id., 18.VIII.26, 15 h., j. — 0,31, fragm. d'un Crust. brachyure et d'un Ver marin.

S. Id., 19.VIII.26, ♀ ad. — 2 pinces et fragm. d'un petit Crust. décapode.

S. Id., id., ♀ ad. — 0,24, fragm. de 3 petits Crust. brach., *Xantho* ?

S. Id., 25.IX.26, 15 h. 30 — fragm. et mucilage de petits Crust.

S. Id., id. — Quelques fragm. de Crustacés et 1 *Corisa* (Hémipt.).

S. Id., 17.VIII.27, 10 h. et 26.VII.25, 15 h., ♀ — Mucilage de Crustacés.

S. Id., 29.VIII.30 — 0,08, très menus fr. Crustacés et 1 mand. Néréide.

L.-I. Le Croisic, 18.VIII.28, 17 h., flot montant, ♂ — 0,14, débris d'Ins. et de larves.

L.-I. Id., id., ♀ — 0,16, 8 *Trochus* (Moll.) ; 16 très petites mand. Néréides.

Var, Hyères, 6.IX.74 — 5 à 600 peaux larves de Diptères halophiles de 1 cm. ; 1 Muscide de 5 mm.

F. Plougasnou, vase, 18.IX.27, 8 h. — Fragm. d'au moins 3 Crust. décapodes ; 4 mand. Néréides.
Vides : S. 23.VIII.28, 13 h., ♂ — 6.V.28, matin, ♀ — 20.VIII. 26, 15 h. j. — 10.VIII.27, 11 h. j.
Dans 19 : Ins. 4, Crust. 16, Néréides 5, Moll. 1.
Dans 24 : Ins. 8, Crust. 16, Néréides 5, Moll. 2.

Avec 1 de Suisse en IV, 4 d'Italie en III et IV. Ces analyses indiquent une recherche très spéciale de Crustacés pendant au moins quatre mois. Collinge a obtenu en volume pour 6 seulement : Grenouilles et têtards 2,0 %, Ins. et Arachn. 40,5 %, Crustacés 10,5, Lombrics 9,5, Moll. 15,5, mat. anim. diverses 10,5 ; mat. vég. 11,5. Il est surprenant qu'il soit nécessaire de consulter douze auteurs pour en trouver un mentionnant les Crustacés, base de leur régime sur la Manche.

Tringa stagnatilis (Bechst.). *Chevalier stagnatile.*

V. L'Aiguillon, 4.IV — Quelques graviers ; — 12 Moll. dont 8 prosobranches.
Dans 3 : Poisson 1, Ins. 1, Moll. 1, Vég. 1, avec deux d'Italie en IV.

Tringa ochropus (L.). *Chevalier cul-blanc.*

S. Saint-Valéry, 5.VIII.28, ♀ — 0,8, sable et mucilage de Vers.
Dans 6 : Poisson 1, Ins. 4, Vers 1, avec 1 de Rörig et 4 d'Italie (III, X, XII).

Tringa glareola L. *Chevalier sylvain.*

S. Saint-Valéry, 18.VIII.28, ♂ — 2 *Sitona*, 1 Arachnide, fragm. de larves.
S. Id., id., ♂ — Un peu de sable ; fragm. de larves.
S. Id., 26.VIII.28, ♂ — Chenilles ou larves très digérées.
S. Id., 30.VIII.28, ♂ — 15 larves d'Eristales, 0,51.
S. Id., id., ♂ — 20 larves d'Eristales, 2 autres, 0,56.
Dans 13 : Poisson 2, Ins. 10, Vég. 1, avec 1 de Rörig, 1 de Baer et 6 d'Italie en III.

Tringa hypoleuca L. *Chevalier guignette.*

O. Amblainville, IV.27, ♂ — 0,23. Sable, 21 Tipulides.
S. Baie, 3.V.28, 12 h., ♂ — 0,13, débris de très petits Crustacés ; 1 Mollusque.

S. Saint-Valéry, 14.V.28, 7 h. 30, ♂, flot montant — 0,13, id. et 1 Insecte.
S. Id., 17.V.28, matin, ♀ — 0,28, 1 Crabe de 9 mm. et fragm. ; 1 Carabique.
S. Id., 4.VI.28, ♀ — 0,49, fragm. de Crust. macroures et décapodes ; 1 *Sitona*, 1 Coléopt.
S. Id., 7.VIII.27. Sable, fragm. de Crust. très digérés.
S. Id., id. — 3 graviers silex ; 8 larves (19.VIII.27, matin, vide).
S. Id., 7.VIII.26, 10 h., ♂ — 0,97. Poussière de Crustacés et d'Insectes dont 1 *Corisa*.
S. Id., id. — 0,65. Même poussière et 1 *Amara*.
S. Id., 17.VIII.26 — 1,08, fragm. de Crustacés et d'un Hyménoptère.
S. Id., 20.VIII.28 — 0,35, 1 Muscide, 20 larves ou chenilles fermentées ; fil. d'herbes.
L.-I. Le Croisic, 10.VIII.28, 9 h., ♀ — 0,63, fragm. de très petits Crustacés.
L.-I. Id., 13.VIII.28, 10 h., ♀ — 0,14, id.
L.-I. Id., 18.VIII.28, 16 h. 30, flot montant, ♂ — 0,10, fragm. de Diptères ; mucilage.
F. Primel, 9.IX.28, ♂ — 0,49, Talitres très digérés.
S. Noyelles, 13.IX.26, 15 h. — Sable, fragm. d'un petit Crust. ; 2 Coléopt.
S. Saint-Valéry, 20.IX.26, matin — 2 jeunes Crabes (*Carcinus* et *Platyonichus*), fragm. d'autres Crust. ; 2 mand. Néréides.
S. Id., id. — Pattes de petits Crustacés et fragm. d'*Hydroporus*.
L.-I. Sainte-Marguerite, 29.VIII.16 (Anal. H. de B.). — Talitres.
Dans 19 : Poissons 0, Ins. 12, Crust. 15, Néréides 1, Moll. 1, Vég. 1.
Dans 25 : Poissons 2, Ins. 16, Crust. 15, Néréides 2, Moll. 3, Vég. 1.

Avec 1 de Rörig en I, 2 de Camusso en VI, 3 de Roster en hiver. W. Collinge a trouvé en volume dans 14 : Batraciens et têtards 1,5, Ins. 42,5, Lomb. 10,0, Crust. 9,0, Moll. 14,5, anim. divers 11,0, Vég. aqu. 10,5.

Philomachus pugnax (L.). *Combattant.*

S. Saint-Valéry, 12.V.28, 8 h., ♂, marée basse. — 10 grav. 0,20 ; mucilage petits Crust. 0,40.
S. Id., 11.V.28, 8 h., ♀ — 7 grav. 0,30 ; menus débris indéterminables, 0,39.
S. Id., 12.V.28, 7 h., ♀ — 3 grav. 0,05 ; fragm. petits Crust. et débris vég. 0,05.

S. Id., 25.**IX**.26, 16 h., ♀ — 5 grav. et sable 0,25 ; fragm. de *Cardium* et d'*Unio*, 1 Helix de 4 mm. ; Ins. *Aphodius*, *Corisa* indét. ; très nombreux Vers minuscules, 0,30.
Dans 3 : Poiss. 0, Ins. 1, Crust. 2, Vers 1, Moll. 1, Vég. 1.
Dans 19 : Poiss. 1, Ins. 12, Crust. 4, Vers 1, Moll. 1, Vég. 6.

Avec 3 de Rörig, 4 de Suisse en V, et 9 italiennes en III, IV, XII. Aux Indes anglaises, il consomme beaucoup de riz.

Crocethia alba (Pall.). *Sanderling.*

V. L'Aiguillon, 12.V.26, ♀ (57 gr.). — Sable ; pattes et débris Crust. décapodes.
V. Id., id., ♀ (52). — Sable très fin et menus débris de Crustacés.
S. Saint-Valéry, 19.V.29. — Très petits fragm. d'Insectes.
L.-I. Le Croisic, 3.**VIII**.29, 13 h., ♀ — 0,15 vase avec 3 mand. et mucilage de Néréides.
L.-I. Id., 21.VIII.28, 17 h. 30, ♀ — Sable très fin 2 gr. ; fragm. d'un Insecte.
S. Cayeux, 24.VIII.26, ♀ j. — 0,5, Sable avec 2 filam. végétaux.
S. Id., id. — 0,88, Sable avec un petit Ver et 1 graine.
S. Id., id. — 1,25, Sable avec quelques fragm. de Crust. amphipodes.
S. Id., id., 15 h. — 4 *exempl.* vides avec 1,40, 1,30, 0,72, 0,68 sable fin.
S. Id., 22.**IX**.26, 11 h. — Sable, 2 fragm. Moll. ; mat. anim. indéterminée.
S. Id., id. — Sable, nombreux fragm. de Talitres.
S. Id., id. — Peu de sable ; fragm. d'un Insecte et d'un Crustacé.
S. Id., id. — Fragm. d'un Carabique et d'un Crustacé.
S. I., id. — Très petits fragm. de Crustacés.
L.-I. 26.IX.26 (Anal. H. de B.). 4 *exempl.* avec graviers et pupes de Diptères.
L.-I. Id., id. — Mêmes pupes et 1 Talitre.
V. 12.**XI**.25, 11 h. (46 gr.). — Ins. : 1 *Laccobius hyalinus*, 2 *Berosus luridus*, 3 *Ber. affinis*, 6 *Helophorus aquaticus*, 1 *Philhydrus*, 2 Elatérides, 2 Coléopt. indét., 1 larve ; 1 *Podops inunctus* (Hémipt.) ; 1 fragm. de Moll. prosobranche.
Dans 19 (vides déduits) : Ins. 11, Crust. 8, Vers 2, Moll. 2, Vég. 2.

« Il délaisse les Talitres pour rechercher la larve, la pupe, l'imago d'un Diptère velu vivant dans le sable » (H. de B.). Le régime est le même en Angleterre et dans l'Amérique septentrionale où, dans l'extrême Nord, il consomme des bourgeons de Saxifrage (Barrows).

Calidris canutus (L.). *Maubêche canut.*

S. Saint-Valéry, 15.V.27, ♂ — 2,23 ; 139 *Rissoa cingillus* et très nombreux fragm. de petits bivalves.
S. Id., id., ♀ — 2,00 ; 4 *Rissoa* et fragm. de bivalves.
S. Id., id., *deux exempl.* ♂, ♀ — 0,45 et 1,25 ; Nomb. fragm. de petits bivalves.
S. Id., 13.V.28, ♀ — 1,26 ; Pince et fr. d'un petit Crabe ; nomb. débris de bivalves et 2 *Rissoa*, 1,2.
S. Id., 21.V.29, 11 h., ♀ — 1,35 ; 1 Carabique ; fragm. de bivalves, *Tellina* ?
V. L'Aiguillon, 18.V.24, ♂ — Sable fin avec 60 *Rissoa* de deux espèces.
V. Id., id., ♂ — Graviers ; fragm. de Mollusques moyens.
S. Cayeux, 26.VIII.26, 16 h., ♀ — 18 graviers ; 4 Moll. prosobranches de 9 mm. et de deux espèces.
S. Saint-Valéry, 25.VIII.27, 15 h. — 24 *Rissoa* et débris.
S. Id., id. — Sable fin ; 25 Moll., *Zua* et *Limosa fruticosa*, plus débris.
S. Id., id. — Sable fin ; 9 Moll. et fragments.
S. Id., id. — 5 *Zua* et nombreux fragm. dont bivalves.
S. Id., id. — Sable fin ; 5 *Zua* et fragments.
L.-I. Le Croisic, 30.VIII.28, 14 h. 30, ♂ — Grav. 0,10 ; 46 *Rissoa* et fragm. 0,40.
L.-I. Id., 7.IX.29, 17 h. 30, ♂, marée haute. — Gros sable 0,07 ; 98 *Rissoa* 0,65.
S. Saint-Valéry, 20.IX.26, matin. — 0,30 ; 1 très petit Crabe, 22 *Littorina* de 1-2 mm. ; 1 fragm. de bivalve ; poussière de débris de Crustacés et de Mollusques.
Dans 17 : Ins. 1, Crust. 2, Moll. 17, Vég. 0.
Dans 19 : Ins. 3, Crust. 2, Moll. 17, Vég. 1, avec expéd. polaire 1875 et Rollinat.

Le prince de Monaco dans l'île d'Amsterdam en 1898 et J. L. Bonhote en Hollande ont rencontré presque exclusivement des végétaux avec ou sans graviers. L'exemplaire de l'expéd. polaire contenait 2 chenilles, 1 Apiside et une Algue, *Glœocapsa magna.* L'espèce paraît rechercher spécialement les Mollusques, même bivalves. Elle prend aussi des Néréides d'après Wetmore et Grinnell.

Calidris testacea (Pall.). *Bécasseau cocorli.*

L.-I. Le Croisic, 3.VIII.29, 13 h. — 0,04 ; très menus fragm. de 3 Diptères ; 1 larve.

S. Saint-Valéry, 17.**IX**.25. — Sable très fin avec 15 mand. de Néréides.

S. Id., id. — id., avec 12 mandibules de Néréides.

Dans 3 : Poisson 0, Ins. 1, Crust. 0, Nér. 2, Moll. 0, Vég. 0.

Dans 7 : Poisson 1, Ins. 4, Crust. 2, Nér. 2, Moll. 1, Vég. 1.

Avec une suisse et 3 italiennes (III et V). Le prof. PONCY a trouvé le 15.IX.1910, 41 graviers, 25 larves acéphales de Diptères, 1 *Valvata spirorbis*, 1 *Limnea* et 1 graine de *Carex*. Il prend aussi les *Gammarus*.

Calidris alpina (L.). *Bécasseau cincle.*

S. Baie, 13.**II**.29, 12 h. (froid excessif). — 0,28, sable, 6 petits Moll. et débris, 24 minusc. crochets de Crust.

V. L'Aiguillon, 29.**III**.26, 16 h. 30, ♀ (48 gr.). — Sable très fin avec pouss. de Moll. et fr. de 2 Ins.

S. Saint-Valéry, 22.**V**.28, 10 h., ♀ — 0,30. Sable avec soies et 20 mand. de Néréides.

S. Id., id., ♀ — 0,28. Sable avec soies et 8 mand. Néréides.

B.-P. Hendaye, 2.**VI**.28 — 0,41 ; sable avec fr. Crust. et 4 mand. Nér.

L.-I. Le Croisic, 17.**VII**.28, ♂ — 0,28 ; sable, 2 fr. Ins., 1 *Pupa* et 18 mand. Nér.

L.-I. Id., 21.VII.28, 17 h., ♂ — 0,40 ; 1 Crabe mou de 11 mm., 1 patte Ins., 1 *Rissoa* ; 2 mand. Nér.

L.-I. Id., id., ♂ — 0,32, sable, 3 pattes petit Crabe, 1 larve, 1 *Rissoa* ; 25 mand. Nér.

L.-I. Id., 31.VII.28, 15 h., ♂ j. — 0,32, sable, restes de Vers fermentés.

S. Saint-Valéry, 13.**VIII**.26, 16 h. — 1,25, sable avec 26 larves très dig.

S. Id., id. — 1,78, sable, 1 Ins., 1 larve ; 2 *Odostomia* de 1 mm., 6 mand. Nér.

S. Id., id. — 1,30, sable avec 3 larves.

S. Id., id. — 1,72, sable avec 1 larve et 3 *Odost.* de 0,8 à 2,0 mm.

S. Id., 17.VIII.26 — 1,50, sable avec 15 mand. Néréides.

S. Id., id. — 1,50, sable avec fr. d'un petit Crust. et d'un Curcul.

S. Id., id. — 1,55, sable avec 5 *Odostomia.*

S. Cayeux, 26.VIII.26, 12 h. j. — 1,25, sable avec 9 Moll. prosobr. de 1,5 à 3 mm. et 30 mand. Nér.

S. Id., id. — 0,45, sable, 3 grav., fragm. d'un petit Crust.

S. Id., id. — 1,14, sable avec 3 mand. Néréides.

S. Id., 24.VIII.26. — 1,74, sable avec 1 Moll. prosobr. de 2 mm. 5.

S. Id., id. — 1,20, sable, 1 Moll. de 1,5 et 2 mand. Néréides.

S. Id., id. — 1,45, sable, 1 grav., 9 mand. Néréides.

S. Id., id. — 1,07, sable, 3 Moll. prosob. de 1 à 4 mm. ; 1 mand. Nér.

S. Saint-Valéry, 31.VIII.27. — Sable, 22 mand. Néréides.
L.-I. Le Croisic, 21.VIII.29, 16 h., marée basse, ♀ — 0,24, sable, mucil. de Vers.
S. Saint-Valéry, 17.**IX**.26. — Sable avec fr. d'un petit Crust.
S. Cayeux, 22.IX.26, 11 à 13 h. — Sable, 23 mand. Néréides div.
S. Id., id. — Sable, fr. Crust. ; mucil., 4 mand. Nér. plus d'autres très petites.
S. Id., id. — Sable, id., mucil. et 3 mand. Nér.
S. Id., id. — Sable, fragm. d'Ins., 19 mand. Nér. div. ; d'autres au microscope.
S. Id., id. — Sable, 2 grav. ; 4 très petits Moll. prosob. ; 4 mand. Nér.
S. Id., id. — Sable, 2 fr. Crust. ; 6 mand. Nér. ; d'autres au micr.
S. Id., id. — Sable, 5 mand. Nér. div., id.
S. Id., id. — Peu de sable avec 1 fr. Crust.
Vides. V. le 17.IV.24, ♂ j., 2 ♂ de IV.26 (48 et 50 gr.), 1 ♀ du IV.26 (45 gr.). Sable avec restes ind.
Somme ♂, 5.VI.28, 24.VIII.26, et 2, 17.IX.26 ; L.-I., 25.IX.29, 84, avec sable et traces animales.
Tun. Oued Hamdoune, 31.IX.19, 10 h., ♀ — Sable, 3 petits Moll., 33 graines de joncs ?
Sans date. Le Croisic (An. H. de B.). Vase, Grav., 2 larves Dipt.
S. Cayeux, 26.VIII.26, 14 h. — 1,18, sable avec 3 petits Moll. pros.
Dans 37 (vides déd.). Crust. 11, Ins. 10, Moll. 15, Nér. 23, Vég. 1.
Dans **42** Crust. **11**, Ins. **14**, Moll. **15**, Nér. **23**, Vég. **2**, avec 2 it., 1 suisse, 1 Flœr., 2 Rörig.

Cette espèce paraît chasser spécialement les Vers marins ; il est indubitable que les 229 mandibules retrouvées, qui correspondraient déjà à de copieux repas, ne représentent qu'une faible partie de la consommation, d'après les observations au microscope et la facilité avec laquelle ces organes minuscules peuvent s'échapper par l'intestin. Ces Vers, très recherchés comme amorces, seraient nuisibles d'après les naturalistes des Etats-Unis qui les considèrent comme ennemis des Huîtres. La présence habituelle de sable indiquerait que les Bécasseaux les prennent plus dans leurs retraites à marée basse que pendant leurs singulières évolutions d'essaimage ; on les constate dans les trois stations et pendant cinq mois.

Calidris minuta (LEISL.). *Bécasseau minule.*

L.-I. Le Croisic, Marais salants (An. H. de B.), 22.IX.16. Vase, grav., débris d'ailes.
L.-I. Id., id., id. — Graviers et débris de larves.

Calidris temminckii (LEISL.). *Bécasseau temmia.*

2 ex. du Léman, 9.V.1907, larves d'*Haliplus ruficollis* (Prof. PONCY, *S. Z. G.*, I.).

Calidris maritima (BRÜNN.). *Bécasseau violet.*

F. Primel, rochers, 16.I.28, ♂ — 1,35, sable, opercules, fr. d'une centaine de *Littorina cœrulescens*, 2 *Lacuna pallidula.*
F. Id., id., ♂ — 0,28, sable, une centaine *Littorina*, 3 *Lacuna.*
V. L'Aiguillon, plage de sable, 31.**X**.26, 11 h., ♂ (57 gr.). — Sable, 3 *Rissoa* et fr. d'un Moll. plus fort ; mat. anim. indét. dans le sable.
V. Id., id., ♀ (56 gr.). — Sable avec mêmes mat. indét., fr. de coquilles dont 1 *Lachesis minima* de 4 mm.
V. Id., Côte, 12.**XI**.25, 11 h., ♂ (50 gr.). — Ins. 76 *Cnemidotus cœsus*, 12 *Haliplus lineatocollis*, 3 *H. cinereus*, 1 *Philhydrus*, 1 *Berosus signatocollis*, 5 *B. luridus*, 2 *Helophorus aquaticus*, 1 *Hydroporus palustris*, 1 Elatéride, 1 *Aphodius*, 5 autres Col. ind. — 7 fr. d'un Moll. 8 graines de quatre esp. ; 1 pépin de raisin.
V. Id., id., ♀ ad. (55 gr.). — Ins. 51 *Cnem. cœsus*, 1 *Hal. lineat.*, 1 *Ber. luridus*, 5 *Ber. affinis*, 3 *Helophorus*, 1 *Philhydrus*, 2 Col. ind. 2 graines de deux esp.
F. Primel, rochers, 24.XI.28, 14 h., ♂ — 0,71, 25 larves Dipt. du Goëmon ; 4 *Littorina*, 1 *Defrancia.*
F. Id., id., ♂ — 0,94, 1 grav., 14 larves mêmes Dipt. ; 4 *Littorina* et fr. ; poussière de Talitres.
F. Id., 26.XI.28, 9 h., ♂ — 0,50, sable et pouss. de Moll., *Littorina* et *Trochus* dont 7 reconn.
F. Id., id., ♀ — 0,85. Sable et pouss. de Moll. dont 5 *Trochus.*
F. Id., 12.XI.28, ♀ — 0,22, 12 grav. ; 6 *Littorina coerulescens* et pouss.
F. Id., ♂ — 0,05, grav. 1 *Lachesis minima* (Moll.).
Dans 12 : Crust. 1, Ins. 4, Moll. 10, Vég. 2.
Dans **14** : Crust. **1**, Ins. **5**, Moll. **11**, Vég. **2**, avec 1 de Prusse IX, 1 d'Usedom.

Les très petits Mollusques, dont la poussière donne une partie du sable, paraissent jouer un grand rôle dans son alimentation, avec les Insectes indiff. d'eaux stagnantes. Aux E.-U. il montre la même préférence pour les Mollusques, surtout maritimes, et paraît avoir un régime semblable. Dans deux poussins de la sous-espèce **ptilocnemis** on a trouvé un grand nombre de Carabiques et d'Ichneumonides, un Diptère et une graine (Judd.).

Pendant leur passage, les Totaniens et les Tringiens, généralement de nidification très septentrionale, se nourrissent, d'après le nombre de constatations, d'Insectes, de Crustacés, de Mollusques, de Vers, de Végétaux, avec, de loin en loin, de très petits Poissons ; mais les Crustacés et les Vers tiennent le premièr rang comme matière alimentaire et c'est inexactement que l'on qualifie de *vermisseaux* ces derniers qui ont le plus souvent plusieurs centimètres de long et qui ne laissent presque aucun déchet. Les diverses espèces manifestent d'ailleurs des préférences, le Gambette et la Guignette pour les Crustacés, la Maubèche, le Bécasseau violet, le Cincle pour les Mollusques, ce dernier pour les Néréides, etc. Ils seraient absolument indifférents au point de vue économique, s'ils n'avaient quelque valeur pour la table à la condition d'être consommés très frais.

Capella gallinago (L.). *Bécassine.*

S. Saint-Valéry, 21.III.29, 10 h., ♂ — 0,15 : 1 larve d'Eristale, 2 Coléopt., 13 petites graines de deux sortes et fil. vég.

S. Id., 20.VIII.28. — 0,41 dont 1 grav. — 1 *Laccophilus*, 6 larves d'Eristale, une quarantaine de petits chenilles fermentées, 0,30 : 9 graines aquat. de trois sortes, 0,10.

S. Noyelles, 11.IX.26, 15 h. — Très menus fr. d'Insectes ; Vers ; Mousse (1 paras. *Leiorynchus* ?).

S. Id., 6.X.28, 7 h. — 0,65 : 1 Carabique, 2 Staph., 1 larve, fr. ; 1 *Bythinia* et mucil. ; 3 graines de trois sortes et fil. vég.

S. Id., 19.XI.28, 8 h., ♂, 0,13 : 1 grav., 1 Coléopt., 1 fr. Mollusque ; 10 graines de trois sortes.

F. Plougasnou, 13.XI.29, 13 h., ♀ — 0,20 : 1 grav. : 1 Col. et 1 Ins. ind. ; 21 graines de deux sortes et fil. vég.

F. Saint-Jean-de-Doigt, 15.XI.27, ♀ — Sable fin avec fr. anim. microscopiques et parasites.

O. 5.XII.26, vide sauf 3 grav. et poussière de fr. anim. et vég. microscop.

Dans 8 : Crust. 0, Ins. 6, Myr. 0, Moll. 2, Vers 1, Anim. ind. 2, Vég. 7.

Dans **25** : Crust. **2**, Ins. **16**, Myr. **4**, Moll. **3**, Vers **3**, Anim. ind. **3**, Vég. **15** avec 10 ital. et 7 allem.

Capella media (Latham.). *Bécassine double.*

Dans deux ex. en février Rörig indique Coléopt., larves, grains de blé.

Limnocryptes minimus (Brünn.). *Bécassine sourde.*

F. Brest, **II**.27, ♂ — 5 grav. quartz ; dig. achevée ; débris microscop. 1/2 vég., 1/2 anim.
F. Id., id., ♀ — 7 grav., id., 2/3 vég., 1/3 anim.
F. Id., id., ♀ — Dig. achevée ; 1/3 vég., 2/3 anim.
V. 14.II.24, ♀ — 1 graine de juncacées et quelques fr. vég.
M.-M. Frolois, 8.**III**.19, 15 h., ♂ (An. H. de B.). — Grav. fr. de Coléopt., 3 larves Dipt. ; fr. algues.
M.-M. Id., 28.III.19, 6 h., ♀, id. — Fr. d'élytres; pelote de débris vég.
S. Noyelles, 6.**X**.28, 8 h., ♂ — 0,14, menus fr. Coléopt., 2 larves, 4 graines de 3 sortes.
S. Id., 10.**XI**.28, 14 h. — 0,10, sable avec traces anim. et vég.
F. Plougasnou, 12.**XII**.28, 9 h. 30. — 0,27 ; 3 grav. ; 1 graine *Rubus* et 3 lenticulaires ; pelote de filasse végétale très fine, 0,24.
Dans 9 : Ins. 3, anim. indét. 4, vég. div. 9, céréales 0.
Dans **13** : Ins. **4**, anim. indét. **4**, vég. div. **12**, céréales **1**, avec 3 ital., 1 Rörig.

Les restes sont indéterminables, mais les végétaux semblent dominer. Un estomac de Bécassine examiné au microscope est un kaléidoscope de formes étranges de planeton. Très certainement les Vers ne sont pas représentés dans les analyses à cause de leur grande digestibilité. Il est surprenant que pour elles et la Bécasse, les classiques, même Bailly, aient assigné au hasard un régime sans le vérifier ; aucun, sauf Brehm, ne parle de végétaux, de Céréales, ni de Myriapodes, qu'elles prennent toutes, et tous donnent par contre trop d'importance aux Mollusques.

Scolopax rusticola L. *Bécasse.*

S. Saint-Valéry, 5.**II**.29 après-midi, ♂ — 6 grav. 0,17 — Ins. 0,13 : 1 Staphylin, 2 *Sphoeridium scarabaeoides*, 1 *Silpha*, 3 larves Diptères, 1 Ins. indét., 1 Myriapode ; Vég. 0,01, 1 graine et 1 fragment.
F. Plougasnou, 15.**XI**.27 — Terre 0,12. — Ins. 0,30 : 2 Carabiques, 5 Staphylins, 2 larves, 1 *Forficula*, 2 Géophiles, débris., vég. : 1 graine *Lathyrus*.

F. Id., 28.XI.28, 12 h. — 0,35, 1 grav. quartz ; digest. terminée ; poussière de débris dont 1 Carabique et 2 graines.
F. Saint-Jean-du-Doigt, id., 10 h. — 9 grav. 0,10 ; 1 *Poecilus*, 1 Forficule et fil. vég. 0,10.
G. Saint-Geniez, 30.**XII**.27. — 0,10 : petite larve, fort Myriapode ; fil. vég.
Dans 5 : Ins. 5, Myriap. 3, Moll. 0, Lomb. 0, Vég. 5.
Dans **34** : Ins. **19**, Myriap. **20**, Moll. 1, Lomb. **1**, Vég. **10**.
Avec 23 italiennes, 5 Rörig, 1 Poncy.

J'ai signalé dans la première étude la très considérable consommation de Myriapodes et le régime nettement mixte comprenant du blé ; la destruction d'Insectes porte principalement sur des indifférents avec de nombreux créophages. Les auteurs s'étendent sur les filaments nerveux qui rendent le bec sensible ; cet organe ne serait qu'une gêne pour tout oiseau s'il n'en était pourvu.

En ne tenant compte que des analyses assez précises, malgré leur nombre très insuffisant pour certaines d'entre elles, sur les 24 espèces de *Scolopacidés* citées, 17 ont montré des matières végétales, 6 des Poissons, 2 des Batraciens, 24 des Insectes, 15 des Crustacés, 15 des Mollusques, 8 des Néréides (bien que leurs mandibules, presque invisibles à l'œil nu dans le sable, aient pu échapper dans les analyses les plus anciennes ou suivre la voie normale), 2 des Lombrics, 5 d'autres Vers. Il ne faudrait pas en conclure que le régime est uniforme et retomber dans les banales énumérations en usage. On peut en conclure dès à présent que ces espèces sont indifférentes en dehors de leur valeur alimentaire. Le tumulte actuel de nos plages en écartera quelques-unes dont la reproduction reste assurée par leur nidification dans les régions presque désertes de l'extrême Nord.

Phalaropidae. — **Phalaropus fulicarius** (L.). *Phalarope roux ou dentelé.*

L. 1 Mollusque marin univalve ; très petits moucherons (Poncy, *S. Z. G.*, I., 70).
L. 6.IX.33. — Bondé de *Simulium* ; 4 graviers (Poncy, *Alauda*, 1934, I).
L. Id., id., 8 graines.

Aux E.-U. cette espèce et ses congénères se nourrissent principalement de petits Mollusques, de Crustacés et d'Insectes aquatiques ; mais, dans l'extrême nord, elles prennent aussi des Algues, d'après Malmgreen et Ch. Martins. (*A suivre*).

SUR LA DISTRIBUTION EN FRANCE DES DEUX ESPÈCES D'HYPOLAÏS, ET SUR QUELQUES-UNS DES CARACTÈRES PROPRES A LES FAIRE DISTINGUER SUREMENT

par Henri JOUARD [1].

Longtemps les Hypolaïs sont restés confondus avec les Fauvettes *Sylvia sensu lato* (parce qu'on ne savait pas comment subdiviser ce vaste groupe) [2], ou avec les Pouillots *Phylloscopus species plurae* (à cause d'une convergence de coloris, toute superficielle, à laquelle on s'arrêtait indûment au lieu de prendre en considération leurs caractères morphologiques et biologiques essentiels). Il fallut attendre Conrad VON BALDENSTEIN pour voir conférer à l'un d'eux une dénomination générique particulière, celle d'*Hippolais* [3], déjà spécifiquement ancienne, mais que l'ornithologiste suisse aurait pu rectifier en *Hypolais*, comme allait le faire KAUP deux ans plus

---

1. Texte, revu et complété, d'une causerie faite à la séance de mai 1934 de la *Société d'Etudes Ornithologiques*.

2. Je rappelle à ce propos que c'est à l'ornithologiste français VIEILLOT, si longtemps méconnu dans son propre pays, qu'on doit la première distinction spécifique de nos deux Hypolaïs, qu'il appelle « La Fauvette Ictérine, *Sylvia icterina* » et « La Fauvette Lusciniole ou Polyglotte, *Sylvia polyglotta* » (Cf. *Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, nouv. éd., IX, pp. 194 et 200. — 1817). Tout n'est certes pas parfait dans les articles consacrés par VIEILLOT aux deux espèces (c'est ainsi qu'il rapporte à sa *Sylvia polyglotta* une « *Sylvia hippolaïs* » ou « bastard nachtigall » — *sic* ! — de BECHSTEIN laquelle, précisément, ne fait qu'un avec l'autre espèce), mais ils jettent déjà un trait de lumière sur des questions jusqu'alors extrêmement embrouillées.

3. *Hippolais* BALDENSTEIN, *Neue Alpina* II, p. 77 (Monotype *Hippolais italica* = *Hippolais polyglotta*) — 1817.

L'étude en question de BALDENSTEIN (« Nachrichten über die noch zu wenig bekannte Familie unsrer Laubsänger. Kurze Beschreibungen der schon bekannten, in dieselbe gehörenden Vögel zum Behufe der Vergleichung und einer neuen, unsern Gegenden angehörigen Art..., nebst Beschreibung der *Hippolais italica* »), cette étude marque, comme tout ce qu'a écrit cet ornithologiste hors de pair, un progrès énorme sur les textes précédents. On peut relire son article sur « Der gelbbauchige Laubsänger, *Sylvia hippolais* LATHAM » et sur « Der italianische gelbbauchige Laubsänger, *Hippolais italica*, mihi » : à deux ou trois points près on ne ferait pas mieux aujourd'hui !

tard [1]). Le Genre *Hippolais*, sous lequel, avec BREHM [2] et ses successeurs, devaient bientôt être réunies les diverses espèces affines, était créé [3]. Mais c'est aux Rousserolles *Acrocephalus sp. pl.*, vulgairement « Fauvettes des roseaux », que ces Oiseaux s'apparentent le plus étroitement ; ils s'y apparentent au point qu'on pourrait dire d'eux que ce sont des Rousserolles adaptées à la vie terrestre et que, si l'on n'était retenu par la considération de deux ou trois caractères spéciaux et, singulièrement, du système de coloration de leurs œufs, on serait fondé à les rattacher à un Genre *Acrocephalus* conçu largement, dont ils ne formeraient qu'un Sous-Genre...

Si l'on fait abstraction des Hypolaïs pâle *Hippolais pallida*, et des oliviers *Hippolais olivetorum*, qui ne possèdent aucun titre à figurer parmi les éléments constitutifs de notre faune ornithologique métropolitaine [4], nous avons en France *deux espèces* d'Hypolaïs : l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*, encore appelé Hypolaïs lusciniole, Hypolaïs à ailes courtes, Hypolaïs mineur ; l'Hypolaïs ictérine *Hippolais icterina*, encore appelé Hypolaïs contrefaisant, Hypolaïs philomèle, Hypolaïs à ailes longues, Hypolaïs

---

1. *Hypolais* KAUP, *Skizz. Entw. u. Nat. Syst. Eur. Thierw.*, p. 96. — 1829.

2. *Hippolais* BREHM, *Isis*, p. 1283. — 1828.

3. L'origine du nom *Hippolais* ou, plutôt *Hypolais* (l'Oiseau n'ayant rien à voir avec un Cheval — *hippos*, en grec —), qui fut longtemps employé à tort et à travers (je veux dire pour désigner des espèces différentes et sur lesquelles on n'était même pas d'accord) par les auteurs, est assez mystérieuse. Pour pouvoir être considéré comme ayant été appliqué aux Oiseaux (ou à l'un des Oiseaux) qui nous occupent, il faudrait que ce vieux nom grec provînt soit de *hypo* = sous et de *lasion* = buisson (= Oiseau qui vit dans les buissons), soit de *hypo* et de *lalis* = bavard (qui gazouille en sourdine), mais sûrement pas de *hypo* et de *laas* = pierre (qui s'abrite, ou niche, sous les pierres). Or ARISTOTE donne son *Hypolais* pour un volatile nichant à terre et auquel le Coucou confie habituellement son œuf (et qui cherche les vermisseaux sous les pierres — *avis sub lapidibus vermiculus inquirens*, en latin — si j'en crois en outre VIEILLOT *loc. cit.*, p. 193) ! — Le conseil du même VIEILLOT (*ibidem*) : « Il résulte de cette diversité d'opinions, qu'une pareille dénomination devrait être bannie de la nomenclature des fauvettes, puisqu'elle ne tend qu'à l'embrouiller davantage », aurait pu être suivi... Quoi qu'il en soit, il ne l'a pas été, et les règles de la nomenclature internationale nous obligent non seulement à garder le mot mais encore à lui conserver — en latin du moins — l'absurde faute d'orthographe qui a fait substituer *hippo* à *hypo*.

4. D'après GIGLIOLI l'Hypolaïs pâle (race *opaca* CABANIS 1857) est apparu à plusieurs reprises près de Nice (cf. Nice, 4 août 1883, *Avif.* 1886, p. 134 ; Nice, sept. 1888 et 4 sept. 1891, *Avif.* 1907. p. 201, — spécimens au Musée royal d'Histoire nat. de Florence). Quant à la capture, toujours près de Nice, de l'Hypolaïs des oliviers, elle est extrêmement douteuse (cf. ARRIGONI DEGLI ODDI, *Man. orn. It.*, p. 308, et *Ornitologia italiana*, p. 242) : erreur d'étiquetage d'un spécimen actuellement conservé au Musée de Pavie ? [Les Hypolaïs pâles de provenance soi-disant niçoise ont été procurées à GIGLIOLI par les frères GALL de trop célèbre mémoire. Il s'agit de spécimens vraisemblablement espagnols et dont le lieu d'origine aura été intentionnellement changé. — N. D. L. R. : H. DE B.].

majeur [1]. Et, à leur propos, les confusions ont continué ! Tant et si bien qu'il est impossible de tenir compte des indications de la plupart des auteurs de « faunes locales ». D'entre ceux-ci, en effet, certains n'ont pas distingué les oiseaux nicheurs des Oiseaux de passage ; d'autres se sont montrés incapables de reconnaître les deux espèces, même en mains [2] ; d'autres... ont écrit n'importe quoi [3] !

Ces confusions apparaissent d'autant plus extraordinaires, ou moins excusables, que, dans l'*Ornithologie européenne* de DEGLAND et GERBE de 1867 et déjà, même, dans la première édition, par DEGLAND seul, en 1849, de cet ouvrage, qui fut longtemps le *vade-mecum* des ornithologistes français, les caractères respectifs des deux espèces sont bien exposés.

Essayant, en dépit des sottises accumulées jusqu'à lui, de « faire le point » quant à la distribution des Hypolaïs polyglotte et ictérine dans l'Europe occidentale (seule l'Ictérine habite l'Europe orientale !) Mr Collingwood INGRAM déclarait, en 1926 : « En gros, les aires de nidification de ces deux Oiseaux peuvent être considérées comme séparées par une ligne tirée obliquement du Havre à

1. Considérant qu'il suffisait d'avoir à maintenir la fâcheuse et ambiguë appellation *Hippolaïs* dans la nomenclature latine, et qu'en outre jamais le barbare Hypolaïs ne passerait, en français, dans le langage courant, j'ai proposé à la « Commission pour l'unification des noms français d'Oiseaux » (Genève 1934-1935) de substituer à ce vocable le nom « générique » français de « Contrefaisant ». Sans doute Contrefaisant n'était-il pas d'une consonance heureuse ni même, grammaticalement, correct (il faudrait « Contrefaiseur » !), mais — « Moqueur » étant d'autre part « préoccupé » par une espèce américaine bien différente, le *Mimus polyglottos* — il avait le double avantage de figurer déjà dans le vocabulaire populaire (belge surtout) et de mettre en relief une des caractéristiques biologiques des *Hippolais* — à savoir leur habitude de *contrefaire* d'autres espèces. J'ajoutais que *Hippolais icterina* étant au moins aussi « polyglotte » (*poly* = plusieurs, *glôssa* = langue : qui parle plusieurs langues) que *Hippolais polyglotta*, et *Hippolais polyglotta* aussi « ictérine » (*ikteros* = jaune) que *Hippolais icterina*, il convenait de nommer en français la première de cette espèce Contrefaisant majeur, ou Contrefaisant à ailes longues, et la seconde Contrefaisant mineur, ou Contrefaisant à ailes courtes.

Après diverses vicissitudes, la Commission, à la majorité de ses membres votant lors d'une ultime consultation sur des cas restés litigieux, a bien voulu m'en croire et, comme on l'a vu ci-dessus (p. 18), les noms de Contrefaisant à longues ailes et Contrefaisant à ailes courtes ont été adoptés pour *Hippolais icterina* et *Hippolais polyglotta*. Il était malheureusement trop tard pour modifier en conséquence la terminologie de cet article. D'où, sous ma plume, cette fois encore, les habituels Hypolaïs ictérine et Hypolaïs polyglotte.

2. J'ai déjà eu l'occasion d'en donner une preuve amusante : LEMETTEIL envoya un jour au Docteur BUREAU, comme spécimen d'Ictérine, une Polyglotte absolument typique !

3. Exemple : F. DE SCHAECK dans ses compilations intitulées « Les Fauvettes d'Europe » (*in* « *Mémoires de la Société zoologique de France* », t. III, p. 404, année 1890).

Gênes à travers l'Europe, l'Ictérine habitant la portion Est et la Polyglotte la portion Ouest », avec cette précision rectificative : « En Italie, l'Hypolaïs polyglotte est répandu plus à l'Est que Gênes — il y atteint l'Adriatique — mais on dit que, dans cette région, les deux espèces cohabitent comme nidificatrices [1] ». Ces lignes témoignaient d'une avance considérable sur ce qui avait été écrit précédemment sur le sujet, même par HARTERT [2]. Notre collègue anglais s'y montrait toutefois encore trop généreux pour l'Ictérine !

Quelques années plus tard, M. Finn SALOMONSEN émettait l'avis qu'Ictérine et Polyglotte, branches « historiques » d'un même phylum originel (Ictérine = branche Est, Polyglotte = branche Ouest) constituaient, avec les Roitelets huppés (*Regulus regulus*) et à triple bandeau (*Regulus ignicapillus*), deux bons exemples du fait (?) que les transformations géologiques non seulement ont causé des différenciations raciales — comme celle des Corbeaux corneille (*Corvus corone corone*) et mantelé (*Corvus corone cornix*), ou des Sizerins boréal (*Carduelis flammea flammea*) et cabaret (*Carduelis flammea cabaret*) — mais encore sont à l'origine de maintes différenciations spécifiques... Malheureusement, notre collègue négligeait le texte d'INGRAM et retombait dans les erreurs anciennes en accordant de l'Ictérine au tiers méridional de la France [3].

Le troisième fascicule de l'*Ergänzunsband* aux *Vögel der paläarktischen Fauna*, par MM. HARTERT et STEINBACHER, pose cet « état littéraire » de la question : « à comparer certains exemplaires, on peut être enclin à considérer *Hippolais polyglotta* comme une sous-espèce d'*H. icterina*. Cependant, la donnée que tous deux doivent nicher dans une grande partie, le Sud-Est, de la France, et, paraît-il, dans toute l'Italie, parle en sens inverse. Et cela est étonnant, car tous deux ne présentent que de faibles différences de mœurs, et MAYAUD affirme avec raison que la distribution en France des deux espèces n'est d'aucune façon éclaircie puisque, d'après le peu de données utilisables, il semble réellement qu'*Icterina* manque dans le Sud [4] ».

Or ce dernier « état » est loin d'être satisfaisant !

---

1. *The Birds of the Riviera*, p. 43, et note. Passage traduit de l'anglais par H. J.
2. *Die Vögel der paläarktischen Fauna* Bd I, pp. 571 et 572.
3. Communication au VII[e] Congrès ornithologique international, Amsterdam, 1930.
4. Traduction littérale, de l'allemand, par H. J.

1° Eliminons-nous le fait assez troublant — coïncidence ? — qu'une race d'*Hippolais icterina*, la race *alaris* STRESEMANN du Nord de la Perse, a une formule d'aile voisine de celle d'*Hippolais polyglotta*, rien ne permet de considérer l'Ictérine et la Polyglotte comme appartenant à la même espèce : car on ne connaît pas de spécimens « ambigus » entre les deux formes, et leurs différences de mœurs ne sont pas du tout si « faibles » [1].

2° La donnée qu'Ictérine et Polyglotte nichent concurremment dans une grande partie et, singulièrement, le Sud-Est de la France, ne mérite même pas qu'on s'y arrête.

3° C'est exagérer que de dire, en fin de compte, de la distribution française des deux espèces qu'elle n'est « d'aucune façon éclaircie »...

— J'espère pouvoir publier un jour en détail les résultats des recherches que, depuis plusieurs années, je poursuis sur les Hypolaïs de France [2]. Voici, en attendant, ses grandes lignes et, à l'appui de mes dires, quelques références *sûres* :

A. — Départements où l'Ictérine niche sûrement, normalement, et probablement seule de son genre :

Nord — Pas-de-Calais — Somme — Ardennes [niche, très rare (BACMEISTER, 1918) ; vue le 29 avril (ZIMMERMANN, 1919) ; citée (GERLACH, 1919)] — Meuse [niche, assez rare, mai-août (D'HAMONVILLE) ; niche, très rare (HEYDER, 1917) ; un spécimen de mai *in* collection MARMOTTAN] — Meurthe-et-Moselle [niche, assez rare, mai-août (D'HAMONVILLE) ; niche (STRESEMANN, 1918)] — Moselle [niche, assez rare, début mai fin août (QUÉPAT, 1898)] — Bas-Rhin — Haut-Rhin — Vosges.

(Sauf dans l'extrême Nord de la France — région de Lille, par exemple — l'oiseau est plus souvent assez rare, ou rare, que commun !)

B. — Départements à nidification d'Ictérine où il se pourrait qu'eût été vue la Polyglotte en pleine période de reproduction :

Nord (GENGLER, 1917 ; Cambrai, d'après STADLER, *in litteris*, fin mai et début juin 1918 ; Lille, d'après BISHOP, 11 juin 1921) ; Pas-de-Calais (Saint-Pol, d'après MEDLICOT, 25 mai 1917).

---

1. Il serait, au reste, fort étonnant qu'elles le fussent. Comment se maintiendraient pures, l'une à côté de l'autre, dans les territoires où elles cohabitent, deux espèces morphologiquement très semblables si elles n'étaient *grandement différenciées* par ailleurs ?

2. Voir, pour une petite mise au point qui préludait à ces recherches : « Hypolaïs et Hypolaïs » par H. J., *in L'Oiseau*, vol. V, pp. 72-79.

C. — **Départements à nidification d'Ictérine où la Polyglotte a été trouvée sûrement en pleine période de reproduction :**

Ardennes (cf. ♂♂ Orfeuil, près Vouziers, sur l'Aisne, des 20 et 25-VI-1918, récoltés par Hugo Sellmayr et conservés au Musée zoologique de Munich).

(Si vraisemblablement nicheurs du lieu que fussent les Oiseaux en question, nous ne devons pas oublier que des vagabondages d'individus non accouplés loin des places de ponte de leur espèce sont possibles même en mai-juin, comme en témoigne, par exemple, le cas de la Polyglotte capturée à Héligoland le 18 juin 1930 !)

D. — **Départements où il est certain, probable, ou possible qu'Ictérine et Polyglotte aient niché ou nichent concurremment, d'une façon plus ou moins normale :**

Aisne — Oise — Seine-Inférieure — Marne — Seine-et-Marne (partie Nord-Est ?) — Haute-Marne (partie Est ?) — Aube (partie Est ?) — Haute-Saône (partie Ouest ?) — Doubs — Jura — Ain (partie Nord-Est, montagneuse ?) — Haute-Savoie — Savoie — Isère — Hautes-Alpes...

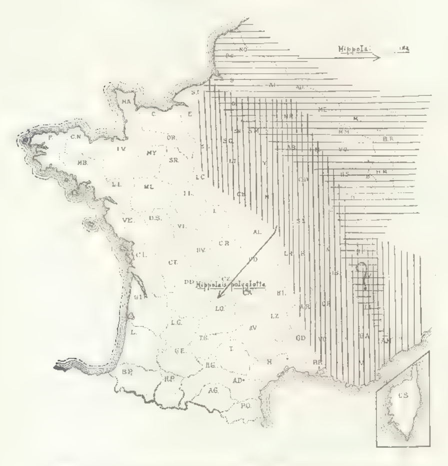
(Précisions diverses : Aisne : Laon et environs, B. Mouillard *in litteris*. Haute-Marne : d'après Lescuyer, Ictérine assez rare, Polyglotte rare ; Polyglotte ♂ du 18 juin 1872 de Villiers-en-Lieu, musée de Saint-Dizier, Frionnet *in litteris*. Doubs : cf. P. Bernard, *Les oiseaux du pays de Montbéliard*, 1920, pp. 91-92. Jura : cf. Frère Ogérien, *Histoire naturelle du Jura*, pp. 164-165 ; l'auteur distingue bien les deux espèces. Ain : O. Meylan a entendu chanter l'Ictérine, en juin, à Grilly, pays de Gex, près de la frontière suisse, tandis que, d'après mes propres constatations, la partie bressane du département est habitée par la Polyglotte).

En ce qui concerne les Savoies, il n'est pas sûr, pour qui sait lire entre les lignes, que J.-B. Bailly y ait trouvé lui-même le nid de l'Ictérine, qu'il déclare « très rare » pendant la période de reproduction et semble connaître surtout par les auteurs, — tandis que la Polyglotte lui est évidemment familière (cf. *Ornithologie de la Savoie*, II, pp. 388-397).

En ce qui concerne l'Isère et les Hautes-Alpes (auxquelles il conviendrait peut-être d'ajouter les Basses-Alpes ? [1]), seules seraient

1. « ... Car j'ai vu dans la collection de mon ami l'abbé Caire un individu de cette espèce, tué au printemps dans les environs de Moustier (Basses-Alpes) », *in* « Mémoire

CARTE APPROXIMATIVE ET PROVISOIRE DE LA DISTRIBUTION, EN FRANCE, DE *HIPPOLAIS ICTERINA* ET DE *HIPPOLAIS POLYGLOTTA*, EN TANT QU'OISEAUX NICHEURS.



Régions hachurées horizontalement : habitées, dans la règle, par *Hippolais icterina* seul.

Régions hachurées verticalement : habitées par *Hippolais polyglotta* seul.

Régions où les hachures se croisent : habitées plus ou moins régulièrement par les deux espèces.

Toutes régions sises plus à l'Est et plus au Nord que les hachures horizontales ne sont habitées que par *Hippolais icterina*.

Toutes régions sises plus à l'Ouest et plus au Sud que les hachures verticales ne sont habitées — si tant est qu'elles le soient par quelque Hypolaïs — que par *Hippolais polyglotta*.

Le point d'interrogation, enfin, placé sur nos départements alpestres, ne s'applique qu'à *Hippolais icterina*.

en cause, pour l'Ictérine (?), les vallées alpestres d'un niveau assez élevé...

E. — **Tous les départements sis à l'Ouest et au Sud des précédents doivent être, jusqu'à plus ample informé, considérés comme habités — si tant est qu'ils le soient par quelque Hypolaïs [1] — par la seule Polyglotte** :

C'est ainsi que G. COGNEAU, le Docteur P. POTY, et l'auteur de cet article n'ont jamais trouvé qu'elle, déjà, en Seine-et-Oise, en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire [2].

* * *

Qu'en est-il de la Polyglotte dans les pays situés immédiatement à l'Est du nôtre, et où niche normalement l'Ictérine ?

L'ouvrage du Chevalier G. C. M. VAN HAVRE [3] nous renseigne ainsi pour la **Belgique** : « ... excessivement rare ; niche probablement de temps en temps dans nos provinces du Sud et du Sud-

---

sur l'Hippolaïs ictérine (*Hippolais icterina*) » par M. Z. GERBE, *Rev. zoologique par la Société cuvierienne*, neuvième année, décembre 1846.

1. Je n'ai pas recherché autrement quels étaient les départements de la France, du centre, de l'Ouest et du Sud qui sont effectivement habités, printemps et été, par *Hippolais polyglotta*. Car la plupart doivent l'être, peu ou prou ! La « Basse-Bretagne » ferait exception (cf. E. LEBEURIER et J. RAPINE, *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie*, 1934-1935, et spécialement 1934, pp. 173 et 699) ; encore reste-t-il que H. HEIM DE BALSAC a vu plusieurs fois nicher un Hypolaïs — qui ne pouvait être qu'une Polyglotte — près de Pornichet (Loire-Inférieure) dans les Ajoncs.

2. Pour la Seine-et-Oise, nous avons vu plus haut le crédit qu'il convenait d'attacher aux identifications de LEMETTEIL; G. COGNEAU est d'autre part très affirmatif quant à la région de Ris-Orangis : seule y niche la Polyglotte, qu'il observe chaque année enfin j'ai vu moi-même une Polyglotte en plein chant à Draveil, le 5 juin 1925.

Pour la Côte d'Or que j'ai, tantôt en compagnie du Professeur PARIS et tantôt seul, explorée presque en tous sens, je n'y ai jamais trouvé, au moment des nids, que la Polyglotte (commune elle, dans bien des endroits — partie Sud du département —, et présente même dans les jardins de Dijon !) Je me sépare donc, sur le chapitre des Hypolaïs, de F. DAGUIN (Cf. *Faune ornithologique de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*, 1922, p. 377, où l'Ictérine est déclarée nicheuse assez rare et la Polyglotte passée sous silence), et donne raison au plus vieux Dr L. MARCHANT lequel, tout en donnant les deux espèces pour la Côte d'Or, met en doute qu'y niche l'Ictérine (Cf. *Catalogue des Oiseaux observés dans le département de la Côte d'Or*, 1869).

Pour la Saône-et-Loire, la situation y apparaît telle qu'en Côte d'Or : la Polyglotte y niche abondamment, mais à l'exclusion de tout autre Hypolaïs, dans le Chalonnais et le Louhannais; et nous l'avons retrouvée, toujours seule de son Genre, aux environs d'Autun, là même où, d'après MONTESSUS (Cf. *Ornithologie de Saône-et-Loire, in Mémoires de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire*, 1886-1890), l'Ictérine se serait installée, et maintenue.

3. *Les oiseaux de la Faune belge*, 1928, pp. 152-153.

Ouest. Deux observations à Liège, avant 1847 (DE SELYS). Un sujet, indiqué comme provenant de Belgique, sans autre indication, se trouve au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique à Bruxelles. Différents observateurs ont annoncé la présence de cette espèce aux environs de Bruxelles (GALASSE, COOPMAN *in litt.*), de Tournai (COOPMAN *in litt.*) et de Nieuport (Conte de TRISTAN, *Rev. franç. Orn.*, vol. IV, 1915 et 1916, p. 99). Il est à souhaiter que des captures de l'oiseau même viennent confirmer ces observations encore trop incertaines [1] ».

Dommage seulement que notre si regretté collègue belge parle de l'oiseau comme étant « en avance vers le Nord » ! Car, à vrai dire, nous ne savons rien de cette « avance », ni seulement si elle existe...

Pour la **Suisse** de langue française et allemande (ce qui exclut le Tessin, sur lequel nous manquons encore d'une documentation convenable), je ne connais qu'*un seul cas sûr* de présence printanière de Polyglotte : celle d'un mâle chanteur récolté le 15 mai 1899 par Alfred RICHARD dans son propre jardin « aux confins de la ville de Lausanne [2] ». Et je m'en étonne, car enfin BAILLY, qui distinguait bien Ictérine et Polyglotte (son livre en témoigne !), donne cette dernière comme beaucoup plus abondante que sa cousine dans les Savoie contiguës. Les « Ictérines » des campagnes génevoises et vaudoises seraient, à mon avis, à revoir de près !

Nous avons vu tout à l'heure ce que Mr Coll. INGRAM disait de l'**Italie**... Il n'apparaît pas que les plus récents ouvrages italiens y changent grand' chose. Des précisions nouvelles, tant sur la distribution des deux espèces dans la péninsule que sur leurs biotopes et mœurs respectifs là où elles cohabitent, sont instamment demandés à nos collègues d'outre-Monts [3] !

1. L'Oiseau a été capturé un certain nombre de fois dans les Iles Britanniques et y aurait même niché (cf. A *Practical Handbook of British Birds*, 1920, vol. I, p. 355).

2. Cf. « L'Hypolaïs polyglotte *Hypolais polyglotta* », par A. RICHARD, *Der Ornith. Beobachter*, VIII Jahrgang, 1909-1910, oct 1909, Heft 1, pp. 11-13.

3. Je rappelle que le vieux BALDENSTEIN (*loc. cit.*) disait de son *Hippolais italica* (c'est-à-dire, donc, de *Hippolais polyglotta*) : «... C'est dans ce costume que cet Hypolaïs apparaît dans la Haute-Italie au début de mai et s'annonce aussitôt par son agréable chant. Il y habite les lieux où croissent des touffes d'arbustes (Gesträuche) pas trop hauts et épais, et particulièrement les pentes buissonneuses et la région du vignoble... Il est assez commun dans bien des parties du Piémont, et surtout dans celles qui comportent de grandes landes, comme dans la Navarra... » Tandis qu'il disait d'*Hippolais icterina* : «... C'est dans ce costume que j'ai rencontré l'Icterina au Sud des Alpes, lors de sa migration vers des régions plus septentrionales. Elle y

* * *

J'ai naguère pensé que la comparaison des quartiers d'hiver de l'Ictérine et de la Polyglotte, et des voies qu'elles suivent pour s'y rendre et en revenir, donnerait la clef de leurs distributions différentes au moment des nids. Les renseignements, pourtant précis, qu'a rassemblés M. HERMANN GROTE [1], m'ont déçu. En voici la substance :

« *Ictérine* : Passe en septembre dans le Soudan anglo-égyptien (Darfour) et, fin septembre, se trouve déjà dans ses quartiers d'hiver, lesquels s'étendent sur l'Afrique tropicale moyenne (Baraka, au Nord du Tanganyika), la majeure partie des régions côtières de l'Ouest et du Sud-Ouest africain (Côte de l'Or, Bas-Congo, Kassai, Ovambo et Damara Land), le Sud et l'extrême Sud du « Continent noir » (Zambèze et région de l'Etat d'Orange — Lataku—), et plus rarement l'Afrique orientale (Ethiopie, Aroussi, Galle, Afrique orientale anglaise, Ouganda et Kenya). Au printemps, repasse le Sahara de la fin avril au commencement de mai ; on a même encore récolté le 11 mai un spécimen dans l'Adamaoua !

Polyglotte : Territoires d'hivernage : Sénégambie, Côte d'Ivoire, Côte de l'Or, Togo, Nigéria du Sud et Nord du Cameroun (Bamenda, Tibati). »

Ils permettent néanmoins de comprendre que l'*Ictérine passe, chez nous, dans bien des départements où elle ne niche pas* (ainsi dans tout notre midi méditerranéen [2]), de même qu'il en ressort que la Polyglotte (Hypolaïs à ailes courtes !), nicheuse déjà en Afrique mineure, est un moins grand migrateur que l'Ictérine (Hypolaïs à ailes longues !)

Mœurs.

Les mœurs des deux espèces sont assez différentes, ai-je dit. Dans l'espoir d'aiguiller nos collègues géographiquement bien pla-

---

apparaît dès le mois d'août, dans le plus grand silence (secretstille), et ne tarde pas à continuer, tout aussi inaperçue, sa route vers le Sud. Au début de mai, elle repasse par ces contrées, mais je ne l'y ai jamais trouvée nicheuse. » Traduit de l'allemand par H. J.

1. *Wanderungen und Winterquartiere der paläarktischen Zugvogel in Africa*, Berlin, 1930, p. 29-30.

2. « ... Enfin j'ai rencontré moi-même cet Oiseau, en quantité vraiment prodigieuse, non seulement à Nice mais encore dans les vallées qui s'ouvrent sur le littoral de la Méditerrannée et qui se succèdent depuis le Var jusqu'à Saint-Tropez » (*in* Z. GERBE, « Mémoire » précité). Voir aussi C. INGRAM, *loc. cit.*

cés pour en connaître, et de recevoir d'eux soit confirmation, soit rectification de détail, j'attire l'attention sur ces points :

Biotope : Il semble que l'Ictérine recherche plus les arbres et exige moins de soleil que ne fait la Polyglotte. J'ai vu, en Belgique, des lieux habités par l'Ictérine où, d'après mon expérience, la Polyglotte ne se serait pas plu. Si je ne craignais de m'enfermer dans une formule trop rigide, je dirais : Ictérine = Oiseau de jardins, de parcs, et de bosquets — l'ombre y fût-elle abondante. Polyglotte = Oiseau de buissons, de haies, de taillis — pourvu qu'y tape librement le soleil [1]. La question sécheresse — humidité ambiantes ne jouerait pas, ou peu...

Comportement : L'Ictérine se tiendrait bien plus cachée dans le feuillage que la Polyglotte ; en particulier, c'est à l'intérieur des arbres qu'elle chanterait le plus souvent (immobile ou en déplacement), tandis que, volontiers, la Polyglotte reste parfaitement à découvert, sur quelque pointe extrême d'un arbre fruitier ou d'un buisson, etc..., voire sur un fil télégraphique, égrénant en plein air son infatigable ramage.

On approche de très près la Polyglotte qui, dans ses périodes de plus grande excitation, chante aussi au vol — un vol bas, lourd, comme papillonnant, et qui, tout en étant bien plus bref et plus droit que les vols amoureux du Serin cini (*Serinus canaria serinus*) et du Verdier d'Europe (*Chloris chloris*), n'est pas sans les rappeler... J'ai toujours trouvé l'Ictérine plus défiante, et jamais je ne l'ai vu chanter au vol.

Voix : Bien que les chansons de l'une et l'autre espèce soient pareillement à ranger dans la catégorie des « strophes composées à motifs répétés » [2] (comme le sont celles des Rousserolles, de la Grive musicienne *Turdus ericetorum*, du Merle à plastron *Turdus torquatus*,

---

1. Les ramées de pois constituent un « milieu » artificiel particulièrement recherché par la Polyglotte. Dans la Bresse louhannaise (Saône-et-Loire) il n'est pas, autour des fermes, une ramée de pois de quelque importance (mettons d'un minimum de 400 mc.) qui n'héberge en juin un nid de Polyglotte.

2. Je ne suis pas encore parvenu à mettre au point une terminologie *tout à fait satisfaisante, et complète*, des sons émis par les Oiseaux, considérés d'un point de vue analytique (c'est-à-dire du véritable point de vue auquel on devrait les considérer, les transcriptions musicales étant souvent impossibles, et les onomatopées un pis-aller). Cette expression de « strophe composée à motifs répétés » n'est donc que provisoire. Elle n'en est pas moins, déjà, explicite : « Strophe composée » (qui s'oppose à « strophe simple ») veut dire strophe comprenant plusieurs motifs ; « à motifs répétés » (au pluriel parce que les motifs sont « ici » différents) veut dire que *chacun des motifs* est plusieurs fois répété avant de céder la place au suivant.

etc., etc...), les sons qui les composent sont bien plus différents, en eux-mêmes et dans leur arrangement, qu'on ne le dit un peu partout.

Ictérine :

a) *Chant* : Plus sonore, avec « coups de gosiers » mieux marqués, souvent grinçant (« surtonal »), mais comportant aussi pas mal de sons sifflés, ou flûtés, parfaitement purs (au moins chez les bons sujets), et d'admirables « imitations » [1] — tel, en outre qu'on n'y peut distinguer deux parties distinctes, les beaux sons alternant avec les bruits, et les « imitations » avec ce qui semble le fonds propre de l'Oiseau, aussi bien au début qu'en fin de période.

b) *Cris* : D'entre les divers cris de l'Ictérine (dont un *tèk* d'alerte, très « Fauvette », débité en séries plus ou moins rapides), l'un est caractéristique : c'est un motif trisyllabique, sonore, surtonal, qu'on a traduit par *dedehoï*, ou *dedevi* (deux sons brefs vivement suivis d'un son montant, plus haut), et qui, entendu par une oreille un peu musicienne, ne peut plus être oublié. Ce motif, précédé ou non d'un ou plusieurs *tèk* (ou *zèk*), apparaît même comme motif de chant.

Polyglotte :

a) *Chant* : Comprend, quand les chansons (strophes) sont entières, deux parties distinctes : 1° une sorte de prélude, ou d'introduction, faite de sons détachés (chacun, bien entendu, presque toujours répété un certain nombre de fois), souvent purs, souvent empruntés (apparemment du moins) au vocabulaire d'autres oiseaux (cris des Moineaux domestique *Passer domesticus* et friquet *P. montanus*, de l'Hirondelle de cheminée *Hirundo rustica*, du Rouge-queue à front blanc *Phœnicurus phœnicurus*, du Merle noir *Turdus merula*, etc...), assez divers, mais, en somme, simples (mono- bi- ou trisyllabiques), et, comme tels, facilement « notables » ; 2° un « bavardage » extrêmement vif, dont les motifs, plus complexes, et presque toujours plus ou moins complètement grasseyés, — tantôt évoquant une phrase d'Alouette des champs *Alauda arvensis* et tantôt une chanson de Fauvette grisette *Syl-*

1. Je mets entre guillemets ce mot d' « imitations », si souvent employé à tort et à travers. Souvent, en effet, il est très difficile de savoir ce qui est « imitation » proprement dite, et ce qui est « convergence ».

via communis — s'enchaînent sans solution de continuité et sont à peu près impossibles à coucher correctement sur le papier. Il arrive évidemment que le petit Oiseau s'interrompe après son « prélude », comme aussi qu'il entonne d'emblée son « bavardage ». Mais, d'après les innombrables auditions que j'ai poursuivies tant en Côte-d'Or qu'en Saône-et-Loire — auditions avec lesquelles cadraient celles des Polyglottes observées en Seine-et-Oise (Ris-Orangis et Draveil), comme y correspondent les données de E. Coursimault pour le Vendômois [1] — le fait est plutôt rare...

La voix est, dans l'ensemble, bien plus discrète que celle de l'Ictérine : à quelque distance on l'entend mal et les voix concomitantes d'autres Oiseaux chanteurs la « couvrent » facilement.

b) *Cris* : La Polyglotte adulte a pour tout bagage, en fait de cris, un « roulement » [2] plus ou moins serré, plus ou moins bref (selon la qualité de l'état psychique qu'il exprime), très semblable au coup de crécelle du Moineau domestique en colère...

— Si l'on voulait apprécier comparativement les *chants* (les *cris* sont tout autres !) des deux espèces, on pourrait dire sans trop « dérailler » que celui de la Polyglotte est à celui de l'Ictérine un peu ce qu'est celui de la Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus* à celui de la Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*. Il est, de fait, de « bonnes » Effarvattes qui chantent presque comme des Polyglottes ! Un autre rapprochement, pour être plus osé, comporterait une part de vérité : le chant de la Polyglotte rappelle — en moins bien ! — celui de la Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*, tandis que... l'Ictérine fait parfois songer, par la netteté de certains de ses motifs, très scandés, très purs, portant loin, à la Grive musicienne... Surtout, il est un des chants (j'en connais de deux types !) de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* qui ressemble étonnamment au « bavardage » (deuxième partie) ! du chant de la Polyglotte.

— Classerai-je enfin, qualitativement, ces deux chants ? Celui de l'Ictérine (je parle des bons sujets !) est certainement plus varié, plus étoffé, plus riche, — de plus grande classe. Celui de la Poly-

1. « Faune des Oiseaux chanteurs des environs de Vendôme », *Revue française d'ornithologie*, 1915, p. 9.

2. Par « roulement », et « roulade », j'entends une suite *rapide* de « sons en ligne » ; dans la roulade, ces sons, purs et musicaux, correspondent plus ou moins, phonétiquement, à une voyelle claire de notre alphabet (*i* ou *u*, surtout) ; dans le « roulement » ces sons, plus bruissants, laissent plus ou moins percer un *r* et un *e*.

glotte plaît surtout par son imprévu, sa gaieté, son entrain — et par le caractère étonnamment soutenu de son bavardage terminal.

Nids : Ceux de l'Ictérine sont, en règle générale, *placés plus haut* (entre 1 m. 20 et 2 m. 50, le plus souvent) que ceux de la Polyglotte (entre 0 m. 80 et 1 m. 70, le plus souvent). Il semble qu'ils soient aussi, en moyenne et dans leurs extrêmes, plus volumineux, plus épais de parois, et *plus hauts* (ils tendraient à la taille et à la forme des nids de la Rousserolle turdoïde, tandis que ceux de la Polyglotte tendraient à la taille et à la forme de ceux de la Rousserolle effarvatte). J'en ai vu de nombreux de Polyglotte, mais insuffisamment d'Ictérine pour aller aujourd'hui au delà de ces indications...

Œufs : Des mesures données par les auteurs, il résulte que ceux de l'Ictérine sont, en moyenne et dans leurs extrêmes, plus grands que ceux de la Polyglotte mais que, dans certains cas, des confusions restent, sous le rapport taille, possibles. Les œufs de la Polyglotte sont-ils un peu moins colorés, moins roses, plus lilacés que ceux de sa congénère ? Il faudrait des séries, et suffisamment fraîches, pour en juger... La présence plus régulière, et en plus grand nombre, sur les œufs de Polyglotte, de petites lignes noirâtres, courbes ou en zig-zags, *telles, d'aspect, que des fêlures ou des cheveux*, constituerait peut-être un meilleur caractère.

* * *

Quand on a les Oiseaux en mains, la clef suivante suffit à une identification rapide :

Hippolais icterina icterina.	*Hippolais polyglotta polyglotta.*
Aile dépassant le milieu de la queue et mesurant plus de 70 mm. (72-81 mm.).	Aile ne dépassant pas le milieu de la queue et mesurant moins de 70 mm. (63-69 mm.).
1re rémige (bâtarde) plus courte, en général, que les grandes sus-alaires.	1re rémige (bâtarde) plus longue que les grandes sus-alaires.
2e > 5e.	2e < 5e.
Face supérieure, en plumage non usé, plus gris-verdâtre, moins sombre.	Face supérieure, en plumage non usé, plus brunâtre, plus sombre.

On remarquera que, dans cette clef, la coloration est placée en dernier lieu et qu'en outre seule la face supérieure entre en ligne de compte. C'est que, s'ajoutant aux effets de l'abrasion, la variation individuelle des oiseaux peut intervenir pour fausser les appréciations, et que, personnellement, j'ai vu des Ictérines très jaunes contre des Polyglottes d'un jaune très pâle en dessous, tout comme — avec, toutefois, une différence moindre — des Polyglottes plus jaunes que certaines Ictérines.

Dijon, janvier 1935.

SUR LA PRÉSENCE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE DE LA PERDRIX DE BARBARIE *ALECTORIS BARBARA BARBARA* (BONNATERRE)

par Noël Mayaud.

Il nous paraît opportun, au moment où notre collègue M. le Prof. Lavauden vient de mettre au point de façon si autorisée la question de la Roquette, de tenter de tirer au clair la question de la présence, dans le midi de la France, d'une autre Perdrix, sur laquelle les ornithologistes ne sont pas d'accord. Nous éprouvons quelque scrupule, il est vrai, à rédiger cette étude, car c'est notre collègue, M. P. Madon, qui, le premier, en eut l'idée et entreprit de réunir la documentation nécessaire. Puisque sa modestie l'a détourné de signer ce travail, nous tenons à relever la grande part qu'il y a eue. Sa documentation a pu être complétée par celle que nous avons trouvée dans les bibliothèques du Dr Louis Bureau et du Muséum de Nantes, et par celle que nous ont obligeamment fournie MM. Berlioz, Lavauden et Legendre ; à tous nous adressons nos remerciements.

* * *

Il n'est pas inutile de rappeler la synonymie française et latine de cette espèce.

Voyons d'abord les noms français de cet oiseau.

Brisson [1] l'appela « La Perdrix rouge de Barbarie », nom que lui avait déjà donné Edwards, qui l'avait figurée à la planche LXX. Ensuite Buffon l'inscrivit sous le même nom, mais il cita aussi « La Perdrix de roche ou de la Gambra » [2], qui n'est pas la même espèce ; voici *in extenso* les descriptions de ces Perdrix (t. II, grand in-4°, p. 451, et t. IV, in-12, p. 234 et 235) [3].

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Perdrix :

I. La Perdrix rouge de Barbarie, donnée par M. Edwards, planche LXX, nous paraît être une espèce différente de notre perdrix rouge d'Europe; elle est plus petite que notre perdrix grise; elle a le bec, le tour des yeux et les pieds rouges comme la bartavelle ; mais elle a sur le haut des ailes, des plumes d'un beau bleu bordé de rouge brun ; et autour du cou une espèce de collier formé par des taches blanches, répandues sur un fond brun, ce qui, joint à sa petitesse, distingue cette espèce des deux races de perdrix rouges qui sont connues en Europe.

II. La Perdrix de Roche ou de la Gambra. Cette Perdrix prend son nom des lieux où elle a coutume de se tenir par préférence ; elle se plaît, comme les perdrix rouges, parmi les rochers et les précipices ; sa couleur générale est d'un brun obscur, et elle a sur la poitrine une tache couleur de tabac d'Espagne. Au reste, ces perdrix se rapprochent encore de la perdrix rouge par la couleur des pieds, du bec et du tour des yeux ; elles sont moins grosses que les nôtres, et retroussent la queue en courant ; mais comme elles, elles courent très-vite, et ont en gros la même forme [a] ; leur chair est excellente.

---

1. *Ornithologie*, 1760, I, p. 239.
2. « Gambra » était la vieille orthographe du nom géographique de « Gambie » ou « Gambia ». (Cf. Reclus, Nouv. géogr. univ., XII, p. 284, 188).
3. D'après l'*Avertissement* du tome V de l'édition in-12 les articles de l'Autruche à la Caille sont de Guéneau de Montbéliard, donc ceux des Perdrix ; il n'y a pas d'Avertissement au tome III de l'édition grand in-4°.

a. Voyez *Journal de Stibbs*, page 287 ; et l'*abbé Prévôt*, tome III, page 309. (Note de Buffon).

Il est curieux de voir que souvent les auteurs postérieurs ont confondu ces deux espèces, bien distinguées par BUFFON, ce qui engendra maintes erreurs. Ainsi VIEILLOT comprit les deux espèces sous le nom de « Perdrix de roche » (*Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, 1817, et *Faune française*) ; DEGLAND en 1849, JAUBERT en 1851 et 1856 agirent de même en nommant la Perdrix de Barbarie « Gambra », tandis que son nom est « Perdrix de roche » (ou « Gambra » dans le texte) dans l'*Ornithologie européenne* de DEGLAND et GERBE en 1867 ; M. LAVAUDEN, en 1924, parle aussi de la « Perdrix Gambra ou de roche » (*R. F. O.*, janvier 1924). Le vieux nom de « Perdrix de Barbarie » est bien oublié et à tort, puisque c'était le véritable nom de l'espèce qu'on a voulu désigner sous l'appellation « gambra » ou « de roche ».

En ce qui concerne la nomenclature latine c'est HARTERT qui a mis la question au point [1]. Le nom de *Perdix rubra barbarica* BRISSON 1760, n'étant pas accepté pour la Perdrix de Barbarie [2], celui qui fut généralement employé au siècle dernier fut *Tetrao petrosus* GMELIN 1788, dont on fit *Perdix petrosa*. Mais ce dernier auteur, et LATHAM, après lui, a donné ce nom à l'oiseau désigné dans BUFFON comme « Perdrix de roche ou de la Gambra ». Or aussi bien la description de GUÉNEAU DE MONTBÉLIARD que celle de STIBBS qui lui servit de base [3], ainsi que la contrée d'origine, ne correspondent en rien à une Perdrix. Le nom de *Tetrao petrosus* GMELIN revient en réalité à l'oiseau appelé *Ptilopachus fuscus* (VIEILLOT), qu'il préoccupe de quelques années : ainsi la « Perdrix de Roche ou de la Gambra » de BUFFON, qui a la curieuse habitude de retrousser la queue en courant, et qui n'est pas une vraie Perdrix, doit être appelée *Ptilopachus petrosus* (GMELIN) 1788.

Le nom scientifique de la Perdrix de Barbarie est celui de *Perdix barbara* donné par BONNATERRE (*Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la Nature. Ornithologie*, I, p. 208, pl. 94, fig. 2, 1791) avec comme *terra typica* « la Barbarie », d'après EDWARDS et BRISSON. Mais si celui-ci a indiqué aussi vaguement « la

1. Cf. Notes on Game Birds, by Ernst HARTERT. II The correct Name of the Barbary Partridge, *Novitates Zoologicæ*, XXIV, 1917, p. 275-277, et *Die Vögel d. pal. Fauna* III, 1921, p. 1910.

2. BRISSON n'a pas toujours usé de la nomenclature binominale : en conséquence ses noms d'espèces ne sont pas admis, mais seulement ses noms de genres.

3. Travels Into the Inland Ports of Africa.... to wluch is added Capt. Stibbs' Voyage up to the Gambia in the Year 1723, par FRANCIS MOORE (p. 287).

Barbarie », celui-là a spécifié avoir reçu l'oiseau d'un Anglais habitant « Santa Cruz au delà du détroit de Gibraltar, dans l'Océan atlantique ». HARTERT a pensé qu'il s'agissait soit de Santa Cruz de Berberia, aujourd'hui Agadir, soit de l'actuelle Hini, et la *terra typica* d'*Alectoris barbara* BONNATERRE lui a paru devoir être restreinte au Maroc.

* * *

Avant d'aborder les données que nous possédons sur l'existence en France de la Perdrix de Barbarie, rappelons en quelques lignes la distribution géographique de l'espèce.

C'est HARTERT qui fournit le plus de clarté à cet égard (*Die Vög. d. pal. Fauna*, III, p. 1911 et 1912) :

Sous-espèce *barbara* (BONNATERRE) :

« Habite la Tunisie, l'Algérie et le Maroc... De plus cette forme se trouve aussi sans présenter la plus petite différence en Sardaigne, et, à la vérité, très communément. La possibilité n'est pas exclue qu'elle ait été importée en Sardaigne par les Romains, qui tenaient volontiers en cage le gibier à plume pour l'engraisser, néanmoins on ne sait rien à cet égard (Acclimaté à Gibraltar). »

Sous-espèce *kœnigi* (RCHW.) :

« Iles de Ténériffe, Gomera et Lanzarote. D'après WEBB et BERTHELOT HIERRO... Récemment importée sur Gran Canaria. »

Sous-espèce *spatzi* (RCHW.) :

« Habite les steppes septentrionales de l'Algérie et de la Tunisie au sud de l'Atlas... Cette forme existe peut-être au Maroc au sud de l'Atlas... et aussi dans l'ouest de la Tripolitaine. »

Sous-espèce *barbata* (RCHW.) :

« Quelque peu au sud de Benghazi dans la Cyrénaïque. »

Citons, pour être complet, la sous-espèce *duprezi* LAVAUDEN (*Alauda*, 1930, p. 242) du Tassili des Ajjer.

HARTERT n'a donc pas parlé des contrées françaises comme habitat de l'espèce, même momentané. Elle a été cependant importée en France, de façon massive de 1857 à 1861. C'est le *Bulletin de la Société Impériale Zoologique d'Acclimatation* qui renseigne le mieux sur ces tentatives. Dans les *Bulletins* des années 1858, 1859, 1860 et 1861, il est question à maintes reprises de l'importa-

tion d'œufs de « Perdrix gambra » d'Algérie (20.000 d'abord, accompagnés de Perdrix vivantes [1], puis des lots importants, fournis en grande partie par M. BEAUSSIER, d'Alger, qui en 1861 en envoya encore plus de 1.000 à la Société). Dans le *Bulletin* de 1862, page 335, il est fait mention d'une lettre de BEAUSSIER disant que la règlementation de la chasse arrêtée par le préfet d'Alger ne lui permettait plus des envois d'œufs ; et à partir de cette date on ne trouve plus trace d'importation d'œufs de cette Perdrix en France. Ces œufs furent confiés pour le plus grand nombre aux faisanderies des chasses impériales (Rambouillet, Saint-Germain, Compiègne, Fontainebleau), parfois à des particuliers (M. FOUQUIER DE MAZIÈRES ; M. A. LAURENCE qui les envoya à sa propriété de Bonneuil-Latour via Chatellerault (*loc-cit.* 1859, p. LXVIII et 1861 p. 534-540), rarement à l'étranger (Italie).

En général, ces essais d'acclimatation réussirent fort bien au début. Outre le témoignage du *Bulletin de la Société d'Acclimatation*, nous avons ceux du *Journal des chasseurs* (15 mai 1864, p. 67 et 31 décembre 1864, p. 123) et du *Nouveau traité des chasses* par le baron DE LAGE DE CHAILLOU, A. DE LA RUE, et le marquis DE CHERVILLE (Paris, juillet 1867, p. 277). Ainsi en 1859, p. LXVIII, le *Bulletin* signale que les élevages de cet oiseau ont parfaitement réussi et qu'un quart des Perdrix tuées dans les chasses impériales étaient des « Gambras » ; en 1862, l'espèce est réputée « devenue commune dans les forêts et les chasses impériales de Rambouillet, de Saint-Germain » (p. 762) ; « abondamment propagée en liberté dans plusieurs forêts de l'Etat » (p. 1063).

L'enthousiasme, provoqué par les résultats positifs de ces essais, ne dura guère. On lit dans le *Bulletin* de 1865 (p. 226) : « M. le baron Séguier signale à la Société un fait dont il doit la connaissance à notre confrère M. Florent PRÉVOST ; c'est que depuis l'introduction des Perdrix Gambra dans les forêts de la couronne à Fontainebleau et à Compiègne, elles se sont croisées avec des Perdrix rouges, et ont donné naissance à des petits qui sont inféconds. Il pense donc que le fait doit être pris en considération par les personnes qui veulent introduire de nouveaux gibiers dans nos forêts, puisque, loin d'augmenter la quantité du gibier, cela pourrait amener à sa disparition forcée et rapide... »

1. Rémy SAINT-LOUP a signalé (1896) qu'en 1858 « M. de TOULONGEON, capitaine de la vénerie impériale, venait de faire lâcher dans la forêt de Fontainebleau cent-vingt paires de Perdrix Gambra ».

Après cette note, le silence se fait sur cette Perdrix. Il semble qu'elle n'ait pas résisté longtemps à la compétition — éliminatrice — de la Perdrix rouge, dans les chasses qui en avaient été peuplées, ou bien, selon l'opinion de Rémy Saint-Loup, à la rudesse de nos hivers.

La Perdrix de Barbarie a existé aussi aux îles d'Hyères, et a été signalée dans le midi méditerranéen et en Corse.

En ce qui concerne les îles d'Hyères, c'est l'agronome toulon-



Iles d'Hyères.

nais Pellicot qui nous renseigne. Dans son travail *Des Oiseaux voyageurs et de leurs migrations sur les côtes de la Provence*, Toulon, 1872, p. 107, il écrit :

« Perdrix de roche ou Gambra, *Perdix petrosa* (Lath.). — Cette perdrix se rencontre rarement dans nos contrées ; celles qui paraissent sur nos marchés viennent de la Corse ou de l'Algérie; pourtant cette espèce a été multipliée dans l'île de Port-Cros, une des *Stoechades*, par un de ses anciens propriétaires, M. Ernest Bourgarel. »

Les recherches faites par M. Madon lui ont permis de préciser que c'est de 1844 à 1851 qu'il a été importé des Perdrix de Barbarie à Port-Cros. En effet Bourgarel acheta l'île le 4 avril 1844 au colonel marquis Stanislas de Las Cases (acte de l'étude Musson à Hyères) ; l'île fut revendue par licitation après sa mort, le 30 janvier 1852, au duc de Vicence.

Nous avons donc une référence précise sur l'importation de la Perdrix de Barbarie à Port-Cros : nous n'en avons ni pour Porquerolles ni pour l'île du Levant où cependant a vécu cette Perdrix. Porquerolles fut achetée par le marquis DE CAULAINCOURT, duc DE VICENCE, en 1856, qui ne la revendit que le 15 décembre 1881. A-t-il fait peupler l'île par des Perdrix de Port-Cros, ou a-t-il profité de l'importation des œufs de cette espèce qui fut faite à cette époque par la Société d'Acclimatation ? Il n'y a aucune indication à cet égard dans le *Bulletin* de cette Société ; un rapprochement curieux permettrait seul de penser que le propriétaire des îles d'Hyères ne reçut pas d'œufs d'Algérie : on lit en effet dans le *Bulletin* de 1858, p. 222 : « [A la séance du 9 mars] Il a été question : 1° de l'introduction en France de la Perdrix Gambra (*Perdix petrosa*) ; 2° de l'offre faite par M. le duc DE VICENCE de tenter dans l'une des îles d'Hyères qu'il possède l'introduction de la Grande Outarde (*Otis tarda*) ;... » Alors que de menus faits sont parfois signalés, il serait étrange qu'il n'ait pas été fait mention à cette occasion du peuplement artificiel des îles d'Hyères en Perdrix de Barbarie par le duc DE VICENCE.

Le fait certain est que la Perdrix de Barbarie a existé à Port-Cros, à Porquerolles et à l'île du Levant dans la seconde moitié du siècle dernier. S'y trouve-t-elle encore ? Porquerolles fut ravagée par un incendie en 1897 ; à Port-Cros, l'espèce avait survécu de 1883 à 1885 à la présence de rapatriés du Tonkin (jusqu'à 15.000) ; pendant la dernière guerre l'île logea de la troupe et des convalescents. Quant à l'île du Levant, la plus sauvage et la moins bien gardée, l'oiseau y était devenu rare dès 1875.

Les îles d'Hyères offraient certainement un biotope favorable à la Perdrix de Barbarie. Sur un sous-sol de roches primitives, micashistes, phyllades, quartzites, etc., on observe les faciès les plus fréquents des régions méditerranéennes : cultures, bois de Pins (Pins maritimes), garriques et maquis. Mais on a aussi peuplé ces îles de Perdrix rouges, qui ont prospéré, et il est possible que la cohabitation dans un espace trop restreint de ces espèces trop voisines ait été fatale à la Perdrix de Barbarie.

Bien que son existence aux îles d'Hyères ait été certaine, ce n'est pas là que la littérature ornithologique a cité cette Perdrix dans les régions françaises, mais bien dans le midi méditerranéen et en Corse, sur bien peu de fondement.

Passons en revue les principaux auteurs du siècle dernier qui

ont parlé de la distribution géographique de l'oiseau. On jugera facilement, à la lumière du texte d'Hartert donné plus haut, de la différence de valeur, parfois très grande, de ces indications.

Nous avons dit qu'Edwards en 1745 désigne « Santa Cruz au delà du détroit de Gibraltar » pour patrie d'origine de l'oiseau. Brisson (1760) et après lui Bonnaterre (1791), qui semble l'avoir copié, désignent simplement « la Barbarie ». Buffon (1772) qui se documenta chez Edwards, n'indique pas de contrée spéciale Cetti (1776) dit cette Perdrix extrêmement connue en Sardaigne, et relate que les statuts de Sassari, en 1322, défendaient de la vendre plus de quatre deniers. Gérardin en 1806, ne souffle mot de l'espèce. Latham (1809) a copié Buffon ; il distingue *Perdix rubra Barbarica* Briss. de *Perdix petrosa* (la Perdrix de roche, Buff.) qui habite « Ad Gambriam ». Temminck commence l'ère des confusions : il écrit dans l'édition de son *Manuel* de 1815, p. 308 :

« Perdrix Gambra. *Perdix petrosa* Lath... Habite les montagnes rocailleuses de l'Espagne ; dans les îles de Majorque et Minorque ; en Sardaigne, la Corse, Malte, la Sicile, et la Calabre ; très rare et accidentellement en France le long de la Méditerranée. »

L'édition de 1820 indique la même distribution ; dans celle de 1840, il est ajouté : « les sujets du Sénégal et de la Grèce ne diffèrent pas de ceux de Méditerranée. »

Avec une documentation aussi erronée, Vieillot a eu une certaine vertu de ne pas s'être laissé trop impressionner. Il écrit en 1817 (*Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*) :

« La Perdrix de roche, *Perdix petrosa* Lath., est moins grosse que la Perdrix grise...

« On la voit en Barbarie, près de Santa Cruz, où elle habite les montagnes et se tient dans les broussailles. Ces perdrix se réunissent souvent en troupes nombreuses et descendent rarement dans la plaine. Elles se trouvent aussi aux environs de la Gambie en Afrique, car on les reconnaît facilement par la description qu'on en fait dans les voyages de F. Moore, de Leyard et Lucas. M. Temminck ajoute qu'on la rencontre encore sur les bords du Niger au Sénégal (*sic* !). »

Et voici le texte de la *Faune française* de Vieillot :

« Cette Perdrix, qu'on voit en Provence mais très rarement, est assez commune dans les îles de Sardaigne et de Corse et nombreuse en Afrique. »

Vieillot a donc pris une partie de sa documentation chez Temminck ainsi que dans l'ouvrage de Moore, mais il est vraiment curieux qu'il ait cru reconnaître une Perdrix dans un oiseau qui court en retroussant la queue !

Nombre des auteurs suivants ont simplement copié Temminck : ce sont Polydore Roux, Gerbe (1839), Malherbe (qui rectifie cependant pour la Sicile où l'oiseau est « très rare »), Degland (1849), Degland et Gerbe (1867), A. E. Brehm et Naumann pour partie, ainsi que Trouessart (1912) ! Mettons de côté ces travaux qui n'ont fait que reprendre sous une forme ou une autre, parfois littérale, les données des auteurs précédents, en l'espèce surtout Temminck. Voyons si nous ne trouvons pas ailleurs de la documentation originale.

Risso, parlant des Alpes maritimes en 1826, ne mentionne pas l'espèce. C. L. Brehm (1831) en parle après la Perdrix bartavelle et dit simplement que l'espèce niche « encore plus au sud » et « pas en Allemagne ». Pellicot (qui allait signaler en 1872 l'introduction à Port-Cros) écrit en 1839 (*Bull. de la Soc. des Sciences, Belles-lettres et arts de Toulon*) :

« Perdrix de roche ou Gambra. *Perdix petrosa.*

« Cette perdrix se rencontre rarement dans nos contrées ; celles qui paraissent sur nos marchés viennent de Corse ou d'Algérie. »

Ces indications peu précises ne sont pas même reprises par Crespon qui ne cite pas l'espèce (1840 et 1844). Par contre, en 1851, Jaubert nous apporte un précieux témoignage (Remarquons qu'alors la Perdrix de Barbarie venait d'être introduite à Port-Cros, d'après Pellicot) :

« Espèce 297. *Perdix petrosa.* Je citerais bien le passage en Provence de la Perdrix Gambra, si je n'avais pas peur que l'individu rencontré par moi sur notre marché, et *tué d'un coup de feu*, ne provînt cependant de quelque basse-cour voisine. »

Ceci était écrit en réponse à l'*Ornithologie* de Degland de 1849 où celui-ci disait de cet oiseau : « se montre accidentellement dans le midi de la France », ce qui paraît n'être qu'une simple reprise de Temminck.

En 1853, Jaubert, dans son *Catalogue*, n'en parle pas. En 1856 (*Revue et magasin de Zoologie*), il écrit :

« Perdix. — Si nous consentons à signaler la Perdrix gambra comme se montrant quelquefois en Provence, disons tout de suite

que ce n'est que d'une manière accidentelle. Je n'en connais, pour mon compte, qu'une seule capture faite, il y a environ cinq ans, à quelques lieues de Marseille. Pol. Roux avait représenté cet oiseau mais sans aucune explication, ce qui laisse cependant supposer qu'il l'avait rencontré [1]. Nous savons que, à diverses époques, des essais d'acclimatation furent tentés par quelques grands propriétaires de la Crau et de la Camargue, mais sans aucune espèce de succès ; ne serait-ce pas au déplacement ou à la dispersion de quelques-uns de ces oiseaux que nous pourrions attribuer nos captures ?... Il n'est pas rare aujourd'hui de rencontrer la Gambra sur nos marchés, car les bateaux à vapeur qui font le service d'Afrique nous en apportent, en hiver, un assez grand nombre ; mais ces sujets, entassés pendant plusieurs jours de traversée, sont toujours reconnaissables à leur peu de fraîcheur. »

En 1859, dans les *Richesses ornithologiques*, p. 416, le même auteur se borne à dire : « Nous ne parlerons pas de la Gambra que l'on a cherché à introduire en Provence, à diverses reprises, ce qui explique pour P. Roux et pour nous les quelques captures de cet oiseau. »

Il apparaît que Jaubert, à cette époque, a ignoré l'introduction de la Perdrix de Barbarie aux îles d'Hyères avant 1851, au moins à Port-Cros : il ne s'est fixé à Hyères que bien plus tard. En ce qui concerne la Provence continentale, son témoignage ne varie pas : il a trouvé, probablement en 1851, sur le marché de Marseille, une Perdrix de Barbarie, en état frais évidemment, tuée d'un coup de feu ; mais il n'a pas connu le lieu de capture, ce qui l'a fait rester dans le vague : « à quelques lieues de Marseille ». Peut-être l'oiseau provenait-il des îles d'Hyères ? ou, selon la supposition de Jaubert, d'un des élevages tentés en Camargue et en Crau ?

Continuons à feuilleter la littérature ornithologique. Laissons de côté Toussenel qui a confondu l'espèce avec la Bartavelle, voire la Perdrix rouge, semble-t-il. Berthelot, en 1872, écrit : « D'introduction africaine, elle s'est multipliée aux environs de Paris [par l'importation], se montre accidentellement dans le midi de la France et nous vient [aux Canaries, où il était consul] d'Espagne où elle est indigène ainsi que dans quelques îles de la Méditerranée... » Il est curieux de voir la vérité ainsi travestie : l'espèce paraît

1. Polydore Roux a écrit : « En Provence elle est très rare et ne se montre qu'accidentellement ». Reprise de Temminck !

bien être indigène aux Canaries et n'a jamais existé en Espagne, au moins dans les temps « historiques » ornithologiques, sauf à Gibraltar où elle a été introduite. A. E. Brehm, qui avait visité l'Espagne, spécifie qu'elle y manque complètement. Irby, en 1895, la dit très commune sur le roc de Gibraltar où cependant elle se maintient difficilement. Pour en finir avec la péninsule ibérique, signalons que seul parmi les ornithologistes récents, Tait en a parlé (1924) : « Un de mes oncles, qui vivait à Lisbonne, m'a informé, il y a bien des années, qu'il avait tué une fois une Perdrix de Barbarie près Vendas Novas dans l'Alemtejo. » Le fait n'est pas assez certain. Au surplus ne s'est-il pas agi d'un oiseau importé ?

Revenons aux îles de la Méditerranée. Giglioli, en 1886, précise : « Chez nous [Italie], elle est absolument confinée à la Sardaigne... Ainsi que les espèces congénères, elles n'émigre pas ; assez souvent on la porte vivante sur le continent, et elle a été plusieurs fois laissée en liberté par des propriétaires qui voulaient repeupler leur domaine ; c'est pour cela qu'elle a été tuée quelquefois à l'état libre dans diverses provinces du continent italien. »

En 1890 (*Avifauna locali*) (district de Sastaneo, province de Sienne), il écrit en note : « Plusieurs propriétaires des environs ont tenté inutilement d'acclimater la *Perdix petrosa* de Sardaigne ; les divers couples laissés libres sur les versants qui regardent l'Orcia se dispersèrent et furent tués à des distances considérables. »

En 1890 également, Olphe-Galliard ne mentionne pas l'espèce. En 1902 Arrigoni déclare : « manque à Malte, en Sicile et en Corse». En 1905 Jahandiez ne cite pas l'espèce dans son travail sur les îles d'Hyères, mais son travail est sans valeur scientifique en ce qui concerne l'Histoire naturelle. En 1907, Giglioli fournit d'intéressantes précisions : « Chez nous cette Perdrix est strictement confinée à la Sardaigne où elle est absolument sédentaire et encore abondante. Ces dernières années, on a tenté de l'acclimater ailleurs sur le continent italien et dans l'île de Pavignana en Sicile, mais, autant qu'il me paraît, avec peu de succès. Cependant la réussite a été complète sur le roc de Gibraltar. Il y a quelques années, j'ai désiré savoir si la *petrosa* traverse quelquefois le détroit de Bonifacio pour gagner la Corse et j'ai eu des résultats négatifs. Aujourd'hui Martorelli (*Uccelli d'Italia*, p. 21) dit que, par l'intermédiaire de M. T. Strazza et du comte F. Baciocchi, il a connu la prise de quelques exemplaires dans les environs de Bonifacio et d'Ajaccio ; le comte ajoute que son chasseur corse connaissait très bien

l'espèce sous les noms vulgaires de Pernicetta sarda ou rossina. Il faut donc retenir que si l'espèce n'a pas été récemment introduite par l'homme, quelques couples ont traversé le détroit et se sont reproduits dans ce nouvel habitat. »

En 1912, JOURDAIN, qui ne l'a pas rencontrée en Corse, donne simplement la référence de MARTORELLI. Aucun des ornithologistes qui sont allés en Corse après lui n'y a trouvé la Perdrix de Barbarie, et nous connaissons personnellement quelqu'un qui a chassé en Corse vers 1910 et ne l'y a pas observée. Si donc la référence de MARTORELLI doit être considérée comme exacte, nous croyons à un essai d'introduction qui n'a pas eu de lendemain. A cet égard la précision d'ARRIGONI en 1929 est remarquable : « En Italie, elle vit seulement en Sardaigne. Elle manque à Malte, en Sicile (sont erronées les données de TEMMINCK, répétées par BENOIT, MALHERBE, etc., sur sa fréquence) et en Corse ; sont privées de fondement les données sur sa présence en Toscane (indiquées par BENVENUTI, *Ibis*, 1864, p. 228). »

En ce qui concerne les Baléares, rappelons que ni P. W. MUNN, dans ses différentes études et spécialement dans son travail d'ensemble sur cet archipel, ni VON JORDANS, dans ses travaux les plus récents, pour ne citer que ces deux auteurs comme les plus spécialisés dans la critique de l'avifaune des Baléares, n'ont parlé de la présence sur les îles de la Perdrix de Barbarie.

* * *

Des travaux que nous venons d'étudier se dégagent les données suivantes sur l'habitat de la Perdrix de Barbarie dans l'Europe méditerranéenne :

Péninsule ibérique : une seule capture signalée par TAIT : la valeur du renseignement paraît discutable.

Gibraltar : l'espèce y a été introduite avec succès mais s'y maintient difficilement, et doit être protégée contre les prédateurs (IRBY).

Baléares : jamais trouvée.

Italie, Sicile, Malte : l'espèce n'y a pas existé à l'état sauvage ; il y a eu des essais d'introduction sur divers points, qui n'ont pas réussi.

Sardaigne : l'espèce y est commune depuis un temps assez reculé

pour qu'on ne puisse savoir si elle y est indigène ou si elle y a été importée par les Romains.

Corse : quelques captures y ont été signalées par Martorelli au début du xxe siècle : il est vraisemblable qu'elles provenaient d'une tentative d'introduction, sans lendemain.

Iles d'Hyères : l'espèce a été sûrement introduite entre 1844 et 1851 à Port-Cros ; elle a existé dans toutes les îles et s'est maintenue à Port-Cros au moins jusqu'en 1885.

Provence : d'après Jaubert, il y a eu des essais d'acclimatation en Camargue et en Crau ; et, vers 1851, un oiseau, frais et tué d'un coup de feu, fut apporté au marché de Marseille, comme provenant de la région selon toute vraisemblance.

Centre de la France : introduite de façon massive de 1857 à 1861, l'espèce a prospéré durant quelques années dans des chasses gardées, surtout des chasses impériales. Elle ne paraît pas y avoir résisté longtemps à la concurrence de la Perdrix rouge ou à la rigueur d'un climat trop septentrional.

Il apparaît donc que l'on peut tirer les conclusions suivantes sur la présence de la Perdrix de Barbarie dans les régions françaises.

En ce qui concerne le continent, elle y a été introduite sur plusieurs points au cours du siècle dernier. Il n'y a aucune preuve qu'elle y ait été indigène ou même qu'elle y ait vécu à l'état sauvage avant l'importation africaine. Ce ne sont pas les indications de Polydore Roux sur sa présence en Provence qui peuvent inspirer la moindre confiance ! Elles sont évidemment copiées sur Temminck et il suffit de se souvenir que des sept régions attribuées par celui-ci à l'habitat de cette Perdrix, six sont erronées, pour juger de la valeur de ses renseignements sur la présence, même « accidentelle », de cet oiseau en France ! Au surplus nous ne croyons guère à la possibilité d'un ou de plusieurs cas d'erratisme ; les Perdrix sont très sédentaires, et, spécialement pour la Provence, il n'est pas à la connaissance de M. Madon que la Perdrix de Barbarie ait jamais franchi la distance séparant Porquerolles de la presqu'île de Giens.

Quant à la Corse, il y a peut-être eu un essai d'acclimatation au début du xxe siècle, mais on sait vraiment trop peu de chose sur la présence de cette Perdrix sur cette île pour pouvoir en tirer une donnée certaine !

Sur les îles d'Hyères, enfin, la Perdrix de Barbarie a existé à l'état sauvage durant la seconde moitié du XIXe siècle. Nous savons qu'elle fut importée à Port-Cros entre 1844 et 1851. Nous ne savons pas comment ni quand Porquerolles et l'île du Levant en ont été peuplées. Devons-nous penser que cette Perdrix était indigène sur ces îles avant 1844, et que BOURGAREL n'a voulu que renforcer l'effectif existant ? Rien ne permet de le croire et plusieurs faits au contraire incitent à rejeter cette hypothèse.

En effet, PELLICOT, qui parle en 1872 de son introduction aux îles d'Hyères, ne parle pas en 1839 de cette espèce, et il spécifie même que les Perdrix qu'on voit sur le marché viennent de Corse (!) (= Sardaigne probablement) et d'Algérie ; il dit bien, il est vrai : « cette perdrix se rencontre rarement dans nos contrées », mais d'illustres prédécesseurs l'avaient affirmé, et il n'a probablement pas osé dire qu'il ne l'avait jamais vue. Et si cette Perdrix avait existé aux îles d'Hyères avant l'introduction de BOURGAREL, comment n'en a-t-il rien dit en 1872 en relatant ce dernier fait ?

Si la présence de cette Perdrix aux îles d'Hyères était ancienne, comment JAUBERT qui s'est occupé de cette espèce n'en a-t-il rien su ? On peut comprendre par contre qu'il n'ait pas su tout de suite l'importation effectuée par BOURGAREL. JAUBERT a spécialement recherché les données sur la présence de cet oiseau en Provence et il n'a rien trouvé, ou à peu près rien.

Introduction certaine, improbabilité de sa présence antérieure, voilà les deux faits qui paraissent se dégager de notre enquête sur l'existence de la Perdrix de Barbarie aux îles d'Hyères.

Il serait évidemment intéressant et séduisant de pouvoir considérer que cette Perdrix constituait une relique des temps passés sur nos rivages méditerranéens. Mais ce serait échafauder une hypothèse sans bases, alors que nous ne savons même pas si cette espèce est bien indigène en Sardaigne ! L'hypothèse d'HARTERT n'est étayée par rien, c'est entendu, et nous sommes même tenté de penser qu'en l'espèce, elle n'est pas juste, mais que reste-t-il des données de la présence de la Perdrix de Barbarie dans les régions françaises, sinon l'introduction faite par BOURGAREL aux îles d'Hyères entre 1844 et 1851, et les divers essais d'acclimatation dans des chasses gardées de l'intérieur entre 1857 et 1861 ?

Nous estimons qu'en France la Perdrix de Barbarie ne peut être considérée que comme une espèce importée vers le milieu du XIXe siècle.

OUVRAGES CITÉS

1743-1751. EDWARDS (George). — *A Natural History of Uncommon Birds and of some other Rare and Undescribed Animals.*

1760. BRISSON. — *Ornithologie*, I.

1770-1786. BUFFON. — *Histoire naturelle des Oiseaux*, éd. grand in-4°, tome second, p. 451, Paris MDCCLXXII, et éd. in-12, Tome quatrième, p. 234 et 235, Paris, MDCCLXXII.

1776. CETTI (Francesco). — *Gli Uccelli di Sardegna*, Sassari, 1776.

1791. BONNATERRE (Abbé). — *Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la Nature. Ornithologie*, I.

1806. GÉRARDIN. — *Tableau élémentaire d'Ornithologie ou Histoire naturelle des Oiseaux que l'on rencontre communément en France.*

1809. LATHAM. — *Systema Ornithologiæ, sive Index Ornithologicus*, Paris, 1809, p. 285.

1815. TEMMINCK. — *Manuel d'Ornithologie ou Tableau systématique des oiseaux qui se trouvent en Europe.* Paris, 1re éd., p. 308 ; 2e éd. II, p. 487-1820 ; nouv. édition, IV, 1840.

1817. VIEILLOT. — *Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, XXV, p. 228-229.

1821-1828. VIEILLOT. — *Faune Française*, 15e et 16e livraisons, p. 253-254.

1825. ROUX (Polydore). — *Ornithologie provençale ou description...*

1826. RISSO. — *Histoire naturelle des principales productions.., notamment des Alpes maritimes.*

1831. BREHM (C. L.). — *Handbuch der Naturgeschichte aller Vögel Deutschlands*, p. 524.

1839. GERBE. — In *Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle*, p. 611.

1839. PELLICOT. — Remarques sur les migrations des Oiseaux sur les côtes de la Provence. *Bull. trimestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, séant à Toulon*, 1838 [1839], 6e année, n° 2, p. 1-77.

1840. CRESPON. — *Ornithologie du Gard.*

1843. MALHERBE. — *Ornithologie de Sicile.*

1844. CRESPON. — *Faune méridionale.*

1849. DEGLAND (C. D.). — *Ornithologie européenne*, II, p. 56.

1851. JAUBERT (J. B.). — *Quelques mots sur l'Ornithologie européenne de M. le Docteur Degland et sur une critique de M. Charles Bonaparte*, Marseille, 1851, p. 57.

1853. TOUSSENEL. — Ornithologie passionnelle, I.

1853. JAUBERT (J. B.). — Catalogue des Oiseaux de passage ou sédentaires, in *Histoire naturelle du Var.*

1854-1865. Notes et comptes rendus in *Bulletin de la Société Impériale. Zoologique d'Acclimatation*, entre autres, 1854, p. 250 et 251 ; 1855, p. 356 ; 1858, p. 222 ; 1859, p. LXVIII et p. 252 ; 1861, p. 534-540 ; 1862, p. 335, 762, 1063 ; 1863, p. 485-491 ; 1865, p. 226.

1856. JAUBERT (J. B.). — Lettres sur l'Ornithologie du midi de la France. *Revue et Magasin de Zoologie*, 10e lettre, 2e série, VIII, p. 99-100.
1859. JAUBERT et BARTHELEMY-LAPOMMERAYE. — *Richesses Ornithologiques du Midi de la France.*
1864. *Journal des Chasseurs*, 15 mai 1864, p. 67 et 31 décembre 1864, p. 123.
1867. Baron DE LAGE DU CHAILLOU, A. DE LA RUE, Marquis DE CHERVILLE. — *Nouveau Traité des Chasses*, Paris, juillet 1867, p. 277.
1867. DEGLAND et GERBE. — *Ornithologie européenne*, II, p. 71-72.
1872. BERTHELOT. — *Les Oiseaux Voyageurs*, p. 216.
1872. PELLICOT. — *Des Oiseaux Voyageurs et de leurs migrations sur les côtes de la Provence.* Toulon.
1886. GIGLIOLI. — *Avifauna italica.*
1890. GIGLIOLI. — *Avifauna locali*, p. 423.
1890. OLPHE-GALLIARD. — *Contributions à la Faune Ornithologique de l'Europe occidentale.*
1895. IRBY. — *The Ornithology of the Straits of Gibraltar*, p. 239.
1896. SAINT-LOUP (Rémy). — *Les Oiseaux de parcs et de faisanderies*, p. 163-167, Paris, 1896.
1897. NAUMANN. — *Naturgeschichte der Vögel Mitteleuropas*, VI, p. 152.
1902. ARRIGONI DEGLI ODDI. — *Ornitologia Italiana.*
1905. JAHANDIEZ (Emile). — *Les Iles d'Hyères. Monographie des Iles d'Or. Presqu'île de Giens. Porquerolles. Port-Cros. Ile du Levant. Histoire. Description. Géologie. Flore. Faune.* Carqueiranne. Var.
1905. GUÉNAUX (G.). — *Zoologie agricole.* Oiseaux (2e édition en 1920).
1907. GIGLIOLI. — *Avifauna italica.*
1911-1913. BREHM (A. E.). — Les Merveilles de la Nature. Les Oiseaux (traduction Z. GERBE).
1912. TROUESSART. — Catalogue des Oiseaux d'Europe.
1912. JOURDAIN (F. C. R.). — Notes on the Ornithology of Corsica. *The Ibis*, 1912, p. 328.
1917. HARTERT (Ernst). — Notes on Game Birds. II. The correct Name of the Barbary Partridge. *Novitates Zoologicae*, XXIV, p. 275-277, 1917.
1921. HARTERT (Ernst). — Die Vögel der paläarktischen Fauna, III, p. 1910-1912.
1924. LAVAUDEN (L.). — Sur les Oiseaux des Alpes maritimes. *Revue française d'Ornithologie*, 7 janvier 1924, p. 252.
1924. TAIT (William C.). — *The Birds of Portugal*, p. 226.
1929. ARRIGONI DEGLI ODDI. — *Ornitologia Italiana.*
1931. MUNN (P. W.). — The Birds of the Balearic Islands. *Novitates Zoologicae*, XXXVII, 1931.
1933. VON JORDANS. — Ein weiterer Beitrag zur Kenntnis der Vogelfauna der Balearen und Pithyusen. *Anz. Ornithol. Gesell. Bayern.*, II, no 6, März 1933, p. 223-250.

Manuscrit reçu à *Alauda* le 27 décembre 1934.

LA ROUSSEROLLE VERDEROLLE DANS LA RÉGION DE LAON

par Bernard MOUILLARD.

Dans son volume III (1933, nº 4, p. 839), *l'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie* publiait une note de M. A. PAREL relatant la trouvaille d'une ponte de Verderolle *Acrocephalus palustris* (BECHSTEIN), 1803 dans la Somme, aux environs d'Abbeville. Cette découverte, venant après les observations concordantes de plusieurs naturalistes, pendant la guerre, ne fait que confirmer la présence de cette espèce dans le bassin de la Somme et probablement dans la plupart des régions avoisinantes. Nous devons en effet à l'obligeance de notre excellent collègue M. J. DE CHAVIGNY d'avoir eu en communication une lettre récente du Général CLARKE dans laquelle cet ornithologiste lui rapporte la découverte de 9 nids de Verderolle effectuée par le major CONGREVE, aux environs de Péronne, du 9 au 20 juin 1918. Une note aurait même été publiée à ce sujet dans *The Ibis*, de juillet 1918, 10e série, p. 356, sous le titre : *Oological notes from the river Somme Valley*. Le même observateur signalait encore cette espèce comme très répandue dans la vallée de la Canche près de Montreuil (P.-de-C.). D'autre part, le marquis DE TRISTAN possèderait en collection une ponte de 3 œufs de Verderolle, récoltée par lui-même, en juin 1918, dans la vallée de l'Aisne, près de Maizy-Beaurieux.

Nous n'avons pu encore, pour notre part, vérifier dans cette station — notablement plus méridionale que celles du Pas-de-Calais ou même de la Somme — l'existence, extrêmement vraisemblable d'ailleurs, d'une espèce fort communément observée par nous à quelques kilomètres à peine au Nord, aux environs immédiats de Laon. Dans toute cette région, la Verderolle nous a semblé répandue partout où elle peut trouver un milieu favorable à son établissement. C'est ainsi que cinq pontes complètes ont été récoltées dans le seul marais d'Etouvelle, en bordure de la route de Laon

à Soissons. A cet endroit, et sur un espace très restreint, dans le courant de juin dernier, une vingtaine de couples, au moins, ont été dénombrés. Nous avons aussi trouvé cette Rousserolle dans les Marais de Chivre, entre Machecourt et Pierrepont, et à Laon même, auprès du champ de manœuvres de Semilly, où, vers la fin de mai, nous l'avions pour la première fois identifiée, grâce à la beauté, à l'extrême variété de son chant. Ses roulades si pures et son habitude d'incorporer à sa phrase musicale des motifs empruntés à d'autres Oiseaux, sont, à notre avis, tout à fait caractéristiques. Nous l'avons ainsi entendue s'approprier successivement le chant de la Mésange charbonnière *Parus major* (imitation la plus fréquente et en quelque sorte rituelle, retrouvée chez tous les ♂♂ entendus) et du Bruant jaune *Emberiza citrinella*, le sifflement du Loriot *Oriolus oriolus*, le cri d'appel ou d'effroi du Merle *Turdus merula*, du Pinson *Fringilla cœlebs*, du Moineau *Passer domesticus*. Il nous a semblé que la période la plus intense de cette activité musicale se plaçait depuis l'arrivée jusqu'au début de l'incubation, avec, comme maximum, la période de construction du nid. C'est alors qu'on peut voir le mâle, en proie à une grande agitation, accompagner fidèlement sa ♀ à chacun de ses voyages au nid, l'encourager dans son travail par ses plus brillantes mélodies, qu'il exécute, soit perché dans les hautes branches d'un Saule, soit simplement accroché à la tige d'un Roseau ou d'une Reine-des-prés.

Nous avons toujours trouvé les couples nicheurs établis sur des terrains humides ou même marécageux, souvent en bordure de champs de Roseaux dans lesquels, d'ailleurs, à la différence de l'Effarvatte *Acrocephalus scirpaceus*, ils ne pénètrent jamais. Au marais d'Etouvelles ils sont, le plus habituellement, en bordure du ruisseau d'Ardon dans des friches touffus où croissent en abondance la Reine-des-prés, l'Ortie, le Carex, la grande Consoude, le Liseron, le Roseau, avec, çà et là, des buissons touffus de Saules. Ils y nichent côte à côte avec la Phragmite des Joncs *Acrocephalus schœnobenus*, la Fauvette grisette *Sylvia communis* (plusieurs pontes), l'Accenteur mouchet *Prunella modularis*, et l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* (1 nid dans les Saules buissonnants). Dans l'épaisseur de la phragmitaie on trouve quelques couples d'Effarvattes.

Sur les 5 nids de Verderolle découverts à Etouvelles du 5 au 23 juin, 3 se trouvaient placés à 0 m. 20 de hauteur, accrochés à des tiges de Roseaux secs, d'Orties et de Reine-des-prés qui traversaient le rebord externe de la coupe comme il est d'usage chez les Rous-

serolles. Le 4e, dans les mêmes conditions d'édification, se trouvait entièrement construit à l'intérieur même d'une touffe de Reine-des-prés. Le 5e était accroché aux ramifications d'une plante de grande Consoude, à environ 0 m. 40 du sol. Nous avons peu de choses à ajouter à l'excellente description des œufs et du nid qu'a donnée M. A. Parel dans sa note précitée. Disons seulement que les nids observés par nous, de volume assez variable suivant l'emplacement occupé, étaient uniquement composés, à l'intérieur comme à l'extérieur, de tiges de graminées sèches, sans aucune adjonction de crin, de laine ou de mousse. Ils rappelaient, comme forme et disposition sur leurs appuis, mais en beaucoup moins soigné, certains nids d'Effarvattes. Les pontes récoltées fraîches les 5, 13 (2), 18 et 23 juin étaient respectivement de 4, 5, 5, 4 et 4 œufs.

S'il est relativement facile de repérer l'emplacement de ces nids pendant leur construction grâce au va-et-vient continuel des oiseaux, alors assez confiants, il n'en va pas de même au moment de l'incubation. A cette époque, les allées et venues du couple paraissent cesser complètement ; le mâle demeure plus volontiers silencieux ; la couveuse quitte et regagne subrepticement son nid (toujours parfaitement dissimulé) et nous avons pu la voir plusieurs fois — le nid étant soigneusement repéré et son emplacement marqué — abandonner furtivement ses œufs à notre approche et se glisser sans le moindre bruit dans les herbes, où elle disparaissait aussitôt. Son cri d'inquiétude, poussé seulement lorsque, revenue vers sa ponte, elle nous trouvait dissimulé en attente, à proximité, nous a paru analogue à celui de la Fauvette grisette, mais nous n'affirmerions pas qu'il ne s'agit pas, là encore, d'une imitation.

Telles sont les observations que nous avons pu faire sur une espèce très intéressante tant par la beauté et l'originalité de son chant que par divers côtés un peu mystérieux de sa vie. Certains auteurs de Faunes locales ont confondu cette Rousserolle avec l'Effarvatte, morphologiquement si voisine, mais en fait très éloignée quant au comportement. Cette confusion a certainement contribué à faire régner l'incertitude sur la biologie et la distribution, en France, de la Verderolle. Notre but sera atteint si, par la publication de ces notes, nous suscitons de nouvelles observations permettant ainsi de mieux connaître, avec la Verderolle, un des oiseaux les plus incontestablement « sauvages », joie du vrai naturaliste de terrain.

Manuscrit reçu à *Alauda* le 13 novembre 1934.

L'IDENTIFICATION EN HISTOIRE NATURELLE. UNE NOUVELLE MÉTHODE

par le Dr Paul Poty.

Tous les débutants en ornithologie (et même assez souvent les autres) ont éprouvé des difficultés, souvent insurmontables, pour déterminer une espèce inconnue que le hasard faisait tomber entre leurs mains. Nos aînés n'avaient à leur disposition que des manuels, parfois remarquables de précision (Degland et Gerbe par exemple), mais fort mal adaptés à ce genre de recherches — ce qui nous explique le nombre considérable de confusions entre espèces voisines qu'on retrouve dans les faunes anciennes.

Aussi un gros progrès (et presque un soulagement pour beaucoup) a-t-il été réalisé quand apparurent des méthodes faciles d'identification, ou clefs, dont la plus connue est la *méthode dichotomique*.

Chacun sait que cette méthode prétend conduire le chercheur au but en le forçant à choisir entre deux caractères assez tranchés pour qu'aucune hésitation ne soit permise sur la route à suivre, l'opération se renouvelant le nombre de fois nécessaire pour atteindre le résultat.

Or il peut fort bien se produire que le caractère envisagé soit absent (par suite de mue, d'aberration individuelle, de détérioration de la pièce). D'autres fois, on se trouve en présence de caractères imprécis se rapportant aussi bien à l'une qu'à l'autre des directions proposées, et l'on ne sait plus alors quelle route suivre. Il est bien évident d'autre part qu'une erreur au début de l'analyse se répercute jusqu'au bout du travail.

Il n'en reste pas moins que cette méthode a rendu des services considérables. Ce qu'il faut incriminer, ce n'est pas le principe, mais

l'application : les caractères à rechercher n'ont pas, en général, été choisis de façon suffisamment judicieuse ; les tables ont été faites un peu à la hâte par des auteurs avertis, certes, mais qui n'ont pas assez pensé aux novices ; elles sont à refondre en glanant ce qu'il y a de bon à droite et à gauche, et en y incorporant les Oiseaux en plumage de transition et surtout les jeunes. Cependant, nous signalerons comme particulièrement réussies celles de l'ouvrage de feu Brasil qui a trait aux « Oiseaux de rivage et de marais ».

* * *

Une nouvelle méthode d'identification vient de voir le jour : *la méthode des nombres signalétiques* due au Dr Séverin Icard [1]. Voici *grosso modo* en quoi elle consiste :

Il s'agit :

1° de déterminer à l'avance les *parties* à examiner, et dans ces parties les *qualités* à rechercher ;

2° d'exprimer ces *qualités* par des chiffres conventionnels (*nombres signalétiques*) qui seront fournis par des tables dites *tables de correspondance* ;

3° de grouper les chiffres obtenus en une formule qui sera la *formule signalétique* de l'individu examiné ;

4° de rechercher dans le *Répertoire général des formules signalétiques*, établi à l'avance à l'aide de documents sûrs, l'espèce à laquelle correspond le sujet envisagé.

Exemple le tableau :

Partie A	Partie B	Partie C	Partie D
Qualités	Qualités	Qualités	Qualités
a = 10	a_1 = 20	a_2 = 30	a_3 = 40
b = 11	b_1 = 21	b_2 = 31	b_3 = 41
c = 12	c_1 = 22	c_2 = 32	c_3 = 42
d = 13	d_1 = 23	d_2 = 33	d_3 = 43
e = 14	e_1 = 24	e_2 = 34	e_3 = 44
f = 15	f_1 = 25	f_2 = 35	f_3 = 45
g = 16	g_1 = 26	g_2 = 36	g_3 = 46
h = 17	h_1 = 27	h_2 = 37	h_3 = 47
i = 18	i_1 = 28	i_2 = 38	i_3 = 48
j = 19	j_1 = 29	j_2 = 39	j_3 = 49

1. Voir *La Nature*, 1er mars 1934, et *Revue de Pathologie comparée et d'hygièn générale*, n° 458, novembre 1934.

Supposons, pour fixer les idées, que la partie A ait trait au bec, la partie B aux pattes, la partie C à l'aile, la partie D au tronc ; en recherchant dans le tableau ci-dessus (qui est, bien entendu, très schématisé !) quels sont les caractères se rapportant à ceux du spécimen examiné on trouvera, par exemple, pour A la qualité 14, pour B la qualité 21, pour C la qualité 36, pour D la qualité 45.

Sa formule signalétique sera 14-21-36-45.

En recherchant cette formule dans le *Répertoire général* on trouvera immédiatement l'espèce recherchée. L'auteur de la méthode fait remarquer que :

« Si le caractère à déterminer est douteux, imprécis ou polymorphe, il n'y a pas là un obstacle à l'application de cette méthode. Etant donné le très grand nombre de *formules signalétiques* que l'on peut obtenir par la combinaison entre eux de chiffres traduisant les caractères, on peut limiter le nombre des caractères à utiliser et faire un choix parmi ceux qui ont paru se distinguer plus particulièrement par leur qualité de précision et de netteté. Lorsque, dans une même *table de correspondance*, deux caractères se suivant sont susceptibles de prêter à confusion, on les traduit par le même chiffre, le second étant accompagné d'un astérique (*), toute faculté étant laissée à l'opérateur de prendre indifféremment l'un ou l'autre chiffre sans que la *formule signalétique* soit modifiée. »

« Mais, dit encore l'auteur, alors même que, dans certains cas, le caractère à utiliser se présenterait sous un aspect douteux, l'opération avec la méthode des *nombres signalétiques* ne serait pas arrêtée, grâce à l'avantage que présente la nouvelle méthode. En cas d'hésitation il suffira de considérer comme juste chacune des différentes interprétations auxquelles pourront donner lieu la recherche et l'examen d'un caractère prêtant à confusion, et on fera une *formule signalétique* pour chaque interprétation. L'unité à déterminer sera alors désignée par autant de *formules signalétiques* que d'interprétations possibles. Chaque formule sera successivement cherchée dans le *Répertoire général* et, comme on ne saurait y rencontrer les formules signalétiques qui résulteraient de la fausse interprétation d'un caractère douteux, on arrivera sûrement à la formule vraie, laquelle seule doit figurer dans le *Répertoire général.* »

Il est aisé de saisir l'avantage de la méthode. **Elle conduit d'emblée à l'espèce**, alors que la *méthode dichotomique* oblige à passer successivement par l'Ordre, la Famille et le Genre.

L'application en a été faite à la flore forestière avec la collabo-

ration de M. l'abbé N. CAPPIELLO et aux Coléoptères avec la collaboration de M. L. RANCHON.

Ajoutons, pour terminer, qu'elle a encore donné ses preuves dans le domaine de l'identification des criminels, de la détermination des monnaies antiques (série grecque), et des blasons.

Souhaitons que bientôt nous soyons en possession d'un *Répertoire ornithologique*. Nous en avons grand besoin.

Manuscrit reçu à *Alauda* le 5 janvier 1935.

CORRESPONDANCE, NOTES ET FAITS DIVERS

Avis.

Sur la demande de plusieurs lecteurs, nous avons décidé de suspendre pour un temps indéterminé l'application de la règle que nous nous étions tracée de changer d'année en année l'Alouette de notre couverture. *Alauda* 1935 paraîtra donc, comme *Alauda* 1934, avec, sur sa couverture, l'Alouette des champs au vol de Robert HAINARD.

La Rédaction d'*Alauda*, d'accord avec le Conseil de Direction de la *Société d'Etudes ornithologiques*, a décidé que, sauf avis contraire des auteurs responsables, la nomenclature du *Comité pour l'unification des noms français d'Oiseaux* serait désormais appliquée dans la revue. Nous faisons par ailleurs un tirage à part du rapport complet de M. le Professeur BOUBIER, secrétaire de ladite Commission (voir ci-dessus p. 9), tirage à part que nous mettons dès maintenant en vente (s'adresser à M. André BLOT, 12, avenue de la Grande-Armée, Paris, 17e ; l'exemplaire 3 fr., franco, France et Colonies, 3 fr. 50 ; étranger, 4 fr.) et dont nous conseillons vivement l'achat à tous nos lecteurs : grâce à cette brochure séparée où les noms successifs sont assez espacés pour permettre l'addition manuscrite éventuelle de synonymes, chacun pourra utiliser

immédiatement, et en connaissance de cause, la nomenclature française unifiée. — N. D. L. R.

Sur la synonymie de certains *Striges* paléarctiques.

Le troisième volume des *Mémoires de la Société impériale des Naturalistes de Moscou*, paru en 1812, contient un article de GOTHELF FISCHER, zoologue (surtout entomologiste) renommé, sous le titre *Notice de deux chouettes nouvelles des environs de Moscou* (*o. c.*, p. 276-280).

FISCHER, à qui nous devons la description de *Podoces panderi*, du Choucas oriental *Corvus soemmeringii*, et la caractéristique générique de *Syrrhaptes* (pour lequel il proposa le nom de *Nematura* un an après qu'ILLIGER eût créé son genre *Syrrhaptes*), occupait alors le poste de Directeur du Musée Zoologique de l'Université de Moscou et celui de Président de la Société des Naturalistes de Moscou. Il entretenait des relations suivies avec les zoologistes les plus éminents de son temps, entre autres avec PALLAS et TEMMINCK.

L'article en question parait avoir été méconnu de HARTERT qui ne mentionne pas les noms donnés par FISCHER dans la synonymie de *Die Vögel der Paläarktischen Fauna*. J'ai moi-même omis ces synonymes dans la première livraison de notre travail commun avec M. BUTURLIN *Systema avium rossicarum*.

Les Chouettes décrites par FISCHER appartiennent à deux espèces.

L'une est nommée Chouette à collier *Strix torquata* (*o. c.*, p. 276). Le spécimen type est un exemplaire provenant des environs immédiats de Moscou (« les forêts de Petrofsky »). La diagnose est formulée ainsi: « *Strix auriculata, superne fusca, punctis fulvis inornata, collari albo* ». De la description détaillée il suit que FISCHER avait sous la main une Chevêchette (la coloration des parties supérieures du corps est signalée comme « brune ponctuée de jaune » ; les dimensions sont notées comme « 5 pouces 9 lignes » pour la longueur totale, « 3 pouces 10 lignes » pour la longueur d'aile). Mais pourquoi FISCHER nomme-t-il cet oiseau *Strix auriculata* et dit-il expressément (à la page 277) que « les plumes qui forment les oreilles sont de la même couleur que la tête et se terminent en pointe » ? Pourquoi compare-t-il son oiseau à *Strix deminuta* et *Strix pulchella* de PALLAS ? Ces assertions nous paraissent d'autant plus inexplicables

que FISCHER tenait vivant en captivité son spécimen-type et qu'il pouvait étudier un certain nombre d'autres exemplaires.

Les indications de coloration et de dimensions de *Strix torquata* FISCHER sont néanmoins suffisantes pour ranger ce nom parmi les synonymes de *Glaucidium passerinum passerinum* L.

L'autre description est plus correcte. FISCHER décrit (à la p. 277 *t. c.*) une *Strix tridactyla*, qu'il base sur un seul spécimen tué « dans les forêts intermédiaires entre Moschaisk et Smolensk ». Sa description indique clairement *Strix nebulosa lapponica* THUNBERG.

Un point reste obscur. FISCHER souligne que son oiseau n'avait que trois doigts aux pattes (d'où le nom *tridactyla*). Peut-être l'exemplaire qu'il avait était-il défectueux ? D'un autre côté — et c'est peut-être plus probable, puisque chaque pied paraît n'avoir eu que trois doigts — on peut voir ici un cas tératologique. Ces cas sont assez rares chez les Oiseaux à l'état sauvage ou peu connus ; pour en citer un exemple remarquable, je mentionnerai un Aigle, probablement *Aquila nipalensis orientalis* CABANIS, tué le 1er octobre 1931 au district Yolotan, près du fleuve Murgab, dans la région transcaspienne. Cet Aigle, dont je ne possède qu'une photographie assez mauvaise, a quatre pieds ; deux sont normalement développés et les deux autres, avec un nombre normal de doigts armés de griffes, paraissent être d'une structure dégénérée et incapables de fonctionner normalement. Il ressort de la photographie que l'Oiseau avait aussi un nombre double de *tarsometatarsi*. Quoi qu'il en soit, *Strix tridactyla* FISCHER (*o. c.*, p. 278) est un synonyme de *Strix nebulosa lapponica* THUNBERG.

Georges DÉMENTIEFF.

Manuscrit reçu à *Alauda* le 28 décembre 1934.

Travail du Musée zoologique de l'Université de Moscou.

Zone d'extension du Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli bonelli* vers le Nord.

Comme suite à l'étude, si intéressante et si documentée sur les Pouillots, publiée par M. H. JOUARD dans *Alauda* 1934, n° 4, je me permets d'apporter quelques renseignements concernant l'extension vers le Nord du Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli bonelli* et en particulier son apparition dans le canton de Nemours à environ 75 km. au Sud de Paris.

Jusqu'en 1926 je n'avais capturé qu'une fois (30 avril 1906) un

Pouillot de Bonelli ♂, et si cet oiseau était de passage dans la région, il devait être alors des plus silencieux, car il avait totalement passé inaperçu. Je n'avais jamais encore entendu son chant si caractéristique ; et cela je puis l'affirmer avec certitude. C'est, on peut dire brusquement, qu'en avril 1926 [1] cette espèce s'est répandue dans notre vallée du Loing [2] et c'est le 8 avril de la même année que j'ai constaté son apparition pour la première fois, avec mon ami Dalmon, dans un bois de Pins sylvestres au lieu dit « L'Orme à Florent » aux environs de Bagneaux. Le 9 avril j'ai entendu au même endroit plusieurs Pouillots de Bonelli et ce n'est que le 13 que nous sommes arrivés à capturer dans la vallée de la Toune 3 ♂♂ (dont je conserve 2 spécimens dans ma collection). Je tenais essentiellement à tirer ce Pouillot pendant qu'il chantait, au moment même de sa roulade ; la poursuite avait duré quatre jours, à travers Pins sylvestres et taillis de toutes sortes, compris entre l'Orme à Florent et la Vallée de la Toune. A son arrivée ce Pouillot était extrêmement sauvage. Se méfiait-il de lieux jusqu'alors inconnus de lui ? Il ne se laissait pas approcher ; dès qu'il vous apercevait, il disparaissait comme escamoté.

Le 21 avril, j'en vis un autre à Recloses, petite localité située à 12 km. environ au N.N.O. de l'Orme à Florent. Le 25 avril, nous capturâmes avec Jean Dalmon un ♂ dans un bois de Pins sylvestres aux environs de la cote 126 à Bagneaux, à moins de 2 km. à l'Ouest et sur la rive gauche du Loing, de l'Orme à Florent, situé lui-même sur la rive droite et à moins d'un km. de la route nationale nº 7.

Le 29 avril, première apparition du Bonelli au Bourdon [3], propriété que j'habitais alors à Saint-Pierre-les-Nemours à environ 5 km. au Nord de l'Orme à Florent. Le 9 mai, j'ai entendu et vu plusieurs individus aux Conches de Loveau, à 6 km. environ à l'O.O.N. de l'Orme à Florent. Puis, fait intéressant à noter, le

---

1. M. H. Heim de Balsac a capturé en forêt de Fontainebleau, non loin de la ville, fin mai 1916, une ♀ de Pouillot de Bonelli nourrissant des jeunes qui venaient de quitter le nid. — N. D. L. R.

2. *Observation de quelques oiseaux peu connus dans le Canton de Nemours* (S.-et-M.), de janvier à juin 1926 par Jean Lasnier, *in* Bull. Ass. Nat. Vallée du Loing, IX [1926], p. 71.

3. *La Station ornithologique du Bourdon, complément du Catalogue raisonné des Oiseaux du Canton de Nemours*, par Jean Lasnier, Dr H. Dalmon et Jean Dalmon, Ass. Nat. Vallée du Loing. XII [1929] et *Catalogue raisonné des Oiseaux du Canton de Nemours* par Jean Lasnier, Ass. Nat. Vallée du Loing, VIII [1925].

26 mai, nous vîmes, toujours avec mon ami DALMON, une famille dont les jeunes volaient à peine aux environs de la côte 126 à Bagneaux. Enfin le 29 mai, un couple s'établit au Bourdon, où j'avais déjà capturé au même endroit des Pouillots fitis *Phylloscopus trochilus*, des Pouillots véloce *Phylloscopus collybita*, avec leurs nids et œufs, et un Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*. J'ai pu observer quotidiennement à partir de fin mai ce couple de Pouillots dans le parc du Bourdon sans jamais arriver, à ma grande honte, à découvrir son nid.

On peut dire qu'à cette époque il n'y avait pas un coin du canton où n'apparût le Bonelli, qui me parut même être le plus abondant de nos Pouillots, car il se faisait plus que les autres remarquer par son chant qui, comme le signale si bien M. JOUARD, est remarquablement typique. Depuis lors, en avril de n'importe quelle année dans la vallée du Loing, le Pouillot de Bonelli paraît s'être définitivement établi et sa densité ne paraît pas avoir décru sensiblement.

Quand on observe le Bonelli, ce qui frappe aussitôt c'est son chant, qui le distingue à coup sûr des autres Pouillots. Je me rappelle avoir écrit que le chant du Bonelli le distinguait de ses congénères autant que le cri du Pic-mar *Dryobates medius* des autres Pics.

Je tiens à confirmer en tous points les observations de M. JOUARD : à savoir que le Pouillot de Bonelli tremble en faisant entendre ses roulades ; que j'ai trouvé une assez grande similitude entre le commencement du chant du Bonelli et de celui du Bruant zizi *Emberiza cirlus*, tout ou moins dans le canton de Nemours, où ce Bruant était plus commun que le Bruant jaune *Emberiza citrinella* ; et qu'il n'est pas rare de rencontrer des ♂♂ chantant à moins de cent mètres les uns des autres.

Enfin, pour terminer, je signale que l'extension du Pouillot de Bonelli a bien lieu vers le Nord. J'ai pu, en effet, entendre son chant le 25 mai 1933 en forêt de Maulévrier Saint-Arnoult, dans la vallée de la Basse-Seine, forêt qui s'étend jusqu'à la ville de Caudebec, en Seine-Inférieure. Mais cet oiseau était isolé. Je ne puis malheureusement pas donner de dates antérieures certaines, comme j'avais pu le faire lors de l'extension du Serin cini [1] *Serinus canaria serinus*. Je porterai mon attention cette année sur les endroits avoisinant

---

1. *Quelques observations ornithologiques en Baie de Seine Nord (Seine-Inf.) et ses environs immédiats* par Jean LASNIER, *in* Bull. Soc. des Amis des Sciences Naturelles de Rouen, VII[e], 66[e] et 67[e] années, 1930-1931, p. 28.

la mer près du Havre, afin de me rendre compte si l'extension du Bonelli a atteint celle-ci.

Jean LASNIER.

Sous combien de races géographiques — et lesquelles — le Traquet pâtre *Saxicola rubicola* hiverne-t-il, passe-t-il, niche-t-il en France ?

On sait que le Traquet pâtre, ou Tarier rubicole, *Saxicola torquata* hiverne normalement, en ce qui concerne la majeure partie de ses effectifs, dans l'Ouest de la France, notre Midi méditerranéen, et la Corse. On sait moins qu'il lui arrive d'hiverner aussi, à l'état d'individus isolés, dans nos provinces de l'Est et du Centre. Henri HEIM DE BALSAC m'a communiqué qu'en janvier 1919 il a récolté à Frolois, Meurthe-et-Moselle, un Traquet pâtre ♀ « en déplacement à l'occasion d'une période de grands froids » et qui, donc, devait avoir pris ses quartiers d'hiver quelque part plus à l'Est ou au Nord. Pour ma part, j'ai observé à plusieurs reprises, en Côte-d'Or, des Traquets pâtres hôtes d'hiver.

Les Traquets pâtres nicheurs de l'Ouest de la France n'appartiennent vraisemblablement pas à la race *rubicola* de l'Europe moyenne. Sont-ce des *hibernans*, race nicheuse d'Angleterre (et du Portugal) ? Ou faut-il les rapporter à *prope-theresae*, comme doivent y être rapportés, d'après MEINERTZHAGEN, (Cf. *B. B. O. C.*, CCCLXXI, p. 7) ceux d'Ouessant ? Les tranches à venir de l'*Ornithologie de la Basse-Bretagne*, par MM. LEBEURIER et RAPINE, nous éclaireront peut-être à ce sujet... Qu'en est-il, cependant, de nos Traquets pâtres d'hiver de l'Est de la France ? *Rubicola* nicheurs du lieu ou venus d'Allemagne ? *Hibernans* anglais ? Il serait intéressant de s'en assurer par la récolte d'une petite série.

Relevons en attendant la double confusion qui s'est glissée, à propos de *Saxicola rubicola*, dans *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie*, 1935, nº 1, pp. 152-154 : ni la situation du nid *observé et figuré* (dans un buisson, et non à terre), ni ses forme et composition (tiges d'herbes sèches, à l'exclusion de toute mousse) ni la couveuse elle-même (gorge blanche, queue longue, œil petit, etc...) ne permettent de penser qu'il s'agit là du Traquet pâtre. Il s'agit d'une Fauvette, et sans doute de la Fauvette grisette *Sylvia communis*, c'est-à-dire d'un oiseau très éloigné des Traquets. Mais quelle est l'origine de ce document ? Anglaise, à en juger par la qualifi-

cation raciale *hibernans*, qu'on veut croire non gratuite ? — On regrettera pour le moins qu'à défaut de l'auteur la Rédaction de l'*Oiseau et la Revue française d'Ornithologie* n'ait pas su, ne fût-ce que par une note infrapaginale, mettre, ou remettre les choses au point.

Henri Jouard.

Sur la reproduction de nos Pouillots.

Si l'on consulte la « littérature » sur le nombre de pontes *normales* (pontes de remplacement exclues, donc) effectuées chaque année par nos Pouillots, on trouve un certain désaccord quant au Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* (d'aucuns ne lui accordent qu'une ponte, d'autres lui en prêtent deux ou, plus nuancés, déclarent : « une ou deux » selon les couples et les années), mais une quasi-unanimité dès qu'il s'agit de nos trois autres espèces, le Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*, le Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*, et le Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli* (cf., spécialement, la collection des revues *Beiträge zur Fortpflanzungsbiologie...* et *British Birds*) : elles n'élèveraient annuellement qu'une nichée. Or je crains bien qu'on ne se trompe, sur deux au moins de ces Oiseaux !

Je ne possède pas de données personnelles sur le Fitis, mais :

Pour le Véloce, j'ai observé *plusieurs fois en juillet* des jeunes qui venaient de quitter leur nid (ainsi, le 20 juillet 1924 à Hauteville, Ain), — alors qu'on trouve la première ponte de cet Oiseau fin avril, début de mai ;

Pour le Bonelli, des jeunes encore sous la dépendance de leurs parents criaient dans les arbres, pendant toute la première quinzaine de juillet 1928, à Thorenc (Alpes-Maritimes) et, le 15 de ce mois, je trouvais aux mêmes lieux un nid de l'espèce où quatre jeunes venaient d'éclore, — alors que, deux ans plus tôt, les femelles d'Arcachon (Gironde) étaient en pleine ponte les derniers jours d'avril ;

Pour le Siffleur, je ne puis pas ne pas remarquer qu'il serait étrange qu'un Oiseau dont le chant se prolonge jusqu'au début de juillet, ne fît jamais qu'une ponte ;

Et... pour le Fitis, ne voyons-nous pas l'observateur très scrupuleux que fut Paul Bernard écrire (cf. *Les Oiseaux du pays de Montbéliard*, 1920, p. 72) : « La femelle fait deux pontes par an. La première est de six œufs et a lieu les derniers jours d'avril ou au

commencement de mai ; la deuxième n'est plus que de cinq œufs et a lieu dans le courant de juin » ?

* * *

Si le rôle des parents Pouillots des quatre espèces dans la construction du nid et l'incubation semble ne pas différer (les femelles seules agiraient), le Véloce paraît bien se montrer « aberrant » pour ce qui est du nourrissage des jeunes. Mon observation d'Hauteville de juillet 1924 confirme en tout cas diverses observations anglaises d'après lesquelles la femelle *Ph. collybita* s'en occuperait à elle seule. J'écrivais sur mon carnet : « ... Trois jeunes sont là, côte à côte, sur une petite branche, un ou deux autres, invisibles, à quelques mètres. Le Pouillot adulte vient leur donner la becquée, non sans inquiétude et sans de nombreux cris, sautillant de branche en branche autour de moi, à l'aller comme au retour... C'est une femelle, dont le mâle, apparemment indifférent à ce qui se passe, chante dans les grands arbres voisins. »

* * *

Un troisième point reste matière à contestation : il a trait, cette fois, au comportement des jeunes Pouillots au nid.

Divers auteurs ayant remarqué que ces oiselets, encore sans véritable « connaissance », émettaient, si l'on s'approchait d'eux ou si l'on faisait quelque bruit à côté de leur nid, des sons qui répondent au sens du verbe anglais « to hiss » et à celui du verbe allemand « zischen », et qu'on exprime fort mal en français en utilisant le verbe « siffler » (les Allemands et les Anglais disposent de « pfeifen » et « zischen » d'une part, « to whistle » et « to hiss » d'autre part, là où, pour désigner deux sons bien différents, nous n'avons, nous, que « siffler »), l'usage s'est, si je ne m'abuse, établi d'interpréter ces sons comme des « réflexes de défense » (plus ou moins inconscients ?), apparentés aux « sifflements » (ou « soufflements ») des Mésanges adultes couveuses ou, dans une autre Classe, aux phénomènes d'immobilisation (soi-disant simulation de la mort) dont tant d'Insectes nous donnent l'exemple, et destinés, dirait un esprit finaliste, à « effrayer le perturbateur ».

Cette interprétation est-elle exacte ?

Je ne dis pas non. Heinroth n'a-t-il pas écrit (cf. *Die Vögel Mitteleuropas*, Bd. I, p. 78) : « Beim Sperren halten die Nestjungen (der

Laübsänger) Kopf und Hals still ; das bei manchen anderen Singvögeln für den aufziehenden Pfleger so überaus unbequeme Kopfzittern fehlt also [1] » ; tandis que, précisément, les jeunes Pouillots qui « sifflent » accompagnent leurs sifflements de mouvements brusques ?

Mais je livre les observations suivantes, faites à Thorenc sur la nichée de Bonellis dont j'ai déjà parlé : « 15 juillet : A un frémissement de ma main près d'eux, les minuscules poussins tendent le cou et ouvrent une bouche jaune. 16 juillet : Quand on fait quelque bruit autour de leur nid, les petits Pouillots laissent entendre un pépiement très aigu et très fin, comme celui d'une Musaraigne. 18 juillet : Visite au nid. Aucun des adultes n'est sur place ou, du moins, ne se montre et ne signale son inquiétude par des cris. Au bruit de mes pas sur les feuilles mortes de la région même du nid, les jeunes se rétractent silencieusement dans leur trou mais, étant demeuré immobile, je ne tarde pas à leur faire « reprendre vie » en grattant légèrement, du bout de ma canne, l'herbe sèche immédiatement voisine du nid, — et c'est, alternativement, du fait de l'un ou de l'autre, une manière d'explosion : en même temps qu'ils se redressent brusquement et battent de leurs moignons d'ailes, ils ouvrent le bec pour en laisser sortir une sorte de *téh-iep* très impur, à la fois nasal et dur, *dans lequel je reconnais, embryonnaire, les cris-de-becquée que, les jours précédents, poussaient dans les couronnes des Pins les jeunes Bonellis sortis des nids et harcelant leurs parents nourrisseurs.* 21 juillet : Impossible de faire crier les poussins, qui se recroquevillent dès qu'ils me voient approcher. »

Et j'interroge :

Le fait qu'une correspondance apparaît entre les « sifflements » (!?) des jeunes Pouillots et ce qui sera plus tard leurs cris-de-becquée normaux ; le fait — déjà observé par d'autres auteurs et pour d'autres Pouillots — qu'une fois « grands », c'est-à-dire conscients, les jeunes Pouillots demeurent silencieux devant ce qu'ils peuvent considérer comme un danger; — ce double fait ne permet-il pas de considérer que le fameux « zischen » ou « hissing » n'est autre qu'une demande *normale* de nourriture des jeunes Pouillots encore inaptes à discerner ce qui, des bruits qui retentissent autour d'eux, est à

1. « Lorsqu'ils demandent et reçoivent la becquée, les jeunes Pouillots au nid gardent tête et cou immobiles ; les mouvements de tête de beaucoup de jeunes Passereaux, si incommodes pour le gavage, n'existent pas chez les Pouillots. »

rapporter à leurs parents ou à autre chose (demande comme en formulent tant d'autres très jeunes Oiseaux *en face de n'importe quoi*) ?

Me répondra-t-on que ni les pépiements ni les *téh-icp* explosifs de mes jeunes Bonellis de Thorenc n'étaient les vrais « sifflements » notés en Allemagne et en Angleterre ?

Henri Jouard.

Les fruits de *Sophora japonica* L. dans le régime alimentaire des Oiseaux.

Noël Mayaud a signalé, à une date récente (*Alauda*, 1934, n° 1, p. 125) l'attraction manifestée en Anjou, durant l'hiver 1933-1934, sur la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* par les fruits de *Sophora*.

Un fait analogue a été observé, chez les Jaseurs *Bombycilla garrulus*, par Greschik (*Kocsak*, 1933, n° 3-4, p. 89). De grandes bandes de ces Oiseaux, venues séjourner en Hongrie durant l'hiver 1932-1933, ont permis à l'auteur des observations nombreuses et 135 autopsies. Il en résulte que l'hiver les baies de *Loranthus europaeus* (espèce voisine du Gui *Viscum album*) constituent le fond de la nourriture des Jaseurs, et qu'à partir de février les fruits de *Sophora* jouent le même rôle. Les Oiseaux consomment en outre les fruits charnus suivants (par ordre décroissant) : *Celtis occidentalis*, *Parthenocissus*, *Juniperus*, *Crataegus*, *Elaeagnus*, *Rosa*, *Ligustrum*, *Prunus*, *Symphoricarpus*, auxquels ils ajoutent des pousses de *Stellaria media*, des inflorescences de Saules et de Peupliers ainsi que des Insectes et des Mollusques.

Le rôle alimentaire important ainsi mis en évidence pour le *Sophora* appelle quelques commentaires.

Sophora japonica, arbre de la famille des Papilioniacées, originaire de la Chine et du Japon, a acquis droit de cité dans les parcs européens et même dans les plantations de nos voies urbaines (à Paris par exemple). Le fruit caractéristique de cette vaste famille botanique est une gousse, mais qui chez *Sophora* reste indéhiscente et longtemps suspendue aux branches. La gousse, formée à l'automne et qui contient une ou plusieurs graines séparées par des étranglements (comme c'est la règle chez beaucoup de gousses indéhiscentes) adhère aux branches durant l'hiver, en dépit de froids très vifs, et ce n'est qu'en mars ou avril qu'elle

tombe à terre, sans s'ouvrir. Loin de se dessécher ou de se lignifier, elle a subi, durant la période hivernale, un processus de gélification en même temps qu'elle se chargeait de sucres, si bien qu'en février-mars elle offre une consistance molle, quasi-mucilagineuse, et éclate à la pression en libérant ses graines dures, un peu comme font les baies de Gui.

Les Fauvettes à tête noire et les Jaseurs avalent les gousses, ou des portions de gousse, sans les énucléer. Les graines ne sont pas digérées et sont évacuées par l'intestin, la paroi gélifiée de la gousse servant seule d'aliment. Des relations biologiques sont donc en train de s'établir entre cette Légumineuse exotique et plusieurs éléments autochtones de notre avifaune. Ainsi se réalise une ornithochorie qui aura pour effet de disperser en dehors de nos parcs les graines de *Sophora* et vraisemblablement de propager cette essence.

Il nous a paru intéressant d'examiner, avec l'aide de PARVEAUD, quelle était la composition chimique des gousses de *Sophora* qui nous avaient été aimablement procurées par M. le Conservateur DEMORLAINE. Les résultats de l'analyse à l'état frais, et à l'état sec, se sont montrés les suivants :

	Etat frais	Etat sec
Humidité	33,50	0
Matières minérales	2,39	3,60
Matières grasses, cires, résines	2,12	3,20
Matières protéiques	9,97	15
Sucres réducteurs	15,64	23,52
Sucre non réducteurs	traces	traces
Gommes	0,68	1,03
Tanins	traces	traces
Pectine soluble	1,95	2,94
Acide pectique, pectose	10,81	16,26
Pentosanes, lignine	19,34	29,05
Cellulose	3,60	5,40
	100,00	100,00

Ces résultats suggèrent quelques réflexions quant à la valeur alimentaire de la gousse de *Sophora* à l'état frais.

On remarque en premier lieu une proportion relativement élevée (10 % en chiffres ronds) de matières protéiques, certainement assimilables, proportion imprévue dans un fruit charnu. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'un fruit de Légumineuse, famille

où l'élaboration des matières azotées est particulièrement active.

La proportion des sucres réducteurs (15 %) est intéressante. Ils doivent s'assimiler facilement et rapidement.

Les Pentosanes atteignent le pourcentage le plus élevé (20 %). La question de leur digestion par des oiseaux insectivores et baccivores tels que la Fauvette à tête noire et le Jaseur serait à élucider par l'analyse chimique des fèces de ces espèces, qu'on aurait soumises à un régime de *Sophora* exclusif. Il est probable qu'une partie au moins de ces Pentosanes est susceptible d'assimilation par les Oiseaux en question.

Les matières pectiques, qui atteignent à peu près 10 %, posent un problème analogue. On sait que certains Oiseaux consomment de la gomme et en assimilent au moins une partie. Mais en est-il de même de la Fauvette et du Jaseur ? La même question se pose d'ailleurs pour ces espèces lorsqu'elles consomment des baies de Gui, dont elles sont avides.

Quoiqu'il en soit de la valeur alimentaire des Pentosanes et des matières pectiques, nous trouvons dans le fruit de *Sophora* au moins 25 % d'aliments assimilables sous forme de protéides et de sucres réducteurs (La composition globale des gousses de *Sophora* est assez analogue à celle des confitures ou des gelées de fruits). Peu de baies, semble-t-il, peuvent atteindre à ce degré de valeur alimentaire, et fournir, en même temps que des substances ternaires, des protéides : ces derniers particulièrement intéressants pour des espèces, en partie insectivores, qui ont besoin d'une ration azotée.

On peut s'étonner, dans ces conditions, que les fruits de *Sophora* ne soient pas consommés par un nombre plus grand d'espèces. Il est probable que les matières pectiques, gluantes, rebutent maints oiseaux. Le fait est très net en ce qui concerne les baies de Gui, riches en matières pectiques et qui ne sont avidement recherchées que par le Jaseur, la Fauvette à tête noire et la Grive draine.

Cependant les fruits de *Sophora*, lorsqu'ils tombent à terre à la fin de l'hiver, sont peut-être consommés par certains Oiseaux terrestres. L'utilisation de cette essence, dans les chasses, serait à essayer. Certains Mammifères très friands de baies de Gui, comme le Chevreuil, apprécieraient sans doute l'appoint des gousses de *Sophora*, à une époque où les fruits charnus et sucrés sont devenus rares.

Henri Heim de Balsac.

Pillage d'un nid de Gros-Bec *(Coccothraustes)* par la Fauvette babillarde *Sylvia curruca*.

Il ne s'agit pas ici d'un rapt des œufs du Fringille par la Fauvette, mais du prélèvement de matériaux dans le nid du Gros-Bec. Voici les faits, qui se passaient à Buré-d'Orval (M.-et-M.), dans la première semaine de mai.

En lisière de forêt un Saule marceau *Salix capraea* s'élève au milieu d'un fourré d'Epines noires. Sur le Saule se trouve un nid de Gros-Bec en construction, mais presque achevé. Comme l'on sait, ce nid, construit de petites branches mortes, est tapissé de fines radicelles sur lesquelles reposeront les œufs. Dans le fourré d'Epines un couple de Fauvettes babillardes a élu domicile et vaque à la construction de son propre nid. Quelle ne fut pas notre surprise de voir les deux Bec-fins effectuer d'incessants voyages au nid du Gros-Bec. Les deux oiseaux y arrivaient ensemble, puis exécutaient une curieuse gymnastique : ils s'accrochaient, les pattes en l'air, à une petite branche surplombant le nid, saisissaient dans la cuvette du nid une radicelle, et par des tractions répétées de bas en haut (l'effort exigé paraissait considérable) extrayaient cette radicelle du feutrage intérieur du nid. Les deux oiseaux, le bec chargé de matériaux, se rendaient ensuite directement à leur propre nid auquel ils incorporaient les matériaux dérobés aux Gros-Becs. Le résultat fut que les *Coccothraustes*, pourtant de beaucoup les plus forts, abandonnèrent leur nid sans autre réaction, pour aller en construire un second sur une branche voisine du même arbre.

Nous attribuons à la Fauvette babillarde un autre fait du même ordre, qui se passait à la même époque non loin de cet endroit : un nid de Bouvreuil *Pyrrhula pyrrhula*, situé dans une haie elle-même adoptée par un couple de *Sylvia curruca*, contient 3 œufs frais, mais les radicelles qui se trouvent sous les œufs ont perdu leur ordonnance régulière. Manifestement elles sont dissociées et arrachées par un animal qui ne touche pas aux œufs. En l'espèce il s'agit vraisemblablement des Fauvettes et comme pour le Gros Bec il y eut abandon du nid.

Les cas d'oiseaux prélevant des matériaux dans des nids semblent assez rares. Toutefois il nous a été donné de voir des Loriots défaire leur propre nid de l'année précédente pour en construire un nouveau, de même qu'un Milan royal prélevait des branches dans un nid de Rapace abandonné. Henri Heim de Balsac.

Les chanteurs nocturnes et la Hulotte dans le Gard.

Dans le nº 3, juillet-septembre 1934, d'*Alauda*, M. Gérard Berthet s'étonnait que je n'eusse point mentionné la Hulotte *Strix aluco* L. parmi les chanteurs nocturnes de ma région.

Avant tout exposé de documentation, je dois déclarer n'avoir jamais observé une seule capture de Hulotte dans un rayon supérieur à 30 kilomètres aux alentours de Nîmes, depuis plus de 40 ans que je m'occupe de l'ornithologie du département. La rareté de cette espèce dans ma région avait fait l'objet, dès 1898, de quelques-uns de nos entretiens avec feu Louis Clément, ornithologiste à Nîmes, dont la belle collection, commencée avant 1895, fut acquise en 1911 par M. Louis Lavauden, et donnée par ce dernier au Musée d'Histoire naturelle de Grenoble.

Louis Clément s'étonnait de cette rareté et à cette époque nourrissait l'espoir de l'obtenir de la région de la Forêt de la Valbonne ou des bois proches Pont-Saint-Esprit (Gard). Le sujet qui figurait dans sa collection lui avait été envoyé par le bon naturaliste Lomont, de Manonville (Meurthe-et-Moselle) (Louis Clément fut l'ami et le collaborateur bénévole de Stanislas Clément, fondateur et directeur du Musée d'Histoire naturelle de Nîmes en 1892. M. S. Clément s'est occupé d'ornithologie pendant une partie de sa longue vie ; son fils Camille Clément serait devenu une des gloires de l'Ornithologie française si la mort n'était venue le surprendre en pleins succès universitaires à peine âgé de 20 ans, le 11 mars 1877, laissant une œuvre ornithologique et zoologique importante. La sûre documentation de Louis Clément sur la Hulotte dans le Gard remontait donc à une date assez ancienne).

Jean Crespon dans son *Ornithologie du Gard* a écrit : « Elle n'est pas commune dans les pays en plaines de nos contrées, mais on la rencontre assez fréquemment dans les bois de nos plus proches montagnes. »

J'ai voulu, il y a trois mois, avant d'écrire ces lignes, revoir à Grenoble la collection de M. Lavauden. Mes notes et souvenirs ne m'avaient pas trompé ; malgré la dispersion dans diverses vitrines de l'ex-collection Louis Clément, ce qui rend plus longues les recherches, je n'ai vu qu'une Hulotte provenant de Manonville, celle de Lomont, et aucun sujet à étiquette du Gard.

J'ai su, de divers braconniers, dont les longues nuits d'affût font des gens renseignés en la matière, que les Perdrix rouges chantent

parfois sur les minuits, ou à des heures proches, mais seulement par beau clair de lune, lorsque les oiseaux ont été dérangés par un rôdeur nocturne à deux ou à quatre pattes. Coureur de bois moi-même, je n'ai jamais entendu ce chant en ces heures indues. Les Coqs de nos basses-cours, trompés par la clarté de la lune, chantent beaucoup plus fréquemment par nuits claires que par nuits sombres.

Albert HUGUES.

Capture d'un Pétrel tempête *Hydrobates pelagicus* dans le département du Cher.

Dans les premiers jours de janvier un jeune ♂ de cette espèce a été capturé à Saint-Aignan (Cher). Naturalisé par M. GUÉRIN, 26, rue B.-Palmy à Tours, ce « Thalassidrome » sera visible chez M. LOUVRAT, hôtelier dans la localité précitée.

Aile : 0,152, queue 0,06, tarse 0,023, bec 0,010.

Les tempêtes qui sévissaient alors sur l'Atlantique peuvent expliquer la présence de l'Oiseau pélagique en nos parages.

Abbé P. PARQUIN.

Rapace bagué.

Le Dr POTY nous communique qu'il a trouvé dans un quotidien local (*L'Echo du Louhannais*, 6 février 1935) l'annonce de la capture, à Montpont (Saône-et-Loire, arrondissement de Louhans), le 1er février 1935, d'un Rapace bagué :

Vogelwarte Helgoland 570.783. **Germania.**

L'Oiseau « allait prendre des poussins dans la cour » d'un cultivateur du lieu quand celui-ci l'arrêta d'un coup de fusil. D'abord pris pour un Epervier, il apparut ensuite aux compétences du lieu comme « un faucon dressé pour la chasse » et devant « appartenir à une fauconnerie d'Héligoland » (*sic* !).

Aurions-nous là un spécimen de Faucon pèlerin *Falco peregrinus* scandinave, russe, ou allemand, hôte d'hiver en Bourgogne ? La chose viendrait à l'appui explicatif de diverses constatations et captures de Faucons pèlerins faites cet hiver dans cette province, et dont témoignent des trophées de chasseurs exposés dans les vitrines des armuriers dijonnais... — N. D. L. R.

BIBLIOGRAPHIE

TRAVAUX RÉCENTS

La littérature ornithologique russe en 1934 (1)

Ptitsy i mlekopitaiuchtchie Yakutii (*Les Oiseaux et les Mammifères de la Yakoutie*, par A. J. TUGARINOW, N. A. SMIRNOW et A. J. IVANOW. Leningrad (Acad. d. Sciences de l'U. R. S. S.), 1934, p. 1-67 (en russe).

Aperçu général de la faune des Oiseaux et des Mammifères de la Yakoutie (Sibérie N. E.). Données sur la distribution géographique, arrangées selon les subdivisions géographiques suivantes : îles de l'Océan glacial, régions situées entre les fleuves Lena et Khatanga, entre Lena et Yana, entre Indighirka et Kolyma, bassin du fleuve Vilini, région centrale de la Yakoutie, et enfin régions méridionales autour des fleuves Olekma, Alclan et Maïa.

L'auteur de la partie ornithologique de l'ouvrage, M. TUGARINOW, devait malheureusement se borner à l'énumération exclusive des formes aviennes ayant une valeur économique quelconque et précisément des Ordres *Gaviae, Ciconiae, Anseres, Galli, Grues, Limicolae* et *Columbae*. L'article contient la bibliographie des travaux les plus importants traitant de la faune des Vertébrés de la Yakoutie.

Ptitsy Koktchetawskikh Borow (*Les Oiseaux des parties boisées du district Koktchetaw*, par B. K. STEGMANN. *Trudy Kasakstanskoi basy* (Travaux de la section de Kasakstan de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S.), livr. I, 1934, p. 1-34 (en russe).

Liste des oiseaux capturés ou observés dans la région de Koktchetaw durant une excursion zoologique entreprise pendant l'été de 1932 ; données sur la biologie ; remarques systématiques intéressantes (parmi ces dernières, il faudrait noter surtout celles sur les races orientales de *Otus scops*, sur *Hippolais icterina* et sur *Parus atricapillus*) : enfin, réflexions sur l'histoire de la faune des bois de la Sibérie méridionale depuis la fin de l'époque tertiaire. La liste contient en tout 116 formes. On pourrait y ajouter — en qualité d'hôte d'hiver — le Gerfaut *Falco gyrfalco uralensis*. Le Musée Zoologique de Moscou vient de recevoir un très bel exemplaire de cet Oiseau, tué en hiver aux environs de Koktchétaw.

---

1. Cet aperçu ne comprend que les articles les plus importants, parvenus à ma connaissance le 1er décembre 1934.

Zur Phylogenese der Tannenhäher, par B. STEGMANN. *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S.*, II, 1934, nº 4, p. 267-272 (en russe et en allemand).

L'auteur discute la question des relations mutuelles des Genres *Nucifraga*, *Cyanocephalus*, et des *Garrulinae* paléarctiques et néarctiques, et arrive à la conclusion que *Cyanocephalus* paraît être étroitement affilié à *Nucifraga*. Le fait de la présence en Amérique de deux espèces de Casse-noix — une primitive *N. columbiana*, et l'autre spécialisée *Cyanocephalus cyanocephalus* — permet de supposer l'existence d'un centre de rayonnement de ce groupe sur l'ancien territoire disparu qui unissait autrefois l'Asie et l'Amérique. L'origine asiatique de Casse-noix, supposée par quelques ornithologistes, paraît à l'auteur peu probable : elle serait contredite par le fait de la grande spécialisation des *Nucifraga* paléarctiques.

Die Rauhfusskauze (*Aegolius funereus* LINNAEUS) **der ostlichen Salaarklis**, par G. P. DEMENTIEW. *Travaux de l'Institut Zoologique de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S.*, vol. II, livr. I, 1934, p. 41-49 (en russe).

Révision de ce groupe, contenant des données sur la distribution géographique de cet Oiseau, l'analyse de leur variabilité, et l'arrangement des races géographiques. Une seule espèce et 7 races géographiques sont reconnues : *A. f. magnus* de la Sibérie N. E., *A. f. jakutorum* de la Yakoutie centrale ; *A. f. sibiricus* de la Sibérie centrale et occidentale, des parties méridionales de la Sibérie orientale, ainsi que de la Mongolie ; *A. f. funereus* de l'Europe ; *A. f. pallens* du Thian-Chan et du Tarbagatai ; *A. f. caucasicus* du Caucase ; la septième forme est le spécimen unique d'*A. f. beicolcanus* STREESEMANN provenant de Ganou, Chine occidentale (des monts au Sud du fleuve Tétung). Je ne l'ai pas examiné mais la race paraît valide. Les variations de ces Chouettes de Bengmalm subissent les effets des règles de BERGMANN et de GLOGER.

Die Vögel der Kommandeur Inseln, par A. IOHANSEN, *Trudy Tomskogo Gosudarstivennogo Universiteta* (Travaux de l'Université de Tomsk), vol. 86, 1934, p. 222-226 (en russe avec un résumé en allemand).

Révision de la faune ornithologique des îles du Commandeur, fondée sur les observations et les collections faites par l'auteur pendant un séjour de trois ans dans lesdites îles. Liste complète de l'avifaune, notes critiques sur la systématique de plusieurs formes ou sur leur distribution géographique. Les recherches de l'auteur lui ont permis d'enrichir de trois formes la liste des Oiseaux des îles en question : *Emberiza schœniclus pyrrhulina*, *Hirundo rustica gutturalis*, *Charadrius morinellus*.

Les Oiseaux de la région de Petchora, par A. W. DMOKHOWSKI. *Bulletin de la Société des Naturalistes de Moscou*, section biologique, vol. XLII (nouv. série), livr. 2, 1933 (paru en 1934), p. 214-242 (en russe, avec un sommaire en français).

L'auteur — un jeune zoologue qui mourut malheureusement en 1932 — entreprit deux expéditions ornithologiques en 1929 et en 1930, dans la

région du fleuve Petchora qu'il explora jusqu'aux côtes de l'Océan Glacial. Il y réunit des collections ornithologiques importantes, 500 exemplaires environ représentant 175 formes.

L'article en question. qui contient les résultats de ces excursions, augmente considérablement la liste des oiseaux de Petchora telle qu'elle avait été établie il y a plus de 50 ans par SEEBOHM et HARWIE-BROWN, et précise nos connaissances sur la distribution des Oiseaux dans la contrée en question. Située aux confins de l'Europe et de la Sibérie. la région de Petchora réunit les éléments faunistiques caractéristiques de l'une et de l'autre ; beaucoup d'Oiseaux présentent des caractères intermédiaires entre les races européennes et sibériennes. Il est à regretter que la mort prématurée de l'auteur ne lui ait pas permis de mettre au point son travail et que beaucoup de questions de systématique et de zoogéographie n'aient pu être mises par lui définitivement en lumière. Quoiqu'il en soit, ce travail constitue une contribution très importante à la connaissance de la faune avienne de l'Europe.

Ornithofaune Prieruslanskikh Stepei, par I. B. VOLTCHANEZKI et N. P. IALTZEW (*Sur l'avifaune des steppes autour du fleuve Eruslan*), *Utchenye Zapiski Saratowskogo Gosudarstwennogo Universiteta* (Mémoires de l'Université de Saratow), XI; 1934, p. 63 93 (en russe).

Les steppes autour du fleuve Volga présentent beaucoup d'intérêt pour l'ornithologiste. Le Prof. VALTCHANEZKI, qui poursuivit pendant plusieurs années l'exploration de la faune de ces régions (cf. *Ornithologische Monatsberichte*, 1932, n° 6), donne ici la liste des Oiseaux observés, des données biologiques et des remarques sur le régime alimentaire de plusieurs formes. La liste contient en tout 167 formes.

Uber die Fauna der Hirschschutzgebieter am Flusse Sulak, par S. TUROW et D. KRASSWSKY. *Zoologitcheski Journal*, XII, 1934, livr. 4, p. 35-56 (en russe avec un résumé en allemand).

Cet article contient la liste des Oiseaux observés dans la région du fleuve Salak, dans le Daghestan (Caucase N.-E.). En tout, 132 formes.

Verzeichnis der Vögel des Pereslawl-Bezirks, par E. S. PZUSCHENKO et N. A. GLADKOW. *Bulletin de la Société d. Natural de Moscou*, sect. biol., vol. XLII, livr. 2, 1933 (paru en 1934); p. 199-213 (en russe avec un résumé en allemand).

Versuch einer Oekologischen Analyse der Ornithofauna der Perejaslavischen Sees im Iwanower Industriebezirk, par N. A. GLADKOW et E. S. PTUSCHENKO. *Zoologitcheski Journal*, XIII, livr. 2, 1934, p. 333-360 (en russe avec un résumé en allemand).

The distribution of Ornitholog. Stations on a lake in the plains, V. GLADKOW. *Comptes Rendus de l'Acad. Sc. U. R. S. S.*, II. 1934. VI. p. 60-64.

Le premier de ces articles contient la liste des Oiseaux de l'ancien district de Pereslawl, gouvernement de Wladimir, en tout 222 formes, ainsi que la caractéristique géographique de ce district.

Les deux autres contiennent l'analyse écologique de cette avifaune, le dernier étant aussi un essai de généralisation des observations faites par un des auteurs sur le monde des Oiseaux habitant les lacs.

An ecological Survey of the Vertebrate Fauna in Arslanbob North Ferghana, par D. KLASHKAROV. *Problems of Ecology and Biocenology*, 1934, p. 56-114 (en russe avec un résumé en anglais).

Esquisse écologique : conditions de la vie animale dans la région mentionnée, liste des formes observées (en tout 97 Oiseaux), analyse zoogéographique basée sur les conditions écologiques actuelles et passées, analyse des résultats de l'influence de l'Homme sur la faune d'Arslanbob. L'appréciation zoogéographique et systématique de plusieurs éléments de la faune en question, telle que la propose l'auteur (P. *maior* comme forme méditerranéenne, même titre pour *Muscicapa striata*, *Coccothraustes coccothraustes*, etc.), paraît très discutable.

The ornithological reserve of U. S. S. R. in Hassan-Kuli, par M. LAPTEV, V. SULIMA, L. FREBERG. *Izwestia Turkmenskogo Mezhduvedomstvennogo Komiteta po okhrane i razwitin prirodnykh bogatstu*, n° 1, 1934, p. 45-114 (en russe).

Description d'une réserve ornithologique qui se trouve autour de la baie Hassan-Kuli, près du delta du fleuve Atrek, dans la région transcaspienne. Dans cette région hiverne une énorme quantité d'Anatidés, 2 espèces de Cygnes, 12 espèces de Canards, des Grèbes, des Flamants. Données quantitatives.

Otcherk Istorii Faūny europeïskoï tchasti, S. S. S. R. (Aperçu de l'histoire de la faune de la Russie européenne), par M. MENZBIER, Moscou, 1934, p. 223 (en russe).

Esquisse intéressante de l'histoire de la faune de l'Europe orientale depuis l'Oligocène, fondée principalement sur la faune des Vertébrés terrestres. Pour l'ornithologue, deux parties présentent un intérêt tout particulier : la première, qui contient un aperçu zoogéographique (subdivisions, formes caractéristiques, etc.) de la Russie d'Europe, et la troisième, qui contient la description des événements de l'époque glaciaire en Russie. La maladie a malheureusement empêché l'auteur de donner une forme définitive à son œuvre.

Migracii ptits (Les migrations des Oiseaux), par M. MENZBIER. Moscou, 1934, p. 1-111 (en russe).

L'auteur, partisan décidé de la théorie des « routes de migration », expose ses points de vue sur le problème des migrations en général. Les résultats du baguage ne sont pas pris en considération. La partie la plus importante du travail a trait à l'origine des migrations chez les Oiseaux.

Adaptive characters in the anatomy of the cormorant, par I. I. Kolesnikov. *Problems of Ecology and Biocenology*, 1934, p. 138-167 (en russe avec un résumé en anglais)

Anatomie du Cormoran. et principalement ostéologie. L'auteur note une adaptation très avancée de l'organisation du Cormoran aux moyens de se procurer la nourriture et à la locomotion dans le milieu aquatique.

Zur Frage der quantitaven Verteilung von** Fulmarus glacialis **und** Rissa rissa (seu tridactyla) **in der Barents see, par L. O. Belopolski. *Transactions of the Arctic Institute*, VIII, 1934 (paru en 1934), p. 101-105 (en russe avec un résumé en allemand).

Au cours de trois excursions, faites en 1927-1928 dans la mer de Barents, l'auteur a essayé d'étudier la distribution de *Rissa rissa* et de *Fulmarus glacialis* et les fluctuations du nombre de ses Oiseaux. La dernière forme ne fut rencontrée qu'en mer ouverte ; son nombre restait invariable. La quantité de *Rissa* a beaucoup repris en 1928 comparativement à 1927. Le maximum d'Oiseaux se rencontre autour de Golfström, dont les eaux offrent aux « Mouettes » diverses une nourriture abondante (Mollusques, jeunes Poissons, etc.).

On the ornithofauna of the Anadyr Land, par L. O. Belopolski. *t. c.*, XI, 1934, p. 23-44 (en russe avec résumé anglais).

Version russe avec quelques amendements de l'article du même auteur, paru dans le *Journal für Ornithologie* en 1933.

***Notiz über nordpazifische Krabbentaucher.** Aethia cristatella* (Pall.) *und Phaleris psittacula* (Kall.), par L. A. Portenko, *t. c.*, p. 5-21.

En 1932, l'auteur put étudier deux colonies de ces Oiseaux sur la côte méridionale de la presqu'île de Tchuktché. Il en donne la description. L'auteur a découvert chez eux un sac spécial, destiné probablement à contenir la nourriture réunie, et en donne une description anatomique détaillée. Ce sac atteint son plus grand développement chez *Aethia cristatella*. Chez *Phaleris psittacula* il est moins considérable. Le même organe existe chez *Aethia pusilla* et chez *Alle alle*. Il paraît se développer avec la croissance de l'Oiseau

The Ptarmigan** (Lagopus albus) **in the district between the Lena River and the Khatanga River (Siberia), par A. A. Romanov, *t. c.*, 1934, p. 45-54.

L'auteur a étudié en 1926-1927 la biologie de ce Lagopède dans la région située entre le 70° l. N. et la mer de Laptevs. Il en donne le compte rendu (migrations, propagation, nourriture).

Life of a bird rock** (Rubini Rock) **on Hooker Island, Franz-Ioseph Land par N. Demme, *t. c.*, p. 55-86 (en russe avec résumé en anglais).

Esquisse de la vie d'une colonie d'Oiseaux observée par l'auteur en 1930-1931 sous 80°31' l. N.

Notes on the Ornithofauna of the Canin Peninsula, par A. G. BANNIKOV, *t. c.*, p. 87-94 (en russe avec résumé en anglais).

Note sur l'avifaune de la presqu'île de Kanin, située entre la mer Blanche et la mer de Barents. Elle est basée sur les observations personnelles de l'auteur et sur une petite collection qui se trouve à présent au Musée Zoologique de Moscou. Relevons quelques erreurs : par exemple la date de capture de *Lagopus mutus* (l'exemplaire en question est un *Lagopus lagopus*) ; la détermination d'un jeune Goéland comme *Larus fuscus* (c'est un *Larus argentatus antelius* !)...

On the biology of the Hazel Grouse (Tetrastes bonasia volgensis) from observations in the Gorkovski (Nizhni Novgorod district), par A. N. FORMOSOV. *Bulletin de la Société des Naturalistes de Moscou*, 1934, XLIII, p. 3-34 (en russe avec résumé en anglais).

Monographie biologique intéressante, traitant principalement du régime alimentaire de la Gelinotte.

Materials for the Nutrition of Heath-Cacks in the South-east Lake Baikal, par A. S. TETISOV. *Zoologischeski Journal*, XIII, 1934, 369-397 (en russe avec résumé en anglais).

Résultats de l'étude du régime alimentaire de ce Tétras. Les jeunes se nourrissent principalement d'Insectes, les adultes de plantes (baies, etc.). Analyses détaillées du contenu de l'estomac.

Die Bedeutung der Migrationen der Vögel für die Evolution derselben, par A. N. PROMPTOFF. T. C, p. 409-436 (en russe avec résumé en allemand).

Discussion de la question du rôle des migrations dans l'évolution des oiseaux. L'auteur conclut que la source principale de l'existence des formes géographiques est le retour des oiseaux migrateurs à leurs places de nidification.

Die Biologie der Weden-Ammer in Zusammenhang mit Fragen der Ausbreitung bei Vogeln, par A. PROMPTOFF. T. C, p. 523-539 (en russe avec résumé en allemand).

Esquisse biologique de ce Bruant ; l'Oiseau élargit son aire d'habitat vers l'Ouest depuis cinquante ans.

On competition between species. Mutual relations between the Squirrel (Sciurus vulgaris L.), the Crossbill (Loxia curvirostra L.), and the Great Spotted Woodpecker (Dryobates major L.), par A. FORMOZOV. *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S.* III, n° 3, 1934, p. 197-201 (en russe avec résumé en anglais).

Les trois espèces mentionnées se nourrissent des cônes de *Picea excelsa*, mais la concurrence réelle, sous ce rapport, n'existe qu'entre le Pic-épeiche

et l'Ecureuil. Observations intéressantes sur les procédés de nourriture chez les Animaux en question.

Banding of birds by the Cerctic Institute, par V. Esipov. *Bulletin of the Arctic Institute*, 1934, n° 2, p. 70-72 (en russe), 107-108 (en anglais).

Liste des oiseaux bagués dans la Nouvelle Zemble, la terre de François-Joseph et le Bolcheremelskaïa Toundra en 1931-1932.

Chtoikak nablindat b zhisni ptits (*Comment faut-il observer la vie des Oiseaux ?*), par S. A. Buturlin, Moscou, 1934, p. 1-75 (en russe).

Instruction pratique pour les observations ornithologiques en campagne. Beaucoup de conseils intéressants.

Polnyi Opredelitel ptits S. S. S. K. (*Tables analytiques complètes de l'avifaune de l'U. R. S. S.*), par S. A. Buturlin et G. P. Dementiev, Vol. I, 1934, pp. 1-254, pl. XX (en russe).

Manuel contenant les clefs, les données sur la distribution géographique et la description des Oiseaux de l'U. R. S. S. Le premier volume, composé par M. Buturlin, contient les ordres *Limicolae Lari*, *Alcae*, *Perocletes*, *Columbae*.
Le second volume va prochainement paraître.

Materialy dla Avifauny Vostotchnogo Taymyra (*Matériaux pour l'avifaune du Taymyr oriental*), par A. Tolmatchev. *Trudy Polarnoï Kernissii* (Travaux de la Commission Polaire), livr. 16, 1934, pp. 1-47 (en russe).

Aperçu des résultats ornithologiques de l'expédition entreprise dans le Taymyr oriental en 1928. Observations phénologiques et biologiques, liste des formes observées (en tout 47 formes).

Georges P. Démentieff.

Travail du Musée zoologique de l'Université de Moscou.

Die Vogel der palaarktischen Fauna, Ergänzungsband, par E. Hartert et F. Steinbacher, fascicule 3, janvier 1934 et fascicule 4, janvier 1935.

Les fascicules 3 et 4 du « Supplément » comprennent la fin de la révision des Passereaux, les ordres *Cypseli*, *Caprimulgi*, *Merope*, *Upupae*, *Coraciae*, *Halcyones*, *Pici*, *Cuculi*, ainsi que le début des *Striges* (*Nyctea* et *Bubo*).
Nous ne saurions indiquer ici les races qui ont été admises et celles qui ont été rejetées par les auteurs, non plus que les modifications apportées à la nomenclature. Semblable recensement serait trop long et au surplus inutile : pour les lecteurs qui veulent se maintenir au courant, il est nécessaire d'acquérir ce supplément qu'aucun compte rendu ne saurait remplacer. Nous ferons toutefois quelques remarques générales : La révision des *Parus* et des *Certhia*, comme il ressort du texte même des auteurs, ne

peut être considérée comme définitivement au point D'ailleurs H. JOUARD ne va-t-il pas sous peu publier de nouvelles études sur la variabilité géographique de ces groupes ? D'une façon générale – et le fait apparaît surtout dans le fascicule 4 où STEINBACHER a pu, après la mort d'HARTERT, imprimer un cachet plus personnel – les auteurs expriment de façon moins catégorique leurs opinions lorsqu'il s'agit de cas difficiles ou de spécimens qu'ils n'ont pas vus, de même qu'ils citent avec plus d'abondance les observations biologiques effectuées au cours de ces dernières années. Et c'est là une amélioration dont on ne saurait trop les féliciter.

Il est probable que ce Supplément, pour être achevé, comportera encore deux fascicules. De toute nécessité un *addendum* devra clore l'ouvrage, tant est grande l'activité ornithologique depuis la parution du premier fascicule. Mais, d'après ce que nous disait assez récemment STEINBACHER, cet *addendum* revêtirait probablement la forme d'un index très développé où s'intégreraient les races récemment décrites ou admises. – Henri HEIM DE BALSAC.

Avifauna Ravennate, par Edoardo IMPARATI, opera pubblicata a cura della Commissione Provinciale Venatoria di Ravenna – 1934 – XII (318 pages, avec 283 illustrations ; prix : 15 lires).

La récente *Ornitologia Italiana* du Dr Ch. ARRIGONI DEGLI ODDI (1929) offrait aux amateurs une synthèse déjà satisfaisante des connaissances acquises sur l'avifaune de l'Italie. De grands progrès n'en restaient pas moins à faire en un pays où la chasse aux Oiseaux sévit de temps immémorial mais où leur étude *scientifique* n'a jamais connu que de rares adeptes (pour distingués qu'ils fussent !) La renaissance de la *Rivista Italiana d'Ornitologia* allait marquer l'un d'eux. On pouvait attendre les autres d'une suite de « faunes locales » judicieusement établies...

L'*Avifauna Ravennate*, de notre éminent collègue le Prof. Dr Edoardo IMPARATI, écrite sur la demande de la « Commission provinciale de la Chasse de Ravenne », et destinée à vulgariser l'ornithologie dans cette province, semble être, ou devoir être, la première d'entre elles.

D'un format pratique, imprimée sur un beau papier glacé, abondamment illustrée, elle comprend, entre la préface et les index d'usage, trois parties principales, dont la première traite de questions générales (distribution géographique des Oiseaux et régions ornithologiques de la Terre, migrations, classification et nomenclature zoologique, caractères physiques de la région étudiée, etc...), la seconde des différentes espèces (398 espèces, sans compter leurs subdivisions en races), la troisième des oiseaux bagués retrouvés dans la région

C'est évidemment sur la seconde (« Notizie e descrizoni ») que se pencheront d'abord et surtout les ornithologistes avertis :

Ils seront enchantés d'y retrouver les bons dessins qui déjà illustraient *Les Oiseaux d'Europe* de notre Maître le Professeur PARIS (chez Laveur, à Paris, 1906) – dessins qu'avec son obligeance coutumière celui-ci a autorisé M IMPARATI à reproduire... Ils liront avec intérêt un texte simple, mais choisi.

Ce qu'ils regretteront, c'est que les questions biologiques n'aient pas retenu d'avantage l'auteur. Un exemple : Je regarde les Hypolaïs. J'y cherche en vain l'énoncé des *considérables différences de mœurs* de l'Ictérine et de la Polyglotte, différences que, pourtant, les ornithologistes italiens seraient, mieux que quiconque, à même de pointer ! Au § *Hippolais icterina*, peu de choses – et rien sur son chant pourtant si caractéristique ;

et au § *Hippolais polyglotta*, qui suit, je lis seulement : « Stene abitudini, nidificazione e cibo della specia precedente. Ova legfermente più piccole ». On avouera que c'est peu !

Quoiqu'il en soit de cette lacune, nous saluons avec plaisir la publication d'un ouvrage aussi bien intentionné, et nous félicitons sincèrement son auteur, une des figures les plus sympathiques de l'ornithologie contemporaine d'outre-monts. — Henri JOUARD.

PÉRIODIQUES ORNITHOLOGIQUES

Anzeiger der Ornith. Gesell. in Bayern.

XI, n° 7, 15 décembre 1933.

A. Laubmann : Contribution à l'étude de l'avifaune du Paraguay (p. 287).

n° 8, 1er mars 1934.

A. Laubmann : Nécrologie (Dr E. Hartert) (p. 309).
H. Grote : Contribution à l'étude des *Cossypha* (p. 310).
L. Auber : Révision de *Chalcopsittacus duivenbodu* (p. 313).
B. Hoffmann : A propos de la voix du Pinson (p. 315).
E. Sommerfeld : Observations sur la Gorge-bleue. (p. 319).
E. Schuhmacher : Observations sur un nid d'Aigle fauve (p. 320). Matériaux sur l'avifaune bavaroise (p. 322).
O. Neumann : Description de *Sterna bengalensis emigrata*, de la Méditerranée, *Cuculus canorus maximus*, d'Asie centrale, *Eremophila alpestris aharonii*, du Liban (p. 331).

Ardea, XXIII, 3-4, décembre 1934.

J. P. Strijbos : Nidification de *Larus canus* sur des arbres en Hollande (p. 105).
M. Rutten : Observations ornithologiques effectuées durant un voyage à Cuba (p. 109).
P. L. Steenhuizen : Notes sur la Grèbe castagneux à Amsterdam (p. 127).
J. Bouma et J. Koch : Etude sur les migrations du Linot (p. 136).
Fr. Haverschmidt : Recensement des Cigognes de Hollande en 1934 (p. 152).
C. Junge : Différences dans l'époque de ponte des Goëlands brun et argenté aux Shetlands (p. 169).
J. Sleijser : Reprises d'oiseaux bagués (p. 173).
Notes. Etc.

1-2, juin 1934.

G. A. Brouwer : Etude de l'avifaune d'un district de la Frise (p. 1).
F. E. Stoll : Observations sur la biologie de la Cigogne noire près de Riga (p. 31)
G. Brouwer et Fr. Haverschmidt : Observations sur certaines espèces nidificatrices en Hollande (p. 57).
Th. Morteusen : Remarques sur le voyage François LEGUAT à Rodriguez (p. 67).
J. Biereus de Haan : Notes sur l'orientation des Oiseaux (p. 78).
Notes. Etc.

Beiträge zur Fortpeflanzungsbiologie der Vögel mit Berüksichtigung der Oologie, XI, 1, janvier 1935.

Fr. Haverschmidt : Observations faites dans la colonie de Spatules de Zwanenwater (p. 1).
H. Crote : Sur les modes de nidification du Moineau friquet (p. 4).
E. Christoleit : Sur le chant de la Rousserolle verderolle (p. 7).
O. Steinfatt : Observations sur la reproduction du Héron blongios (p. 14).
L. Schuster : Observations sur une cure de Pygargue (p. 23).
Notes. Etc.

Le Gerfaut, Fasc. 1, 1934.

C. Dupond : Le Bruant auréole en Belgique. (p. 2).
J. C. Koch : Le Sizerin roussâtre dans les Pays-Bas (p. 8).
E. Delmée : Une colonie de Freux (p. 11).
G. van Havre et *C. Dupond* : L'unification des noms français d'Oiseaux (p. 14).
Oiseaux bagués (p. 19).
Notes. Etc.

Fasc. 2, 1934.

C. Dupond : Nécrologie (G. VAN HAVRE).
C. Dupond : Œuvre du baguage des Oiseaux en Belgique. Exercice 1933 (p. 52).
Notes. Etc.

Fasc. 3, 1934.

C. Dupond : Observations ornithologiques faites en Belgique, de mai 1933 à mai 1934 (p. 121).
Scalon et *Sludsky* : Complément à la liste des Oiseaux de l'Angara (p. 153).
Oiseaux bagués (p. 158).
Notes. Etc.

The Ibis, V, n° 1, Janvier 1935.

J. Vincent : Etude sur les Oiseaux d'Est africain portugais (p. 1).
K. Stanford et *C. B. Ticehurst* : Contribution à l'étude des Oiseaux de Birmanie (p. 38).
P. W. Reynolds : Note sur les Oiseaux du Cap Horn (p. 65).
P. A. Buxton : Notes sur les Oiseaux de la Nigérie septentrionale (p. 101).
R. Meinertzhagen : Voyage ornithologique en Syrie (p. 110).
E. Cheesman et *Sclater* : Etude d'une collection d'Oiseaux du Nord de l'Abyssinie (p. 151).
Notes. Etc.

Mitteilungen über die Vogelwelt, XXXIII, 3-4, 1934.

In memoriam : Dr Curt FLOERICKE (avec un portrait).
Fritz Kipp : Dans quelle mesure la migration des oiseaux dépend-elle du soleil ? (p. 45).

Alix Stimmelmayer : Sur le problème cosmique de la migration des oiseaux ? (p. 49).
H. Kummerlowe et *G. Niethammer* : Observations ornithologiques à Emir-Gol, Asie mineure (p. 57).
Ernst von Bethleinfalvy : Sur l'Aigle royal de la Haute Tatra (p. 65).
Fritz Horst : Sur la répartition et les mouvements de migration du Bruant proyer dans l'Odenwald et le Nord du Duché de Bade (p. 68).
Heinrich Dathe : Un cas de Poule domestique à bec croisé (p. 70).
Notes et faits divers, rapports, protection des Oiseaux, etc...

L'Oiseau et la Revue française d'ornithologie
(Articles d'aviculture non mentionnés)
Vol. IV, 1934, n° 4.

S. A. Buturlin et G. P. Dementieff : *Systema avium rossicarum (suite)* (p. 591).
Dr G. Bouet : Contribution à l'étude de la répartition géographique des oiseaux en Afrique Occidentale (forêt du Sud-Cameroun) (p. 626) *(suite)* (p. 659).
E. Lebeurier et J. Rapine : Ornithologie de la Basse-Bretagne (p. 659).
A. Labitte : Une visite à la héronnière de Clairmarais (p. 713).
R. d'Abadie : Addenda à l'ornithologie bas-marchoise (p. 730).
Notes et faits divers, etc.

Orgaan der Club van Nederlandsche Vogelkundigen
VI, n° 4, avril 1934.

M. J. Tekke : Reprises de *Sterna sandvicensis* baguées (p. 127).
C. Ten Kate : Observations sur une colonie de Hérons pourprés et sur leur annelage (p. 134).
Snouckaert van Schauburg : Distribution géographique des *Pycnonotidae* en Asie (p. 140).
J. Bourna et J. Koch : Compte rendu de la station de Wassernaar pour 1931-1932 (p. 148).
Notes.

VII, n° 1, juillet 1934.

J. A. Sillem : Résultats ornithologiques de l'expédition hollandaise au Karakorum (p. 1).
J. Koch : *Ornanthe œ. Schioleri* à la station de Wassenaar (p. 49).
Tsjeardt de Vries : Notes oologiques (p. 52).
Notes. Etc.

N° 2, octobre 1934.

W. Van Dobben : Notes sur les oiseaux de Texel (p. 63).
P. Op de Coul : Note sur la reproduction de la Bondrée dans les Pays-Bas (p. 78).
Notes. Etc.

Der Vogelzug, n° 3, juillet 1934.

H. Frieling : Le comportement migratoire des Canards selon les sexes (p. 109).

W. Küchler : La migration des Geais en 1932 et 1933 (p. 116).
H. Frieling et Valikangas : Remarques sur la « génétique » des migrations chez les Canards (p. 120).
E. Schüz : Les migrations de *Larus f. fuscus* (p. 123).
W. Eichler : Les migrations de la Grive musicienne (p. 135).
B. Besühr et W. Albertsen : A propos du retour au nid chez *Larus ridibundus* (p. 144).
Notes. Etc.

N° 4, octobre 1934.

W. Ruppel et H. Warnat : Essais sur l'orientation lointaine des oiseaux. Expériences sur les Hirondelles (p. 161).
H. von Viereck : La migration des Hirondelles en 1930 et 1931 (p. 167).
Desselberger et Steinbacher : Hormone sexuelle femelle et migrations (p. 169).
Giessberg et Stadie : Expériences sur le déterminisme migratoire avec l'hormone sexuelle femelle (p. 173).
G. von Bochmann : Sur la migration du Pinson (p. 176).
F. Goethe : A propos des dortoirs de la Bergeronnette grise (p. 183).
Notes. Etc.

VI, n° 1, janvier 1935.

J. Besserer et R. Drost : Contribution au chapitre « Migration des oiseaux et électricité ».
H. Kummerlöwe et G. Niethammer : Quelques observations sur la migration de printemps au Bosphore (p. 6).
J. Heidemann : Sur la migration des Faucons crécerelle, pèlerin et hobereau (p. 11).
R. Drost : Migration des oiseaux et clair de lune (p. 26).
E. Schüz : Sur les migrations du Choucas (p. 33).
Notes et faits divers, bibliographie, etc...

PÉRIODIQUES DIVERS

Annalen des Naturhistorischen Museums in Wien,
XLVII, 24 juillet 1934.

Comte J. Seilern : Observations sur des Oiseaux du Pérou méridional. p. 33.
Capture de deux *Turdus dauma aureus* en Corse (p. 40).

Atti Soc. Ital. et dal Museo Civico in Milano, vol. LXXII.

Fasc. III-IV, décembre 1933.

E. Moltoni : Etude d'une collection d'Oiseaux du Karakorum (p. 209).
E. Moltoni : Etude d'une collection d'Oiseaux de Somalie (p. 245).

Bulletin du Museum d'Histoire Naturelle, n° 3, *avril* 1934.

J. Berlioz : Etude d'une collection d'Oiseaux de l'Oubangui-Chari (p. 228).

nº 4, *juin* 1934.

J. Berlioz : Note sur deux espèces peu connues de Rallidés (p. 340).

nº 6, *novembre* 1934.

J. Berlioz : Etude d'une collection d'Oiseaux du Tchad (p. 490).

Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, 1935, séance du 4 février 1935, t. 200, nº 6.

Henri Heim de Balsac : La ligne de démarcation entre faunes berbère et saharienne en Afrique du Nord. Son déterminisme écologique (p. 494).

Proceeding of the Academy of Nat. Sciences of Philadelphia LXXXV, 1933 (*1934*).

M. A. Carriker : Description de formes nouvelles et notes sur des oiseaux peu connus du Pérou (p. 1).

Witmer Stone : Etude d'une collection d'Oiseaux de la Chine occidentale (p. 165).

R. Meyer de Schauensee : Description de *Dryobates cabanisi cadwaladeri* (p. 371).

R. Meyer de Schauensee : Description de *Caprimulgus asiaticas siamensis* (p. 373).

Bulletin d'offres et de demandes.

Régime alimentaire de l'Œdicnème criard. — Des matériaux (contenus stomacaux simplement desséchés) sont désirés en vue d'une étude générale de la nourriture de l'espèce ; sur demande, en échange de spécimens ornithologiques.
S'adresser au Dr N. Vasvary, Institut Royal ornithologique de Hongrie, Herman-Ottó-út 15, Budapest 2.

On cherche à acheter :

Irby, Leonard Howard L., *The ornithology of the Straits of Gibraltar*, 2e édition, London, 1895.
Faire offre à Olivier Meylan, Mies (Vaud-Suisse).

Le Gérant : P. Paris.

1201. — Imp. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 5-1935

ALAUDA

Revue trimestrielle d'Ornithologie

publiée par Paul PARIS, Professeur de Zoologie
à la Faculté des Sciences de Dijon

Bulletin de la

Société d'Études Ornithologiques

Secrétaires : Henri HEIM DE BALSAC et Henri JOUARD

Tome VI

1934

André Blot, éditeur, 12 avenue de la Grande-Armée, Paris

INDEX

A

Abbotornis 13
Accenteur alpin 219, 478, 516
— mouchet. 112, 119, 219, 319, 541
Accipiter gentilis 228
— *nisus*. 38, 102, 127, 228, 305, 324, 464, 516, 518, 535
Acrocephalus arundinaceus. 15, 200, 291, 478, 505
— *palustris* 15, 123
— *schœnobænus* 16
— *scirpaceus* 15, 200, 291, 319, 399, 460, 505
Actitis hypoleucos. 40, 208, 229, 332, 468, 536
Aegithalos caudatus. 99, 199, 242, 318, 541
Aegypius monachus 305
Aepyornis paludicola 16
— *(sp. pl.)* 418
Aigle bonelli 402
— botté 476
— criard 118, 303
— fauve. 3, 221, 227, 303, 464, 515, 518
Aigrette blanche 306
— garzette 306
Alauda arvensis. 111, 219, 232, 301, 318, 457, 477, 539
— *cantarella* 199
Alca torda 538
Alcedo atthis.. 101, 203, 320, 548
Alectoris græca 468, 517
— *rufa* 122, 229
Alouette calandre. 235, 301, 457, 477
— calandrelle 457, 540
— des champs. 45, 111, 164, 199, 219, 232, 301, 318, 457, 477, 539
— hausse-col 285, 457
— lulu 199, 234, 477
Amnicole à moustaches noires.. 16
Anas acuta 206, 335
— *crecca*.. ..41, 206, 335, 534
— *penelope* 206, 325, 335
— *platyrhyncha*. 35, 41, 102, 206, 324, 335, 466, 534
— *querquedula* 325, 335
— *strepera* 335, 475
Anastomus lamelligerus 14
Anser anser 41, 534
— *brachyrynchus* 126
— *fabalis* 466, 561
Anthus campestris 199, 250
— *cervinus* 301, 457
— *pratensis*. 116, 301, 318, 457, 544
— *spinoletta immutabilis* 544
— — *petrosus*. 98, 111, 318, 549
— — *spinoletta* 116, 301, 457, 478, 516
— *trivialis*. 98, 116, 251, 302, 318, 457, 508, 515, 545
Aquila chrysaëtos. 221, 227, 303, 464, 515, 518
— *clanga* 118, 303, 464
— *heliaca* 464
Ardea cinerea. 41, 207, 213, 306, 324, 466, 534
— *humbloti* 13
— *purpurea*. 102, 207, 213, 466, 475, 548
Ardeola ralloides 207, 475

Arenaria interpres...... 113, 330, 537
Arquatella maritima 548
Artanua leucocephala 13
Asio flammeus 203, 320, 548
— *otus* 262, 312, 548
Athene noctua. 101, 231, 304, 320, 463
Autour....................... 228
Avocette 332, 536
Aythia ferina 35

B

Balbuzard fluviatile 203
Bécasse 537
Bécasseau cocorli 330
— maubèche 537
— minule 164, 332
— variable 330, 536
— violet 548
Bécassine 208, 334, 537
— sourde 537
Bec-croisé 516, 545
Bérault (Dr) 1
Bergeronnette grise. 39, 98, 121, 164, 250, 302, 318, 458, 478, 516, 544
— jaune. 39, 164, 250, 318 458, 516
— printanière. 302, 318, 458, 544
Bernache cravant 534
Berthet (Gérard) 403, 560
Blongios.................. 207, 400
Bondrée apivore. 227, 465, 475, 548
Botaurus stellaris............. 208
Boubier (Dr Maurice) 263, 269
Bouscarle cetti. 15, 200, 355, 460, 478
Bouvreuil. 98, 267, 317, 478, 515, 517
Brachypteracias 13
Branta bernicla................. 534
Bruant chanteur 282
— fou................. 254, 397
— jaune. 98, 111, 253, 317, 395
— des neiges 347
— ortolan................. 253
— proyer. 121, 199, 300, 317, 456
— des roseaux 210
— à tête noire 456
— zizi. 98, 253, 317, 395, 508, 546
Bubo bubo... 231, 406, 462, 518
— (*s. sp. pl.*) 308
Bubulcus ibis 12
Bucephala clangula 41, 335
Burhinus œdicnemus. 208, 229, 537, 554
Busard blafard 464
— harpaye.. 204, 305, 464, 535
— montagu................ 226
— Saint-Martin . 226, 475, 535
Buse. 3, 38, 102, 204, 228, 366, 476, 518
— féroce.............. 305, 464
Buteo buteo. 38, 102, 204, 228, 366, 476, 518
— *ferox*............... 305, 464
Butor étoilé.................. 208

C

Caille........... 210, 254, 334, 535
Calandrella cinerea. 235, 457, 477, 540
Calidris alpina 330
— *canutus* 537
— *minuta* 332
— *testacea* 330
Calonectris.................... 23
Canard chipeau 335, 475
— pilet 206, 335
— sauvage. 41, 102, 164, 206, 324, 335, 465, 534
— siffleur 164, 206, 325, 335
— souchet 164, 206, 335
Canirallus kioloides 13
Capella gallinago 334, 537
Caprimulgus europæus. 65, 202, 231, 539, 559
Carduelis cannabina. 110, 252, 300, 317, 455, 517, 545
— *carduelis*. 253, 300, 317, 455, 515, 545
— *citrinella* 419, 517
— *flammea cabaret* 419, 516
— *spinus* 300
Casarca ferruginea 466
Casse-noix............... 517, 518
Certhia brachydactyla. 111, 242, 318
— — *bureaui* 99

— *familiaris* 220, 515, 516
— *(sp.)* 458
Cettia cetti. 15, 200, 355, 460, 478
Charadrius alexandrinus 536
— *apricarius* 330, 536
— *hiaticula* 330, 536
Chardonneret. 253, 300, 317, 455, 515, 545
CHAVIGNY (J. DE). 9, 273, 355, 399, 502
Chevalier combattant 266, 548
— cul-blanc. 208, 307, 468, 536
— gambette. 113, 307, 332, 536
— gris 332
— guignette. 40, 164, 208, 229, 332, 468, 536
Chlidonias leucopareia 335, 477
— *leucoptera* 208
— *nigra* 335, 477
Chloris chloris 97, 199, 317, 545
Chocard. 1, 39, 218, 478, 516, 518
Choucas. 99, 110, 125, 237, 262, 268, 299, 316, 454, 477
Chouette chevêche. 101, 231, 304, 320, 463
— hulotte. 39, 101, 127, 231, 320, 518, 539
Ciconia ciconia ... 104, 213, 254, 306, 465, 475
Cigogne blanche. 104, 213, 254, 306, 465, 475
Cincle plongeur. 39, 47, 219, 242, 526, 558
Cinclus cinclus. 39, 47, 219, 242, 558
Circaète Jean-le-Blanc. 227, 465, 476
Circaëtus gallicus 227, 465, 476
Circus aeruginosus. 204, 305, 464, 535
— *cyaneus* 226, 475, 535
— *macrourus* 464
— *pygargus* 226
Cisticola juncidis 17, 201
— *madagascariensis* 13
Cisticole 17, 201
Clairina moschata 35
Clangula hyemalis 335
CLAUDON (André) 266, 356, 528
Coccothraustes coccothraustes 546
Cochevis huppé 301, 457
COGNEAU (G.) 400, 401
Colœus monedula. 96, 110, 125, 237, 262, 268, 299, 316, 454, 477
Columba livia 34, 210, 230
— *œnas*. 40, 328, 401, 467, 538
— *palumbus*. 40, 103, 112, 117, 210, 229, 328, 407, 505, 517, 520, 538
Colymbus arcticus 335
— *immer* 547
— *stellatus* 335, 534
Coracias garrulus 203, 303, 462
Coracopsis 13
Corbeau freux 299, 316, 454 521
Cormoran. 42, 112, 212, 306, 325, 335, 466, 534, 554
— huppé de Desmarets 205
Corneille mantelée 198, 454
— noire. 40, 96, 110, 127, 164, 219, 299, 316, 516, 518, 540
Corvus albus 12
— *cornix sardonius* 198
— *corax*. 2, 236, 477, 516, 518
— — *hispanus* 198
— *corone cornix* 454
— — *corone*. 40, 96, 110, 127, 219, 299, 316, 516, 518, 540
— *frugilegus*. 299, 316, 454, 521
Cossipha imerina 13
Coturnix africana 12
— *coturnix* ... 210, 254, 334, 535
— *delegorguei* 12
Couas 13
Coucou. 9, 119, 230, 263, 399, 407, 502, 538, 564
Coureur indien 35
Courlis cendré 12, 164, 332, 537
— corlieu ... 12, 40, 164, 334, 537
Crave 239, 478, 518
Crex crex 103, 477, 535
Crocethia alba 330, 537
Cuculus canorus. 9, 119, 230, 263, 399, 407, 502, 538, 564
— *poliocephalus rochii* 12
Cyanolanius bicolor 13

D

Delamain (Jacques). 218, 260, 388
Delichon urbica. 100, 112, 202, 235, 319, 515, 540
Dementieff (Georges). 131, 308, 313, 394, 428, 469
Dindon domestique 33
Droit (Jean) 407
Dromas ardeola 13
Dromœocercus seabohmi 13
Dryobates leucotos 313
— *major*... 101, 232, 320, 428
— *minor* 320
— *(sp. pl.)* 428
Dryocopus martius ... 221, 517, 519

E

Eblé (Vte) 96, 127
Effraye........... 45, 203, 215, 539
Egretta alba 306
— *garzetta* 211, 306
Eider 42, 335
Ellisia 14
Emberiza calandra. 121, 199, 300, 317, 456
— *cia* 234, 397
— *cineracea*............... 456
— *cirlus*. 98, 253, 317, 395, 508, 546
— *citrinella*. 98, 111, 253, 317, 395
— *hortulana*................ 253
— *melanocephala*........... 456
— *schœniclus* 210
Engoulevent. 65, 202, 231, 539, 559
Epervier. 38, 102, 127, 164, 228, 305, 324, 464, 516, 518, 535
Eremialector personatus 13
Eremophila alpestris 457
Erismature à tête blanche. 206, 335
Erithacus rubecula. 100, 112, 247, 319, 401, 461, 508, 544
Eroessa 14
Erolia alpina schnizii 536
Etourneau unicolore 198
— vulgaire. 97, 110, 198, 213, 217, 268, 300, 317, 455, 545, 554
Euryceros prevosti 13
Eurystomus glaucurus 14
— *madagascariensis*......... 12
Eutriorchis astur 14

F

Faisan 34
Falco cherrug 304
— *columbarius* 324, 535
— *naumanni* 304, 463
— *peregrinus*. 228, 320, 515, 516, 535
— *subbuteo*. 38, 203, 228, 304, 324, 463, 477, 535
— *tinnunculus*. 38, 101, 112, 204, 228, 262, 304, 324, 463, 516, 535
— *vespertinus* 304, 463
Falculia pallata 12, 13
Faucon crecerelle. 38, 101, 112, 204, 228, 262, 304, 324, 463, 516, 535
— cresserine 304, 463
— émerillon 324, 535
— hobereau. 38, 164, 203, 228, 304, 324, 463, 477, 535
— kobez 304, 463
— pèlerin. 228, 320, 515, 516, 535
— sacre 304
Fauvette babillarde 2, 405, 553
— épervière 2
— grisette... 248, 319, 516, 544
— des jardins..... 99, 164, 544
— mélanocéphale 3, 200
— naine.................. 2
— orphée 249
— passerinette 247
— pitchou 3, 247, 544
— subalpine 3, 200
— à tête noire. 11, 18, 125, 200, 248, 319, 460
Ficedula hypoleuca 250, 544
Flamant rose 214
Formozow (Alex.). 469
Fou de Bassan.. 112, 325, 534, 548
Foulque macroule. 41, 164, 209, 336, 535

Fratercula arctica 538
Fringilla cœlebs. 98, 110, 199, 252, 300, 317, 455, 515, 516, 545
Fulica atra...... 41, 209, 336, 535
— *cristata*................ 14
Fuligule milouin 164, 206, 335
— milouinan 164, 335
— morillon... 41, 164, 206, 335
— nyroca 164, 335
Fulmarus glacialis 547
Funingus 14

G

Galerida cristata 301, 457
Gallinago gallinago 208
Gallinula chloropus. 209, 334, 399, 535
Gallus domesticus 29
Ganga cata 4, 11
— unibande 467
Garrot 41, 335
Garrulus glandarius. 9, 39, 97, 110, 127, 198, 238, 300, 316, 454, 517, 518
Geai. 39, 97, 110, 127, 198, 238, 300, 316, 454, 517, 518
Gobe-mouches gris. 202, 302, 318, 459
— noir.. 154, 250, 302, 318, 544
Goëland argenté. 113, 208, 307 334, 468, 537
— cendré 164, 334, 335
— marin 113, 334, 537
— melanocephale. 307, 335, 468
— à pieds jaunes. 164, 307, 334, 335, 468
Gorge-bleue 164
Grand Corbeau. 2, 198, 236, 477, 516, 518
Grand-Duc....... 231, 406, 518, 462
Grande Outarde 468, 536
Grand Pluvier à collier..... 330, 536
Grand Tetras 519
Graucalus cinereus 12, 13
Grèbe castagneux. 45, 102, 164, 208, 306, 328, 335
— à cou noir 164, 209, 335
— huppé.. 44, 164, 209, 335, 475
— jougris 335
— oreillard................ 335
Grimpereau brachydactyle. 45, 99, 111, 242, 318
— familier 220, 515, 516
— *(sp.)* 458
Grive draine. 8, 100, 243, 319, 515, 516, 541
— litorne.................. 541
— musicienne, 100, 111, 201, 213, 319, 460, 516, 541
Gros-bec...................... 546
Grue cendrée 468
Guêpier 202, 303, 462
Guifette épouvantail.. 44, 335, 477
— leucoptère 208
— moustac 335, 477
Guillemot troïle 538
Guirtchitch (G. de) 212
Gypaëte barbu 214
Gypaëtus barbatus 214
Gyps fulvus 226, 305, 517

H

Hainard (Robert) 316
Haliaetus albicilla 205
— *vociferoïdes* 14
Harelde de Miquelon 335
Harle bièvre 42, 164
— huppé 164, 335, 548
— piette 335
Hartlaubius.................... 13
Havre (Chev. van) 269, 565
Heim de Balsac (Henri), 15, 104, 146, 405, 406, 407, 556
Héron bihoreau 207, 475, 534
— cendré. 41, 164, 207, 213, 306, 324, 466, 534, 554
— crabier 207, 475
— pourpré. 102, 207, 213, 466, 475, 548
Hesse (Ed.) 129
Hibou brachyote 203, 320, 548
— moyen-duc 262, 548
Hiéraëtus fasciatus 402
— *pennatus*................ 476
Hippolais icterina 544
— *pallida* 460
— *polyglotta* 200, 249

Hirondelle de cheminée. 100, 112, 164, 202, 235, 303, 319, 462, 540
— de fenêtre. 100, 164, 202, 235, 319, 515, 540
— de rivage...... 164, 202, 319
— de rocher 235, 477
Hirundo rustica. 106, 112, 202, 235, 319, 462
Hœmatopus ostralegus.. 113, 330, 536
Horeites 15
Hugues (Albert) 119
Huîtrier pie 113, 330, 536
Huppe.... 45, 203, 232, 262, 462, 539
Hydrochelidon nigra 44
Hydroprogne tschegrava 335
Hypolaïs icterine 544
— pâle...................... 460
— polyglotte 200, 249
Hypositta corallirostris 13
Hypsipetes..................... 14

I

Ibis 13
— falcinelle................ 208
Ispidina 14
Ixobrychus minutus 207, 400
Ixodes frontalis 539, 541

J

Jacana....................... 11
Jouard (Henri). 116, 135, 396, 409, 478, 558, 563, 568
Jourdain (F. C. R.) 553
Jynx torquilla 477, 539

K

Kummerlöwe (Dr Hans)... 298, 452

L

Lambrecht (Kalmann) 269
Lampronesa sponsa 35
Lanius borealis 346
— *collurio*. 199, 251, 291, 302, 318, 342, 459, 545
— *excubitor* 338, 478
— *ludovicianus*.............. 346
— *minor* 340, 556
— *senator*..... 199, 251, 341, 545
Larus argentatus. 113, 208, 307, 334, 468, 537
— *canus* 334, 335
— *fuscus* 307, 335, 468
— *glaucoides*................ 370
— *glaucus* 370
— *hyperboreus*.............. 370
— *leucopterus*.............. 370
— *marinus* 113, 334, 537
— *melanocephalus*. 210, 307, 335, 468
— *minutus* 334, 335, 547
— *ridibundus*. 43, 113, 210, 307, 334, 335, 468, 538
Lavauden (Louis). 4, 10, 165, 264, 413, 420, 469
Lebeurier (E.) 121
Legendre (Marcel) 265
Leptosemus discolor 12
Lescoet (Mis de) 122
Limnocryptes gallinula 40
— *minimus* 537
Linotte. 110, 252, 300, 317, 455, 517, 545
Locustella fasciolata 15
— *fluviatilis* 15
— *naevia* 15, 319
— *luscinioides* 15, 200
Locustelle fluviatile 15
— luscinioïde 15, 200
— tachetée 15, 319
Lophotibis cristata...... 11, 13, 14
Loriot jaune 45, 198, 236, 540
Loxia curvirostra 516, 545
Lullula arborea 199, 234, 477
Luscinia megaryncha. 201, 213, 246, 400, 461
Lusciniola melanopogon 15
Lyrurus tetrix 516

M

Macareux moine 538
Macreuse brune........ 164, 325, 335

— noire 325, 335, 548
Madon (Paul) 47, 336
Mareca penelope 35
Margaroperdix madagascariensis. 13
Martin-pêcheur. 104, 164, 203, 319, 548
Martinet alpin... 231, 477, 515, 519
— noir. 100, 164, 202, 231, 319, 403, 462, 519, 539
Matthey (Robert) 197
Maurage (François) 403
Mayaud (Noël). 87, 109, 114, 123, 125, 138, 222, 266, 370, 375, 532, 550
Megalornis grus 468
Melanocorypha calandra. 301, 457, 477
Meleagris gallipavo 33
Melospiza melodia 282
Mergus albellus 335
— *merganser*................ 42
— *serrator*............ 335, 548
Merle à collier 516, 541
— noir. 99, 112, 164, 201, 244 319, 460, 541
— de roche....... 244, 478, 516
Merops apiaster 202, 303, 462
Mésange alpestre.......... 219, 516
— bleue. 99, 111, 199, 220, 240, 541
— charbonnière. 99, 111, 164, 199, 220, 240, 302, 318, 459, 515, 516, 540
— huppée... 219, 241, 318, 515, 516
— à longue queue.. 99, 199, 242, 318, 541
— noire. 219, 240, 459, 515, 516
— nonette......... 99, 241, 318
— des saules 265
Mesœnas concolor 11
— *unicolor*.................. 13
Micropus apus. 112, 202, 231, 319, 403, 462, 519, 539
melba. 12, 231, 477, 515, 519
Milan noir... 38, 164, 205, 266, 267, 465, 476, 556
— royal. 202, 227, 267, 465, 476, 528, 555
Milvus migrans... 38, 205, 266, 267, 465, 476, 556
— *migrans parasitus* 12
— *milvus*. 205, 227, 267, 465, 476, 528, 555
Mirafra hova 13
Moineau domestique. 98, 110, 164, 199, 251, 300, 317, 545, 555
— friquet......... 98, 317, 456
— soulcie 199, 252, 456
Monias beuschi 13
Monticola saxatilis.... 244, 478, 516
Montifringilla nivalis 419
Motacilla alba. 39, 98, 121, 250, 302, 318, 458, 516, 544
— *cinerea*. 39, 250, 318, 458, 478, 516
— *flava*..... 302, 318, 544, 558
— *(sp.)* 550
Mouette pygmée 334, 335, 548
— rieuse. 43, 113, 164, 307, 334, 335, 468, 538
— de Sabine 550
— tridactyle 335, 537
Mouillard (Bernard) 196
Muscicapa hypoleuca 302, 318
— *striata*.... 202, 302, 318, 459
Mystacornis 14

N

Nectarinia 13
Neonectris 89
Néophron percnoptère. 227, 465, 476
Neophron percnopterus. 227, 465, 476
Nesillas typica monticola 13
Netta rufina.............. 211, 335
Nette rousse 164, 335
Nice (Margaret Morse)......... 275
Niethammer (Dr Gunther). 298, 452
Niverolle 419
Nucifraga caryocatactes 517, 518
Numenius arquata 332, 537
— *phœopus*....... 40, 334, 537
Numida meleagris 34
— — *tiarata*............... 14
Nycticorax nycticorax.. 207, 475, 534
Nyroca ferina 206, 335

— *fuligula* 41, 206, 335
— *marila* 335
— *nyroca* 12, 211, 335

O

Œdicnème criard. 208, 229, 537, 554
Œna capensis aliena 13
Œnanthe hispanica 121, 245, 460
— *œnanthe*. 112, 121, 244, 303, 319, 460, 516, 541
— — *leucorhoa* 543
Oidemia fusca 325, 335
— *nigra* 325, 335, 548
Oie à bec court 126
— cendrée 41, 534, 561
— des moissons 465
Olivier (Georges) 553, 555
Oort (E. D. van) 475
Oriolia bernieri 13
Oriolus oriolus 198, 236, 540
— *varians* 394
Ortygometra insularis 13
— *watersi* 13
Otis tarda 468, 536
Otocoris alpestris pratincola 285
Otus brucei 311
— *capensis major* 13
— *scops* 203, 231, 463
Oury (Raymond) 403
Oxyura leucocephala 206, 335

P

Paillerets (Cte de B. de). 267, 268, 395, 562
Pandion haliaetus 203
Paradigallas 14
Paris (Paul) 409
Parquin (Abbé) 521
Parra 13
Parus ater... 219, 240, 459, 515, 516
— *atricapillus* 219, 265, 516
— *cœruleus*. 99, 111, 199, 220, 240, 302, 318, 541
— *cristatus*.. 219, 241, 318, 515, 516
— *lugubris* 459
— *major*. 99, 111, 199, 220, 240, 302, 318, 459, 515, 516, 540
— *palustris* 241, 318
— — *darti* 99
Passer domesticus. 98, 110, 199, 251, 300, 317, 455, 545
— *hispaniolensis* 214
— *montanus* 98, 317, 456
Perdix perdix. 6, 103, 165, 229, 334, 468, 471
— — *aremoricana* 165
— *damascena* 4, 165
Perdrix bartavelle 468, 517
— gambra 6
— grise. 6, 103, 165, 229, 334, 468, 471
— roquette 4, 165, 469
— rouge 122, 229
Pernis apivorus.. 227, 465, 476, 548
Petit-duc 203, 231, 463
Petrel glacial 547
Petronia petronia 199, 252, 456
Phalacrocorax aristotelis 205
— *carbo*.. 42, 212, 306, 325, 335, 466, 534
— *graculus* 112
Phalaropus fulicarius 40
Phalarope platyrhynque 40
Phasianus 34
Philomachus pugnax 256, 548
Philopitta castanea 13
— *schlegeli* 13
Phœniconaias minor 14
Phœnicurus ochruros.. 246, 303, 319, 478, 516, 544
— *phœnicurus*. 246, 303, 460, 515, 516
Phragmaticola 17
Phragmite aquatique 16
— des joncs 16
Phylloscopus bonelli ... 249, 479, 515
— *collybita*. 99, 249, 318, 459, 479
— *sibilatrix* 479, 516
— *trochilus* 319, 479
Pic épeiche 101, 232, 320
— épeichette 321
— noir 221, 517, 519
— vert.. 101, 127, 221, 232, 329

Pica pica. 110, 124, 238, 261, 300, 454, 515, 518, 540
— — *galliæ* 97, 127
Picus viridis. 101, 127, 221, 232, 320
Pie. 97, 110, 124, 127, 238, 261, 300, 454, 515, 518, 540
Pie-grièche écorcheur.. 199, 251, 291, 302, 318, 342, 459, 545
— grise 338, 478
— d'Italie 340, 556
— rousse. 164, 199, 251, 341, 545
— *(sp. pl.)* 336, 347
Pigeon biset 210, 230
— colombin.. 40, 328, 401, 467, 538
— domestique 34
— ramier. 40, 103, 112, 117, 164, 210, 229, 328, 515, 517, 520, 538
Pingouin torda 538
Pinson. 45, 98, 110, 164, 199, 252, 300, 317, 455, 515, 516, 545
Pintade 34
Pipi des arbres. 98, 116, 251, 302, 318, 457, 508, 515, 545
— à gorge rousse 301, 457
— maritime 544
— obscur 98, 111, 318
— des prés. 116, 301, 318, 457, 544
— rousseline 199, 250
— spioncelle. 116, 164, 301, 457, 478, 516
Platalea leucorodia 534
Plectrophenax nivalis 317
Plegadis falcinellus 14, 208
Ploceus madagascariensis 13
— *sakalava* 13, 14
Plongeon arctique 335, 547
— cat-marin 164, 335, 534
Pluvier à collier 40
— à collier interrompu...... 536
— doré 330, 536
Podiceps auritus 335
— *cristatus*.... 44, 209, 335, 475
— *griseigena* 335
— *nigricollis* 209, 335
— *ruficollis*. 45, 102, 208, 306, 328 335
Poncy (Robert) 38, 153
Porphyrio...................... 13
Porzana porzana 209
Poty (Dr Paul) 419, 512
Pouillot (*sp.*) 459
— bonelli 249, 479, 515
— fitis 319, 479
— siffleur 479, 516
— veloce.. 99, 249, 318, 459, 479
Poule d'eau 209, 334, 399, 535
— sultane................. 11
Poulet domestique 29
Prunella collaris 219, 516
— *modularis*. 112, 119, 219, 319, 541
Pterocles orientalis 467
— *personatus* 12
Ptyonoprogne rupestris 235, 477
Puffin des Anglais. 87, 113, 466, 534, 547
— cendré 466, 547
— majeur 547
Puffinus gravis 89, 547
— *griseus* 89
— *kühli borealis* 93
— — *edwardsi* 94
— — *kühli* 466, 547
— *mauretanicus* 89
— *puffinus*... 87, 113, 534, 547
— — *yelkouan* 88, 466
Pygargue..................... 205
Pyrrhocorax graculus. 1, 39, 218, 478, 516, 518
— *pyrrhocorax*.... 239, 478, 518
Pyrrhula pyrrhula. 98, 317, 478, 515, 517
— *europea* 267

Q

Querquedula hottentotta 14

R

Râle d'eau...... 103, 210, 334, 535
— de genêts...... 103, 477, 535
— marouette 209
Rallus aquaticus .. 103, 210, 334, 535
— *gularis* 11, 13
— *madagascariensis* 14

Recurvirostra avosetta 332, 536
Regulus regulus. 111, 219, 250, 318
515, 516
Riparia riparia....... 112, 202, 319
Rissa tridactyla 335, 537
ROCHON-DUVIGNEAUD (Dr). 117,
401, 402, 517
Roitelet huppé. 111, 219, 250, 318,
515, 516
Rollier 203, 303, 462
Rossignol.... 201, 213, 246, 400, 461
Rouge-gorge. 45, 100, 112, 247,
319, 401, 461, 508, 544
Rouge-queue de murailles. 45,246,
303, 461, 515, 516
— tithys. 164, 246, 303, 319,
478, 516, 544
Rousserolle effarvatte. 15, 200,
291, 319, 399, 460, 505
— turdoïde. 15, 200, 291, 478, 505
— verderolle 15, 123

S

SANCY (Bon Henri DE) 126
Sanderling 330, 537
Sarcelle d'été 164, 325, 335
— d'hiver. 41, 164, 206, 335, 534
Sarcidiornis melanonotus 12
Saxicola rubetra. 245, 460, 516, 543
— *torquata*.. 100, 112, 201,
246, 319, 502, 543
SCHIFFERLI (Alfred) 566
Scolopax rusticola 537
SELOUS (Edmund) 388
Serin cini.... 164, 199, 252, 455, 550
Serinus canaria serinus. 199, 252,
455, 550
Sitta europæa......... 99, 263, 318
— *neumeyer* 458
Sittelle de rocher 458
— torchepot 99, 263, 318
Sizerin cabaret 419, 316
Somateria mollissima 42, 535
Spatula clypeata 206, 335
Spatule blanche 534
Spermestes nana 13
Spyzaëte 3
Squatarola squatarola 635
Stercoraire de Buffon 335
— parasite 334
— pomarin 335, 537
— de Richardson 335
Stercorarius longicaudus 335
— *parasiticus* 334, 335
— *pomarinus* 335, 537
Sterna albifrons 335
— *hirundo*. 43, 102, 210, 335, 538
— *macrura* 113
— *sandvicensis* 334, 538
Sterne arctique 113
— caugek.................. 334
— naine.................... 335
— pierre-garin. 43, 102, 335, 538
— tschegrava 335, 538
Streptopelia decaocto... 306, 467, 560
— *turtur*. 103, 210, 230, 328,
467, 538, 560
Strigidae...................... 308
Strix aluco.... 39, 231, 320, 518, 539
— — *sylvatica* 101, 127
Sturnus unicolor 198
— *vulgaris*. 97, 110, 198, 213,
268, 300, 317, 455, 545
Sula bassana..... 112, 325, 534, 548
Sylvia althaea 2
— *atricapilla*. 3, 111, 125,
200, 248, 319, 460
— *borin* 99, 544
— *cantillans*...... 3, 200, 247
— *communis*. 248, 319, 516, 544
— *conspicillata* 3
— *curruca* 2, 405, 553
— *deserticola*............... 2
— *hortensis* 249
— *melanocephala*........ 3, 200
— *melanothorax*............ 2
— *mystacea* 2
— *nana*.................... 2
— *nisoria* 2
— *ruppeli*.................. 2
— *sarda*.................... 2
— *undata* 3, 247, 544

T

Tantale....................... 13
Tarier des prés... 245, 460, 516, 543

— rubicole. 100, 112, 201, 246, 319, 502, 543
Tarin 300
Telephone tschagra 345
Telephonus senegalus cuculatus .. 345
Terekia cinerea 12
Tetrao urogallus 519
Tetras lyre 516
Thalassornis leuconata insularis .. 12
Tichodroma muraria 39, 419, 516
Tichodrome échelette... 39, 419, 516
Torcol 477, 539
Tourne-pierre 113, 330, 537
Tourterelle des bois. 103, 210, 230, 328, 467, 538, 560
— rieuse 35, 306, 467, 560
Traquet motteux. 112, 121, 164, 244, 303, 319, 460, 516, 541
— stapazin....... 121, 245, 460
Treskiornis æthiopicus bernieri .. 14
Tribura 16
Tringa nebularia 332
— *ochropus*.. 208, 307, 468, 536
— *totanus*.... 113, 307, 332, 536
Tristan (Mis de) 554
Troglodyte mignon. 100, 112, 201, 243, 319, 462, 507, 517, 541
Troglodytes troglodytes. 100, 112, 201, 243, 319, 462, 507, 517, 541
Turdus ericetorum. 100, 111, 201, 213, 319, 460, 516, 541
— *merula*. 99, 112, 201, 244, 319, 460, 541
— *pilaris* 541
— *torquatus* 516, 541
— *viscivorus*. 18, 100, 243, 319, 515, 516, 541
Turnix nigricollis 13
Turtur communis 112
— *risorius* 35
Tylas 14
Tyto alba 203, 215, 539

U

Upupa epops. 203, 232, 262, 462, 539
Uratelornis chimæra 13
Uria aalge 538
Urosphæna 17

V

Vanga curvirostris 13
Vanneau huppé.. 213, 330, 468, 536
— suisse 536
Vanellus vanellus.. 213, 330, 468, 536
Vautour fauve 226, 305, 517
— moine 305
Venturon alpin 419, 517
Verdier 97, 164, 199, 317, 545
Villeneuve de Janti (D^r) 261
Vogüé (Cte G. de) 526

X

Xema sabini 550
Xenopirostris 14

Z

Zosterops 13

TABLE DES MATIÈRES
POUR L'ANNÉE 1934.

I. — Société d'Etudes Ornithologiques.

Séance du 6 janvier. Présentation d'une série de croquis de Robert Hainard ; le Dr Béraut sur la mue du bec et des pattes du Chocard *Pyrrhocorax graculus* ; M. Heim de Balsac sur les Fauvettes du genre *Sylvia* ; le Dr Rochon-Duvigneaud sur les dimensions comparées de l'œil de l'Oiseau et de l'Homme 1

Séance du 3 février. Election de huit membres nouveaux ; M. Lavauden sur la Perdrix roquette.................................... 3

Assemblée générale du 3 mars. Lettres du Rév. Jourdain, de MM. Marcot et Huet ; rapports du secrétaire général et du trésorier ; M. de Chavigny sur la coquille des œufs de Coucou ; M. Lavauden sur l'avifaune de Madagascar ; M. Heim de Balsac sur les Fauvettes aquatiques ; M. Mayaud sur la nomenclature française ; M. Heim de Balsac sur une ponte et un nid de Turdidé envoyé par M. Morbach ; M. Mayaud sur l'absorption de graines de *Sophora japonica* par la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* ; avis divers 6

Séance du 14 avril. M. Jouard sur les Hypolaïs et les Pouillots de France ; M. Mouillard sur les oiseaux de Corse 145

Séance du 5 mai. Le Congrès ornithologique international d'Oxford ; M. Heim de Balsac sur le déterminisme des migrations 146

Séance du 2 juin. M. Heim de Balsac sur l'inauguration du Musée Koenig, de Bonn ; M. Bourier et M. Lavauden sur les « éventails de migration » ; notre excursion ornithologique à Ris-Orangis 151

Séance du 30 juin. Election de six membres nouveaux ; présentation, par M. de Chavigny, de seize œufs de Coucou, de deux pontes et d'un nid de Bouscarle ; M. de Chavigny sur les principes de l'oologie moderne ; M. Mouillard sur la Rousserolle verderolle dans la région de Laon, avec présentation de pontes ; avis 273

Séance du 3 novembre. Désignation de MM. Heim de Balsac et Jouard comme délégués de la S. E. O. au Comité exécutif français du 9e Congrès ornithologique international ; nomination d'un bibliothécaire-adjoint ; élection d'un membre nouveau ; M. Jouard sur un œuf d'*Æpyornis* ; M. Lavauden sur les *Æpyornis* ; le Dr Poty sur les Alpes suisses ; M. Jouard sur le Venturon, le Sizerin, la Niverolle et le Tichodrome ; M. Mouillard sur les mœurs et la nourriture du Faucon crécerelle 417

Séance du 1er décembre. M. Lavauden sur les variations subspécifiques chez les formes migratrices et la ségrégation physiologique. 420
Liste des membres, année 1934 423

II. — Articles.

Chavigny (Jacques de). — Remarques sur la nidification de la Bouscarle cetti *Cettia cetti cetti* (Temminck) en France 355
— Autour du Coucou *Cuculus canorus canorus* Linné 502
Claudon (André). — La Buse *Buteo buteo buteo* dans le département des Vosges 366
— Le Milan royal *Milvus milvus milvus* dans le département des Vosges 528
Delamain (Jacques). — Huit jours dans les Alpes d'Innsbrück.... 218
— Edmund Selous 388
Déментieff (Georges P.). — Sur quelques particularités de coloration de certaines formes de *Strigidae* du Turkestan chinois 308
— Sur la distribution géographique de *Dryobates leucotos* au Caucase 313
— Sur la variabilité géographique de *Dryobates major* 428
— Notes sur la Roquette et sur les migrations des Perdrix grises en Russie d'Europe 469
Erlé (Vicomte). — Notes d'été en Finistère 96
Formozow (Alexandre). — Notes sur la Roquette et sur les migrations des Perdrix grises en Russie d'Europe 471
Guirtchitch (Grégoire de). — Chronique ornithologique tunisienne pour l'année 1933 212
Hainard (Robert). — Notes d'ornithologie normande, avec vingt et un croquis 316
Heim de Balsac (Henri). — Le recensement des Cigognes en Alsace.. 104
Jouard (Henri). — Comment reconnaître, dans la nature, nos quatre Pouillots 479
Kummerlöwe (Hans) et Niethammer (Günther). — Contribution à la connaissance de l'avifaune de la Turquie d'Europe (Thrace) (Traduit de l'allemand par Georges de Vogüé et Henri Jouard).... 298
— Observations sur la vie des oiseaux en Anatolie (Traduit de l'allemand par Georges de Vogüé et Henri Jouard) 452
Lavauden (Louis). — La question de la Roquette (avec trois planches). 165
— Notes sur la Roquette et sur les migrations des Perdrix grises en Russie d'Europe 473
Madon (Paul). — Notes sur deux espèces particulièrement intéressantes. I. Le Cincle *Cinclus cinclus* L. ; II. L'Engoulevent *Caprimulgus europaeus* L. 47
— Notes sur le régime des Pies-grièches 337
Matthey (Robert). — Les chromosomes des oiseaux 19
Mayaud (Noël). — Considérations sur la morphologie et la systématique de quelques Puffins (*Addendum*) 87
— Deux jours à Jersey 109

— A propos d'un essai d'unification des noms français d'oiseaux.. 114
— Coup d'œil sur l'avifaune des Causses 222
— Réflexions sur un cas de nomenclature : *Larus leucopterus* VIEILLOT 370
— Essai d'une bibliographie ornithologique des Pyrénées françaises 375
— Coup d'œil sur l'avifaune de l'île d'Yeu 532
— Sur la race de Mouette de Sabine qui visite la France 550
MOUILLARD (Bernard). — Notes sur les oiseaux observés en 1932 et 1933 à l'étang de Bibuglia (Corse) 196
NICE (Margaret Morse). — Les oiseaux et le « cantonnement ». (Traduit de l'anglais par Georges DE VOGUÉ et Henri JOUARD) 275
OORDT (Dr VAN). — Quelques observations faites en France 475
PARQUIN (Abbé P.). — Note sur la fatigue des Freux migrateurs 521
PONCY (Robert). — Notes ornithologiques concernant le département de la Haute-Savoie 38
— Extrait du *Journal de l'Observatoire ornithologique* du Port de Genève. Année 1933 153
— Liste récapitulative des espèces de Palmipèdes observées dans le port de Genève de 1890-1891 à 1932-1933 335
POTY (Dr Paul). — Notes ornithologiques sur les Alpes suisses 512
ROCHON-DUVIGNEAUD (Dr A.). — Notes de vacances 517
VOGUÉ (Comte Georges DE). — Réflexions sur la marche du Cincle au fond de l'eau, à propos de l'article de M. MADON 526

III. — CORRESPONDANCE, NOTES ET FAITS DIVERS.

BERTHET (Gérard). — Note sur le Martinet noir *Micropus apus* 403
— Sur un hybride de Tourterelles 560
— Sur un cas de longévité de l'Oie sauvage *Anser fabalis* 561
BOUBIER (Maurice). — A propos des « éventails de migration » 263
CHAVIGNY (Jacques DE). — Encore le Coucou 399
CLAUDON (André). — Sur la manie qu'ont les Milans d'aller quérir au loin les matériaux les plus étranges pour en tapisser leurs aires.. 266
COGNEAU (Georges). — Jeunes de Héron blongios quittant le nid en duvet.......... 400
— Deux cas d'adoption, par des Passereaux, de nids d'une autre espèce.......... 400
DELAMAIN (Jacques). — Mouvements d'oiseaux dans le Sud-Ouest pendant l'hiver 1933-1934 260
DÉMENTIEFF (Georges P.). — Notes sur *Oriolus varians* ANDRZEJOWSKI. 394
DROIT (Jean). — Chant tardif du Coucou 407
EBLÉ (Vicomte). — « Grand-duc » improvisé 127
HEIM DE BALSAC (Henri). — La Fauvette babillarde *Sylvia curruca curruca* (L.). oiseau nicheur du Pas-de-Calais 405
— Prédilection d'un couple de Grand-duc pour le Surmulot 406
— Le Congrès d'Oxford 407

— La Pie-grièche d'Italie *Lanius minor* en Meurthe-et-Moselle.... 556
— Nécrologie 565
HUGUES (Albert). — L'Accenteur mouchet *Prunella modularis* dans le le Gard et en Anjou 119
JOUARD (Henri). — Sur les zones et points de nidification d'*Anthus pratensis* en France. Demande d'enquête 116
— Sur les pontes tardives du Pigeon ramier *Columba palumbus* et sur la coloration de l'iris des jeunes de cette espèce 117
— Le transport des jeunes chez les Bruants 395
— Sur le Cincle plongeur *Conclus cinclus* et l'Engoulevent crépusculaire *Caprimulgus europaeus* 558
— L'assemblée jubilaire de l'*Ala*.............................. 563
— « Encore le Coucou » 564
— Nécrologie 565
JOURDAIN (Rév. F. C. R.). — Deux nouvelles précisions sur les zones et points de nidification de la Fauvette babillarde *Sylvia curruca curruca* en France 553
LAVAUDEN (Louis). — A propos des « éventails de migration » 263
LEBEURIER (Ed.). — Curieuse nidification d'un couple de Bergeronnettes grises 121
— Présence de la Perdrix rouge en Bretagne, particulièrement dans le Finistère 122
LEGENDRE (Marcel). — A propos de *Parus atricapillus* dans l'Orne .. 265
LESCOET (Marquis DE). — Présence de la Perdrix rouge dans la Bretagne, particulièrement dans le Finistère 122
MAURAGE (François). — Sur la couleur de l'iris des jeunes de Pigeon ramier *Columba palumbus* et sur les pontes tardives de cette espèce 402
MAYAUD (Noël). — A propos de la distribution de la Rousserolle verderolle.. 123
— Note complémentaire sur la biologie de la Pie 124
— Le Choucas dans le bassin du Rhône 125
— Sur le régime de la Fauvette à tête noire 125
— Le Chevalier combattant au Canada 266
OLIVIER (Georges). — Deux nouvelles précisions sur les zones de nidification de la Fauvette babillarde *Sylvia curruca curruca* en France. 553
— Sur la distribution géographique de nos Milans (Réponse à l'enquête d'*Alauda*) 555
OURY (Raymond). — Sur la couleur de l'iris des jeunes de Pigeon ramier *Columba palumbus* et sur les pontes tardives de cette espèce.. 402
PAILLERETS (Comte DE BONNET de). - Sur la distribution géographique de nos Milans (Réponse à l'enquête d'*Alauda*) 267
— Nidification tardive du Bouvreuil 267
— Le Choucas dans les Deux-Sèvres 268
— Le transport des jeunes chez les Bruants 395
— A propos de la bibliographie des Pyrénées françaises 562

ROCHON-DUVIGNEAUD (Dr A.). — Sur les pontes tardives du Pigeon ramier *Columba palumbus* et sur la coloration de l'iris des jeunes de cette espèce ... 117
— Un Aigle criard (*Aquila clanga* ?) dans les gorges du Tarn ... 118
— Le Pigeon colombin *Columba aenas* au Parc Monceau (Paris) .. 401
— Un Aigle bonelli *Hieraaetus fasciatus* dans la région de Paris .. 402
SANCY (Baron Henri DE). — Capture d'une Oie à bec court *Anser brachyrhynchus* sur la côte normande ... 126
SCHÜZ (Dr). — Oiseaux bagués ... 554
TRISTAN (Marquis DE). — Sur les dates extrêmes de ponte de l'Œdicnème criard *Œdicnemus œ. œdicnemus* (L.) ... 554
VILLENEUVE DE JANTI (Dr). — Notes sur la région de Rambouillet ... 261
La Rédaction. — Nécrologie : Edouard HESSE ... 169
— — — Mort du Chevalier G. VAN HAVRE ... 269
Reprise d'oiseaux bagués ... 269

IV. — BIBLIOGRAPHIE

Travaux récents de MM. :
BRAND, par Henri JOUARD ... 409
CORTI, par Henri JOUARD ... 135
FRIELING, par Henri JOUARD ... 137
KLEINSCHMIDT, par Henri JOUARD ... 411
LAMBRECHT, par Maurice BOUBIER ... 269
LINCOLN, par Noël MAYAUD ... 138
La littérature ornithologique russe en 1933, par Georges P. DÉMENTIEFF ... 130-135
MEISE, par Henri JOUARD ... 565
MÉNÉGAUX, par Henri JOUARD ... 571
MEYLAN, par Henri JOUARD ... 570
MORBACH, par Henri JOUARD ... 136
SALOMONSEN, par Louis LAVAUDEN ... 572
STRESEMANN, par Henri JOUARD ... 567
Union des Ornithologistes américains, par Noël MAYAUD ... 138
WETMORE, par Noël MAYAUD ... 138

Périodiques ornithologiques ... 139, 270, 412, 573
Périodiques divers ... 143, 416, 575

V. — DIVERS.

Offre ... 268
Bulletin d'offres et de demandes ... 575
Comité de soutien d'*Alauda* pour 1934 ... 576

VI. — ILLUSTRATIONS.

Division cellulaire ou caryocinèse ... 21
Un chromosome ... 22

Plaque équatoriale de Drosophile 23
Réduction chromatique d'une paire de chromosomes 24
Chromosomes sexuels de la Drosophile.................................. 26
Métaphases diploïdes du Caméléon et d'un Agame 27
Chromosomes du Poulet 30
Puffinus griseus (crâne) 90
— (os divers) 91
Reproduction réduite de la page 258 de l'*Histoire de la Nature des Oiseaux* (1555), de BELON 167
Figure réduite de la Perdrix grise dans l'ouvrage d'ALDROVANDE 169
Figure réduite de la *Perdix damascena* dans l'ouvrage d'ALDROVANDE .. 170
Carte des Causses 223
— de Turquie d'Europe 299
Choucas 317
Hibou brachyote 320
Faucon pèlerin 321
Aspects divers du Faucon pèlerin 322
Faucon pèlerin 323
Jeux du Faucon Pèlerin 324
Crécerelle.. 325
Cormoran.. 326
Le Cormoran et le Poisson plat.. 326-327
Cormoran.. 328
Phases du plongeon du Fou 329
Fous adulte et jeune 329
Huîtriers.. 330
Grand Pluvier à collier (jeune) 331
Pluvier doré 331
Bécasseau minule 332
Stercoraire parasite et Sterne caugek 333
Carte d'Anatolie 453
Notation musicale des chants et des cris des Pouillots 493-501
Cincle.. 527

PRINCIPAUX ERRATA *IN ALAUDA* 1934

TOME VI

Page 127, 20[e] ligne, lire : *pinetorum*, et non pinatorum.
— 26[e] ligne, lire : *Pica pica*..., et non Pica Pica.
Page 129, 14[e] ligne, lire : *étudia*, au lieu de pratiqua.
— 15[e] ligne, lire : *les* tissus parasités et *les myxosporidies*.
Page 130, ligne 7 d'en bas, lire : *challayi*.
Page 131, ligne 23 d'en bas, lire : *Kenteïa*.
Page 132, ligne 5 d'en haut, lire : *taurischen*.
Page 136, note 2, lire : 479, et non 449.
Page 160, ligne 1, lire : *Tropicoris*, et non Troficoris.
Page 268, 7[e] ligne à partir du bas, lire : *Radolph*, et non Rodolph (il s'agit là d'une station de baguage dite « *Vogelwarte Mettnau*, Sud-deutsche Vogelwarte).
Page 355, ligne 21 de la note 2, lire, *espèce*, et non : espèc.
Page 356, ligne 25, lire : Dans *la* région, et non : Dans les régions.
Page 359, note 1, lire : p. 159, et non : p. 149.
Page 363, ligne 15, mettre une virgule après Effarvate.
Page 365, lignes 6 et 7, lire : sur le revers extérieur *des fossés*, et non : sur le revers extérieur de ces ronciers.
Page 428, note 3, dernière ligne, lire : *Mongolii i centralnoi* (et non : *M.* ; *c.*).
— — ligne 2 d'en bas, lire : *Kozlowa*.
Page 430 : c'est après le nom du D[r] Rensch, soit à la dix-septième ligne d'en haut, que doit être placé le renvoi à la note 1 (ce chiffre est donc à supprimer à la ligne 2, et à substituer au chiffre 5 à la ligne 17).

Même page :

M. Démentieff spécifie que, par la phrase « En effet les Pics *cabanisi*... » il a voulu dire que les Pics chinois *cabanisi* et les formes alliées se rapprochent nettement du groupe des Pics épeiches japonais et oussouriens par certaines particularités de coloration (coloration des parties inférieures, des joues, etc.) qui, elles, sont importantes au point de vue systématique dans le genre *Dryobates*.

Même page, ligne 3 d'en bas : Ce n'est pas M. Buturlin qui rattache les Pics japonais à *brevirostris* et à *kamtschaticus*, c'est la forme *tscherskii* Buturlin qui, en tant que forme intermédiaire, rattache ces Pics les uns aux autres.

Page 434, ligne 4 d'en bas, lire : *Kamtchatka.*
— ligne 11 d'en bas, lire *Wologda.*
Page 435, ligne 10 d'en bas, lire : de l'Asie *orientale* (et non centrale).
Page 451, ligne 3 d'en bas, lire : *Khabarowka.*
— ligne 4 d'en bas, lire : *Khanka.*
Page 469, première ligne de la note 1, lire : MDCXLIII (et non : III).
Page 490, 17e ligne, lire : *il*, et non ils.
Page 562. Voir errata divers relevés par le Comte de B. DE PAILLERETS.
Page 568, 9e ligne, signe = (égal) devant Manuel.
— 14e ligne, lire : *Choucas*, et non Choncas.
Page 570, 9e ligne à partir du bas, lire : *prés*, et non près.
— dernière ligne, placer un tiret entre Vosges et Jura.

1201. — Imp. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 5-1935

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES

Association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social au Laboratoire de Biologie expérimentale de la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris (5e)

MEMBRES D'HONNEUR

MM. le Professeur Etienne Rabaud, le Docteur Louis Bureau, Paul Madon le Professeur Paul Paris.

CONSEIL DE DIRECTION

MM. Henri Heim de Balsac, secrétaire général ; Henri Jouard, rédacteur aux publications ; Professeur Paul Paris ; Dr Paul Poty ; Dr Etienne Béraut, trésorier ; André Blot, secrétaire adjoint ; Comte de Bonnet de Paillerets ; Joseph Courtois ; Professeur Louis Lavauden ; Olivier Meylan ; Bernard Mouillard ; Dr A. Rochon-Duvigneaud.

Aux termes des statuts (art. 6 et 7), la Société d'Études Ornithologiques *ne peut s'accroître, chaque année, que de 15 nouveaux membres titulaires ou bienfaiteurs, au maximum. Les candidats doivent être présentés par un membre du Conseil de Direction à ses collègues du Conseil, être admis au moins à l'unanimité moins une voix des votants français, enfin payer un droit d'entrée (à verser une fois pour toutes, après admission) de* 10 *francs.*

Pour tout ce qui concerne l'administration de la *Société d'Études Ornithologiques* (demandes de renseignements, statuts, etc.), s'adresser :

soit à M. Henri Heim de Balsac, secrétaire général, 34 rue Hamelin, Paris (16e) ;

soit à M. André Blot, secrétaire adjoint, 12 avenue de la Grande-Armée, Paris (17e).

Pour l'emprunt des livres et périodiques de la bibliothèque, s'adresser à M. R. Seydoux, bibliothécaire-adjoint, au siège social les jours de séance, ou, par correspondance, 4 rue Hervieu, Neuilly (Seine).

COTISATION ANNUELLE

Membres titulaires	France	60 fr.
	Etranger	75 fr.
Membres bienfaiteurs	France	120 fr.
	Etranger	135 fr.

Le versement de la cotisation, *due au début de chaque année*, donne droit au bulletin de la Société *(Alauda)* ou à toute autre publication en tenant lieu. La différence entre les cotisations françaises et étrangère (15 fr.) correspond aux frais de port supplémentaires.

Trésorier : M. le Dr E. Béraut, 97 rue de Vaugirard, Paris. Compte de chèques postaux : Paris 1402-09.

Date des séances de la Société en 1935

Les samedis 5 janvier, 2 février, 9 mars *(assemblée générale)*, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 9 novembre, 7 décembre, à 5 heures, au Laboratoire de Biologie expérimentale de la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris (5e).

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Société d'Études Ornithologiques.

Conseil de Direction. La S. E. O. se retire du Comité exécutif français du 9e Congrès ornithologique international ; MM. Heim de Balsac et Jouard, délégués de la S. E. O. aux fêtes du troisième centenaire du Muséum National d'Histoire Naturelle ; nominations : M. Jouard, rédacteur aux publications de la S. E. O. ; M. Blot, secrétaire adjoint de la S. E. O. ; élection de trois membres nouveaux 1

Séance du 5 janvier. M. Marçais sur une colonie d'Ibis chauves *Comatibis eremita* au Maroc oriental ; présentation, par M. de Chavigny, de huit pontes de Sirli de Dupont *Chersophilus duponti* ; M. Heim de Balsac sur les Pies-grièches du paléarctique occidental 2

Séance du 2 février. M. Heim de Balsac sur les Pics du paléarctique occidental 3

Assemblée générale du 9 mars. Rapports du secrétaire général et du trésorier ; élection de M. Mouillard au Conseil de Direction ; M. Lavauden sur la Perdrix grise des Pyrénées ; M. de Chavigny sur les œufs du Coucou nord-africain *Cuculus canorus bangsi* ; M. Jouard sur les travaux de la Commission d'unification des noms français d'oiseaux ; M. Jouard sur la voix des oiseaux 4

Distinctions et nominations 8

Maurice Boubier, Rapport sur les travaux de la Commission pour l'unification des noms français d'oiseaux 11

Dr Henri Dalmon, Les littoraux d'Aunis et Saintonge ; leurs peuplements aviaires (Avec une carte et un plan) 33

Paul Madon, Contribution à l'étude du régime des oiseaux aquatiques (*A suivre*). ....
I. Charadriiformes. 60

Henri Jouard, Sur la distribution en France des deux espèces d'Hypolaïs, et sur quelques-uns des caractères propres à les faire distinguer sûrement (Avec une carte) 85

Noël Mayaud, Sur la présence en France au XIXe siècle de la Perdrix de Barbarie *Alectoris barbara barbara* (Bonnaterre) (Avec une carte)... 99

Bernard Mouillard, La Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris* dans la région de Laon 115

Dr P. Poty, L'identification en histoire naturelle. Une nouvelle méthode. 118

CORRESPONDANCE, NOTES ET FAITS DIVERS

La Rédaction, Avis 121

G. P. Démentieff, Sur la synonymie de certains *Striges* paléarctiques. 122

Jean Lasnier, Zone d'extension du Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli bonelli* vers le Nord 123

Henri Jouard. Sous combien de races géographiques — et lesquelles — le Traquet pâtre *Saxicola rubicola* hiverne-t-il, passe-t-il, niche-t-il en France ? 126

— — Sur la reproduction de nos Pouillots 127

Henri Heim de Balsac, Les fruits de *Sophora japonica* L. dans le régime alimentaire des oiseaux 130

— — Pillage d'un nid de Gros-bec *Coccothraustes coccothraustes* par la Fauvette babillarde *Sylvia curruca*. 133

Albert Hugues. Les chanteurs nocturnes et la Hulotte dans le Gard.. 134

Abbé P. Parquin, Capture d'un Pétrel tempête *Hydrobates pelagicus* dans le département du Cher. 135

La Rédaction, Rapace bagué 135

BIBLIOGRAPHIE

La littérature ornithologique russe en 1934, par **G. P. Démentieff**.... 136

Travaux récents de MM. Hartert et Steinbacher, par **Henri Heim de Balsac** 142

— — de M. Imparati, par **Henri Jouard** 143

Périodiques ornithologiques 144

Périodiques divers 147

Bulletin d'offres et de demandes 148

IMPRIMERIE JOUVE ET Cie, 15, RUE RACINE, PARIS. — 5-1935.